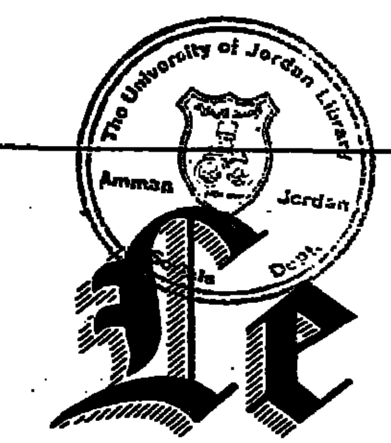
QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11897

– VENDREDI 29 AVRIL 1983



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

A STRASBOURG

Un traité rendant irréversible l'abolition de la peine de mort est signé par la France.

LIRE PAGE 32 L'ARTICLE DE BERTRAND LE GENDRE

Washington et l'Amérique centrale

L'incendie dans le jardin

Il est une qualité que l'on ne peut dénier à M. Reagan, en politique intérieure ou extérieure : la constance. Le président des États-Unis en a administré encore une fois la preuve, mercredi 27 avril, en prononçant, devant les deux Chambres du Congrès réunies en séance solennelle, un vibrant discours sur la situation en Amérique centrale qui ne varie pas d'un iota de tout ce qu'il a pu dire sur le même sujet depuis qu'il est entré à la Maison Blanche.

La géographie donne raison au président quand il affirme que « le Salvador est plus proche du Texas que celui-ci ne l'est du Massachusetts, et le Nicaragua plus proche de Miami que la Floride de Washington », et quand il note en termes imagés que « l'incendie est dans le jardin » des États-Unis. Encore que ce type d'argumentation puisse aussi éclairer l'attitude de l'U.R.S.S. par rapport à l'Afghanistan.

Dès l'entrée en fonction de l'actuelle administration, le secrétaire d'État d'alors, M. Alexander Haig, avait mis l'accent sur les enjeux stratégiques de l'Amérique centrale et tenté, sans grand succès, de convaincre les alliés que l'U.R.S.S., par Cuba et Nicaragua interposés, était la « source » de tous les problèmes. Avec plus d'énergie encore, et la certitude d'avoir raison contre ses anciens amis démocrates qui restent sceptiques devant les « preuves » qu'on leur apporte, Mme Jeane Kirkpatrick, l'ambassadeur auprès des Nations unies, dénonce l'existence d'un « plan » soviétique visant à installer, sur le flanc sud des États-Unis, des bases militaires menaçant directement leur sécurité.

L'argument, inlassablement répété par l'administration Reagan, est le suivant : les deux tiers du commerce extérieur américain en temps de paix et la moitié des transports militaires en cas de conflit passent par le golfe du Mexique. A Cuba et au Nicaragua s'est ajoutée la petite île révolutionnaire de Grenade, au large de laquelle transitent la plupart des pétroliers, tandis que sur le sous-continent sud-américain lui-même le Suriname évolue dans une direction jugée inquiétante par Washington.

M. Reagan continue donc, contre vents et marées, à ne voir dans les combats qui ensanglantent l'isthme centre-américain qu'un reflet de la confrontation globale entre l'Est et l'Ouest. Les préoccupations stratégiques l'emportent dans son esprit sur toute autre considération et les phrases pieuses consacrées au développement économique de la région sont surtout destinées à désarmer l'opposition démocrate.

Celle-ci est cependant en mesure désormais, grâce à son succès partiel aux élections de novembre dernier, de contrer efficacement la politique de l'administration. Le président n'a encore réussi à convaincre ni le Congrès ni l'opinion que l'origine de tous les maux dont souffre l'Amérique centrale se trouve en U.R.S.S.

Les membres du Congrès ont, en effet, d'autres idées en tête. Certains d'entre eux, en nombre croissant, sont acquis à la thèse du sénateur Kennedy suivant laquelle « aucune aide militaire supplémentaire ne doit être accordée au Salvador tant que le gouvernement de ce pays n'accepte pas d'ouvrir des négociations, sans conditions préalables », avec la guérilla. M. Reagan croit une solution militaire possible, alors que le Congrès et l'opinion penchent pour un règlement politique négocié. Il est peu probable cependant que le président modifie de sitôt son point de vue.

Le Congrès accueille avec réserve la mise en garde solennelle du président Reagan

Dans un discours devant les deux chambres, réunies pour une séance extraordinaire, M. Reagan a lancé, mercredi soir 27 avril, un appel en faveur de sa politique en Amérique centrale. Le président souhaite que républicains et démocrates oublient leurs querelles sur un sujet aussi grave, mais il a peu de chances d'être entendu. Son intervention a été aussitôt critiquée par un porte-parole du parti démocrate et le Congrès, dans son ensemble, l'a accueillie avec beaucoup de réserve.

De notre correspondante

New-York. – En choisissant une procédure que les présidents américains n'utilisent qu'à titre exceptionnel – M. Carter avait annoncé au Congrès la signature des accords de Camp David, Lyndon Johnson la loi sur les droits civiques, Truman le plan Marshall – M. Reagan a voulu donner de la solennité à ce qui a paru à certains comme une tentative désespérée pour obtenir l'agrément des deux Chambres à une politique centre-américaine de plus en plus contestée.

Il y a tout juste deux ans qu'il s'était, de la même façon, adressé au Congrès pour lui demander d'approuver son programme économique. Mais mercredi soir 27 avril, malgré quelques morceaux de bravoure qui lui ont valu des applaudissements nourris, le président a pu constater la froideur qui s'est manifestée pendant l'essentiel de son discours dans les travées démocrates. Il a obtenu sa plus vibrante ovation lorsqu'il a réitéré la promesse que *« les troupes américaines ne seront pas envoyées en Amérique centrale »*.

Grâce aux efforts de deux administrations successives, *« la démocratie commence à s'enraciner au Salvador »*, a dit le président citant la réforme agraire et les élections qui ont eu lieu *« librement »*, malgré les efforts d'une guérilla *« dépeinte par une propagande mondiale comme formée de combattants de la liberté »*. Lesquels *« combattants »* se sont révélés, à la faveur de ces élections, pour ce qu'ils étaient : *« une petite minorité de gens se battant pour eux-mêmes et leurs maîtres, pas pour la démocratie »*.

Le président a cité plusieurs anecdotes exprimant la hardiesse avec laquelle les électeurs salvadoriens avaient bravé tous les dangers pour se rendre aux urnes. *« Nous ne pourrons jamais les abandonner »*, a lancé le président tandis que crépitaient les applaudissements.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 7.)

L'échec des négociations sur les prix agricoles

La F.N.S.E.A. demande la suppression des montants compensatoires français

Les ministres de l'agriculture des Dix, qui devaient fixer les prix européens pour la campagne à venir, se sont séparés jeudi matin 28 avril à Luxembourg sur un constat d'échec. Les prix de campagne applicables aux produits laitiers, à la viande bovine et à la viande ovine sont prorogés jusqu'au 22 mai. Les ministres se saisiraient de nouveau du dossier les 16 et 17 mai.

Cet échec imputable, selon M. Michel Rocard, à l'Italie et au Danemark, risque d'accentuer la colère des paysans français, dont les manifestations de violence ont été condamnées par M. Pierre Mauroy.

M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a demandé jeudi matin, *« à titre conservatoire »*, la suppression des montants compensatoires français.

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes) – *« Un mauvais coup a été porté à l'Europe, un mauvais coup a été porté à l'agriculture de l'Europe, un mauvais coup a été porté à l'agriculture française. La responsabilité de la rupture incombe en premier lieu à l'Italie et en second lieu au Danemark »*, a déclaré M. Rocard au terme de la réunion.

On observe que le ministre français a pris grand soin de dégager la responsabilité de la R.F.A. On a relevé un souci analogue à l'égard de la France de la part de M. Kiechle, le ministre allemand, qui présidait les travaux du conseil. *« Les conversations avec la France ont été intenses. Elles ont été marquées par un respect réciproque des points de vue. Nous sommes arrivés à un niveau où un rapprochement n'apparaissait pas exclu »*, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion.

La préoccupation réciproque de se ménager, préoccupation à caractère bien évidemment politique, est donc très évidente chez les partenaires français et allemands.

Au cours de la nuit, on a pu avoir l'impression qu'un accord était possible. *« On a surmonté souvent, dans le passé, des difficultés plus sérieuses »*, commentait un haut fonctionnaire de la commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 29.)

L'agitation universitaire

Cinq mille étudiants dans les rues de Paris

Cinq mille étudiants en droit et en sciences économiques ont manifesté, mercredi 27 avril, à Paris, contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur. Des heurts se sont produits avec la police devant l'Assemblée nationale. Des députés de l'opposition ont quitté l'hémicycle pour apporter leur soutien aux manifestants.

D'autres manifestations sont prévues ce jeudi 28 avril. Les étudiants en médecine, en grève depuis plus de deux mois, sont appelés à défiler à Paris. L'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) appelle aussi à une manifestation nationale. L'UNEF-Solidarité étudiante (proche du P.C.F.) organise de son côté un rassemblement au centre Tolbiac.

Dialogue et ignorance

par PIERRE TREY

Le paradis universitaire n'existe pas. Ni pour les étudiants ni pour les enseignants, y compris les mandarins. Ni pour les ministres. Et, faute de ce paradis convoité mais inaccessible, chacun s'est construit son enfer, évidemment pavé de bonnes intentions.

Mme Alice Saunier-Seïté, dans sa conception économiste et utilitaire, avait bâti son Université sur deux notions : la professionnalisation des formations et la sélection des étudiants. Son université idéale était amaigrie par la grâce de la sélection non seulement des sujets (les étudiants), mais aussi des matières enseignées. Avec moins d'étudiants et moins de diplômes nationaux, elle coûtait moins cher au budget de l'État. Mais, en revanche, quel prestige ! Un chapelet de « centres d'excellence » qui porteraient très haut le renom de l'Université française.

A s'y méprendre, le paradis de M. Savary ressemble à celui de Mme Saunier-Seïté : le ministre socialiste n'a-t-il pas signé dans ces colonnes (*le Monde* du 27 janvier) un article dont le titre (choisi par la rédaction du journal) s'imposait de lui-même : « Professionnalisation et sélection ».

(Lire la suite page 10.)

La Chine en mutation

M. Mitterrand quitte Paris le dimanche 1er mai pour un voyage qui le conduira d'abord au Népal puis en Chine, où il séjournera du 3 au 7 mai, et visitera successivement Pékin, Xian, Nankin et Shanghaï. L'essentiel de ses conversations aura lieu avec le premier ministre chinois, M Zhao Ziyang, mais des rencontres sont également prévues avec le secrétaire général du P.C.C., M. Hu Yaobang, ainsi qu'avec M. Deng Xiaoping.

Dans une interview à la télévision chinoise diffusée le mercredi soir 27 avril à Pékin, le président de la République a exprimé la souhait que les relations franco-chinoises soient *« plus vivantes, plus actives, plus constantes »*. Il a déclaré que la Chine lui apparaissait comme *« un partenaire décisif »* en même temps qu'une *« force d'équilibre »* en Extrême-Orient et dans le monde.

I. – *Un pays laboratoire*

De notre correspondant
MANUEL LUCBERT

Pékin. – S'il est vrai que le voyage en Chine relève toujours un peu de l'exercice initiatique, quels rites secrets le président de la République devra-t-il respecter, quels signes dissimulés lui faudra-t-il décrypter pour entrer de plein-pied dans ce pays, où l'apparence sait si bien supplanter la réalité ?

Lorsque, simple candidat à la magistrature suprême, M. Mitterrand vint ici, voilà un peu plus de deux ans, la Chine vivait des temps bien étranges. Le chef du parti communiste, M. Hua Guofeng, était, en principe, « toujours » en place. Mais nul n'ignorait à Pékin qu'il n'était plus vraiment en possession de ses pouvoirs. Fatigué d'affronter les assauts incessants de M. Deng Xiaoping, son inusable adversaire, le *« dirigeant clairvoyant »*, qui avait eu à l'automne de 1976 le redoutable honneur de poursuivre la tâche du président Mao Tse-toung, avait offert sa démission à ses pairs depuis déjà plusieurs mois. Pour mieux cacher ses divisions, le parti ne cessait d'appeler à la *« stabilité et à l'unité »*. Dans les coulisses de Zhongnanhai, la nouvelle *« cité interdite »* communiste, l'intrigue fit rage pendant plus de six mois. Très exactement de novembre 1980 à la fin du mois de juin 1981.

Résultat d'un nouveau compromis, le sixième plénum du comité central modifiait alors, mais sans rupture brutale, les rapports établis depuis le XIe congrès de 1977 et redéfinis, lors du troisième plénum de décembre 1978, entre les différentes factions. Mao était critiqué pour les *« très graves erreurs »* commises *« dans les dernières années de sa vie »*. Mais, malgré ces fautes, l'ancien *Timonnier* était proclamé *« grand marxiste, grand révolutionnaire, grand théoricien et grand stratège du proléariat »* et ses exploits qualifiés d'*« immortels »*. La *« pensée de Mao Tse-toung »* restait une référence obligée des communistes chinois. Mais celle-ci n'était plus considérée comme la création d'un seul homme, elle représentait *« la cristallisation de la sagesse collective du parti »*.

(Lire la suite page 4.)

Les difficultés de la politique économique

- **HAUSSE DES PRIX ET MODÉRATION DES SALAIRES**
  (Lire page 27 l'article d'Alain Vernholes.)
- **LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE**
  (Lire page 28 le début de l'enquête de Jean-Michel Quatrepoint.)
- **COURS RECORD DU DOLLAR A PARIS : 7,39 F**
  (Lire page 32.)

AU JOUR LE JOUR

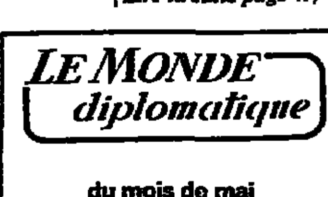
Consensus

Paysans, étudiants : l'agitation se développe dans le pays. Les réactions qu'elle suscite dans l'opposition révèlent l'existence d'un consensus national autour de la légitimité du désordre.

Il y a quinze ans, la droite tonnait contre les fauteurs de troubles, que la gauche flattait. Aujourd'hui, l'opposition jubile devant la montée des mécontentements et semble absoudre le désordre.

C'est comme pour le gaullisme : on sait désormais qu'en France tout le monde a été, est ou sera un jour pour la chienlit. Il n'y a que les C.R.S qui ne changent pas.

BRUNO FRAPPAT.



UN SPORT QUI SE PERD

La rosserie littéraire

Le ton monte, en politique. Absents du débat, les intellectuels échappent aux escalades verbales. C'est à peine s'ils s'égratignent entre eux. Comme s'ils faisaient bloc, face à leur perte d'influence.

La rosserie fait pourtant partie, de fondation, du métier d'écrire. De Malherbe à Céline en passant par Rivarol, Voltaire et Léon Bloy, l'histoire littéraire est émaillée d'invectives, d'injures, d'anathèmes. Les hommes de foi se montrent souvent les plus furibards, du haut de leur certitude et sans égard pour la charité. Mais les sceptiques ne sont pas les derniers à frapper, au nom du doute, qui est une cause comme une autre. A la grande époque du pancrace littéraire, il y a un siècle, les ennemis de plume ne lésinaient pas sur les noms d'oiseau et les métaphores scatologiques.

Plusieurs publications évoquent ces temps rageurs. A la Table ronde, Jean-Marie Monod a réuni une anthologie des pires vacheries échangées de Malherbe à Céline : Paul Morelle a cueilli les fleurs de ce beau fumier. On réédite d'autre part Léon Bloy, le pape de l'indignation, l'imprécateur-chef, le modèle toujours actuel des grands dénonciateurs d'ignominies. Jacques Cellard et Raphaël Sorin ont relu *Exégèse des lieux communs, le Désespéré, la Femme pauvre.*

Etaient-ce des signes de vie, ces engueulades au vitriol ? Ou une façon commode de se fouetter le sang, de se flatter la plume, et de s'avouer mal dans son époque, sinon dans sa peau ?

Avec *la Dérision*, son dernier roman, Henri Troyat laisse entendre que la méchanceté naît de l'échec, et l'échec d'on ne sait quel plaisir âcre de décevoir...

B. P.-D.

(Lire page 15 dans le Monde des livres.*)*

Le Monde

idées

La mise en forme du temps

PHILOSOPHIE

La question du temps, derrière laquelle se profile celle de la mort, est fondamentale en philosophie. Christian Delacampagne l'analyse ainsi que la démarche de l'histoire à propos du dernier livre de Paul Ricœur. C'est surtout aussi comme théorie de l'histoire que Suzanne Citron revient sur les écrits de Marx. Enfin, Manuel de Diéguez estime qu'il ne suffit pas d'observer patiemment les faits et de les classer pour faire de la science. Il faut aussi une interprétation du réel.

par
CHRISTIAN DELACAMPAGNE

MALGRÉ la variété de ses objets d'étude, Paul Ricœur est toujours resté fidèle à un même style de réflexion : celui de la phénoménologie husserlienne. Son travail procède de ce qu'il appelle lui-même une « herméneutique », c'est-à-dire d'une tentative pour retrouver, derrière les structures logiques d'un *discours explicite*, les articulations ou les relais qui font que ce discours s'enracine dans le sol d'une expérience vécue. Son dernier livre, *Temps et Récit* (1), illustre parfaitement cette démarche ; et bien qu'il ne s'agisse que du premier tome d'une entreprise à laquelle seul le second volume donnera tout son sens, il convient de s'y arrêter déjà, tant l'importance en est évidente.

C'est en effet à l'une des questions fondamentales de la philosophie que Paul Ricœur s'est mesuré ici, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de la question du *temps*, derrière laquelle se profile celle de la mort. Naturellement tous ses lecteurs auront en mémoire la fameuse apostrophe de saint Augustin, au livre XI des *Confessions* : *« Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me pose la question, je le sais ; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne le sais plus. »* De fait ni la réponse d'Aristote ni celles de Descartes ou de Kant ne suffisent à éteindre les angoisses que peut susciter en nous la fuite du temps, ou au contraire ces situations de vide et d'immobilité pendant lesquelles le temps paraît ne plus avancer.

Quant à la phénoménologie *pure* du temps, elle échoue tout simplement à parler de son objet. Etant donné que l'homme vit et pense dans le temps, le temps n'est pas pour lui objet d'une perception directe. Il ne peut être saisi qu'à travers certaines médiations ; il ne peut être approché qu'après bien des détours. D'où l'idée de Paul Ricœur : parler du temps en termes de *récit*, le reconsidérer sous l'angle d'une phénoménologie *interprétative*.

Car qu'est-ce qu'un récit, sinon un agencement d'événements, une mise en forme du temps, une structure destinée à organiser l'écoulement de notre expérience intérieure ? Et comment s'effectue ce travail d'organisation ou — pour reprendre le mot de Ricœur — de « configuration », sinon par la production de ce que nous appelons, depuis la *Poétique* d'Aristote, des *intrigues* ? L'intrigue, qui met en relation des personnages à travers des événements se déroulant conformément à une certaine chronologie, est le cœur du récit, et le récit nous permet de pénétrer au cœur du temps : tel est, dans sa simplicité aventureuse, le projet général que Paul Ricœur entend mener à bien.

Mais il y a deux grandes espèces de récit : le récit historique et le récit de fiction — d'où sortent les deux volets de cette entreprise. Bornons-nous donc, pour le moment, au premier tome, entièrement consacré au récit historique. Un paradoxe en constitue le point de départ : les mots de « récit » et d'« historique » ne semblent plus guère aller ensemble. Il y a beau jeu que les historiens contemporains ont rejeté la narrativité, qu'ils ont discrédité l'histoire événementielle, celle des batailles et des règnes, et qu'ils ont pris leurs distances avec la philosophie de Hegel, qui met un peu trop schématiquement le « grand homme » au moteur de tout ce qui arrive.

Qu'elle soit française ou anglo-saxonne, qu'elle se réclame de Michelet ou du positivisme logique, l'historiographie moderne se veut donc, en apparence, étrangère aux structures « littéraires » du récit. Déjà sensible dans les réflexions d'un Raymond Aron ou d'un Henri-Irénée Marrou, une telle attitude de refus éclate dans les travaux de l'école des Annales. Celle-ci met délibérément l'accent sur la longue durée contre l'événement, sur les acteurs impersonnels contre les personnages connus, sur l'histoire économique, sociale ou culturelle contre l'histoire politique. Les travaux de Philippe Ariès et des historiens des mentalités vont dans le même sens. Quant à l'historiographie anglo-saxonne (Dray, Wright, Danto), dont Paul Ricœur conduit, dans la deuxième partie de son livre, une analyse passionnante et de première main, elle est, elle aussi, pour des raisons différentes mais convergentes, méfiante à l'égard de la « narrativité » et soucieuse de faire rentrer l'histoire dans le berceau des sciences de la nature, pour lesquelles l'*explication* (objective) prime sur la *compréhension* (subjective).

Mais, dit Paul Ricœur, si soucieuse d'objectivité soit-elle, la démarche de l'historien ne peut toutefois arriver à la formulation de lois purement abstraites ; elle n'est jamais, dans le meilleur des cas, qu'une « reconstruction fictive gouvernée par un événement introuvable (2) » — car elle a fondamentalement pour tâche de nous restituer un passé à jamais disparu. Elle ne peut donc se passer de personnages, d'événements et de chronologie, même si elle n'est pas en mesure de garantir l'exactitude de leur restitution. En d'autres termes, toute l'histoire, qu'elle le veuille ou non, reste narrative, sans quoi elle cesserait d'être histoire, elle perdrait ce rapport au temps qui fait sa spécificité, et se résorberait dans la sociologie. Tel est le nœud subtil où l'analyse de Paul Ricœur fait apparaître un renversement qui, en libérant le temps, le rend à nouveau pensable.

Reste — et c'est tout le problème — à montrer selon quelles médiations l'écriture historique, même chez un auteur de l'école des Annales, s'enracine dans le récit narratif tout en s'attachant consciemment à effacer cet enracinement, à dissimuler les traces de cet échafaudage existentiel. Paul Ricœur s'y emploie dans des pages admirables par la finesse de lecture qu'elles supposent, et qui portent essentiellement sur la grande œuvre de Fernand Braudel, *la Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur, en ajoutant que la convergence des résultats qui apparaissent ici avec certaines déclarations de Paul Veyne sur le métier d'historien ne fait qu'ajouter à leur force de conviction.

On attendra donc avec impatience le second volume de cette grande enquête sur l'émergence du temps dans les structures du récit, puisqu'il reste maintenant à Paul Ricœur à analyser les mécanismes de la narrativité fonctionnelle. Mais nous entrevoyons déjà vers quels rivages cette recherche nous conduira. Il semble inéluctable d'en passer par l'histoire et par la fiction pour dire ce qu'est le temps, c'est-à-dire pour répondre à l'inquiétude philosophique par excellence. Et que l'art seul, autrement dit la création, soit en mesure de nous guérir de la mortelle *blessure* du temps, telle est, de toute évidence, la conclusion future de la recherche commencée avec ce premier tome. *Conclusion conforme, inutile de le dire*, avec tout ce que la philosophie elle-même, depuis Aristote et saint Augustin, n'a cessé de nous apprendre.

(1) Paul Ricœur, *Temps et Récit*, Tome I, 324 p., Seuil, 1983.

(2) Pour reprendre une expression utilisée par Paul Ricœur dans un entretien qu'il m'avait accordé il y a deux ans et publié dans *le Monde* du 1er février 1981.

La raison dans la physique

par
MANUEL DE DIÉGUEZ (*)

DEPUIS Galilée, la physique se propose, comme toute science de la nature, deux axes généraux de la recherche. Le premier *« consiste à continuer d'étudier et de classer les phénomènes »*, comme l'écrivait Bernard d'Espagnat (1). Cette activité constituerait même *« la science proprement dite »*. Le second axe est *« l'élimination, par la science même, des métaphysiques élémentaires et péremptoires qui se révèlent inacceptables au vu de l'ensemble des données de fait »*.

Mais une telle interprétation n'est-elle pas bien révélatrice de l'histoire de la physique — et de la manière dont elle demeure tributaire de son passé ? En effet, pendant des siècles, il s'agissait de savoir qui exercerait l'hégémonie dans la recherche de la vérité scientifique : l'expérimentateur ou le théoricien. Comme la théorie était le plus souvent saturée de théologie, et comme la théologie, de son côté, était compénétrée par une conception éminemment juridique du réel, héritée de la philosophie gréco-romaine, le conflit entre les deux candidats à la suprématie dans la connaissance se réduisait nécessairement à la question fort simple de savoir si la certitude savante serait dépendante, au premier chef, des constats que dressaient d'honnêtes huissiers de la nature, ou soumise avant tout aux verdicts des législateurs transcendantaux de l'univers. Si la nature paraissait « désobéir » aux lois décrétées par des textes révélés, fallait-il nier les faits, afin que la vérité sacrée demeurât intacte, ou faire plier la doctrine devant des faits sacrilèges ? Ce conflit se retrouve diffus dans toute société.

Le débat n'est-il pas dépassé et ne paralyse-t-il pas toute réflexion philosophique d'avant-garde ? Car observer patiemment des faits et les classer — selon quels principes ? — restera toujours, comme Aristote le soulignait déjà, de l'ordre de l'artisanat, donc du savoir seulement pratique, non de l'ordre de la science proprement dite. Par nature, celle-là vise à l'universel, condition de sa puissance. Or, seule une interprétation du réel, créant la croyance à l'intelligibilité, au moins globale, du matériel observé, atteint à l'universel ; et le « théorique » est la voix de cet « universel »-là.

Dans cette optique, la question n'est-elle pas de savoir ce qu'est le théorique au plus profond, en tant que croyance à un « Sésame-ouvre-toi » de la nature ? Si le théorique est anthropomorphique, comment faut-il entendre l'adjectif « théorique » aujourd'hui, après le passage des Nietzsche et des Freud ? Le théorique est-il à l'abri de l'exploitation drastique de son inconscient ? Car son fondement est visiblement de l'ordre de la croyance selon laquelle il existerait une *légalité* ou une *rationalité* de la nature. Cette foi persiste jusque dans le débat contemporain sur la « raison » dans la physique.

Certes, la science est désormais soumise aux verdicts absolus de l'expérience et chacun s'en félicite ! Mais elle croit toujours qu'elle expérimente du légal ; elle s'imagine toujours que le « rationnel » est le « langage naturel » des choses. Simplement, le réel s'étant révélé infiniment plus complexe que ne le croyaient les juristes naïfs et les canonistes péremptoires de la science, il s'agit désormais, pense-t-on, de rendre le théorique spongieux, de l'adapter au terrain comme une pieuvre aux suçoirs ultra-sensibles, afin de lui donner la souplesse d'un myriapode capable de détecter toutes les finesses de la nature et de s'infiltrer dans toutes les anfractuosités du cosmos. Pas question de soupeser la subjectivité des notions mêmes de loi, de règle, de rationalité, de logique, et de se demander à quelle transmutation proprement sacrificielle procède le théoricien pour métamorphoser les monotonies muettes d'une nature constante ou capricieuse en un discours de la *légalité* des choses — langage politique et sacerdotal avant tout, et bien révélateur de l'anthropomorphisme fondamental du théorique. Car celui-ci projette un rationnel connoté civiquement, donc mythique, sur les comportements non *signifiants* de l'univers.

On ne se résout pas à ce que la matière n'entende pas raison. On veut qu'à se rendre prophétisable, donc exploitable, elle nous adresse, du même coup, un certain discours explicatif. On préfère immoler les routines et ritournelles de la matière à un verbe : le théorique, le logique, le légal, oracles devenus dociles, mais oracles tout de même. On ne veut plus d'un vêtement rigide de la nature, mais on répugne à la voir toute nue.

Le physicien ressemble aux théologiens grecs qui se demandaient si le chasseur Actéon avait bien rapporté les paroles d'Artémis, qu'il avait surprise au bain. Le philosophe sait qu'Artémis n'a jamais trôné davantage sur l'Olympe que la théorie dans la nature, qu'elle n'est jamais apparue à âme qui vive et n'a jamais parlé à personne.

C'est ici que les technico-philosophes et les para-philosophes — tailleurs sur mesure de la nature, infiniment supérieurs aux catéchistes, devins, théologiens et thaumaturges d'autrefois — font cependant le plus grand tort à la philosophie. Car le physicien a pour mission d'explorer le réel. Sa tournure d'esprit ne le porte pas à se poser spontanément la question de la subjectivité du mythe qui lui fait croire que la matière discourrait de la rationalité de sa propre exactitude.

L'ascèse philosophique, elle, sachant qu'il est idolâtre de rendre l'inerte loquace, soit par le relais théologique, soit par celui des déités idéales du langage, s'applique à démontrer que la nature n'est pas plus ou moins bavarde selon le degré d'habileté du théoricien à mimer dans le détail ses remuements par l'équation, mais muette de naissance, et qu'elle le restera éternellement. Il n'y a pas de *sens* de ce que n'anime aucune motivation ni finalité. Il observe donc comment l'homme se forge des dieux parlants et ce que signifie une telle croyance — ce qui la conduit à une critique radicale des mythologies dans la science comme dans la religion.

Socrate demandait déjà dans le *Gorgias* : *« Y a-t-il de la croyance dans la science ? »* Il n'y a pas de voyage plus profond dans l'intériorité humaine, aujourd'hui, que l'exploration de cette croyance-là.

(*) Écrivain et philosophe.

(1) *Le Monde*, 19 mai 1982.

Marx, l'« Être de l'Histoire » et l'« Esprit-de-Parti »

par SUZANNE CITRON (*)

REJETANT l'enseignement de son maître Hegel, mais non la logique du discours philosophique (fondée ontologiquement sur l'Un, l'Être, le déterminé), Marx, analysant le fonctionnement rationnel du capitalisme, invente la catégorie du « procès réel de la production » et l'institue comme *logique unique* de la *détermination historique*. Il lui confère les attributs ontologiques de l'Être de la raison grecque. Il crée, sur le modèle de la physique, une science de l'Histoire, le matérialisme historique, science newtonienne, qui, dans le cadre d'un espace et d'un temps homogènes, énonce la loi du processus de développement réel : il fait de l'« activité pratique », du « processus du développement pratique » l'instance unique, l'« Être de l'Histoire ». Mais cette catégorie unique du *mode de production*, qui rend compte de la logique du capitalisme, ignore les autres niveaux de la réalité social-historique : différences des temps et des espaces vécus, « institution imaginaire de la société », pulsions, psyché, rapports interpersonnels, culture quotidienne. Bref, en tant que catégorie unique, elle nie l'existence et la diversité des univers symboliques.

Raisonnant selon la logique de la science newtonienne, Marx put, effectivement, rendre compte de la logique du capitalisme, procès rationnel inventé par les marchands, procès d'accumulation du capital, constitué en pouvoir autonome par l'appropriation d'un temps et d'un espace abstraits. Aussi, Marx, et pour des décennies, va-t-il être le révélateur d'une certaine réalité cachée, celle du fonctionnement du capitalisme industriel, du développement de sa rationalité conquérante, de la logique de domination mondiale par le mécanisme du marché.

Comme le souligne Castoriadis, parce que la tendance essentielle du capitalisme est la réification, c'est-à-dire la négation du vécu et des sujets, les prémisses abstraites de Marx conviennent à ce qu'il y a d'abstrait dans ce mécanisme. Et cela explique l'attrait, la fascination, exercées par le marxisme vis-à-vis de ceux qui cherchent une grille unique, une seule logique explicative. Cependant, comme le dit encore Castoriadis, Marx ignore l'action des classes sociales. *« Le marxisme représente une extrapolation abusive à l'ensemble de l'histoire d'un processus / l'autonomisation de l'économie / qui ne s'est réalisé que pendant une phase* (1). »

Même dans le cadre de l'entreprise capitaliste, le marxisme ne peut rendre compte de ce qui est *vivant*, c'est-à-dire aléatoire, donc des luttes, des conflits, de leur forme, de leur évolution. Car tout ce qui est humain contient le « non causal » comme un moment essentiel (2), et l'imaginaire ne se prévoit pas.

En tant que théorie de l'histoire, le marxisme n'est pas en rupture avec l'ontologie aristotélicienne : le mode de production est l'*Etre* de l'Histoire. Si la dialectique réintroduit le mouvement dans l'explication, ce dernier est conçu comme un mécanisme physique régi par des lois prévisibles. Et les référents du marxisme sont, en dernière analyse, *les catégories abstraites du discours, érigées en entités agissantes* (classe, bourgeoisie, petite bourgeoisie, prolétariat) selon la démarche du positivisme scientiste ambiant. Cette tendance s'est figée par l'énoncé du marxisme sous forme d'une vulgate, inspirée par le seul *Manifeste communiste*. Cette vulgate ne dispose pas d'outils conceptuels permettant de rendre compte de la vie quotidienne — c'est-à-dire de la complexité, de la culture — ni des sujets agissant dans l'événement, c'est-à-dire de la politique au sens du vécu. Et le marxisme est démuni pour cerner les phénomènes de pouvoir extérieurement au champ socio-économique du mode de production. Il ne peut donc expliquer les totalitarismes du vingtième siècle comme pouvoirs d'appropriation de l'espace, du temps et du monde symbolique.

La Révolution communiste comme « nécessité » historique

Au cours de leur illumination intellectuelle de l'été 1846, Marx et Engels posèrent le prolétariat comme une entité, catégorie rationnelle abstraite, créée par la logique du développement des forces productives du capitalisme. Le prolétariat est la « classe » dont la négativité radicale porte en elle la logique de l'Histoire, c'est-à-dire la Révolution.

Prolétariat-concept ou prolétariat réel ? En Angleterre, lieu d'observation d'Engels et de Marx, le prolétariat des fabriques manchestériennes était-il porteur de la conscience communiste ? En France, la tradition proprement ouvrière, au dix-neuvième siècle, est proudhonienne et préconise l'action dans le présent par le mutuellisme et l'association. Fernand Pelloutier, de formation anarchiste, créateur des bourses du travail, a pratiqué un empirisme révolutionnaire (3).

Et les paysans, immense majorité — sauf en Grande-Bretagne — dans toutes les sociétés européennes de 1848 ? Dans l'histoire à venir des bolcheviks « face aux moujiks », dans le drame du parti communiste chinois — assassiné par le dogmatisme prolétarien de l'Internationale — s'inscrit, en filigrane, le divorce entre l'histoire logique et l'histoire réelle. Marx, on l'a déjà dit, n'avait peut-être aucune tendresse pour la « racaille », *« cette pourriture inerte des couches les plus basses de la société »*.

Et il décrivait les paysans comme de pauvres hères minables.

La conscience importée du dehors

Marx et Engels, intellectuels bourgeois ignorant les cultures paysannes et la vie des champs, inventent la conscience prolétarienne — c'est-à-dire ouvrière — comme Etre de l'Histoire.

Ayant perçu la relation entre la pensée occidentale (la philosophie) et la coupure originelle entre travail matériel et intellectuel, ils posent la conscience prolétarienne comme l'inverse, la doublure de la conscience philosophique. Dans l'Etre du prolétariat s'accomplit la *rupture*, l'Histoire est mise à l'endroit. L'Etre du prolétariat, produit social de la « masse privée de propriété », devient la conscience communiste qui amorce le mouvement réel de l'Histoire. *« Le communisme n'est pour nous ni un* Etat *qui doit être créé, ni un* idéal *sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement* réel *qui abolit l'état actuel* (4). »

Mais cette présupposée conscience révolutionnaire du prolétariat, abstraction-nécessaire-à-la-logique-de-l'histoire-à-venir, Lénine, un demi-siècle après le *Manifeste*, la cherchera vainement dans le prolétariat lui-même. Il ne la trouve que chez l'intellectuel révolutionnaire du parti social-démocrate.

Désormais, dans le socialisme scientifique, pour que le prolétariat, classe-en-Soi, devienne classe-pour-Soi, pour que le prolétariat soit le « guide », il faut le Parti-guide, et ses « révolutionnaires professionnels », intellectuels bourgeois, porteurs de la Science et de l'Idéologie. Et l'*Être* que Marx avait transféré *dans* le prolétariat, deviendra l'*Esprit-de-Parti*, *« vivante incarnation du développement victorieux de l'Histoire en marche vers ses objectifs objectivement progressistes et socialistes ; l'Esprit-de-Parti, dernier avatar de l'Esprit absolu »*.

(*) Maître-assistant à Paris-XIII, membre du P.S.

(1) C. Castoriadis, *l'Institution imaginaire de la société*, op. cit., pp. 22-23, 26.

(2) *Ibid.*, p. 60.

(3) Cf. Jacques Julliard, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Seuil, 1971, pp. 193, 208 notamment.

(4) Karl Marx, *Idéologie allemande*, pp. 50-51, 62, 68-70.

Le Monde

étranger

EUROPE

LES « CARNETS SECRETS » DE HITLER

Une technique mise au point au C.N.R.S. permet l'authentification des manuscrits

Pour démontrer l'authenticité, de plus en plus contestée, des « carnets secrets de Hitler », le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Stern* a demandé, mardi 27 avril, à la télévision allemande le témoignage de Rudolf Hess, ancien « dauphin » du Führer, âgé de quatre-vingt-neuf ans et toujours détenu à la prison de Spandau, à Berlin. L'état mental du prisonnier rend toutefois ce recours extrêmement difficile. Pour sa part, l'ancien collaborateur belge Léon Degrelle a déclaré à Madrid, où il avait cherché refuge à la fin de la guerre, que Hitler était en état d'écrire fin 1944 et qu'il avait alors reçu une lettre de sa main.

Six mille pages écrites à la main tout au long de quatorze années. Si ces chiffres avancés par le journaliste Gerd Heidemann et l'hebdomadaire allemand *Stern* sont exacts, les carnets attribués à Adolf Hitler sont des documents qui remplissent les conditions idéales pour être soumis à la méthode d'analyse des écritures mise au point par l'Institut des textes manuscrits modernes (I.T.M.M.) et le laboratoire d'optique de Besançon (LOB), l'un et l'autre du Centre national de la recherche scientifique. Étant entendu qu'il existe suffisamment des documents écrits par Hitler dont l'authenticité est absolument certaine et universellement reconnue et que l'on dispose ainsi des références indispensables.

La première opération consiste à microfilmer le plus de pages possible du manuscrit. Ensuite, on fait passer un rayon laser à travers chaque négatif où le tracé de l'écriture est resté transparent. Ces « blancs », qui ne sont épais que d'un dixième de millimètre environ, agissent comme des fentes de diffraction, c'est-à-dire que la lumière qui passe par ces fentes en sort dispersée. On obtient ainsi un spectre de Fourier (des points diversement lumineux répartis en bandes verticales) où sont inscrites toutes les informations contenues dans la forme du tracé de l'écriture. Les intensités de lumière particulières à chaque point sont mesurables et donc aptes à être transcrites en données numériques qui sont ensuite analysées sur ordinateur.

Un milliard de dotation

Les études faites par l'I.T.M.M. et le LOB ont montré que les écritures tracées par deux personnes différentes ne donnent jamais des spectres de Fourier complètement identiques : elles ont prouvé que le fameux bordereau, pièce maîtresse de l'affaire Dreyfus, avait été écrit très vraissemblablement par Esterhazy. Elles permettent aussi de mesurer l'évolution dans le temps d'une écriture tracée pourtant par la même main et donnent ainsi une méthode de datation au moins relative des textes manuscrits d'un auteur : la chronologie des écrits d'Henri Heine a été précisée de cette façon.

Bien entendu, cette analyse d'écriture devrait être accompagnée d'analyses chimiques fines des reliures, des papiers et des encres qui, toutes, concourent à dater ces matières et à préciser l'endroit de fabrication de celles-ci.

L'I.T.M.M. et le LOB sont parmi les rares centres de recherche compétents dans l'analyse des écritures. Il serait donc souhaitable que l'un et l'autre fassent partie d'une commission internationale d'experts qui serait chargée d'étudier, selon des méthodes purement scientifiques et objectives — et non selon des critères politiques —, les carnets qui viennent d'apparaître trente-huit ans après la mort de Hitler. Ainsi pourrait-on savoir avec une quasi-certitude si ces manuscrits ont été écrits ou non par le Führer.

YVONNE REBEYROL.

Suède

L'AFFAIRE DES SOUS-MARINS SOVIÉTIQUES

Malgré un démenti de l'agence Tass les sociaux-démocrates danois annulent un voyage à Moscou

L'U.R.S.S. a rejeté, mercredi 27 avril, sous la forme d'un commentaire de l'agence Tass, les accusations de Stockholm à propos de l'incursion de six sous-marins soviétiques dans les eaux territoriales suédoises en octobre 1981, à proximité de la base navale de Muskoe (*le Monde* du 28 avril). L'agence de presse officielle soviétique estime que les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire, rendu public la veille, « *sont dénuées de tout fondement* » et n'ont pas apporté la preuve que les sous-marins étaient soviétiques. Enfin, Tass voit se profiler derrière les accusations « *les milieux de l'OTAN* » qui « *voudraient non seulement parvenir à une détérioration des rapports entre les deux pays, mais plus encore à une aggravation de la situation dans le nord de l'Europe* » afin « *de saper la confiance et de compromettre les rapports traditionnels normaux entre l'U.R.S.S. et les pays scandinaves* ».

Cette affaire a suscité, en effet, une grande émotion au Danemark. Le parti social-démocrate a notamment annulé le voyage que devait faire à Moscou, à partir du 2 mai, une délégation conduite par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Kjeld Olesen, pour parler des problèmes de la paix et du désarmement. « *Nous entendons que Moscou sache que nous jugeons cette affaire totalement inacceptable*, a déclaré M. Olesen à la radio. *Un tel dialogue serait utile, mais pour l'instant de pareilles conversations ne pourraient être très fructueuses.* » Ou, comme l'écrit crûment le tabloïd B.T. : « *Andropov et compagnie doivent de toute évidence grincer des dents en ce moment. Des années de promotion diplomatique de la Baltique en tant que mer de paix ont été ruinées.* »

D'autant que le jour-même un navire océanographique soviétique entré en fraude dans le port d'Oslo a dû être reconduit hors des eaux territoriales norvégiennes par un torpilleur. De plus, la marine a entrepris des recherches dans le Hardangerfjord, entre Stavanger et Bergen, sur la côte ouest de la Norvège, pour tenter de retrouver un sous-marin étranger : un objet non identifié, semblable à un kiosque de sous-marin, avait été remarqué le matin alors qu'il se déplaçait vers le sud. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Liaisons dangereuses au Rwanda

Que se passe-t-il donc au Rwanda ? Depuis quelques semaines, de multiples témoignages de coopérants font état du sort réservé par les autorités aux jeunes Rwandaises qui ont pour seul tort — afin d'échapper à la dure condition paysanne — de venir travailler en ville, au risque d'y rencontrer de jeunes Occidentaux, essentiellement Français ou Américains.

Ces tentations inquiètent une population et des autorités profondément marquées par le poids d'une Eglise catholique flamande dont l'intégrisme n'a rien à envier à Mgr Lefebvre. L'histoire prêterait à sourire si, à ce jour, deux cents jeunes Rwandaises ne payaient de la prison leur désir d'émancipation. Jeunes salariées d'entreprises étrangères, employées d'une administration qui s'agrandit au rythme d'un développement reposant essentiellement sur l'aide étrangère, ces jeunes femmes ont eu le tort de fréquenter — fût-ce de façon exclusivement professionnelle — des experts et coopérants en tous genres venus aider leur pays.

Or ce seul fait, aujourd'hui à Kigali, est puni de prison. L'ambassadeur des Etats-Unis n'a-t-il pas dû menacer de quitter le pays pour délivrer sa secrétaire emprisonnée ?

Le Centre culturel français, lieu privilégié de rencontres et d'échanges, devra-t-il être interdit aux jeunes Rwandaises pour leur éviter la prison ? Une détention que tous les témoignages décrivent comme très dure, certains n'hésitant pas à parler de tortures.

La France, qui participe pour une bonne part au développement du Rwanda, et qui y entretient des coopérants, a sans doute des arguments à faire valoir. Peut-elle tolérer que ses agents soient placés dans une situation pénible en les rendant, bien involontairement, redoutables à leurs collaboratrices ou amies ?

F.C.

Zimbabwe

Six anciens lieutenants de M. Nkomo, accusés de complot contre la sûreté de l'Etat, sont acquittés... et de nouveau arrêtés

Harare (A.F.P.). — Six anciens lieutenants du chef de l'opposition zimbabwéenne, M. Joshua Nkomo, qui avaient été accusés de complot contre la sûreté de l'Etat et de détention illégale d'armes, ont été acquittés mercredi 27 avril à Harare, mais immédiatement arrêtés de nouveau en vertu de la loi d'urgence.

Le verdict de la Haute Cour de Harare, présidée par le juge Hillary Squires — un Blanc — constitue un camouflet pour le gouvernement de M. Robert Mugabe.

Sept responsables de la ZAPU, le parti de M. Nkomo, comparaissaient, parmi lesquels Dumiso Dabengwa et Lookout Masuku, anciens chefs de la ZIPRA (forces de guérilla de la ZAPU contre l'armée rhodésienne dans les années 70).

Seul M. Misheck Velaphi, comptable d'une société appartenant à la ZAPU, a été reconnu coupable de détention d'armes et condamné à trois ans de prison. La découverte de ces armes dans des propriétés de la ZAPU avait provoqué, en février 1982, l'exclusion de M. Nkomo du cabinet et l'arrestation d'une série de personnalités de la ZIPRA.

A l'issue de deux mois et demi de procès, le juge Squires, ancien ministre rhodésien de la justice et du maintien de l'ordre, a estimé que le parquet n'avait pas pu prouver la volonté de trahison des inculpés.

De plus, selon lui, il n'a pas été démontré que les armes avaient été cachées afin de renverser le gouvernement et le parquet n'a pu prouver que six des sept accusés avaient constitué des arsenaux clandestins.

Le juge Squires a également critiqué l'utilisation par le gouvernement des lois héritées du régime rhodésien, estimant que les inculpés avaient passé beaucoup trop de temps en prison — près d'un an — avant d'être jugés.

Pologne

LES AUTORITÉS ENJOIGNENT A L'AMBASSADE AMÉRICAINE DE FERMER SA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Varsovie *(A.F.P.).* — Le ministère polonais des affaires étrangères a remis, mercredi 27 avril, au chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie, M. Herbert Wilgis, une « *ferme note de protestation* » à propos des programmes en polonais de Radio-Europe libre et de la Voix de l'Amérique. Il a demandé *la fermeture immédiate* de la bibliothèque américaine à Varsovie, située à l'ambassade. La note accuse les autorités américaines de mener à l'égard de la Pologne, par le truchement de ces stations de radio, « *une campagne inamicale de propagande agressive* ».

Selon le ministère des affaires étrangères, ces émissions ont un « *caractère de calomnie* » et « *visent à déstabiliser la situation en Pologne* », en « *lançant des appels à des incidents de rue* » et en donnant « *des instructions directes aux éléments destructeurs dans leur lutte contre le système constitutionnel polonais* ». Il demande qu'il y soit mis fin.

Cette protestation s'inscrit dans le cadre d'une détérioration constante des rapports entre la Pologne et les Etats-Unis, qui s'est traduite notamment par la suppression de la clause de la nation la plus favorisée dont jouissaient le exportations polonaises sur le territoire américain, ainsi que par la rupture, par la Pologne, de pratiquement tous ses programmes de coopération culturelle avec les Etats-Unis. De plus, les Polonais n'ont toujours pas accordé leur agrément au nouvel ambassadeur des Etats-Unis.

● *Un Allemand de l'Ouest est mort subitement*, mardi 26 avril, lors d'un contrôle effectué par les gardes-frontières est-allemands au point de passage de Wartha-Herleshausen (Hesse), a annoncé le ministère ouest-allemand des affaires inter-allemandes. La représentation de R.F.A. à Berlin-Est a demandé au ministère est-allemand des affaires étrangères un rapport détaillé sur les circonstances de la mort de M. Heinz Moldenhauer (soixante-huit ans). Un représentant du gouvernement fédéral a été dépêché sur place pour s'informer. La mort d'un autre Allemand de l'Ouest, Rudolf Burkert, le 10 avril, lors d'un interrogatoire par les gardes-frontières est-allemands à Berlin-Drewitz, avait provoqué un vif incident entre les deux Allemagnes. — *(A.F.P.)*

● *M. André Chandernagor*, ministre délégué aux affaires européennes, doit se rendre lundi 2 mai à Bonn pour s'entretenir avec son collègue ouest-allemand, M. Alois Mertes, a annoncé mercredi 27 avril le ministère des relations extérieures. Les conversations porteront sur l'ensemble des questions communautaires.

ASIE

La Chine en mutation

(Suite de la première page.)

Dans ces conditions, quoi de plus normal que M. Hua Guofeng, coupable d'un terrible péché d'orgueil, se retrouvât du jour au lendemain rétrogradé du premier au septième rang de la hiérarchie. Poussé par M. Deng Xiaoping, M. Hu Yaobang, une victime, comme son mentor, de la révolution culturelle, héritait du manteau présidentiel.

Il faut pourtant attendre encore un peu plus d'un an pour assister à une redistribution radicale des cartes. Au XII[e] congrès du parti, réuni en septembre 1982, M. Hua Guofeng disparaît du bureau politique, où entrent, en revanche, plusieurs fidèles de M. Deng. La coupure avec les épigones de Mao est-elle totale ? Point donc. M. Hua Guofeng conserve sa place au comité central, plusieurs membres du clan dit de *« l'industrie lourde »* (MM. Gu Mu, Yu Qiuli) se maintiennent soit au secrétariat, soit au bureau politique, et même M. Wang Dongxing, ancien vice-président du parti, ancien chef de la garde prétorienne de Mao, est repêché parmi les suppléants du comité central. Sans parler du vieux maréchal Ye Jianying, protocolairement le numéro deux du régime, derrière M. Hu Yaobang. La fonction de ce dernier est retaillée à sa mesure : pour éviter, dit-on, *les tentations du culte* de la personnalité, le parti, désormais, ne sera plus dirigé par un président, mais par un secrétaire général.

Congrès hanté, on le voit, par le souvenir d'un passé que l'on s'efforce de brouiller, mais congrès de transition, plus que de bouleversements. Le décalage entre la volonté de changement et le poids des réalités apparaît de façon *flagrante* avec l'échec de l'opération *« rajeunissement de la direction »* : l'âge moyen du nouveau bureau politique tourne autour de soixante-quinze ans. Voilà pour l'apparence.

Réformes systématiques

Si l'on avait pensé que cette gérontocratie allait se contenter de consolider son pouvoir, on se trompait lourdement. En stratèges éprouvés, M. Deng Xiaoping et ses amis savent que, pour aller de l'avant, il leur faut profiter de l'élan de ce qui a, malgré tout, été pour eux une victoire. Aussi bien, sitôt la nouvelle Constitution adoptée en décembre, le ton, soudain, change. Il n'est plus question, tout d'un coup, que de réformes. Ce mot qui, depuis deux ans, avait plus ou moins disparu du vocabulaire politique, réapparaît en force. Le premier discours livré intégralement au public, proclamant la nécessité de *« mettre en place des réformes, étape par étape et dans tous les domaines, de façon systématique, résolue et ordonnée »*, date du 13 mars. C'est M. Hu Yaobang qui le prononce lors d'une cérémonie pour le centième anniversaire de la mort de Karl Marx. Mais le mot d'ordre avait été lancé dès le 20 janvier par le secrétaire général dans un texte intitulé *« De la modernisation et de la réforme »*, et dont la diffusion, à ce jour, est restée « neibu » (interne).

Aucun secteur de la société ne doit, en principe, échapper à l'ardeur rénovatrice des partisans du changement. Pas plus la superstructure que l'infrastructure. Mais, en bonne logique, s'il y a une priorité parmi toutes, pour l'équipe au pouvoir, c'est le parti. En 1979, l'écrivain Liu Binyan avait lancé amèrement : *« Le parti communiste gère tout, la seule chose dont il ne s'occupe pas, c'est du parti communiste. »* L'avertissement a été entendu. Première étape de la *« rectification générale du style de travail »* (qui doit s'étendre sur une durée de trois ans) au cours du premier trimestre de cette année, toutes les directions des vingt-neuf provinces et régions autonomes sont remaniées. Plus d'un tiers des anciens premiers secrétaires sont remplacés. Certains des nouveaux venus ne sont même pas membres du comité central – c'est le cas dans le Hubei et l'Anhui, – tandis que la plupart des autres n'y siègent que depuis le XII[e] congrès. Au total, la moitié des anciens cadres dirigeants provinciaux sont écartés.

Sans le dire, c'est une véritable purge qui est administrée à l'appareil. A la faveur de ce grand nettoyage, la direction centrale peut enfin s'attaquer aux derniers bastions où survit la nostalgie du passé. Les principaux responsables du Hunan, province natale de Mao et dont M. Hua Guofeng fit son tremplin pour sa carrière ultérieure, font leur autocritique, en bloc. La chasse est faite aux anciens *« rebelles »* de la révolution culturelle qui ont grimpé dans la hiérarchie en profitant des circonstances, aux tenants d'idées *« fractionnistes »*, à ceux qui s'opposent à la ligne suivie depuis le troisième plénum. Symbole navrant : Zhang Tiesheng, le fameux *« héros à la feuille blanche »*, porté aux nues par le régime, en 1973, pour avoir boycotté un examen, est condamné à quinze ans de prison pour *« activités contre-révolutionnaires »*.

Le résultat doit être un parti où fonctionne de nouveau correctement le centralisme démocratique, dirigé par des cadres *« plus révolutionnaires, plus jeunes, plus cultivés et plus spécialisés »*. S'agit-il alors d'un retour au modèle léninostaliniste classique dans sa phase de transition technocratique ?

« Civilisation spirituelle socialiste »

Là encore, les apparences sembleraient l'indiquer, la vérité n'est peut-être pas aussi simple. Parce que la Chine, en raison de sa spécificité culturelle, ne peut se résoudre à simplement copier un modèle étranger, elle est sans cesse amenée, comme le déclarait M. Hu Yaobang au XII[e] congrès, à *« créer de nouvelles théories »*. Mao, en ce sens, a frayé la voie. Le rejet partiel de son héritage rend la tâche de ses successeurs plus compliquée. Cela est particulièrement sensible dans le domaine idéologique. Refusant les théories de la *« continuation de la révolution sous la dictature du prolétariat »*, de la *« lutte de classes comme axe »* et des *« révolutions culturelles »* à répétition, les dirigeants actuels hésitent entre le repli sur la tradition et l'ouverture.

Dans la première hypothèse, la morale et l'idéologie communiste *doivent former le cœur d'une « civilisation spirituelle socialiste »* enrichie de valeurs empruntées partiellement au confucianisme : piété filiale, respect des anciens, bienséance, discipline, beauté de l'esprit et du langage, etc. Dans la seconde, la réflexion menée par certains chercheurs sur le phénomène de l'aliénation de la société socialiste les conduit à réintroduire *le* concept d'humanisme dans le marxisme.

Ce flottement idéologique s'accompagne, semble-t-il, d'une intervention moins pesante de l'appareil de propagande dans les activités culturelles et d'édition. D'où un relatif vent de tolérance. Le poète Bai Hua, critiqué en 1981, peut faire jouer sans encombre à Pékin, au printemps 1983, une pièce qui n'est rien moins qu'une *allégorie sur* la force corruptrice du pouvoir. Pendant des mois, l'écrivain Gao Xingjian a remporté un vif succès avec un drame mettant en scène le chômage des jeunes. La critique, unanime, loue le récit de Li Cunbao, *les Couronnes de fleurs au pied de la haute montagne* – le cadre est celui de la guerre sino-vietnamienne de 1979 – qui égratigne au passage l'armée de libération. Mais tout n'est pas permis pour autant. Dans son rapport au XII[e] congrès, M. Hu Yaobang avait curieusement omis de se référer à la politique des *« cent fleurs et des cent écoles »*...

« A la chinoise »

Les solutions sont-elles plus faciles à élaborer dans le domaine économique ? En la matière, moins qu'en toute autre, la Chine ne souhaite plus imiter servilement. Il lui faut donc inventer. La transformation, ces dernières années, des structures *de production* à la campagne est, sans doute, la caractéristique la plus originale de ce nouveau *« socialisme à la chinoise »*. Sans avoir recouvré la propriété de la terre, laquelle reste collective, les paysans chinois jouissent, aujourd'hui, grâce au système des contrats d'exploitation familiale, d'une relative indépendance par rapport à la communauté, une *véritable* révolution silencieuse. La transformation des communes populaires en simples entités économiques (et non plus administratives) – voire, depuis quelques mois, leur suppression – a donné une dimension supplémentaire au phénomène.

Une circulaire du comité central, publiée le 10 avril, n'a pas seulement confirmé cette orientation générale, elle a franchi un pas de plus. Les paysans individuels sont désormais autorisés, sous certaines conditions, à louer les services de travailleurs agricoles journaliers. Les associations coopératives peuvent embaucher des saisonniers *et* des techniciens. La possession, à titre privé, de machines agricoles n'est plus interdite. Un million de tracteurs, généralement de petite taille, ont déjà fait leur entrée dans les exploitations paysannes. A l'imitation de l'agriculture, des réformes visant à intéresser les salariés matériellement aux résultats de leur travail ont été introduites dans le secteur commercial. En général, la formule appliquée consiste à maintenir 80 % du salaire original, les gains supplémentaires étant en fonction des ventes.

Simultanément, le nombre des petites entreprises (industrielles ou commerciales) individuelles ne cesse d'augmenter. Fin 1982, on en comptait deux millions six cent mille employant quelque trois millions deux cent mille personnes. On est encore loin du chiffre de 1953 (8,3 millions), mais cela représente malgré tout plus qu'un doublement par rapport à 1979.

Dans l'industrie, une plus grande prudence est de mise. Le journal des travailleurs a certes appelé, il y a quelque temps, à un changement *« radical »* dans le système des salaires établi en 1956. Mais l'adoption des salaires *« flottants »* ne se fait que très lentement. Il en est de même de l'emploi sous contrat destiné à favoriser une certaine mobilité de la main-d'œuvre. L'expérience ne s'applique pour le moment qu'à cent soixante mille personnes, nombre ridicule à l'échelle de la Chine. Quant à l'indispensable réforme des prix, rien de sérieux n'est envisagé avant 1985. Une telle circonspection est compréhensible lorsqu'on sait que 30 % des entreprises industrielles chinoises travaillent à perte. Aussi bien, la réforme fiscale, introduisant à partir du 1[er] juin une taxe sur le chiffre d'affaires, sera-t-elle menée avec d'immenses précautions.

Une plus grande hardiesse se manifeste, en revanche, au niveau macro-économique : création de pôles de développement (Sanghai et son arrière-pays, *Chongqing*), renforcement du rôle économique et administratif des villes sur les campagnes environnantes. Au bout du compte, l'impression qui domine est celle d'un pays-laboratoire.

Ce n'est pas le moindre mérite des dirigeants actuels, toujours confrontés à de sourdes résistances dans divers milieux, que d'explorer ainsi de nouvelles voies. Le contraste entre la conception stalino-léniniste du parti et la création d'un modèle qui tend à s'écarter du type de société soviétique n'en est que plus frappant. Par un curieux phénomène, cette rigidité et cette souplesse se retrouvent dans l'action que mène la Chine à l'extérieur de ses frontières.

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

LE RÉÉQUILIBRAGE.





ASIE

DIPLOMATIE

A voir

La Chine et ses prodiges

L'idée n'était pas mauvaise et avait au moins le mérite de la simplicité : explorer ce que les services chinois de documentaires cinématographiques avaient à offrir et y choisir le plus insolite. Il s'agit donc d'extraits de films tournés par les Chinois eux-mêmes, et il ne faut pas s'étonner si la plupart des sujets sont familiers aux lecteurs de *la Chine en construction* et autres publications éditées à Pékin à destination de l'étranger.

Le résultat ne manquera pas cependant de surprendre un public plus large qui découvrira à cette occasion non pas la Chine, mais quelques-uns de ses prodiges les plus extraordinaires. Cela va de la célèbre armée de statues de terre découverte à Xian à la polyandrie libre pratiquée par les femmes de la minorité Moxuo au Yunnan, en passant par la conservation des momies impériales et les exploits — physiques — des amateurs de Wu Shu ou ceux — télépathiques — des spécialistes du Ki Gong. Le plus impressionnant réside sans doute dans les miracles que continue d'accomplir la médecine traditionnelle chinoise, aujourd'hui associée aux méthodes contemporaines de diagnostic. Les paralytiques marchent, les sourds-muets entendent, les aveugles voient... Tant pis si l'origine du témoignage n'offre pas toutes les garanties souhaitables de crédibilité, l'objectif est d'étonner.

Fallait-il pour autant — sans doute pour « actualiser » l'émission — nous expliquer en guise d'introduction que les survivances de cette Chine millénaire avaient été « enfouies » à l'époque de Mao Zedong, quitte à présenter quelques séquences tournées à la fin des années 60 et à admettre que Mao lui-même avait recommandé de sauvegarder les traditions de la médecine ancienne et de les confronter à la science moderne ?

A. J.

★ *Adieu Mao, bonjour la Chine,* Antenne 2, vendredi 29 avril, à 20 h 30.

LE DIRIGEANT KHMER REÇU A L'ÉLYSÉE

La permanence de la « carte Sihanouk »

En invitant le prince Sihanouk, puis en le recevant pendant une heure à l'Elysée mercredi 27 avril, avec tous les égards dus à un chef d'Etat — gardes républicains, motards, mais ni drapeaux, ni hymnes nationaux, — M. Mitterrand a voulu montrer l'importance qu'il accorde à cet *« invité khmer éminent »*. Il a ainsi voulu donner, indique-t-on à l'Elysée, une *« dimension cambodgienne à la politique de la France en Asie du Sud-Est »*, surtout avant son voyage en Chine la semaine prochaine, mais aussi après celui de son ministre des relations extérieures, qui s'est rendu récemment à Bangkok et à Hanoï. Cette dernière capitale ne s'y est pas trompée, et a protesté contre le fait que le prince *« profite de son séjour à Paris pour se livrer à des attaques verbales fantaisistes contre le Vietnam »*.

Il ressort de la rencontre avec M. Mitterrand, comme du toast prononcé par M. Cheysson lors du banquet offert mercredi soir en l'honneur du prince, que la France persiste dans son hostilité à l'occupation étrangère de tout pays, donc du Cambodge, *« auquel maintenant encore le droit sacré à l'autodétermination est refusé »*. Mais *« elle entretient de bonnes relations avec tous les pays de la région et entend les conserver »*, ce qui pourrait lui permettre de contribuer à *« tout dialogue »*, indispensable à un déblocage de la situation. De même que, comme l'a souligné le ministre des relations extérieures, *« l'indépendance, la liberté et la neutralité doivent demeurer les principes fondamentaux de l'avenir du Cambodge, en étroite relation avec les pays voisins, agissant eux-mêmes en toute indépendance »*.

Avant de quitter Paris ce jeudi pour Bangkok, le prince ne pouvait qu'être satisfait de se voir considéré comme le *« symbole du patriotisme khmer »*, et de voir louée sa *« dimension historique »*. En présentant cette visite comme *« politiquement très importante »*, l'Elysée a fait un geste d'apaisement en direction de Pékin, sans se soucier outre mesure de la réaction de Hanoï. En rappelant la pérennité de la « carte Sihanouk », Paris semble souligner qu'aucune solution au problème cambodgien n'est possible sans l'ancien souverain, même si la France n'a guère d'illusions sur l'intention du Vietnam d'accepter pour le moment une solution fondée sur l'indépendance, la liberté et la neutralité véritables du Cambodge. En attendant, nous a dit le prince, le président Mitterrand lui a réaffirmé qu'il ne reconnaîtrait pas le régime de Phnom-Penh, même dans un avenir lointain.

PATRICE DE BEER.

AVANT DE SIMPLIFIER LE PROTOCOLE

M. Mitterrand reçoit les lettres de créance de cinq ambassadeurs

M. François Mitterrand a reçu, mercredi 27 avril, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs d'Autriche, d'Albanie, du Costa-Rica, du Chili et de Nouvelle-Zélande.

C'était la dernière fois que cette cérémonie se déroulait selon le protocole en usage. Celui-ci avait déjà été simplifié par le président Pompidou. Jusqu'alors, après avoir remis la lettre de son chef d'État l'accréditant auprès du président français, l'ambassadeur prononçait une allocution à laquelle répondait le président de la République. Les deux textes étaient rédigés en termes si diplomatiques qu'ils n'exprimaient plus grand-chose sur le point de vue de chaque pays sur ses relations avec l'autre ; suivait une brève conversation. Georges Pompidou décida de tenir ces cérémonies en veston et non plus en jaquette et remplaça l'échange d'allocutions par un échange de textes écrits. Cet usage n'étant plus observé, dit-on à l'Élysée, qu'en Allemagne fédérale, M. Mitterrand à son tour supprime l'échange de textes. Le service de presse de l'Élysée sera seulement chargé de faire connaître la substance de la conversation. Devançant cette nouvelle pratique, il n'avait d'ailleurs pas encore diffusé, jeudi matin, les textes échangés la veille.

M. NETTEL (Autriche) : un juriste

[L'ambassadeur d'Autriche, M. Eric Nettel, est né en 1928, à Vienne. Docteur en droit, il appartint d'abord au ministère des finances avant d'entrer aux affaires étrangères dont il dirigea (1969-1976) le service juridique. Depuis 1976, il représentait l'Autriche auprès des organisations des Nations unies à Genève.]

M. PEKA (Albanie) : un spécialiste du Vietnam

[L'ambassadeur d'Albanie, M. Makhan Peka, est né en 1928, dans le nord de l'Albanie et à fait des études d'histoire et de philologie, à Hanoï (Vietnam). Il a ensuite partagé sa carrière entre l'enseignement et le ministère de la culture en Albanie, et la diplomatie. Il a été secrétaire d'ambassade à Hanoï (1970-1975) et à Alger (1978-1980). Il était retourné à Hanoï comme ambassadeur il y a trois ans.]

Mme GIBERSTEIN (Costa-Rica) : une philosophe

[L'ambassadeur de Costa-Rica, Mme Rosa Luisa Giberstein, est née en 1937. Professeur de philosophie, elle a passé son doctorat à la Sorbonne. Paris est son premier poste diplomatique.]

M. CISTERNAS (Chili) : un diplomate de carrière

[L'ambassadeur du Chili, M. Eduardo Cisternas, cinquante-neuf ans, est entré dans la carrière diplomatique en 1943. Il a été en poste au Costa-Rica, en Argentine, en France, en Bolivie, au Brésil, en Uruguay, au Mexique, au Pérou et en Colombie, où il était ambassadeur avant d'être nommé à Paris.]

M. McARTHUR (Nouvelle-Zélande) : à Paris pour la seconde fois

[M. John George McArthur est ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris pour la seconde fois. Né en 1930, il a fait des études à Cambridge. Il est entré dans la carrière diplomatique en 1954, en étant déjà nommé à Paris. Il a, ensuite, occupé divers postes à Bruxelles, Rome, Santiago et Lima (simultanément) avant son ambassade à Paris, de 1975 à 1979. Il fut ensuite sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères puis au Trésor, et il était, depuis 1981, ambassadeur à Bruxelles et chef de mission auprès des Communautés européennes.]

● *La visite en Belgique de Mme Milka Planintz*, présidente du Conseil exécutif fédéral de Yougoslavie, a abouti à la *« normalisation des relations bilatérales »*, déclare le communiqué publié à Bruxelles mercredi 27 avril. Les relations entre les deux pays s'étaient détériorées à la suite d'une série d'attentats anti-yougoslaves en Belgique. Mme Planintz a fait, du 25 au 27 avril, à Bruxelles sa première visite en Occident en qualité de chef du gouvernement yougoslave. — *(A.F.P.)*

● *Un scientifique chinois a été arrêté* pour « outrage sexuel », le mardi 26 avril à San-Francisco, au cours de l'audience consacrée à sa demande d'asile politique aux Etats-Unis, a-t-on appris, mercredi, de source judiciaire. M. Xia Yuren, physicien âgé de quarante-neuf ans, était arrivé aux Etats-Unis en août 1981 dans le cadre d'un échange scientifique sino-américain, et a, depuis, refusé de retourner dans son pays. Il est accusé d'avoir importuné, le 14 mars dernier, une étudiante de l'université de Californie en lui faisant des avances pressantes. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

POUR CONCILIER LES DIVERSES FORCES POLITIQUES ET MILITAIRES

Le général Prem Tinsulanond demeure l'homme indispensable

De notre correspondant

Bangkok. — L'adieu du général Prem Tinsulanond n'aura probablement été qu'un au revoir. Les partis politiques aussi bien que les milieux militaires semblent avoir convaincu le premier ministre de se succéder à lui-même et de former une nouvelle coalition gouvernementale. Celle-ci devrait ressembler d'assez près à la précédent, et notamment comprendre le Parti d'action sociale (SAP) de M. Kukrit Pramot et le Chart Thai du général Pramarn Adireksan, qui ont obtenu le plus grand nombre de sièges aux élections du 18 avril.

L'élection du président de l'Assemblée, acquise à deux voix de majorité, avait montré la fragilité de la coalition gouvernementale que le Chart Thai s'efforçait de mettre sur pied, sous la pression de certains clans militaires. Cette « combinaison » hétéroclite aurait rassemblé autour de lui le Prachakorn Thai, le Parti de la démocratie nationale (N.D.P.) du général Kriangsak Chamanand et toutes les petites formations poilitiques à l'exclusion du SAP et du parti démocrate, qui avaient combattu avec succès, à la mi-mars, une réforme constitutionnelle inspirée par l'armée pour conserver ses pouvoirs.

Devant la tournure que prenait cette âpre compétition pour le pouvoir, le général Prem avait préféré prendre ses distances, peaufiner son image de « sage », ce qui le place aujourd'hui en bonne position pour dicter ses conditions à un retour sur le devant de la scène politique. *« Cela dépend »*, a-t-il simplement répondu à ceux qui l'interrogeaient sur son intention de prendre la tête d'une nouvelle coalition.

Conformément à la Constitution, le président du Parlement doit choisir le premier ministre et en soumettre la nomination à la signature du roi. Son souci est de désigner une personne qui ait non seulement le soutien d'une solide majorité, mais qui exprime le mieux la *« voix du ciel »*, c'est-à-dire le souhait des électeurs. Ce que ceux-ci veulent, *« c'est une coalition gouvernementale viable*, souligne l'éditorial du *Nation Review, et non pas une alliance de petits partis. Si ce mandat est oublié, le scrutin du 18 avril n'aura été qu'une farce. »*

Si, en définitive, le général Prem acceptait de revenir aux affaires, il ne serait pas encore au bout de ses peines. Plusieurs inconnues demeurent. Avec quelles autres formations le SAP et le Chart Thai gouverneront-ils ? Le parti démocrate, comme dans le passé ? Le Prachakorn Thai, très proche des vues de certains milieux de l'armée de terre ? Comment se fera la répartition des portefeuilles entre alliés, et notamment celle des ministères économiques ?

En tout cas, civils et militaires semblent avoir admis la nécessité, de taire, pour le moment, leurs griefs réciproques. Il reste que les milieux « activistes » de l'armée n'ont pas renoncé à regagner le terrain perdu depuis que, le 22 avril, la Thaïlande vit sous un vrai régime parlementaire.

JACQUES DE BARRIN.

Retrouvailles culturelles franco-vietnamiennes

M. Nguyen Van Hieu n'est pas inconnu en France. Ministre d'Etat du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam, il remplaça, à partir de 1973, Mme Nguyen Thi Binh à la conférence de La Celle-Saint-Cloud, qui devait clore, en 1973, la phase « américaine » de la guerre d'Indochine. A Hanoï, M. Hieu détient aujourd'hui (depuis 1976) le portefeuille des affaires culturelles. A ce titre, il a accompli en France, du 15 au 26 avril, un *« voyage officiel et d'études »*, au cours duquel il s'est notamment entretenu avec son collègue, M. Jack Lang, et avec M. Jacques Boutet, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay.

En dépit d'accords de coopération signés en 1977, les échanges culturels n'avaient pas vraiment redémarré entre les deux pays. *« Cette stagnation est terminée, nous tenons cette fois à réactiver pour de bon nos rapports culturels »*, ont affirmé les deux parties, tandis que M. Lang acceptait le principe d'une visite au Vietnam.

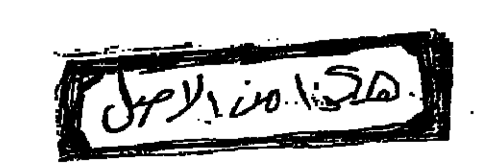
Cette « réactivation » s'organisera autour de la *« relance de la francophonie »* souhaitée par le Vietnam, membre de l'Agence de coopération culturelle et technique regroupant une quarantaine de pays utilisant le français. Les Vietnamiens, au-delà des vicissitudes politiques, n'ont pas oublié leur passé francophone. Malgré la présence « politique » du russe et « technique » de l'anglais dans le système d'enseignement, que dirige aujourd'hui Mme Binh, le français conserve la cota pour plus de cent mille élèves vietnamiens en 1983.

Selon M. Boutet, deux douzaines de coopérants français se trouvent déjà au Vietnam, et à l'avenir une aide accrue sera apportée par la France à la formation de maîtres vietnamiens de français.

Une exposition d'art vietnamien ancien aura lieu au musée Guimet, à Paris, en 1986, tandis que les grandes villes du Vietnam accueilleront deux rétrospectives françaises sur les relations historiques franco-vietnamiennes et sur la liberté en France. Une tournée européenne de cinquante artistes vietnamiens (théâtre chanté, musique traditionnelle) se déroulera début 1984.

D'ici là sera sorti le premier film témoignant de la volonté de retrouvailles culturelles du Vietnam avec la France : *Poussière d'empire*, que vient de tourner entre Hanoï et Saigon le cinéaste franco-vietnamien Lâm Lê, avec Dominique Sanda. Une saga des relations entre les deux pays d'hier à aujourd'hui, dans la quelle gageons toutefois qu'il ne sera pas question des réfugiés de la mer...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



DIPLOMATIE

LA TRÈS JEUNE STAR DU DIALOGUE SOVIÉTO-AMÉRICAIN

La jeune Samantha Smith, qui a reçu lundi 25 avril une réponse de M. Youri Andropov à une lettre qu'elle lui avait envoyée, est devenue une vedette aux États-Unis. Les parlementaires et les journalistes s'empressent autour d'elle, et un quotidien a déjà proposé de lui offrir le voyage jusqu'en U.R.S.S.

Il y a quelques mois, Samantha Smith, qui est âgée de dix ans, avait envoyé une lettre à M. Andropov pour le féliciter de sa nomination à la tête du parti communiste soviétique et l'interroger sur ses idées concernant la guerre nucléaire. Samantha a reçu lundi la réponse de M. Andropov, qui lui a proposé de venir se rendre compte elle-même sur place.

Depuis, la petite fille, qui habite Manchester, dans l'État du Maine, est devenue la coqueluche des médias américains. Mardi matin, elle apparaissait lors d'une émission d'informations de la chaîne de télévision N.B.C., avant d'être reçue par le Sénat du Maine, où un sénateur proposait que cet État participe aux dépenses de son éventuel voyage à Moscou.

Seule la Maison Blanche n'a pas participé à l'euphorie générale. *« Pas de commentaire »*, a dit mardi matin le porte-parole du président. – *(A.F.P.)*

M. Mohamed Yazid quitte son poste de représentant de la Ligue arabe à Paris

M. Mohamed Yazid, représentant de la Ligue arabe à Paris, a confirmé qu'il quitterait son poste le 1er mai *« à la demande du gouvernement algérien »* et retournera en Algérie, où *« l'attendent d'autres tâches »*. M. Yazid a rappelé qu'il était membre du comité central du F.L.N. Son successeur, a-t-il indiqué, n'est pas encore nommé.

Interrogé sur le bilan de sa mission à Paris, où il était arrivé il y a deux ans, M. Yazid a affirmé qu'il s'était agi pour lui, au lendemain de l'élection présidentielle de 1981, *« de consolider la position de la Ligue arabe à Paris, de faire entendre la voix arabe et aussi de coordonner son action avec celle de l'émigration maghrébine en France »*.

Cette émigration, a-t-il affirmé, a pu faire entendre enfin sa voix : *« Je m'estime satisfait des résultats que j'ai obtenus. »* M. Yazid s'est ainsi félicité d'avoir pu rassembler les organisations maghrébines en France *« en pleine bataille de Beyrouth, sur l'essentiel, et d'avoir pu leur faire trouver le sens de l'unité arabe et de la défense de la cause palestinienne »*. Il s'est félicité également d'avoir pu contribuer à *« la réunion de dix mille personnes et plus pour la première fois depuis la guerre d'Algérie »* et a conclu : *« Un beau jour la voix des « bougnoules » devait se faire entendre et c'est ce qui est arrivé même si cela a dérangé beaucoup de gens. »*

Dans une déclaration liminaire, M. Yazid avait lancé un appel en faveur de la veuve de Mahmoud El-Hamchari, représentant de l'O.L.P., assassiné à Paris et qui se voyait réclamer par deux compagnies d'assurances le paiement d'une indemnité de 20 000 francs pour les dégâts occasionnés dans l'immeuble par l'attentat dont son mari a été victime.

R. D.

[M. Mohamed Yazid avait été détaché par son gouvernement auprès de la Ligue arabe et nommé à Paris en mai 1981 peu de temps après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République. Il avait été auparavant porte-parole du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne) pendant la guerre d'Algérie, puis ambassadeur au Liban et, de 1970 à 1978, représentant algérien auprès de l'O.L.P.]

POLÉMIQUE MOSCOU-WASHINGTON SUR LA MILITARISATION DE L'ESPACE

M. Andropov a lancé, mercredi 27 avril, un appel à des négociations en vue d'interdire la militarisation du cosmos, faute de quoi, dit-il, *« la course aux armements sera étendue à l'espace »*. Le secrétaire général du P.C. soviétique a lancé cet avertissement dans une réponse à un groupe de savants américains qui lui avaient adressé, selon l'agence Tass, un télégramme invitant à l'élimination du danger d'une guerre nucléaire dans l'espace.

M. Andropov juge le moment présent « décisif » : *« Ou bien*, dit-il, *les Etats intéressés se mettront sans tarder à la table des négociations et s'attèleront à l'élaboration d'un accord interdisant le déploiement dans l'espace cosmique d'armes de toutes sortes, ou bien la course aux armements sera étendue également à l'espace. »*

Répondant apparemment à cet appel, les Etats-Unis ont accusé, également mercredi, l'Union soviétique d'être le seul pays au monde à s'être doté d'un *« satellite antisatellite opérationnel »*. Dans une déclaration écrite du département d'Etat, le gouvernement américain souligne que *« les activités militaires de l'U.R.S.S. dans l'espace démentent les prétentions »* de M. Andropov à *« se faire passer pour un défenseur de la paix dans l'espace cosmique »*.

Les Etats-Unis, ajoute le département d'Etat, ne se sont pas livrés à des activités « agressives » dans l'espace, mais sont résolus à mettre au point un système antisatellite *« similaire à celui des Soviétiques »*.

Ils *« sont prêts à étudier de nouvelles mesures de contrôle d'armes spatiales qui soient vérifiables, équitables et dans l'intérêt de leur sécurité »*.

A Rome, à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants italiens, le chancelier Kohl a déclaré, mercredi, que l'Italie et la R.F.A. sont d'avis que *« les euromissiles devront être déployés à la fin de l'année si les négociations américano-soviétiques, en cours à Genève, se soldent par un échec »*. – *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Arabie Saoudite

LE « FÉMINISME » DU ROI FAHD...

Le roi Fahd d'Arabie Saoudite a donné *« de nouvelles instructions »* aux administrations et aux entreprises privées afin que les femmes ne soient pas employées à des postes où elles sont susceptibles de travailler avec des hommes, rapporte la presse saoudienne du mercredi 27 avril. La loi islamique interdit d'employer des femmes pour des travaux qui *« ne conviennent pas à leur nature féminine »*, a précisé le journal *El Naoudah* citant la circulaire royale. Celle-ci a été prise parce que *« certains organismes officiels »* avaient demandé la permission d'employer des femmes à des postes de travail commun avec des hommes. Le nouveau texte s'applique aux femmes saoudiennes et étrangères, selon des sources officielles. – (A.P.)

Liban

Les phalangistes livrent aux autorités l'assassin présumé de Bechir Gemayel

De notre correspondant

Beyrouth. – En livrant à l'Etat, six mois après son arrestation, l'assassin présumé du président élu Bechir Gemayel, les Forces libanaises, milice chrétienne dont ce dernier était le chef, ont favorisé la lente passassion du pouvoir qu'elles opèrent au profit du président Amine Gemayel. Ce geste vient, en effet, après le déploiement de l'armée à Beyrouth-Est (ancien secteur chrétien) et la restitution des ports, notamment celui de Beyrouth, et de leurs recettes à l'Etat, permettant au président d'accroître son autorité,

Le prévenu, un homme de trente ans, Habib Chartouni, a avoué être l'auteur du crime qu'il a pu commettre parce que sa sœur habitait au troisième étage de l'immeuble où se trouvait la section locale du parti phalangiste, à laquelle rendait visite Bechir Gemayel. Mais toute l'attention se porte sur les commanditaires éventuels de l'attentat.

S'exprimant avec calme et conviction, Chartouni a déclaré sans ambages : *« L'assassinat de Bechir Gemayel a été ma contribution à la guerre, parce que j'ai été convaincu que les événements qui se sont déroulés après l'invasion israélienne étaient injustes et que l'élection présidentielle était illégale. »* Il a reconnu être affilié au Parti social national syrien (P.S.N.S., plus connu sous son ancienne appellation de Parti populaire syrien, P.P.S.), affirmant avoir agi pour des mobiles politiques.

La filière a pu être remontée jusqu'à un certain Alam, chef des services de renseignements du P.S.N.S., qui ne se trouve plus au Liban, du moins pas dans la partie accessible à l'Etat libanais ou aux Forces libanaises. En amont dudit Alam, il n'existe que des présomptions qui aboutiraient en Europe de l'Est et, ou, en Syrie. D'où la terminologie vague utilisée à dessein par les Forces libanaises dans l'exposé accompagnant la livraison de Chartouni, où il est question d'*« un service de renseignements d'un pays oriental »*.

Par contre, dans l'attentat qui a coûté la vie, en 1980, à la fille de Bechir Gemayel, âgée de deux ans et demi, dont les deux auteurs ont également été livrés à la justice, en même temps que les terroristes coupables de six attentats à la voiture piégée en secteur chrétien – en tout six personnes y compris Chartouni, – les Forces libanaises mettent directement en cause les organisations palestiniennes.

Certains ont voulu ici établir un lien entre la remise de l'assassin de Bechir Gemayel aux autorités et l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth. Ici comme là, les présomptions se dirigent, en effet, vers les services secrets de pays de l'Est. On assure cependant, de source phalangiste, qu'il n'existe pas de lien entre les deux événements.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

- M. FRANCIS BLANCHARD, directeur général du B.I.T., a écrit au gouvernement cubain à propos de récentes informations faisant état d'opérations répressives contre des syndicalistes cubains, a-t-on appris à Genève le mercredi 27 avril. Amnesty international a de son côté signalé que, selon ses sources, cinq Cubains avaient été condamnés à mort le 25 janvier pour « sabotage industriel ». – *(A.F.P.)*

Finlande

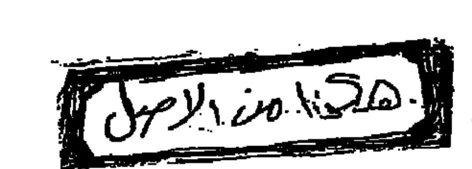
- LA VILLE D'HELSINKI A REFUSÉ à une société britannique l'autorisation de réaliser dans la capitale finlandaise un film consacré à la vie du physicien soviétique Andrei Sakharov. Cette décision a été prise à l'unanimité par une commission municipale, mardi 26 avril. Auparavant, la Société d'amitié finno-soviétique avait averti que ce tournage pourrait affecter les relations avec l'U.R.S.S. – *(A.F.P.)*

Libye

- HUIT OPPOSANTS AU RÉGIME appartenant à un groupe musulman fondamentaliste ont été exécutés, ce mois-ci, a affirmé, mardi 26 avril, à Francfort, un porte-parole de l'opposition libyenne en exil en citant des informations en provenance de Libye. Cinq personnes ont été exécutées le 7 avril, pour appartenance au parti de la libération, quatre d'entre elles à Agadabijja, au sud de Bengazi, la cinquième à Tripoli même. Le porte-parole a encore mentionné trois autres exécutions « quelques jours plus tard » de membres du même groupe. D'autre part, vingt-cinq membres de l'opposition islamiste arrêtés au printemps 1982 risquent la peine de mort, a déclaré le porte-parole. Deux enseignants arrêtés à la même période, Abderrahmane Beijjoud et Khalifa Milad El-Kamich, sont morts sous la torture l'an dernier, a-t-il ajouté. – *(A.F.P.)*

République d'Irlande

- L'INTERDICTION DE L'AVORTEMENT, déjà inscrite dans la loi irlandaise, figurera désormais dans la Constitution. Ainsi en a décidé le Parlement de Dublin, mercredi 27 avril, par 87 voix contre 65, en dépit de l'opposition du gouvernement de M. Garret FitzGerald (*le Monde* du 28 avril). Il s'agit de la première défaite du cabinet devant les députés. Mais M. FitzGerald n'avait pas engagé la responsabilité du gouvernement sur ce texte, adopté à l'initiative du Fianna Fail (opposition nationaliste), et qui devra encore être soumis au Sénat puis faire l'objet d'un référendum. – *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

EN VISITE A JÉRUSALEM

M. Shultz a confirmé son désir de parvenir rapidement à un accord entre Israël et le Liban

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, pourrait se rendre à Damas aussitôt après sa visite à Beyrouth, ce jeudi 28 avril, a affirmé le quotidien libanais pro-syrien *El Chark*, citant des milieux politiques syriens. Selon *El Chark*, le président Hafez El Assad aurait répondu favorablement à une demande américaine d'inclure la Syrie dans la tournée du secrétaire d'Etat au Proche-Orient.

A Beyrouth, le Parlement a adopté, mercredi 27 avril, à l'unanimité, une résolution de soutien aux conditions posées par le président Gemayel au retrait des forces israéliennes du Liban.

D'autre part, soixante et un corps ont été dégagés des décombres de l'ambassade des Etats-Unis de Beyrouth après neuf jours de recherches, a-t-on appris de source libanaise. – (A.F.P.-Reuter.)

Jérusalem. – Après ses premiers entretiens avec les dirigeants israéliens, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a déclaré, mercredi soir 27 avril, se référant à la Bible : « ... *il y a un temps pour débattre et un temps pour décider. Maintenant est venu le moment de la décision.* » M. Shultz ne pouvait mieux faire comprendre à son auditoire l'impatience du gouvernement américain et sa volonté d'amener maintenant Israéliens et Libanais à conclure un accord. Il s'est gardé de fixer précisément l'échéance, mais il a ainsi confirmé qu'il souhaitait parvenir à ce résultat avant la fin de son séjour au Proche-Orient, qui, selon son entourage, pourrait se prolonger, si nécessaire, deux ou trois semaines.

Au cours de la réception offerte en son honneur par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, le chef de la diplomatie américaine a ajouté : « *Comme dans toutes négociations, il doit y avoir un compromis, et les risques d'un échec sont beaucoup plus gros que ceux que comporte un accord tel qu'on peut actuellement l'envisager.* » M. Shultz a donc exprimé ses intentions avec une certaine fermeté. Mais, au sein de la délégation américaine, on a laissé entendre que cette recommandation, adressée au gouvernement israélien pour inciter celui-ci à « composer », ne suppose pas de véritables « pressions » de la part des Etats-Unis.

Les Américains savent que les Israéliens invoquent toujours bruyamment cette hypothèse, comme pour mieux l'écarter et mettre au défit les Etats-Unis de sanctionner Israël. Il semble que, une fois de plus, les Américains redoutent un raidissement israélien et préfèrent avoir recours à des encouragements plutôt qu'à des menaces. Les diplomates qui accompagnent M. Shultz paraissent faire miroiter devant leurs interlocuteurs la possibilité, en cas d'accord, d'une amélioration sensible des relations israélo-américaines, voire un net accroissement de la coopération militaire entre les deux pays.

M. Shultz n'a pas encore fait part des « idées » qu'il compte soumettre pour faciliter un compromis entre les gouvernements israélien et libanais, des suggestions qui devraient porter essentiellement sur les « *arrangements de sécurité* » réclamés par Israël au Sud-Liban, et

De notre correspondant

plus précisément sur l'avenir de la milice du commandant Haddad. Le secrétaire d'État s'est contenté, le 27 avril, à Jérusalem, d'enregistrer les exigences du cabinet Begin à ce sujet, de même qu'il devait, selon ses proches, prendre note des objections libanaises au cours de sa visite à Beyrouth, le 28 avril, où est prévue une rencontre avec le président Gemayel. Ce n'est qu'après une nouvelle réunion avec M. Begin, vendredi matin, que la délégation américaine pourrait présenter ses propositions, le gouvernement israélien étant ainsi à même de les examiner et de les discuter lors du prochain conseil des ministres, dimanche.

Le rôle du commandant Haddad

Avant d'entrer dans le vif du sujet, M. Begin, à l'intention des Américains, a tenu à marquer encore plus fortement qu'auparavant sa position concernant le rôle de la milice du commandant Haddad et l'importance « *primordiale* » qu'il lui accorde dans le cadre des « *arrangements de sécurité* » au Sud-Liban. S'adressant à la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense juste avant de recevoir M. Shultz, M. Begin a déclaré qu'il n'était pas question de faire davantage de concessions au sujet de l'alliance qui existe entre Israël et les troupes du commandant Haddad.

Le premier ministre s'est arrangé pour obtenir l'aval d'une partie de l'opposition ; de manière assez confuse, M. Pérès, président du parti travailliste, a fait comprendre qu'il partageait l'opinion du gouvernement quand il s'agissait de préserver le rôle de la milice du commandant Haddad. M. Pérès ne l'a pas confirmé, mais il aurait déclaré au cours de cette séance à la Knesset qu'il n'y avait pas de solution de rechange pour Israël au maintien des forces du commandant Haddad au Sud-Liban. M. Begin en a immédiatement conclu qu'il existait entre l'opposition et la majorité un « *consensus* » à ce propos, et il s'est empressé de le faire savoir à M. Shultz.

Devant leurs visiteurs américains, MM. Begin et Shamir se sont plaints de l'attitude du gouvernement libanais qui, à leurs yeux, paraît maintenant revenir sur des engagements préalablement acquis au cours des négociations. Ils ont vivement déploré que le président Gemayel, par exemple, dénonce à présent l'organisation de patrouilles communes israéliennes et libanaises au Sud-Liban, alors que les négociateurs des deux pays se seraient, prétendent-ils, déjà entendus à ce sujet.

Pour faire valoir qu'Israël est, selon lui, plus que jamais une pièce maîtresse de la stratégie américaine au Proche-Orient, M. Begin, avec une insistance qui aurait quelque peu indisposé certains membres de la délégation américaine, a souligné le danger que représente le renforcement de la puissance militaire syrienne par l'Union soviétique. Le nouveau chef des renseignements militaires, le général Ehoud Barak, a, devant M. Shultz, fait un long rapport sur les informations que possède l'armée israélienne à propos de l'état de la coopération syro-soviétique.

Cependant, les dirigeants israéliens ne semblent pas attacher trop d'importance à la tension qui règne actuellement sur le front israélo-syrien dans la Bekaa libanaise, malgré deux incidents qui se sont produits, les 26 et 27 avril. Selon le porte-parole de l'armée israélienne, à deux reprises, des soldats syriens ont ouvert le feu avec des armes automatiques contre un excavateur qui aménageait une position israélienne. Dans un communiqué, le porte-parole précise que l'armée israélienne n'a pas eu à riposter et il a même ajouté qu'il s'agissait d' « *un incident tout à fait local qui ne signifiait pas une détérioration générale de la situation* ».

FRANCIS CORNU.

● *Trente-deux grands invalides de guerre irakiens* seront pris en charge jeudi 28 avril par la Croix-Rouge à Téhéran qui les acheminera vers l'Irak via Ankara. Cette libération constitue la deuxième opération de ce genre depuis le début de la guerre entre l'Irak et l'Iran en septembre 1981. Dix-sept Iraniens et vingt-cinq Irakiens, également grand blessés, avaient été échangés en 1981 via Nicosie. – (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Washington et l'Amérique centrale

(*Suite de la première page.*)

M. Reagan a alors lancé un appel en faveur d'une politique étrangère bipartite, particulièrement pour l'Amérique centrale, et a souligné que les « *partis démocratiques au Salvador* » poursuivent le même objectif : de nouvelles élections pour la fin de l'année, ouvertes à tous les partis et même à la guérilla. Une loi d'amnistie est en préparation.

Admettant que « *des problèmes subsistent* » notamment en matière de droits de l'homme, le président a affirmé que si l'économie était en aussi mauvais état, c'était en grande partie en raison de son « *sabotage* » par la guérilla.

Répondant implicitement aux critiques qui estiment que l'armée salvadorienne, mal encadrée, mal entraînée et dépourvue d'esprit offensif, se révèle un piètre adversaire pour la guérilla, le président a indiqué que, pour l'heure, le Congrès a voté des fonds qui permettent seulement d'entraîner « *un soldat salvadorien sur dix... moins que le nombre de guérilleros entraînés par le Nicaragua* ».

M. Reagan s'en est alors pris au Nicaragua qu'il a, notamment, accusé d'ingratitude à l'égard des États-Unis après toute l'aide qu'il a reçue du président Carter lors de la chute du régime Somoza. Une dictature en a maintenant remplacé une autre, déplore M. Reagan. Le président a accusé Managua d'aider « *les Soviétiques et Cuba à déstabiliser la région, du canal de Panama au Mexique* » et il a démenti que les rebelles, aidés par Washington, soient des somozistes nostalgiques du régime précédent.

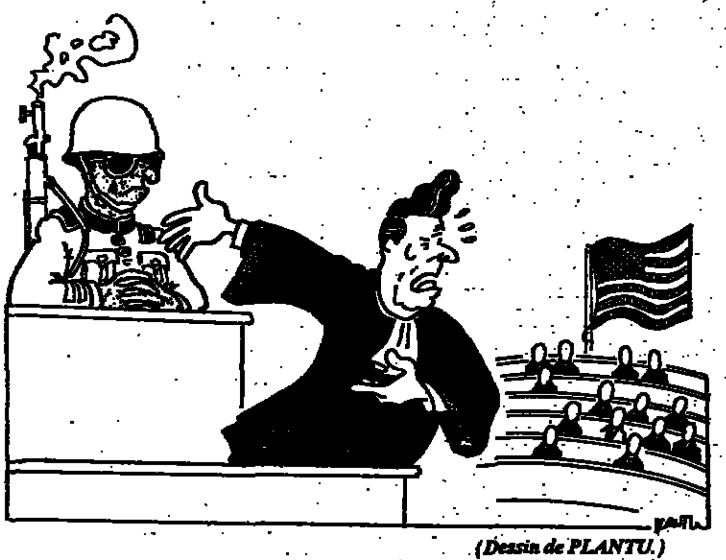
« *Le gouvernement non élu* (de Managua) *tente en fait de renverser le gouvernement élu du Salvador* », a lancé M. Reagan sous les applaudissements. Le président a réaffirmé que son administration, elle, ne tentait nullement de renverser le gouvernement sandiniste, mais a-t-il ajouté, « *nous ne le protégerons pas de la colère de son peuple* ».

Faisant alterner les paroles apaisantes et l'anathème, M. Reagan a affirmé qu'il userait de la « *diplomatie pour protéger l'Amérique centrale de dangers de guerre* », mais y a ajouté une description terrifiante de la « *puissance militaire* » de Managua (des allégations mises sérieusement en doute le matin même dans un article très documenté du *New York Times* : nombreuses bases militaires, « *armes modernes* », dont des « *douzaines de chars et de lance-fusées soviétiques* », conseillers cubains, soviétiques, libyens et palestiniens. « *Et on nous attaque parce que nous avons cinquante-cinq conseillers militaires au Salvador* », a dit le président amer.

Cependant, le président a assuré que « *l'Amérique centrale n'est pas le Vietnam : aucune troupe américaine n'y sera envoyée..., personne ne nous l'a demandé* ». Et M. Reagan a demandé au Congrès, en même temps que de voter les crédits nécessaires à l'Amérique centrale, d'approuver un plan de paix en quatre points : 1) Soutien américain à la promotion de systèmes démocratiques dans la région, notamment à des élections libres au Salvador et au Nicaragua ; 2) Relance du plan de développement économique pour le bassin des Caraïbes ; 3) Protection, par la diplomatie, de la « sécurité » de la région contre les entreprises cubaines et nicaraguayennes ; 4) Dialogue et négociation pour parvenir à la paix et à la démocratie comme le Costa-Rica, le Honduras et le Guatemala en donnent l'exemple. Le président a ajouté que les États-Unis soutiendront tout accord régional vérifiable impliquant le retrait de toutes les troupes étrangères et la non-importation d'armes offensives.

Le président a confirmé la nomination prochaine d'un ambassadeur itinérant investi de « *larges pouvoirs* », pour mener à bien cette entreprise de paix en Amérique centrale.

« *Le total de l'aide – essentiellement économique – nécessaire à l'Amérique centrale en 1984, se monte à 600 millions de dollars*, a plaidé le président : *c'est moins du dixième de ce que les Américains dépenseront cette année avec les jeux vidéo...* ».


(Dessin de PLANTU.)

Un contre-plan démocrate

Le parti démocrate avait demandé un temps d'antenne pour répondre à M. Reagan, et c'est M. Christopher Dodd, sénateur du Connecticut, qui a exposé les vues de l'opposition. M. Dodd a, à nouveau, agité le souvenir de l'engagement américain au Vietnam, soulignant que le « *plan* » de paix de M. Reagan était essentiellement d'ordre militaire.

Pour le parti démocrate, l'administration Reagan fait une erreur totale d'interprétation des causes de la crise en Amérique centrale : elle se révèle aussi ignorante de la région que l'était de l'Indochine l'administration américaine de 1963. « *Supprimez la misère et l'injustice et vous supprimerez du même coup l'exploitation que les Soviétiques en font* », a dit en substance M. Dodd.

Le sénateur du Connecticut s'est étonné des récriminations de M. Reagan à l'égard du Congrès qui a, estime-t-il, à peu près tout accordé jusqu'ici au président. « *Plus de 1 milliard de dollars ont déjà été dépensés pour lutter contre sept mille guérilleros* », a ironisé M. Dodd, *mais, pendant ce temps, les dirigeants salvadoriens investissent leurs dollars dans les banques suisses... Des milliers de civils sont assassinés, mais leurs meurtriers ne sont pratiquement jamais arrêtés. Si nous poursuivons cette politique*, a dit M. Dod, *nous nous retrouverons, une fois de plus dans le camp des perdants.* »

Le sénateur a exposé les éléments d'un plan de paix démocrate en trois points : 1) Cessez-le-feu au Salvador et au Nicaragua supervisé par les Etats-Unis ; 2) Règlement politique négocié avec la guérilla et les Etats de la région qui se sont déjà portés volontaires pour cette tâche, comme le Mexique, le Venezuela, Panama, la Colombie. Le Nicaragua a déjà donné son accord pour négocier par leur intermédiaire ; 3) Restaurer le rôle des Etats-Unis comme source d'espoir et de progrès dans la région en aidant son développement économique et sociale : « *Nous devons aller dans le sens de l'histoire et non à contre-courant. Nous pouvons évidemment poursuivre dans la voie militaire*, a conclu M. Dodd, *nous ne savons pas très bien où elle nous mènera, mais nous pouvons être sûrs d'une chose : plus nous irons, plus nous rencontrerons de violence, de sang et de haine.* »

NICOLE BERNHEIM.

Le Monde

politique

L'effervescence

Un ancien premier ministre propose au président de la République un dilemme que lui-même connaît bien : se soumettre ou se démettre ; un ancien garde des sceaux évoque, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, la possibilité d'une guerre civile : la gauche connaît son premier « printemps chaud ».

Qu'est-ce qui autorise M. Jacques Chaban-Delmas à prédire que la majorité pourrait se trouver dans l'incapacité de continuer la politique pour laquelle elle a été élue ? Qu'est-ce qui fonde la crainte de M. Jean Foyer de voir ceux que cette politique mécontente se mettre en quête d'un fusil ? Une analyse ? Non, un climat, celui que créent les manifestations d'étudiants, la grève des médecins hospitaliers, l'agitation des agriculteurs.

La référence aux événements de mai 1968 est judicieuse. Le pouvoir gaulliste d'alors était loin d'être minoritaire dans le pays, la suite l'a bien montré, mais il avait contre lui l'*atmosphère*. Lassitude, irritation, exaspération, il s'en était fallu de peu que cela n'ait raison d'un régime. Pourquoi les mêmes mécanismes ne joueraient-ils pas avec succès contre la gauche ?

La voici en butte à une hostilité du même genre, à la fois bien réelle et, à certains égards, insaisissable. Le gouvernement a ouvert une négociation avec les étudiants en médecine et avec les médecins ; il ne cesse d'affirmer et de prouver sa volonté de tenir compte de leurs préoccupations : la grève continue.

Instruits par l'exemple de leurs collègues de médecine, qui protestent contre une loi déjà votée, les étudiants en droit se rassemblent devant l'Assemblée nationale pour obtenir un amendement au projet de loi sur les enseignements supérieurs dont l'examen doit commencer fin mai : paradoxale reconnaissance du rôle accru du Parlement depuis deux ans, mais inquiétant symbolisme du rassemblement devant — ou contre ? — le Palais-Bourbon.

Un ministre de l'agriculture vedette affirme son intention d'obtenir le démantèlement des montants compensatoires monétaires. Les souvenirs ont la vie dure : voici revenu celui des émeutes paysannes de 1963 en Bretagne. Leur chef d'alors, M. Alexis Gourvennec, était en personne devant la préfecture de Quimper la semaine dernière. Le gouvernement en veut-il aux revenus des agriculteurs ? Prépare-t-il, comme celui d'il y a vingt ans, une transformation complète du monde rural, un exode massif ? Nullement.

⁂

L'explication est ailleurs, dit M. Jean Poperen. Le numéro deux du P.S. n'y va pas par quatre chemins : il parle *« d'affrontements de classes »*. Il a l'audace d'employer un vocabulaire passé de mode, voire malséant. Pis : inopportun. Le pouvoir n'a-t-il pas intérêt à traiter comme problèmes catégoriels l'exaspération que la victoire de la gauche n'a cessé de provoquer dans les milieux qui lui sont hostiles ?

Encore faudrait-il que ces mêmes milieux lui en laissent le loisir. Or leur comportement, par son irrationalité même, oblige à évoquer d'autres motifs et d'autres influences que ceux qui sont mis en avant. A quoi servirait-il de nier le rôle des militants de l'opposition dans certaines organisations professionnelles ? Faudrait-il oublier soudain l'implantation, chez les étudiants en droit, des organisations d'extrême droite qui, tel le P.F.N. en juillet dernier, se proposent de mener *« le combat dans la rue »* ?

N'ayant pu infliger à la gauche le désaveu populaire espéré lors des élections municipales, la droite voit surgir comme une chance inespérée mais sûrement pas entièrement due au hasard, l'expression bruyante de l'impatience de ses partisans. Elle compte ses forces. C'est le moment pour la gauche de recenser les siennes.

Face aux tentatives de l'opposition pour déstabiliser le pouvoir de gauche, les différentes composantes et les soutiens de ce pouvoir *« doivent tout faire pour le consolider et le renforcer »*. Ce n'est pas M. Jean Poperen qui parle ainsi, mais M. Henri Fiszbin, un communiste qu'on accuserait difficilement de sectarisme. Ce renforcement n'exclut pas, mais implique le débat sur la politique du gouvernement, sur les conditions dans lesquelles elle doit être menée. Ce qui avait rendu possible mai 1968, c'était aussi l'absence d'un tel débat et l'isolement du pouvoir.

PATRICK JARREAU.

LE PROJET DE DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'évolution de la fonction syndicale

La passion n'y est plus. Le débat sur la démocratisation du secteur public, qui continue lentement à l'Assemblée nationale, apparaît, à bien des égards, comme une pâle copie de ces grands moments législatifs que furent la discussion des projets de loi sur les nationalisations et les nouveaux droits des travailleurs. Du côté de l'opposition, les acteurs sont pourtant les mêmes : MM. Noir (R.P.R.), d'Aubert, Millon et Madelin (U.D.F.) font de louables efforts pour alerter l'opinion sur les périls que porte en germe, selon eux, le texte du gouvernement. Mais la multiplication des amendements ne compense pas le non-renouvellement des arguments. M. Bérégovoy, qui s'est substitué à MM. Le Garrec et Auroux, leur oppose, en outre, une étonnante faculté à ne jamais s'emporter. C'est moins une question de tactique — celle de l'« édredon » — qu'un trait de caractère : M. Bérégovoy est tout le contraire d'un « animal politique à sang chaud ».

Pour un peu, on risquerait de perdre de vue l'importance politique de ce travail législatif. L'accession des représentants des salariés aux conseils d'administration et de surveillance peut, à terme, modifier profondément la vie et singulièrement la gestion des entreprises. Mais M. Renard (P.C.) a raison : il appartiendra aux travailleurs eux-mêmes de faire en sorte que les perspectives ainsi ouvertes entraînent, entre une réelle démocratisation, une meilleure efficacité économique de l'entreprise. Car tel est, pour le gouvernement, la double justification de ce projet. Enjeu social et enjeu économique : pour la gauche, la démarche est concomitante.

L'opposition défend, elle, une thèse radicalement inverse : ce n'est que si l'entreprise est performante, a expliqué M. Noir, que son personnel *« trouve son épanouissement humain et ses justes satisfactions matérielles »*. L'argumentation n'est pas originale » : elle s'apparente aux conceptions qui, au siècle dernier, ont assuré la domination du patronat. L'économique, pour la droite, doit toujours primer le social. Souvent abusivement, la gauche, pour sa part, s'est toujours préoccupée des aspects sociaux de la vie des entreprises, au détriment des impératifs économiques.

Mais les craintes exprimées par MM. Noir et Madelin, quant à l'évolution des syndicats, ne sont pas vaines. C'est bien une mutation du rôle syndical qui doit s'accomplir.

Certes, les responsables syndicaux qui vont entrer dans les conseils d'administration ne bénéficieront pas de la double appartenance d'administrateur et de militant syndical. Mais le pouvoir qui leur est désormais accordé *de facto* sur la gestion de l'entreprise leur confère des responsabilités nouvelles. A la fonction revendicatrice du syndicat devra être associée, peut-être plus que par le passé, un souci de gestion. Les syndicats, a souligné M. Charzat (P.S.), seront conduits *« à se positionner davantage sur le moyen terme et à exercer une intervention plus élaborée sur les orientations de la politique industrielle de leur entreprise ou de leur branche »*.

Les « salariés-administrateurs » seraient-ils pour autant des « irresponsables », comme le prétend l'opposition, sous prétexte qu'ils ne seront pas tenus d'être actionnaires de l'entreprise ? Là encore, deux conceptions — historiques — s'affrontent. L'association du capital et du travail dans le secteur privé, a répondu M. Bérégovoy, est celle de la carpe et du lapin.

LAURENT ZECCHINI.

Mercredi 27 avril, l'Assemblée nationale continue la discussion des articles du projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public (*le Monde* des 23 et 28 avril).

L'article 2 concerne uniquement les sociétés filiales. Il précise les conditions dans lesquelles les participations détenues par divers organismes sont prises en compte pour la détermination de la majorité du capital social ; ce qui permet de savoir si une société filiale entre ou non dans le champ d'application du projet. L'Assemblée adopte deux amendements du gouvernement tendant à préciser que ni l'abandon ou la consolidation de créances, ni la prise de participations provisoires dans des entreprises en difficulté ne doivent conduire à l'extension du champ d'application. L'article 3 concerne l'exclusion de certaines participations pour la détermination de la majorité dans les sociétés codétenues.

Après l'article 4 (Situation dérogatoire pour certaines entreprises) — réservé à la demande du gouvernement, — les députés adoptent un amendement présenté par M. Coffineau (P.S., Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires sociales, qui fixe un délai de trois mois pour la mise en application de la loi dans les entreprises qui entreraient dans le secteur public après la promulgation de celle-ci. L'Assemblée repousse un amendement de M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) tendant à favoriser un système d'*« actionnariat populaire »* ayant pour but de favoriser une distribution gratuite au personnel des sociétés concernées de 10 % du capital de chaque société.

• COMPOSITION DES CONSEILS

L'article 5 fixe la composition des conseils d'administration ou de surveillance des entreprises dites de *« premier rang »*, c'est-à-dire celles qui sont constituées en établissements publics ou dont l'État détient la majorité du capital. Modifiée par des amendements de M. Noir (R.P.R., Rhône), de la commission et du gouvernement, la composition suivante est retenue : 1° des représentants de l'État et, le cas échéant, des actionnaires nommés par décret ; 2° des *« personnalités »* choisies soit en raison de leur compétence technique, scientifique ou technologique, soit en raison de leur connaissance des aspects régionaux, départementaux et locaux des activités en cause, soit en raison de leur connaissance des activités publiques et privées concernées par l'activité de l'entreprise, soit en raison de leur qualité de représentants des consommateurs ou des usagers, nommés par décret pris, le cas échéant, après consultation d'organismes représentatifs desdites activités ; 3° des représentants des salariés (qui seront élus).

Dans les établissements publics de l'Etat, le nombre des représentants des salariés devra être égal à au moins un tiers du nombre des membres du conseil d'administration. D'autre part, dans les entreprises où l'Etat détient, directement ou indirectement, la moitié du capital social, les représentants de chacune de ces catégories seront au nombre de six. Toutefois, les nombres des représentants de l'Etat et des représentants des salariés sont de cinq dans les conseils des compagnies financières visées par le projet de loi de nationalisation, des banques, des établissements financiers et des établissements de crédit à statut légal spécial, dont les effectifs sont inférieurs à trente mille.

Après l'article 6 (Composition du conseil d'administration), qui est réservé à la demande du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement présenté par M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui dispose : *« Le Conseil d'administration ou de surveillance délibère avant toute décision relative aux grandes orientations stratégiques, économiques, financières ou technologiques de l'entreprise, et notamment sur le contrat de plan. »* A l'initiative de la commission, il est précisé que les membres du conseil disposeront des moyens nécessaires (locaux, secrétariat) à l'exercice de leur mandat. D'autre part, sur proposition du gouvernement, il est indiqué que le conseil fixe *« les conditions d'accès de ses membres dans les établissements de l'entreprise »* (le texte initial de cette disposition prévoyait que le conseil fixe *« cas par cas »* ces conditions).

• PRÉSIDENT DU CONSEIL

L'article 7 est relatif à la nomination du président du conseil d'administration ou du directoire. Dans les entreprises de premier rang et dans les banques nationalisées par la loi du 11 février 1982, le président est nommé, parmi les membres du conseil et sur proposition de celui-ci, par décret. Toutefois, sur proposition du gouvernement, pour les banques filiales d'un groupe nationalisé, le président sera nommé sur proposition du conseil de la société mère. Le président du conseil ou les membres de celui-ci pourront être révoqués par décret.

• DURÉE DU MANDAT

La durée du mandat des membres du conseil est de cinq ans. Ceux-ci ne peuvent exercer plus de trois mandats consécutifs. Ce mandat n'est pas rémunéré, sans préjudice du remboursement par l'entreprise des frais exposés pour l'accès dudit mandat (cette gratuité vaut pour le mandat des représentants de l'Etat et pour celui des représentants des salariés, article 20). Sur proposition de la commission, le nombre de mandats qui peuvent être détenus simultanément par un même membre du conseil d'administration ou de surveillance, passe de huit (loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales) à quatre, et ce pour les entreprises de premier rang.

L'article 9 a trait aux conditions de révocation individuelle des membres du conseil. Plusieurs cas sont envisagés : 1° Administrateurs représentants l'Etat : il peut être mis fin à leur fonction à tout moment, par décret ; 2° « Personnalités » : elles peuvent être révoquées par décret, *« en cas de faute grave »* ; 3° *Membres désignés par l'assemblée générale : ils peuvent être révoqués à tout moment dans les conditions du droit commun ; 4° Représentants des salariés : leur révocation relève d'une procédure particulière (article 22).*

• RÉVOCATION

A l'article 10, modifié par la commission des lois, il est spécifié que *« dans le cas où des dissensions graves entravent l'administration de la société »*, la révocation de la totalité des représentants de l'État et des personnalités peut être prononcée par décret. La révocation émane de l'assemblée générale dans les sociétés où le tripartisme n'est pas appliqué et où les administrateurs autres que ceux représentant les salariés sont désignés par l'assemblée générale. Une telle mesure de révocation entraîne le renouvellement de l'ensemble du conseil et ne peut être prise de nouveau avant un délai d'un an.

• ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

L'article 11 fixe la composition du corps électoral appelé à élire les représentants des salariés au conseil d'administration. Deux cas sont prévus : 1° Dans toutes les entreprises visées par le projet, sauf les sociétés filiales, les conditions suivantes sont requises : être électeur au comité d'entreprise ou à l'organe en tenant lieu, soit dans l'enteprise elle-même, soit dans l'une de ses filiales dont le siège social est fixé sur le territoire français ; 2° Dans les sociétés filiales, sont électeurs les salariés qui remplissent les conditions requises pour être électeurs au comité d'entreprise.

Les salariés participent donc à deux élections : au sein de la filiale et au sein de la société mère.

L'article 12 précise les qualités des salariés éligibles au conseil d'administration et de surveillance. Ils devront être électeurs à ce conseil, avoir dix-huit ans accomplis, travailler dans l'entreprise ou l'une de ses filiales ou y avoir travaillé au moins deux ans au cours des cinq dernières années. Malgré le souhait de l'opposition, l'éligibilité des travailleurs étrangers est maintenue. Les permanents syndicaux ayant travaillé dans l'entreprise pourront être élus ; dans ce cas, précise M. Bérégovoy, ils devront abandonner leurs fonctions syndicales et reprendre un poste de travail dans l'entreprise.

L'article 13 organise le scrutin selon des modalités semblables à celles retenues par les lois Auroux pour les organisations représentatives du personnel. Il s'agit d'un scrutin de liste à la plus forte moyenne et sans panachage ; toutefois, et malgré les critiques du P.C. et du R.P.R., les « ratures » de noms de candidats seront prises en compte si elles sont le fait de plus de 10 % des suffrages exprimés. Les cadres et assimilés voteront avec les autres salariés, mais, dans toutes les entreprises de premier rang, ainsi que dans les filiales de plus de mille salariés ou dont le nombre de cadres et ingénieurs est au moins égal à vingt-cinq, leurs suffrages seront décomptés à part et un siège de la liste à laquelle ils ont attribué le plus de voix leur sera réservé.

L'article 19 précise que les représentants des salariés dans les conseils d'administration ou de surveillance *« ont les mêmes droits et obligations »* que les autres administrateurs ; toutefois, ils ne seront pas tenus, malgré les demandes du R.P.R. et de l'U.D.F., d'être actionnaires de l'entreprise.

L'article 20 précise que lorsque la responsabilité d'administrateur des membres du conseil est mise en cause, elle s'apprécie *« en tenant compte du caractère gratuit de leur mandat. En aucun cas, ils ne peuvent être déclarés solidairement responsables avec les administrateurs représentant les actionnaires »*. De même, lorsque leur responsabilité de membre du conseil de surveillance est mise en cause, elle s'apprécie en tenant compte de cette gratuité.

L'article 21 fixe le régime des incompatibilités avec le mandat d'administrateur (*le Monde* du 23 avril). L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement supprimant l'incompatibilité avec le mandat de conseiller prud'homme. Le mandat d'administrateur est également incompatible avec l'exercice des fonctions de permanent syndical.

L'article 22 prévoit un cas de révocation des représentants des salariés par décision du président du tribunal de grande instance à la demande de la majorité des membres du conseil. Cette révocation ne peut intervenir que pour faute grave dans l'exercice d'un mandat et ne peut donc interférer avec le contentieux disciplinaire.

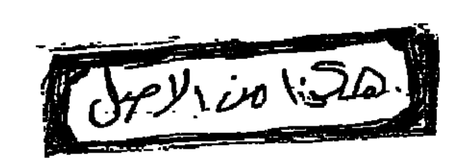
L. Z. et Th. B.

Au Sénat

UNANIMITÉ POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION MARINE

Le Sénat a adopté, mercredi 27 avril, deux projets de loi relatifs à la pollution marine, que l'Assemblée nationale avait votés le 7 octobre dernier (*le Monde* du 9 octobre 1982). Le premier texte, auquel M. Jean-Marie Girault (R.I., Calvados) avait, dans son rapport, joint une proposition de loi de M. Ehlers (P.C., Nord), prend en compte et intègre au droit pénal, pour la répression de la pollution de la mer par les hydrocarbures, les dispositions figurant dans la Convention internationale de Londres (dite convention Marpol) du 2 novembre 1973, qui doit entrer en vigueur le 2 octobre 1983.

Après avoir approuvé quelques amendements tendant à clarifier le projet, les sénateurs ont voté sans le modifier le second projet qui révise l'article 16 de la loi du 7 juillet 1976 relative à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs et à la lutte contre la pollution marine accidentelle. L'administration recevra, grâce aux dispositions proposées, des moyens d'intervention accrus dans le cas d'avarie ou accident survenus en mer et susceptibles de provoquer une pollution.



POLITIQUE

Le bureau exécutif du P.S. s'étonne des conditions dans lesquelles a été divulgué le rapport Poperen

M. Lionel Jospin prendra contact avec le ministère de l'éducation nationale afin d'exprimer les préoccupations du parti socialiste sur le projet de réforme de l'enseignement supérieur. Cette décision a été prise mercredi 27 avril au terme de la réunion du bureau exécutif du P.S. Le premier secrétaire et ses amis remarquent que les socialistes se sont toujours opposés au principe de la sélection à l'Université, que ce thème est traditionnel dans les luttes étudiantes et qu'il n'est donc pas surprenant que les étudiants manifestent à ce propos. Les socialistes tenteront de trouver avec le gouvernement une solution de compromis sur l'article 13 du projet de loi qui évite de les faire apparaître comme des organisateurs de la sélection universitaire.

Les membres du bureau exécutif ont d'autre part consacré une courte partie de leurs débats au texte de *« réflexions »* élaboré par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, et adressé au premier secrétaire et au président de la République *(le Monde* du 28 avril). Les interventions ont porté plus sur la manière dont les prises de positions de M. Poperen ont été rendues publiques – par la presse – que sur le fond de ses analyses. M. Michel Charzat, représentant du CERES, s'est interrogé sur la signification du texte de M. Poperen. Il a notamment demandé à celui-ci, s'il s'agissait d'une *« contribution »* en bonne et due forme, préparant le prochain congrès dont le bureau exécutif a décidé qu'il aurait lieu à Bourg-en-Bresse. M. Didier Motchane, membre du secrétariat national, membre du CERES, a demandé avec ironie si la publication d'extraits, par *le Monde*, d'un rapport qui comporte soixante-cinq pages était destiné à alléger la lecture du chef de l'Etat ou à attirer son attention afin qu'il étudie minutieusement l'ensemble du document.

M. Poperen a fait remarquer que sa démarche n'était pas unique en son genre et qu'il ne voyait pas pourquoi il serait le seul à ne pas s'exprimer au sein du parti socialiste. – J.-Y. L.

M. CHABAN-DELMAS : se soumettre ou se démettre

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, maire R.P.R. de Bordeaux, déclare dans une interview au *Quotidien de Paris* du 28 avril :

« Le septennat de François Mitterrand ira-t-il jusqu'à son terme ?

» Sans doute apparaîtra-t-il de plus en plus que le 10 mai 1981 n'a pas signifié la volonté du peuple français de voir notre société changer en une société socialiste, quelle qu'elle soit...

» Pour le président de la République, la dissipation du malentendu et les temps de plus en plus difficiles conduiront normalement à des choix successifs commandés par un choix capital : se soumettre à des contraintes indiscutables en promouvant ou en acceptant une réorientation foncière du pouvoir ou bien se démettre.

» Il va sans dire que des événements imprévisibles peuvent survenir qui rapprocheraient le moment de ce choix décisif. »

Les silences de M. Chirac

M. Chirac s'est résolu à rompre le silence qu'il observait depuis le deuxième tour des élections municipales, le 13 mars dernier, en acceptant de participer le vendredi 6 mai au forum de *l'Expansion*. Le maire de Paris est cependant décidé à limiter son intervention à l'exposé des dossiers de la capitale et à un examen critique de la situation économique nationale. Il ne souhaite pas parler pour le moment des problèmes politiques qui se posent à l'opposition, ni surtout à la majorité.

Certains de ses partisans se sont étonnés que le chef du principal parti de l'opposition ne porte pas de jugement sur les événements qui se succèdent depuis plus d'un mois. D'autres, en revanche, ont approuvé la réserve de M. Chirac. Celle-ci correspond à une attitude déterminée.

Le maire de Paris estime que la critique systématique, même argumentée, de la politique du gouvernement n'aurait aucun effet sur la conduite des affaires de l'Etat. Il considère qu'il n'est plus nécessaire d'expliquer aux électeurs les dangers et les *« méfaits »* des décisions du pouvoir puisque les mécontentements se multiplient. Il juge aussi que les événements lui donnent raison et confirment les prévisions pessimistes qu'il faisait au début du septennat.

∴

M. Chirac ne veut pas donner l'impression qu'il est satisfait de voir la situation actuelle correspondre à ce qu'il attendait. Mais il ne veut pas non plus donner l'impression qu'il *« jette de l'huile sur le feu »* ni permettre au pouvoir d'exploiter une éventuelle déclaration ambiguë. Il ne veut pas encourager les manifestations de mécontentement, mais il ne veut pas non plus les désapprouver totalement.

Cette prudence s'est renforcée depuis quelques jours après les craintes, exprimées ici ou là, de voir se produire des événements comparables à ceux de mai 1968. Dans l'entourage de M. Chirac, on affirme que le gouvernement et la majorité ne seraient pas mécontents de pouvoir dénoncer dans l'opposition, et plus spécialement dans le R.P.R., le fauteur de troubles, voire *« l'ennemi intérieur »*, et, pourquoi pas, en M. Chirac le *« chef d'orchestre clandestin »* qui attiserait les mécontentements. On considère au R.P.R. que, si des troubles se produisaient, ils seraient pour le gouvernement l'occasion de ressaisir une situation qui semble lui échapper en apparaissant comme le défenseur de l'ordre public et de la légalité républicaine. Du coup, on ne pourrait plus parler d'un « mai 68 à l'envers » mais d'un « mai 68 à l'endroit », comme lorsque de Gaulle, il y a quinze ans, a rétabli son autorité ébranlée.

∴

M. Chirac, dit-on autour de lui, ne veut pas renouveler l'erreur de M. Mitterrand, qui avait pu laisser penser qu'il était candidat à la succession – non ouverte – de de Gaulle, le 28 mai 1968.

M. Chirac préfère, pour le moment, profiter du répit institutionnel pour préparer les élections législatives de 1986 puisque la seule échéance, d'ici là, sera celle des élections européennes du printemps 1984.

ANDRÉ PASSERON.

EN BREF

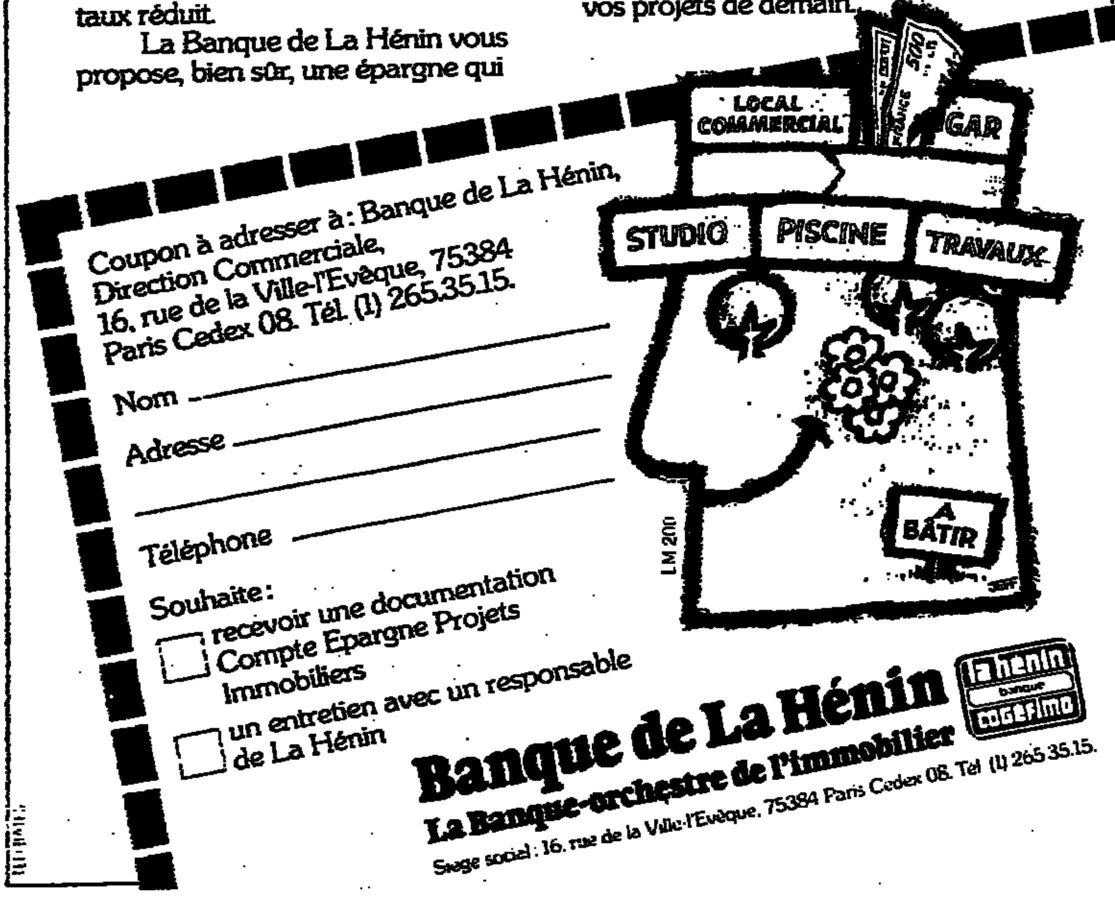
● *Une délégation du mouvement du Recours* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) composée de MM. Georges Laquière, Guy Forzy et Jacques Roseau a été reçue, mercredi 27 avril, successivement par M. Jacques Ribs, chargé de mission à la présidence de la République, et par M. Raymond Courrière, secrétaire d'État aux rapatriés. Les trois délégués ont demandé à leurs interlocuteurs de favoriser une *« révision »* de certains des textes d'application de la loi du 6 janvier 1982 relative aux rapatriés réinstallés. Ils ont également évoqué *« la déception de nombreux rapatriés devant les retards intervenus dans l'élaboration du projet de loi relatif aux retraites »* et *« pris acte des nouvelles mesures d'assouplissement de la législation algérienne en faveur des transferts de fonds bloqués »*. Comme ils l'avaient fait le 15 avril auprès du ministre de l'intérieur, les délégués du Recours ont toutefois renouvelé leur souhait que le contentieux entre les rapatriés et Alger soit apuré avant la visite en France, prévue à l'automne, du président de la République algérienne.

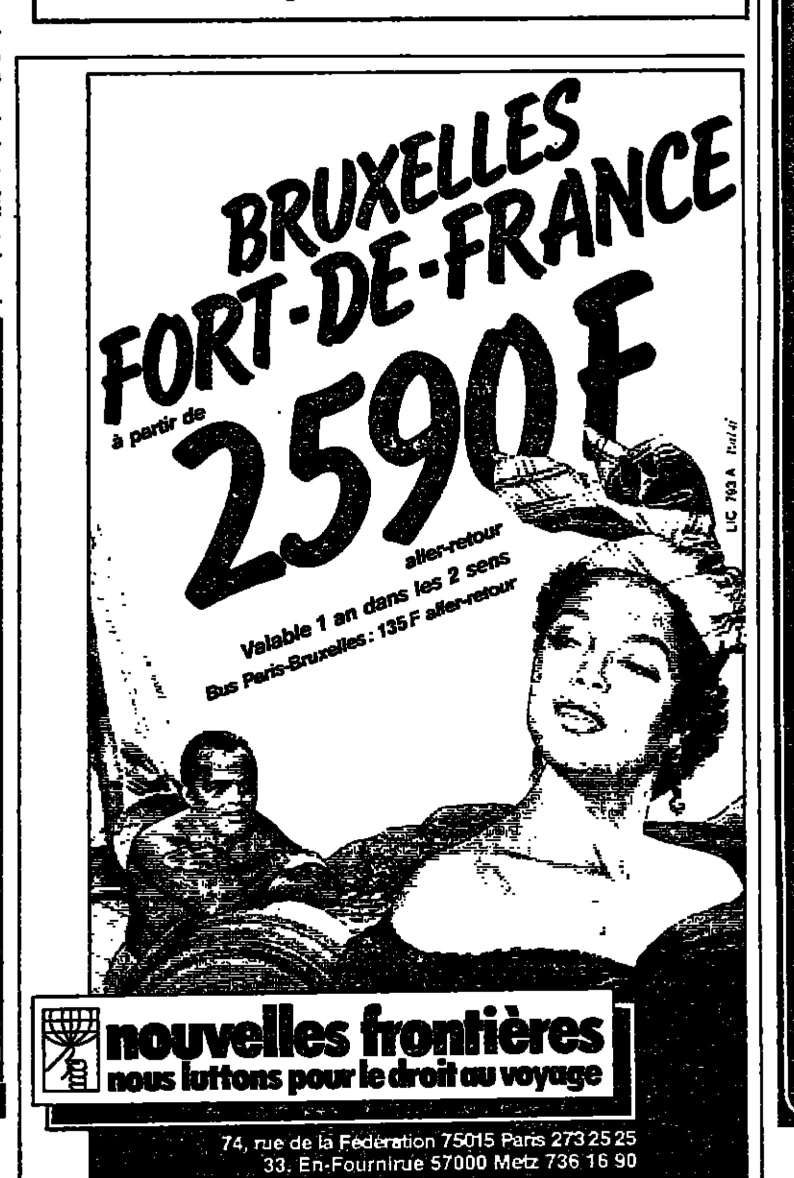
● *L'Institut de recherches marxistes* (I.R.M.) organise, les 29 et 30 avril, un colloque sur le travail (1), auquel doivent participer des responsables du P.C.F., de la C.G.T. et des universitaires de diverses tendances. Ce colloque, qui vient en conclusion d'un cycle de conférences organisé par l'I.R.M., s'inscrit dans les préoccupations actuelles des communistes. M. Georges Marchais soulignait, le 19 avril, devant le comité central, la nécessité d'une meilleurs connaissance des mutations intervenues depuis vingt ans dans *« la nature du travail lui-même »* et dans *« la composition de la classe ouvrière et du monde salarié »*.

L'I.R.M. organise, d'autre part, les 28 et 29 mai, un colloque intitulé « les pays socialistes et le monde contemporain », auquel doivent participer des spécialistes communistes de ces pays, mais aussi des non-communistes, comme Mme Hélène Carrère d'Encausse.

(1) 94, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e. L'adresse de l'I.R.M. lui-même est : 64, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e.

● *M. Jean Malpel*, R.P.R., premier adjoint au maire de Melun (Seine-et-Marne), a été élu maire de cette commune mercredi 27 avril. Il succède à Marc Jacquet, sénateur R.P.R., décédé le 18 avril. M. Malpel a obtenu 30 voix contre 8 à M. Alain Vivien, député socialiste, et 1 bulletin blanc. M. Malpel est né le 20 juillet 1921 à Batna (Algérie). Il est bâtonnier au barreau de Melun.





Le Monde

société

ÉDUCATION

LA CONTESTATION DU PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plusieurs milliers d'étudiants dans les rues de Paris

Manifestations et décisions de grève : l'agitation universitaire contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur s'est développée mercredi 27 avril, surtout dans les secteurs de droit et des sciences économiques.

A l'université de Caen, notre correspondant nous indique que l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de droit a voté une grève d'une semaine, jusqu'au 4 mai. Les étudiants de l'U.E.R. de pharmacie ont décidé, eux aussi, une grève immédiate et reconductible. L'U.E.R. d'histoire appelle, quant à elle, à deux jours de grève les 3 et 4 mai. Ces étudiants n'ont pas réussi à entraîner l'ensemble de l'université dans le mouvement de grève, mais seulement à une manifestation, ce jeudi 28 avril, en fin d'après-midi.

A Paris, quelque cinq mille manifestants étudiants en droit ou sciences économiques d'une demi-douzaine d'universités parisiennes ont répondu à l'appel de la « Coordination nationale des étudiants contre le projet Savary ». A côté d'étudiants qui refusent toute étiquette politique, se sont retrouvés des membres du Parti des forces nouvelles, du Groupe Union-Droit (GUD, extrême droite), de l'Union nationale inter-universitaire (UNI, antimarxiste) et aussi des jeunes giscardiens du Comité des étudiants libéraux de France (CELF).

Le rassemblement, interdit place de la Concorde, a réussi néanmoins à traverser cette place et à parcourir une partie des Champs-Elysées et les rues avoisinantes. Des heurts ont eu lieu en particulier devant l'Assemblée nationale avec les forces de police, qui ont fait usage de grenades lacrymogènes et d'un canon à eau. La Coordination nationale, dans un communiqué, *« rejette la responsabilité de ces incidents sur les seules forces de l'ordre »*. Ce jeudi, plusieurs manifestations sont prévues dans la capitale. Des participants à celle de mercredi ont exprimé leur intention de descendre à nouveau dans les rues de Paris.

La « manifestation-savonnette »

Une « manif-savonnette ». Insaisissable. Ici, dissoute en partie. Là, elle vous échappe et vous revient. Impossible à scruter, à retenir, à contenir.

Impossible ? Les C.R.S., les gendarmes mobiles, ont beaucoup couru. Leurs cars se précipitaient à la Concorde. Trop tard. Les manifestants remontaient les Champs-Élysées. Tout l'après-midi, quatre heures durant, sous la pluie et le soleil eux aussi enfuis sitôt apparus, la manifestation s'est ainsi joué des forces de police, quand ce n'était pas de son propre service d'ordre. Avec toutefois deux « rendez-vous » plutôt rudes : l'un au débouché de la rue Tronchet sur la place de la Madeleine, l'autre devant l'Assemblée nationale.

Tout a commencé peu avant 14 heures. En fin de matinée, la préfecture de police de Paris avait interdit le « sit-in » prévu place de la Concorde, jugé trop paralysant pour la circulation. Le point de ralliement était donc le parvis de l'église de la Madeleine. A deux pas de la Concorde, où la manifestation passera d'ailleurs à deux reprises au cours de l'après-midi !

Ils arrivent, du centre Assas (Paris-II), de Malakoff (Paris-V-René-Descartes), de Saint-Maur (Paris-XII), de Paris-X, de Paris-IV. Pas vraiment le genre « loubards » ; le « look » plutôt sage et propret domine. Certains s'évertuent à expliquer aux journalistes : *« Notre manifestation n'est pas politique »* ; à côté, d'autres arborent un badge : *« Socialos, démission. »*

Vincent, première année de droit à Assas, explique : *« Je n'ai pas lu le projet de lois mais le projet socialiste d'éducation, et ça me suffit. »* Les premiers slogans fusent : *« Facultés, liberté »*, tandis qu'un étudiant détaille : *« Nous voulons empêcher la suppression des thèses d'Etat, empêcher la professionnalisation des études, qui va dévaloriser notre formation de juriste »*, près de son voisin gêné : *« Non, au contraire, la professionnalisation commencera trop tard. »*

Bientôt, l'heure n'est plus aux explications. Un cortège s'est formé ; il emprunte la rue Saint-Florentin, qui n'est pas barrée – tiens tiens ! – et débouche place de la Concorde où attendent d'autres manifestants venus par le pont face au Palais-Bourbon. Comme le 6 février 1934. Les cars de police accourent. Le flot s'engage sur les Champs-Elysées, chaussée et bosquets, pour atteindre le Rond-Point. Au-delà, la voie qui monte vers l'Arc de triomphe est barrée. Mais pas celle qui conduit vers le palais de l'Elysée, à quelques centaines de mètres. Tiens tiens ! Les manifestants, au nombre de cinq mille peut-être maintenant, rejoints par des lycéens, libres en ce mercredi sans cours, le savent-ils ? Ils prennent en cortège régulier l'avenue Matignon, le boulevard Malesherbes, le boulevard Haussmann, pour revenir par la rue Tronchet place de la Madeleine. *« Savary, démission ! »*

Tout au long du parcours, des complicités se nouent. Aux fenêtres de l'immeuble, des petites annonces d'un quotidien d'opposition, une femme brandit deux exemplaires du code civil en signe d'adhésion à la protestation étudiante ; les manifestants l'acclament. Aux étages d'une banque, des cadres replets font le « V » de la victoire ; ils sont ovationnés. Nouveau slogan : *« Parisiens, avec nous ! »*

« Je ne réponds plus de rien »

Au coin de la rue Tronchet, des cars de gendarmes mobiles empêchent le passage. L'affrontement muet durera une demi-heure. Quelques manifestants sans badge, anonymes, commencent à dégonfler les pneus d'un car de police. Un commissaire propose le retour à l'itinéraire accepté par la préfecture de police : boulevard Malesherbes et dispersion place des Ternes. Refus. Un manifestant : *« Le GUD veut jeter tout le monde contre les flics. »*

Des chaises et des tables d'un café volent au-dessus de manifestants et gendarmes emmêlés. Le barrage cède. Le flot se dissout autour de la Madeleine. L'un des organisateurs, vice-président des étudiants de Paris-II, voudrait que l'on en reste là. *« Je ne réponds plus de rien »*, avoue-t-il, visiblement navré.

Une nouvelle fois, les manifestants traversent la place de la Concorde au pas de course. Une nouvelle fois, les forces de police arrivent un peu tard sur cette place interdite au cortège. Ils ne peuvent empêcher les premiers rangs du défilé d'emprunter le pont de la Concorde. Devant l'Assemblée nationale, gendarmes mobiles, C.R.S. et autres policiers contiennent le début du cortège. Un « sit-in » s'organise calmement. Des étudiants crient leur opposition à la réforme et demandent le départ de M. Savary. Il est 16 h 45. Un commissaire de police cherche *« les responsables des étudiants »* pour leur donner l'ordre d'*« évacuer rapidement la place »*.

Légèrement débordés, peu organisés, les quelques étudiants animateurs du mouvement ne répondent pas aux injonctions du policier. Pendant ce temps, un petit groupe de manifestants commence à installer des barrières métalliques sur la chaussée du quai d'Orsay, alors que des policiers s'avancent. Rapidement, ces derniers chargent. Des coups de matraque pleuvent sur les étudiants, qui refluent vers le pont de la Concorde

La place devant l'Assemblée nationale, une fois les policiers repartis, est rapidement investie par les manifestants. *« Députés, démission ! »*, crient des étudiants. *« Le R.P.R. avec nous ! »*, lance un autre groupe. Quelques députés, dont MM. Gilbert Gantier (U.D.F.), Robert-André Vivien (R.P.R.) et Jean-Claude Gaudin (U.D.F.), apparaissent à la rambarde qui borde les jardins de l'Assemblée. M. Gaudin adresse quelques mots d'encouragement aux *« étudiants en colère »*. *« Il faut repousser le projet de loi à l'automne, parce qu'il est mauvais »*, lance-t-il. Très rapidement, de nouveaux incidents se produisent lorsque des manifestants lancent des pierres et des barrières métalliques sur les gendarmes mobiles qui barrent la rue Aristide-Briand. Ces derniers répondent par des jets de grenades lacrymogènes. Les C.R.S. chargent les étudiants qui se regroupent boulevard Saint-Germain en scandant : *« Liberté d'expression. »* Pendant ce temps, un camion-pompe de la police arrose d'autres étudiants massés sur le quai Anatole-France.

Lentement, fuyant les gaz lacrymogènes très denses, les étudiants refluent par le boulevard Saint-Germain. Une jeune fille incommodée se plaint de la violence policière, pendant que sa compagne dénonce *« le gouvernement qui ne veut pas négocier »*. Moins nombreux, les manifestants sont à nouveau bloqués par un cordon de forces de police à la hauteur de la rue des Saint-Pères. Discussion entre des policiers et des dirigeants du Comité des étudiants libéraux de France (CELF), animé par des Jeunes Giscardiens.

« Nous sommes apolitiques », réaffirme avec force un étudiant en gestion de l'université de Paris-X-Nanterre. Un autre reproche violemment aux médias d'*« étiqueter à droite les grévistes »*. Lui, il proteste simplement contre la réforme des universités et souhaite *« continuer ses études de la même manière qu'elles ont commencé »*. Badge de l'Union nationale inter-universitaire (UNI, anti-marxiste) collé sur son blouson de cuir, un jeune homme l'approuve. Lui non plus *« ne fait pas de politique »*.

SERGE BOLLOCH,
CHARLES VIAL.

ÉLITES

Belle chevelure blanche soignée, manteau de cachemire. Il ne cache pas son âge : soixante-cinq ans et six mois. Directeur de société à la retraite. On le verra partout. Sous les chaises qui volent rue Tronchet ; dans les gaz lacrymogènes devant le Palais-Bourbon. *« J'ai depuis longtemps adhéré à l'U.N.I.*, dira-t-il. *La loi Savary est une négation des élites, il faut des élites pour la France... Oui oui, la dégradation a commencé sous Giscard d'Estaing, mais elle continue avec Savary. Ce n'est plus possible »*. Le soir, il montrera sa main gauche enflée, – il a reçu un coup de matraque – non sans fierté : *« J'ai neuf enfants. Il faut se battre. Je le fais »*.

Les députés au spectacle

« Les députés avec nous ! » Les parlementaires auraient pu être heureux de cet appel des étudiants en droit venus jusque sous leurs fenêtres les inviter à se joindre à leur refus du « projet Savary ». Pour une fois que les manifestants n'oubliaient pas le siège du pouvoir parlementaire ! Mais, justement, cette proximité de la manifestation avec le Palais-Bourbon surprenait. M. Jean Foyer, qui siège à L'Assemblée nationale depuis l'aube de la Cinquième République, reconnaissait : *« On n'a jamais vu de cortège contestataire devant les grilles de l'Assemblée depuis la manifestation des policiers de mars 1958 »*. Les conseillers du groupe socialiste, qui, comme quelques députés, surveillaient le cours des choses depuis le promontoire du jardin qui surplombe le carrefour du boulevard Saint-Germain et des quais, s'étonnaient de cette « visite » : *« Il est tout à fait anormal que la police les ait laissé venir si près ; nous sommes à la merci de la moindre provocation ! »*.

Provocation ou pas, ce sont les forces de l'ordre qui les premières firent mouvement sous les regards effarés de tous les députés présents. Les socialistes étaient quelque peu gênés, eux qui avaient si longtemps dénoncé les « violences policières », de voir « leur » police s'opposer à des manifestants. Les parlementaires de droite semblaient découvrir que ce n'est pas avec des fleurs que l'on disperse une manifestation. Repoussés vers la buvette par les gaz lacrymogènes qu'un coup de vent malheureux avait poussés vers eux, ils s'indignaient sur tous les tons : *« lamentable »* disait M. Geng (U.D.F., Orne) ; *« scandaleux »* renchérissait M. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes), en expliquant *« la police a perdu tout contrôle »* à M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), qui, pour une fois, arrivait après la bataille.

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), qui se souvenait peut-être de son actif passé estudiantin, obtenait une suspension de séance de dix minutes, après avoir dénoncé le comportement des forces de l'ordre, *« alors qu'on a fait preuve de plus de mansuétude dans certains conflits du travail à l'égard des fauteurs de violences »*.

Les députés socialistes ne comprenaient pas non plus. M. Bonnemaison (P.S., Seine-Saint-Denis), président de la commission des maires pour la sécurité, les yeux encore rougis par les gaz, avouait qu'il aurait aimé que toutes les manifestations dont il a été le témoin fussent *« réprimées aussi peu violemment »*, mais il trouvait pour le moins *« maladroite, malhabile, mal organisée »* l'intervention de la police : *« Charger à vingt-cinq au milieu de centaines de manifestants aurait pu avoir de graves conséquences »*. M. Loncle (P.S., Eure) était encore plus accusateur ; même s'il ne voulait pas « dramatiser », il constatait que d'avoir *« laissé venir la manifestation, l'avoir matraquée et l'avoir ainsi arrosée de grenades lacrymogènes est, pour le moins, anormal »* ; il se demandait *« si c'est une erreur ou une provocation »* ; en tout cas, ajoutait-il *« les responsables policiers devront s'expliquer »*. Mme d'Harcourt (app. R.P.R., Hauts-de-Seine), avec sa modération habituelle, a probablement résumé l'opinion de tous : *« Ils tenaient un sit-in, on en a fait des manifestants. »*

Qui a gagné à ce petit jeu ?

THIERRY BRÉHIER.

Dialogue et ignorance

(Suite de la première page.)

Deux mots abhorrés de la gauche universitaire. Ils l'étaient déjà avant le 10 mai 1981, ils le sont aujourd'hui en ce printemps 1983. Non pas dans les bastions traditionnels de la droite universitaire, mais bien dans les rangs des étudiants de gauche, au moins ceux de l'UNEF indépendante et démocratique.

Chacun se demande combien il y aura d'élus. Avec Mme Saunier-Seïté, les choses étaient claires : au-delà des pourrissoirs (les « universités parkings ») où l'élimination par l'échec remplissait son office commencerait la sélection, seule capable de reproduire l'élite, nécessairement restreinte, dont la nation a besoin. Autrement dit, un système relativement économique, mais performant socialement et politiquement.

M. Savary ne table pas sur l'échec. Mais les socialistes ont eux aussi besoin d'une élite. D'autant plus que l'exercice du pouvoir ne se conçoit guère sans un vivier d'hommes de premier plan formés aux meilleures écoles. Ces écoles – les grandes écoles – pratiquent la sélection par concours. Il existe déjà d'autres sélections, à l'entrée notamment des instituts universitaires de technologie et de toutes les filières professionnelles telles que les maîtrises de sciences et techniques et les maîtrises d'informatique appliquée à la gestion. Elles ne sont pas remises en cause dans le projet du ministre.

Les pythies intermédiaires

Jusqu'ici, le schéma de M. Savary est le même que celui de Mme Saunier-Seïté. Et, pour départager l'ancienne candidate et le nouveau candidat au paradis universitaire, il ne reste qu'une question : peu importe que la sélection et la professionnalisation soient bonnes ou mauvaises ; il s'agit de savoir si elles sont nécessaires et au profit (ou au détriment) de qui. Ici, Mme Saunier-Seïté et M. Alain Savary se séparent. L'une voulait, en définitive, limiter au maximum l'accès à l'enseignement supérieur. L'autre, le socialiste, ouvre totalement les portes de l'Université à tous ceux qui, munis du bac, cherchent encore leur voie. Ceux-là ont deux ans (le premier cycle) pour se préparer à affronter une éventuelle sélection. Une sélection qui ici n'a qu'un objectif : l'adaptation de l'offre à la demande. Et cette sélection ne commence qu'à partir du moment où la formation se professionnalise. Auparavant, l'accès à l'Université *n'est plus* un privilège.

Professionnalisation et sélection à l'entrée des filières professionnelles du deuxième cycle restent donc les deux mots d'ordre de M. Savary. La distinction est encore bien mince pour faire la part entre le régime précédent et la tentative socialiste.

Mais la permanence des problèmes universitaires étant ce qu'elle est, il reste à M. Savary un atout que Mme Saunier-Seïté n'a jamais eu en main : la capacité de concertation. En assauts imprévisibles et soudains, Mme Saunier-Seïté réglait les affaires de l'Université en séance de nuit à l'Assemblée et au Sénat, devant des hémicycles quasiment vides lorsque le sommeil avait vaincu les âmes vaillantes. La non-information était aussi sa spécialité qui permettait, au creux du mois d'août, de faire des coupes sévères dans les habilitations de diplômes nationaux.

M. Savary ne pratique pas cette méthode de gouvernement. Son projet de loi sur l'enseignement supérieur a été rendu public au mois d'octobre dernier. M. Claude Jeantet, qui était chargé des travaux préparatoires, a reçu cent dix organisations et exploité deux cent quatre vingt-six réponses à un questionnaire adressé à toutes les universités (*le Monde* du 26 avril). On peut, dès lors, se demander si le ministre n'est pas victime de l'ignorance, quand on sait que, sur sept cents étudiants massés dans un amphithéâtre lyonnais, une vingtaine seulement connaissent son projet (*le Monde* du 28 avril).

Non pas que la connaissance d'un projet soit une condition suffisante à son approbation, mais il reste que l'ignorance des intentions ministérielles – elles ne sont pas toutes explicités, loin de là – laisse le champ libre à toutes manipulations d'opinion, y compris les plus suspectes.

Le dialogue n'est peut-être pas l'arme décisive. On l'a vu avec les internes, les chefs de clinique et les étudiants en médecine, mais, pour un ministre de l'éducation nationale qui a choisi la concertation, le moment est venu de se dispenser des pythies intermédiaires – étudiantes ou professorales – qui disent l'avenir à sa place.

PIERRE TREY.

● *« Innover l'École »*. – L'objectif de ce colloque qui aura lieu du samedi 30 avril à 15 heures au dimanche 1er mai à 16 heures dans les locaux de l'École d'architecture, 254, boulevard Raspail à Paris (14e), sera de *« faire le point des initiatives internes au système scolaire, analyser les blocages à l'innovation, exprimer les conditions d'un vrai changement dans l'école, et élaborer les outils nécessaires »*. Ce colloque est soutenu par l'AFEF (Association française des enseignants de français), l'APAME (Association des professeurs d'activités manuelles éducatives), l'A.P.M.E.P. (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public), le CRAP (Cahiers pédagogiques), la C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie), École et Société, la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), le M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne).

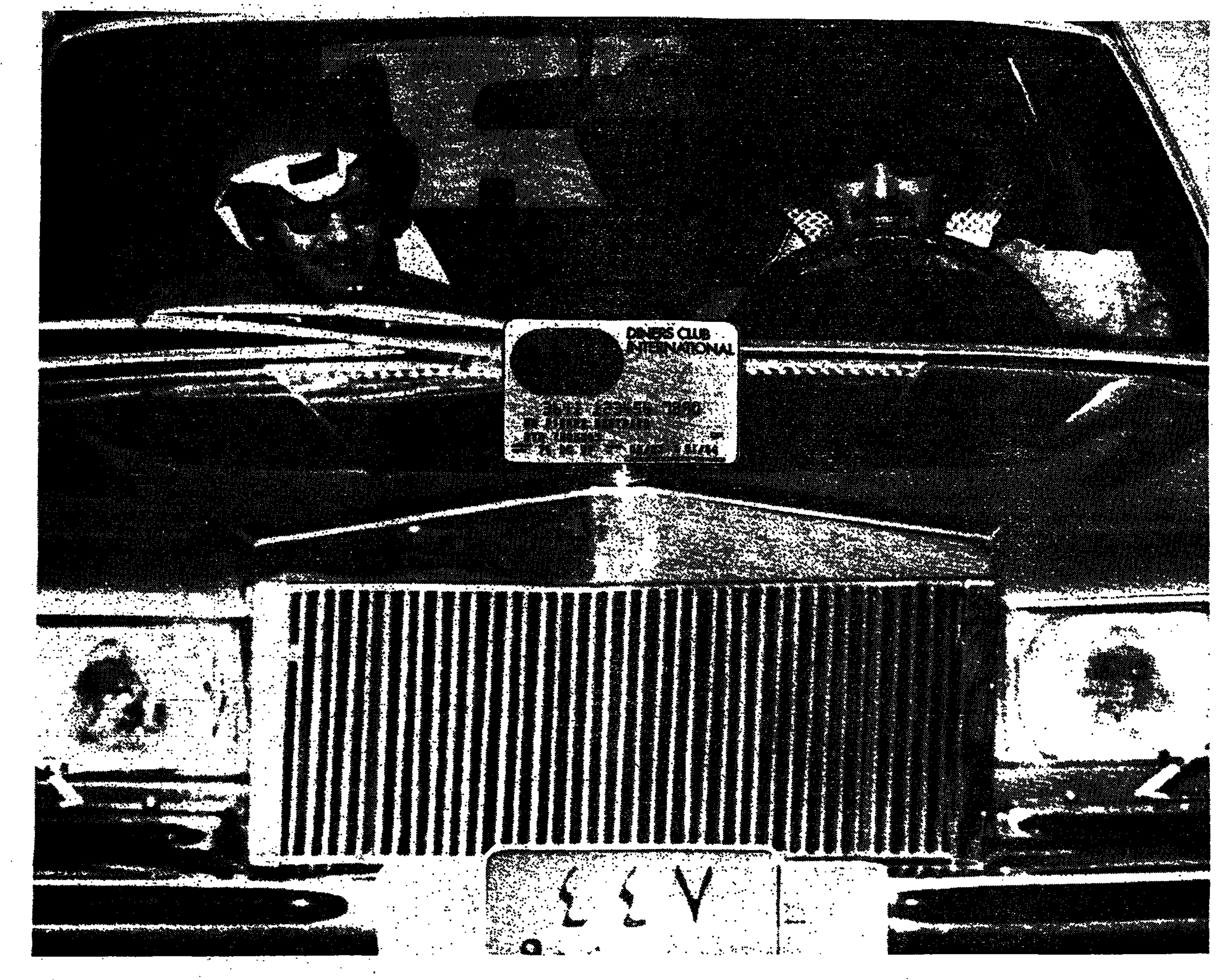
★ **Renseignements** : 16, rue Laplace – 94110 Arcueil, tél. 735-65-57.

SPORTS

CYCLISME. – *Bernard Hinault a connu une défaillance, le 27 avril, dans l'étape contre la montre (38 km) du Tour d'Espagne qui aurait dû lui permettre de reprendre la première place du classement général : sur les pentes de Panticosa, le champion français n'a réalisé que le neuvième temps à 2 min 13 sec de l'Espagnol Marino Lejarreta, en tête du classement général. Hinault a rétrogradé au classement général, de la troisième à la sixième place, avec un retard de 2 min 35 sec.*

HOCKEY SUR GLACE. – *Une journée avant la fin officielle du championnat de France, l'équipe de Saint-Gervais s'est attribué, le 27 avril, le titre 1983 en battant le tenant, Grenoble (6-2).*

JUDO. – *La sélection française pour les championnats d'Europe de judo qui auront lieu à Paris du 12 au 15 mai est la suivante : Guy Lebaupin (– 60 kg), Thierry Rey (– 65 kg), Marcel Pietri (– 71 kg), Michel Nowak (– 78 kg), Fabien Canu (– 86 kg), Roger Vachon (– 95 kg), et Angelo Parisi (+ 95 kg).*

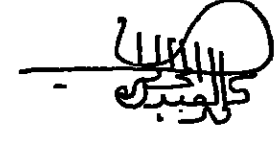


Aux hommes d'affaires français.

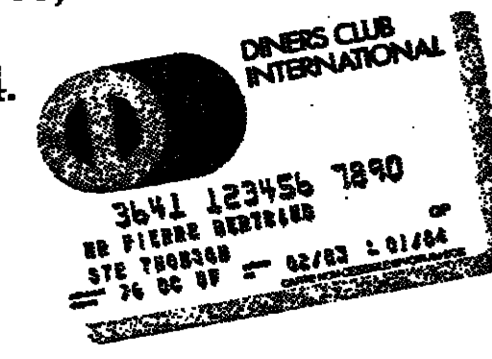
Salam aleikoum!


Mohamed Abdul Mohsen Al-Kharafi
Pdt. de la Banque Nationale du Koweit.

« L'hospitalité arabe n'est pas une légende. L'efficacité du Diners Club non plus. La carte Diners "Société" vous ouvre toutes grandes les portes de l'Orient et notamment celles du Golfe Persique. Votre carte Diners "Société" sera acceptée par des milliers d'établissements (hôtels, restaurants, compagnies aériennes, loueurs de voitures, etc.). Je vous le garantis personnellement : le Diners Club ici c'est la Banque Nationale du Koweit. Je suis Président de l'un et de l'autre. Vous êtes donc doublement les bienvenus. Que la paix soit avec vous ! Salam Aleikoum ! »



La carte Diners "Société" peut être obtenue dans les plus brefs délais :
- Télexez aux n[os] 630 225 - 630 665 - 630 666 - 660 952.
- Ecrivez à Diners Club International. 18, rue François 1[er] – 75380 Paris Cedex 08.
- Téléphonez au (1) 723 78 05, nous répondrons à toutes vos demandes 24 heures sur 24.



Carte Diners "Société".
Une carte française, un réseau mondial de plus de 550 000 établissements.

MÉDECINE

Le mouvement de grève des étudiants

- *Manifestation nationale à Paris.*
- *Le P.S. dénonce les « éléments de droite qui veulent perpétuer une médecine de castes ».*

Les étudiants en médecine grévistes organisent le 28 avril dans l'après-midi, une manifestation nationale suivie d'un meeting à Paris sur l'esplanade des Invalides. Au comité national inter-C.H.U. national (C.I.C.N.), on explique que *« pour des raisons financières »* les étudiants de certaines facultés de province ne seront pas présents dans la capitale.

Des manifestations devaient donc parallèlement être organisées dans quelques villes. Certaines ont eu lieu le 27 avril à Nancy, Marseille et Bordeaux. Selon le parti socialiste, *« les éclaircissements nécessaires apportés par le gouvernement vont dans le sens d'une application de la réforme qui tient compte des aspirations d'une grande majorité d'étudiants ». « Naturellement,* ajoute-t-il, *ce type de réforme ne conviendra jamais aux éléments de droite qui veulent perpétuer une médecine de castes ».* D'autre part, le 27 avril, une manifestation groupant sur les Champs-Élysées plusieurs centaines d'étudiants en pharmacie a été dispersée, dans la soirée, par les forces de l'ordre. Ces étudiants protestent eux aussi contre le projet de réforme de leurs études. Un mot d'ordre de grève nationale *« totale et illimitée »* a été lancé le 27 avril par l'Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (U.N.E.C.D.). Ces étudiants réclament des précisions sur leur mode de participation aux travaux de réforme et demandent *« le report du vote sur la loi d'orientation de l'enseignement supérieur ».*

La gestion du mécontentement

Plus de deux mois de conflit. Avec le temps vient l'histoire ; la grève des étudiants en médecine a déjà la sienne. Une telle expression collective constitue un prénomène jamais vu dans les facultés de médecine française. Comment s'est-il organisé ? Quelle forme a pris la gestion du mécontentement ?

Après quelques foyers de grève localisés, l'année dernière, à Strasbourg, Lille, Caen... c'est Paris qui devait donner le ton et battre la mesure. La loi portant réforme des études médicales est votée à la fin du mois de décembre 1982 dans l'indifférence quasi générale. Sans heurt, les étudiants préparent et passent leurs examens de février. Le feu couve-t-il ? Saint-Antoine se réveille brutalement, suivi en quelques jours par tous les centres hospitaliers universitaires parisiens. Début mars, le mouvement a pris une ampleur nationale.

Crainte toujours vivace d'une possible récupération ? On hésite encore à reconnaître publiquement côté étudiants que Saint-Antoine constitue l'un des « bastions » de l'UNEF-Indépendante et démocratique qu'animent des militants socialistes et trotskistes. Crainte bien vaine en définitive puisque, aujourd'hui, on en est au siège de ce syndicat à accuser l'autre UNEF (UNEF-Solidarité étudiante, proche du parti communiste) d'avoir préparé le terrain de la révolte.

Etonnant conflit de paternité qu'on ne peut comprendre que par la gêne ressentie côté syndical devant un mouvement qui, dès le départ, a débordé de son cadre. Car on est peu syndiqué dans les facultés de médecine, où la majorité des amphithéâtres est composée d'un « marais » traditionnellement individualiste et hermétique à toute forme de militantiste. « Préparation » ou non du terrain, ce marais a pris conscience de l'urgence de la situation. Il a en cela été grandement aidé – en province – par les envoyés spéciaux du comité inter-C.H.U. de Paris, dont la mission était, au début de mars, *« d'expliquer la loi »* et *« d'inciter à la grève ».* Quelques mouvements divergents à Bichat et à Lariboisière furent vite maîtrisés. Pour leur part, Kremlin-Bicêtre et Bobigny décidaient d'arrêter la grève.

Récupérations

Les structures se mettaient en place. Ainsi, chaque C.H.U. dispose d'un comité de grève composé de quatre à cinq personnes par année d'études, élu et réélu par les assemblées générales. Les différents comités de grève sont réunis en un comité inter – C.H.U. national (C.I.C.N.) composé de quatre-vingt-huit personnes (deux personnes par C.H.U.) auxquelles se joignent des observateurs. Cet organigramme se double de comités d'action (trois étudiants par C.H.U.), chargés d'organiser les actions spectaculaires, et de comités de grève, chargés d'exprimer *« l'opinion officielle des étudiants ».* Enfin, le financement de l'action est aussi décentralisé, les caisses des étudiants étant alimentées par la vente des badges qu'ils confectionnent, des cotisations internes et des quêtes auprès des médecins généralistes ou des automobilistes après « neutralisation » des péages d'autoroutes.

Le caractère démocratique d'une telle organisation et les gages de représentativité qu'elle donne ne furent pas suffisants pour empêcher la naissance de certaines rumeurs : le mouvement était « manipulé » par l'UNEF indépendante et démocratique d'un côté, par le R.P.R. de l'autre. Qu'en est-il ? Que des tentatives aient ici ou là était faites et certaines couronnées de succès n'est pas contestable. Le cloisonnement entre les comités d'action et les comités de grève a, à cet égard, donné au mouvement un caractère particulier (dépavage de rues, barricades par exemple) guère prisé par certains étudiants grévistes eux-mêmes.

Au C.I.C.N., on continue de vouloir se démarquer à tout prix des tendances politiques, *« que ce soit du parti socialiste ou du R.P.R. »* On a refusé de manifester entre les deux tours des élections municipales, et force est de constater qu'aucun pont n'a été jeté ni avec les internes et les chefs de clinique ni avec les étudiants de droit.

L'UNEF Solidarité étudiante a appelé depuis longtemps à la reprise des cours. L'UNEF indépendante et démocratique qualifie *« d'avancée positive »* les résultats de la négociation avec les pouvoirs publics. Au C.I.C.N., certains craignent d'être débordés par leur base. De fait, les suites du mouvement dépendent, dans le contexte actuel, des *« assemblées générales souveraines ».*

JEAN-YVES NAU.

(1) Le parti socialiste a dénoncé le 3 mars *« l'action des pêcheurs en eau trouble qui, à la veille des élections municipales, cherchent à provoquer des incidents et à promouvoir une conception de la médecine contraire au droit à la santé pour tous ».* Pour sa part, M. Bernard Pons a estimé le 31 mars que *« les étudiants en médecine ont tout à fait raison de manifester »* et les invitait *« à manifester de plus en plus, car il y va de l'avenir de la médecine française ».*

Les assises des internes et chefs de clinique

Les assises nationales des internes et chefs de clinique des C.H.U., en grève depuis le 22 mars, auront lieu le vendredi 29 avril à partir de 14 heures sous un chapiteau de cinq mille places, dressé sur l'esplanade du château de Vincennes. Invités, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Alain Savary, ministre de l'education nationale, ne participeront pas à ces assises. Au cabinet de M. Edmond Hervé, on indique que le secrétaire d'Etat à la santé *« n'y participerait vraisemblablement pas ».* D'autre part, M. Pierre Mauroy devait recevoir le jeudi 28 avril, à 17 heures, le « conseil des médiateurs », chargé de proposer des solutions au conflit des étudiants et des médecins hospitaliers.

Une grève de droite ?

« Je suis un interne de gauche qui fait une grève confortant la droite, contre un gouvernement de gauche qui, lui, fait une politique de droite. » L'image est osée, certes, mais elle traduit bien le désarroi qui a pu gagner certains internes de gauche dans le mouvement actuel de revendications.

Un ancien du parti socialiste de renchérir sur le thème *« enfin on a prouvé que nous pouvions dépasser le clivage droite-gauche et faire front ensemble sur les problèmes de santé ».* Voire ! Des sous-marins du parti communiste croisent même dans les assemblées générales, tout périscope dehors, et ne dédaignent pas, le cas échéant, de lancer quelques torpilles contre des ministères socialistes. Ce à quoi il faut tout de même ajouter que la droite, elle, fait la grève par principe : quitte à faire une politique de droite, autant la faire soi-même, il n'y a pas de façon d'être mieux servi, dit le proverbe.

Alors, la grève est-elle de droite ?

Une grève n'est jamais complètement neutre : aussi, quand le gouvernement est à gauche, toute agitation conforte *a priori* la droite. Il est toutefois cocasse d'entendre les jeunes giscardiens, par exemple, appeler les étudiants à faire la grève contre une réforme du troisième cycle des études médicales élaborée en grande partie, faut-il le rappeler, par le ministère de Mme Simone Veil ?

Néanmoins, la volonté gouvernementale telle qu'elle est obstinément exprimée par le ministère de l'éducation nationale notamment se résume à deux choses :

– Renforcement de la hiérarchie hospitalo-universitaire ;

– Diminution des dépenses de santé et, lâchons le mot : introduction de l'austérité à l'hôpital.

Une telle politique ne peut se faire, à terme, qu'au détriment de la qualité des soins.

Les internes des hôpitaux qui ont fourni leur bonne part d'électorat à la gauche en 1981 sont, il faut le rappeler, profondément attachés à la réalisation de réformes qui ont nom : « départementalisation, statut unique hospitalo-universitaire » et auxquelles le gouvernement tourne résolument le dos. Dès lors, l'amertume est à la mesure des espérances déçues et, n'ayant plus rien à perdre, tous sont entrés dans l'action.

Il reste que la droite essaie de mettre le mouvement à son actif ou du moins d'accrocher son wagon à la locomotive. Elle est fort mal venue de faire tant de tapage car, et nous le regrettons, la politique de santé du gouvernement actuel est dans la continuité de celle des régimes précédents.

JEAN-PHILIPPE WOLF,
président du syndicat autonome des internes de Paris, membre du comité national de grève des internes.

● *Maternité gémellaire.* – Un bébé est né à Nîmes le 27 avril. La mère avait bénéficié d'une insémination artificielle faite avec le sperme du mari de sa sœur jumelle, stérile. Elle s'était engagée à ne pas garder l'enfant qui a été reconnu par le père le 14 octobre 1982 (*le Monde* du 6 novembre 1982).

● Le professeur Jean-Charles Sournia a été élu membre titulaire de l'Académie nationale de médecine le mardi 19 avril.

[Né le 24 novembre 1917 à Bourges (Cher), docteur en médecine puis interne des hôpitaux de Lyon, le professeur Sournia fut chirurgien du gouvernement syrien (1953), professeur à la faculté française de médecine de Beyrouth (en 1956), puis à la faculté de Rennes (1959).

Nommé médecin-conseil national de la Sécurité sociale en 1960, le professeur Sournia a été directeur général de la santé de 1978 à 1980. Il est depuis 1980 conseiller d'État en service extraordinaire. Il a consacré à ses réflexions sur le système médical, le langage de la médecine et son histoire de nombreux ouvrages et notamment, en 1977, *Ces malades qu'on fabrique* et, en 1982 *Histoire et médecine.*]

JUSTICE

Faits et jugements

La France signe une convention sur le rapatriement des détenus

M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, a signé pour la France mercredi 27 avril à Strasbourg, une convention du Conseil de l'Europe sur le rapatriement des personnes condamnées. Aux termes de cette convention, un ressortissant français *détenu* dans un pays étranger pourra purger sa peine en France. Ce texte, qui prévoit l'accord des intéressés pour cette opération de transfert, a été mis au point pour des raisons humanitaires. Dix pays membres du Conseil de l'Europe l'avaient signé le 21 mars, en plus du Canada et des États-Unis (*le Monde* du 25 mars).

La France, sous réserve d'une ratification par le Parlement, est désormais partie à cet accord multilatéral. M. Chandernagor a précisé en signant la convention que la France s'estimait seule compétente, en cas de rapatriement, pour décider de mesures éventuelles de suspension et de réduction de peines. Cette précision a été incluse dans la convention sous forme de « réserves » de la France.

M. Serge July perd son procès contre M. Chirac

M. Serge July, directeur du journal *Libération*, a été débouté, le 27 avril, par la première chambre civile du tribunal de Paris, des actions en diffamation qu'il avait engagées d'une part contre M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. Jean Tibéri, premier adjoint, d'autre part contre M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, et M. Yves Hervaux, l'auteur d'un article paru le 8 février dans ce journal.

M. July reprochait à MM. Chirac et Tibéri d'avoit prétendu, le 7 février, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville, qu'il s'était *« traîné à leurs pieds »* pour se faire attribuer un appartement dans l'un des immeubles de la Ville..., alors qu'il est en réalité locataire, depuis le 29 décembre 1976, d'un appartement qui était à l'époque la propriété d'un particulier et qui fut cédé ensuite à la Ville. Mais les juges ont estimé qu'il n'avait pas rapporté la preuve que MM. Chirac et Tibéri avaient bien tenu les propos contestés. Quant à l'article de M. Hervaux, relatant que M. Chirac, au cours de cette conférence de presse, avait mentionné M. July parmi les *« privilégiés »* logés par la Ville de Paris, le tribunal a déclaré qu'il ne contenait aucune allégation diffamatoire.

LA FAIM ET LES CHAINES

Enchaînés, mercredi 27 avril, place du Palais-Bourbon, à Paris, l'agronome René Dumont, le père dominicain Jean Cardonnel et six militants de l'organisation écologiste Food and Disarmement International voulaient attirer l'attention des Français sur le sort des habitants des pays le moins avancés.

Depuis le début de l'année, l'organisation, créée par le parti radical italien, mène en France une campagne baptisée Survie 83 (1), pour sauver de la faim et de la malnutrition des millions d'êtres humains. « Chaque année, cinq millions de personnes meurent de ce fléau. Pendant ce temps, on dépense des milliards en armement », *ont expliqué Jean Cardonnel et René Dumont, auxquels s'était joint le philosophe Félix Guattari. Les animateurs de cette campagne demandent aux gouvernants et aux organisations internationales de revoir les systèmes actuels d'aide, trop désordonnés et ne bénéficiant souvent qu'à une minorité proche du pouvoir...*

A la France, ils demandent que le président de la République respecte ses promesses passées. « Il faut que se convertissent en quelque chose de positif ces modes et démarches d'assistance qui donnent surtout bonne conscience à bon marché... »

Après avoir laissé aux journalistes le temps de prendre des notes et quelques photos, les policiers ont brisé la chaîne des manifestants et les ont conduits manu militari *au poste de police. Ils ont été relâchés après vérification d'identité.* – Ch. Ch.

(1) Survie 83, 42, rue des Tournelles, 75004 Paris.

Prison pour le médecin fournisseur de drogues

Un médecin de Marsillargues (Hérault) a été condamné, le 27 avril, par le tribunal de Montpellier, à six ans de prison, dont deux avec sursis, et, cinq ans d'interdiction d'exercice de la médecine pour *« infraction à la législation des stupéfiants ».* Le docteur Alain Laurent, quarante ans, avait prescrit du « palfium » par ordonnances, pour « désintoxiquer » ses malades toxicomanes (*le Monde* daté 23 – 24 mai 1982). Il était en outre accusé d'avoir procuré à une adolescente de seize ans, Yannick Hubert, de l'alcool, des amphétamines, et de lui avoir prêter un local pour les utiliser.

Le 16 mai 1982, le cadavre de Yannick Hubert avait été découvert dans un fossé à la sortie de Marsillargues. L'autopsie avait permis de constater que la jeune fille avait succombé à un surdosage de médicaments et d'alcool.

Les fausses factures de Nice : le dossier sera instruit à Paris

L'affaire des fausses factures de Nice sera instruite par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris et non plus par M. Gérald Marnet, premier juge d'instruction à Nice. Cette décision a été prise le 27 avril par la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. André Braunschweig. La Cour avait été saisie par le procureur le la République de Nice, en raison de la mise en cause, dans le dossier, de M. René Pietruschi, conseiller général des Alpes-Maritimes et adjoint au maire de Nice.

La Cour suprême a statué en application de l'article 681 du code de procédure pénale, énonçant que, lorsqu'un élu municipal est susceptible d'être inculpé d'un crime ou d'un délit commis dans l'exercice de ses fonctions, la chambre criminelle doit désigner la chambre d'accusation chargée de l'instruction.

L'information judiciaire dans laquelle est impliqué M. Pietruschi, adjoint au maire, délégué pour la police et l'action sociale, membre du conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Nice et de la commission d'appel d'offres du marché de la blanchisserie dans ce C.H.R., a été ouverte le 20 janvier 1983.

● *Suspension d'une avocate parisienne.* – Me Elisabeth Auerbacher, qui assure notamment la défense de certains inculpés de l'affaire du Coral, a été suspendue pour quinze jours, le 25 avril, par le conseil de l'ordre du barreau de Paris. Me Auerbacher, qui pratique la *« défense de rupture »*, avait adressé une lettre à Mme Canivet-Beuzit, juge d'instruction à Paris, pour lui reprocher d'user à l'égard d'un de ses clients de *« tortures psychologiques »* et lui assurer qu'elle pourrait donner des *« conseils à Pinochet ».*

AUX SOURCES DU FÉMINISME

Mme Roudy en Amérique

Correspondance

Washington. – *« Les Américaines ont pris de l'avance sur les Françaises au regard de l'histoire concernant les droits de la femme... Elles n'en restent pas moins en marge des institutions. »* Telle est l'impression majeure que tire Mme Yvette Roudy, ministre délégué chargé des droits de la femme, du séjour qu'elle vient de faire aux Etats-Unis. Invitée par l'université de New-York, elle a pris la parole dans divers établissements universitaires et a rencontré de nombreuses personnalités.

« Oui, admet Mme Roudy, *les Américaines exercent une plus grande influence dans la vie publique et professionnelle que les Françaises. D'abord parce qu'elles sont plus nombreuses à travailler (52 % en 1981, contre 45 % en France), et puis, pour des raisons historiques : elles ont exprimé leurs revendications avant les Françaises. Animées par l'esprit d'audace et de conquête qui caractérise le peuple américain depuis l'époque des pionniers, elles ont, dans le passé, fait face aux mêmes dangers, assumé les mêmes responsabilités que les hommes. Elles faisaient le coup de feu, défendaient leur foyer... Ce n'est pas un hasard si les femmes du Wyoming ont été les premières dans le monde à avoir le droit de vote... »*

Néanmoins, Mme Roudy ajoute : *« Les femmes auxquelles j'ai parlé admirent le fait qu'il existe en France un ministère des droits de la femme dont la direction a été confiée à une féministe. »*

Au cours de son séjour, le ministre français a rencontré plusieurs « féministes historiques » américaines, notamment Kate Millet et Betty Friedan, dont elle avait traduit le livre *la Mystique féminine.* Mme Roudy a constaté que, *« en dehors des milieux universitaires et des traditionnels amis de la France, il existe un large secteur de l'opinion américaine qui suit avec un intérêt sympathique l'expérience socialiste en france ».* Elle s'est entretenue également avec Mme Sandra O'Connor, la première femme nommée juge à la Cour suprême : *« Sa force tranquille m'a impressionnée... »*

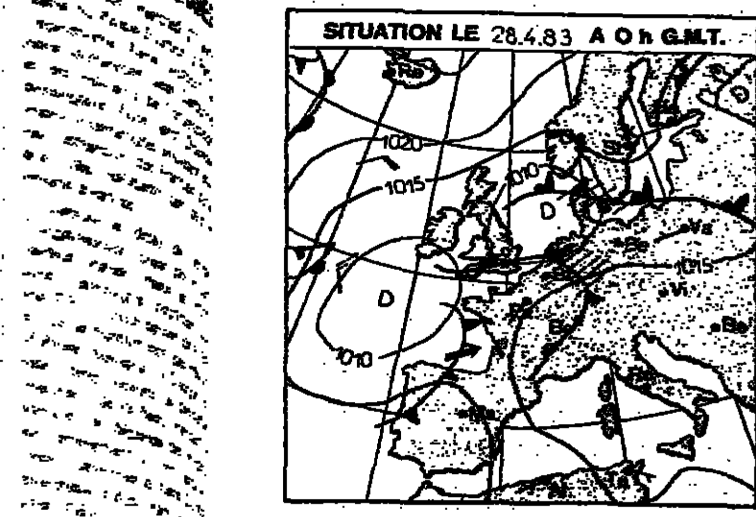
Néanmoins les interlocutrices de Mme Roudy se sont plaintes de M. Reagan qui, à leur avis, a fait reculer la cause féministe. La nomination de Mme O'Connor, la désignation de deux femmes ministres (Mme Dole aux transports et Mme Heckler à la santé), sont des gestes par lesquels le président espère se concilier les femmes, beaucoup plus sévères à son égard que les hommes ; selon un sondage Gallup, 47 % d'hommes approuvent le président et seulement 36 % des femmes. Cet écart de popularité augmente le poids politique des femmes. Conscient d'être en perte de vitesse auprès de l'électorat féminin, le président devrait être amené à lui faire des concessions. Ainsi le sénateur républicain Packwood, qui a rencontré Mme Roudy, se déclare convaincu que l'amendement constitutionnel sur l'égalité des droits de la femme (ERA), rejeté l'an dernier, a maintenant les plus grandes chances d'être adopté.

HENRI PIERRE.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.4.83 A 0 h G.M.T.



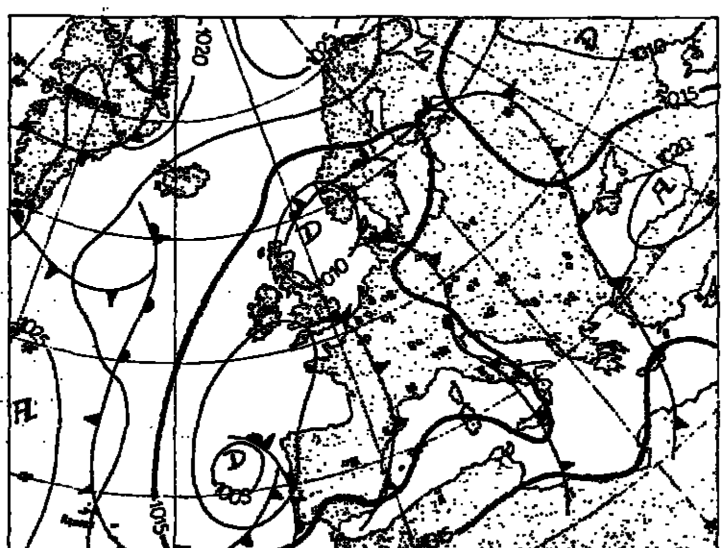
PRÉVISIONS POUR LE 29.4 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 28 avril à 0 heure et le vendredi 29 avril à minuit.

Toujours un flux de sud-ouest instable sur la France ; dans ce flux circulent des limites secondaires provoquant, à leur passage, un renforcement de l'instabilité.

Vendredi, le ciel sera très nuageux à couvert avec quelques pluies à caractère parfois orageux de la Méditerranée à la vallée du Rhône et à la Lorraine. Dans la soirée, ce temps médiocre ne concernera que la Corse tandis qu'une amélioration se produira sur l'est du pays. Sur les autres régions, des formations de nuages bas ou brouillards locaux seront observées au lever du jour, mais ils se dissiperont rapidement pour faire place à un temps ensoleillé ; cependant, une nouvelle zone instable abordera le midi les côtes atlantiques, pour atteindre en soirée les régions de l'ouest de l'Aquitaine, le Centre, le Bassin parisien et le Nord ; des pluies ou averses seront observées, et elles prendront parfois un caractère orageux. Leur répartition sera irrégulière. Températures minimales de 3 à 10 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est, maximales de 13 à 20 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 28 avril, à 8 heures, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 avril ; le second le minimum de la nuit du 27 au 28 avril) :

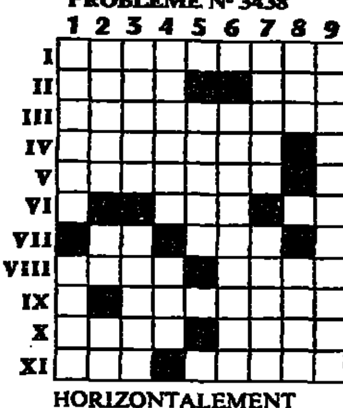
Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 18 et 8 ; Bourges, 15 et 4 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 3 ; Dijon, 17 et 2 ; Grenoble, 17 et 7 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille-Marignane, 19 et 13 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 5 ; Pau, 21 et 8 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 12 et 6 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 13 et 3 ; Toulouse, 20 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 14 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 18 et 7 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 30 et 12 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 12 et 7 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 22 et 15 ; Genève, 17 et 7 ; Jérusalem, 20 et 12 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 15 et 6 ; Luxembourg, 15 et 4 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 19 et 9 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 23 et 12 ; Palma-de-Majorque, 20 et 10 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 14 et 1 ; Tozeur, 32 et 17 ; Tunis, 21 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3438



HORIZONTALEMENT

I. Chute de neige intempestive. – II. Certains y exposent leurs pensées. Point noir vite éclairci par un esprit lumineux. – III. Grande première à Londres. – IV Pour le faire dans les règles, il faut un témoin. – V. Étranglement dans la voie entravant la circulation. – VI. Trilitère explosif. Sécheur de peau ou émanation d'une peau sèche. – VII. Interjection. Repère pour l'authentification des perles. – VIII. Est souvent *mitraillée à sa descente* d'avion. Ville de Roumanie. – IX. Prolongea l'usage en palliant l'usure. – X. On y bâtit une somptueuse niche pour une Diane ayant du chien. Mot d'ordre. – XI. Toussotement dubitatif. Spoliée.

VERTICALEMENT

1. Chute d'eau naturelle. Roi déchu. – 2. Scapin ou Sosie. Copulative. Négation. – 3. Certains s'y rendent quand sonne la retraite. Carrée de dames pour le jeu des cheiks. – 4. Filoutant. L'un fréquente la dépense, l'autre la fuit. – 5. Tenons. – 6. Matador des arènes romaines. – 7. Tenue en haute estime ou estimée exagérément. Fus candidat au brevet. – 8. Le succès des Beatles. Boutons de rosier. – 9. Aide à la construction.

Solution du problème n° 3437

Horizontalement

I. Frénésie. – II. Légumiers. – III. Alose. Nie. – IV. Gît. Suint. – V. Ogive. Se. – VI. Rise. Ossu. – VII. Nôtre. – VIII. Énée. Midi. – IX. Soie. – X. Ise. Sente. – XI. Empressé.

Verticalement

1. Flagornerie. – 2. Religion. S.M. – 3. Égotiste. E.P. – 4. Nus. Veres. – 5. Émèse. Osé. – 6. Si. Mies. – 7. Ienisseïens. – 8. Érines. Té. – 9. Set. Unités.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 AVRIL

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint Antoine, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art et religion dans l'Egypte ancienne », 15 h, Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« Hôtel Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Arcus).

« Le Lorrain », 15 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

CONFÉRENCES

15 h, Palais de la découverte, A. Dolfus : « Bicentenaire du premier vol humain – l'art et l'invention des ballons ».

15 h, 9 bis, avenue d'Iéna, S. Rousseau et J.-L. Mercé : « Châteaux de Louis II et Haute Bavière romantique » ; 17 h 30, « Venise », (audio visuel) (Amitiés françaises).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 avril :

DES DÉCRETS

- Relatif au brevet professionnel d'expert en automobile.
- Relatif à la commission départementale d'harmonisation des investissements.

BREF

CULTURE

LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE DE MIMODRAME DE PARIS. – L'Ecole internationale de mimodrame, ouverte en 1978, dispense un enseignement supérieur de haut niveau à des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans.

La direction des affaires culturelles de la Ville de Paris signale que les inscriptions à cette école, dirigée par le mime Marceau, sont prises jusqu'au 31 mai.

★ **Ecole internationale de mimodrame, 17, rue René-Boulanger, 75010 Paris. Tél. : 209-65-86.**

MUSÉES

LA RÉSISTANCE DANS LE MORVAN. – L'Association pour la recherche sur l'occupation et la résistance en Morvan (A.R.O.R.M.) recherche, pour son musée permanent de la Résistance, des objets, des documents, des photos et des journaux de l'époque concernant l'Occupation allemande, la Résistance, les maquis et la libération du Morvan.

★ **A.R.O.R.M., Maison du parc naturel régional du Morvan, Saint-Brisson, 58230 Montsauche. Tél. : (86) 78-70-16.**

PRESSE

Les élus au comité d'entreprise inquiets pour l'avenir de « France-Soir »

Les élus au comité d'entreprise de *France-Soir* ont appelé à *« la plus grande vigilance »* le personnel réuni en assemblée générale le mercredi 27 avril pour être informé des dernières décisions consécutives à l'arrivée de M. Robert Hersant à la tête du journal. Une réunion du C.E. a eu lieu mardi, au cours de laquelle M. Lecorre – qui représentait la direction en l'absence de MM. Jacques Hersant, *P.-D.G.* en titre, et Robert Hersant, « patron » du groupe Socpresse – leur a lu une lettre de ce dernier déclarant qu'il *« venait pour quelques semaines en mission d'information »*, sans pour autant envisager de devenir P.-D.G. de *France-Soir.*

Les élus au comité d'entreprise constatent cependant que M. Robert Hersant a déjà pris des initiatives qui, selon eux, tendraient à *« séparer le magazine du quotidien »*. A l'appui de cette thèse, ils citent *« l'embauche par l'agence du groupe, l'A.G.P.I., de personnel concourant à la fabrication du magazine, doté d'une direction, d'une publicité et de locaux autonomes et dont est retirée une partie importante de la fabrication technique par l'apport de cahiers couleurs fabriqués à l'extérieur »*.

Depuis deux semaines, la rédaction de *France-Soir* a vu arriver M. Michel Bassi, transfuge du *Figaro* et ancien directeur général de Radio-Monte-Carlo, chargé par M. Robert Hersant d'une mission au sujet de *France-Soir Magazine.* D'autre part, on sait que des travaux de réfection sur deux niveaux ont été entrepris récemment au 98 rue Réaumur, *« pour y installer le magazine »*.

Les élus au C.E. redoutent aussi *« la prochaine suppression de l'édition de l'après-midi »* de *France-Soir,* nouveau signe d'une volonté d'apauvrissement, selon eux, du quotidien. Ils demandent donc *« l'arrêt immédiat de toutes les décisions prises sans consultation. Ils s'opposeront par tous les moyens à une dévitalisation du quotidien au profit du magazine et à toute séparation de fait de ces deux publications »*.

Le point de vue de M. Poperen

Signalons en outre que dans le texte de « réflexions » que M. Jean Poperen vient d'adresser au président de la République (*le Monde* du 28 avril), le numéro deux du P.S. écrit notamment : *« Si les socialistes ont un reproche à se faire, c'est plutôt d'avoir fait preuve de beaucoup de patience à l'égard de gens qui ne se cachent guère, parfois, de combattre notre politique. Et l'on comprend que bien des honnêtes gens, à gauche, s'indignent de la prolongation de cette situation ; comme ils s'indignent que tel grand magnat de la presse puisse continuer, tout en narguant la loi, de traîner dans la boue les socialistes et de tourner en dérision leurs efforts. Ces citoyens ne demandent pas que souffle le vent de la Terreur* (mais) *simplement qu'on fasse ce qu'ont fait les républicains des années 1880, qui n'étaient pas, eux non plus, des « léninistes » : quelques changements décisifs, quelques sanctions exemplaires avaient, en leur temps, fait comprendre aux nostalgiques de la monarchie et de l'Empire que les temps de l'Ancien Régime étaient décidément révolus. »*

CARNET

Naissances

– Sherry et Jean-Claude CHETRIT sont heureux de faire part de la naissance de

Paul-Emile,

le 14 avril 1983, à New-York.

– Georges GONZAGA et Anne-Marie, née Soppo,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 11 avril 1983.
55, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

Mariages

– Maria-Louisa et Alfonso CASCONE,
Paulette et Philippe DECRAENE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Tiziana et Jean-Philippe,

à Rome, le 22 avril 1983.
Via Donatello 75, 00196 Rome.
2, rue Cretet, 75009 Paris.

Décès

AUGUSTE BILLIEMAZ

Nous apprenons le décès de

M. Auguste BILLIEMAZ,

ancien sénateur, survenu le 25 avril.

[Né le 29 août 1903 à Brégnier-Cordon (Ain), Auguste Billiemaz, ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon, industriel en confitures et en confiserie, avait présidé, de 1945 à 1973, le syndicat régional des confituriers. Conseiller général du canton de Belley de 1948 à septembre 1973, date à laquelle il avait été battu, Auguste Billiemaz (M.R.G.) était entré au Sénat en 1955. Inscrit au groupe sénatorial de la Gauche démocratique, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat aux élections sénatoriales de septembre 1980.]

– Lyon.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean AUDIBERT,
née Marie-Louise Bouchard,

survenu à Lyon le 21 avril 1983.
Ses enfants et petits-enfants rappellent à votre pieux souvenir son époux, M. Jean Audibert, disparu le 14 décembre 1982.

– Mme Henri Henne et sa famille ont la douleur de faire part du décès survenu le 24 avril 1983, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

M. Henri HENNE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire des universités.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 28 avril 1983, en l'église de Wassigny (Aisne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Lesdiguières,
75004 Paris.

– Le président du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée de Basse-Normandie, les administrateurs, le directeur du CREAI, les cadres, personnels et élèves des centres de formation du CREAI,
ont la douleur de faire part du décès de

Yannick LANGLADE,
directeur de l'école d'éducateurs
d'Hérouville,

survenu le 26 avril 1983.
Les obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à 16 heures, au cimetière Saint-Gabriel, boulevard Richemond, Caen.
Nous vous prions de bien vouloir en faire part à vos amis et collaborateurs.

– Bordeaux. New-York. Saint-Emilion.
Mme Pierre Laporte, son épouse,
M. et Mme Pierre-Yves Laporte,
M. et Mme Lucu et Marie-Anne,
ses enfants et sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAPORTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
avocat à la cour de Bordeaux,
ancien avocat de Casablanca,

survenu le 11 avril 1983, à Casablanca.
Les Jardins de Gambetta,
74, rue Georges-Bonnac, Bordeaux.

Anniversaires

– Il y a un an

Paul Abdallah REGGUI

était rappelé à Dieu. Ses proches et ses amis s'uniront en pensée et en fraternité pour le premier anniversaire de cette séparation.

– La Société des amis de Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix, déposera une couronne sur sa tombe, au Père-Lachaise, le samedi 30 avril, à 17 heures.

Communications diverses

– Loge Saint-Jean-aux-Trois-Chardons n° 13. Régime écossais rectifié. Jeudi 5 mai, 19 h 30, conférence par Jean B.F. : « Les quatre sens de l'Ecriture sainte. » Sur invitation. L.N.F., *B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de* la Charte de la maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

– Une soirée au profit de la paix dans le monde, sous le patronage de M. Alfred Kastler, aura lieu, le dimanche 15 mai, à 18 heures, au Théâtre des Champs-Elysées, où les Chœurs de France donneront un récital unique. Location au Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), FNAC et agences.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-I, vendredi 29 avril, à 9 heures, salle Bachelard, M. Henry Bakis : « Télécommunications et organisation de l'espace. »

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 30 avril, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu, M. Georges Oved : « La gauche française et le nationalisme marocain (1905-1955). »

– Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 30 avril, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy, M. Pierre Bardet : « Rouen aux dix-septième et dix-huitième siècles : un espace social. »

– Université de Paris-VIII, samedi 30 avril, à 14 h 30, salle C 330, M. Jean Spizzo : « Pirandello ; dissolution et genèse de la représentation théâtrale, essai d'interprétation psychanalytique de la dramaturgie pirandellienne. »

Edité par la S A R L le Monde
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ARLEQUIN RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 28 DU 27 AVRIL 1983

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
2	Tous les billets terminés par 2 gagnent 70 F dans toutes les séries
74	Tous les billets terminés par 47 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 74 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
491	0149	1149	2149	3149	4149	5149	6149	7149	8149	9149	F. 400
	0194	1194	2194	3194	4194	5194	6194	7194	8194	9194	400
	0419	1419	2419	3419	4419	5419	6419	7419	8419	9419	400
	0491	1491	2491	3491	4491	5491	6491	7491	8491	9491	4 000
	0914	1914	2914	3914	4914	5914	6914	7914	8914	9914	400
	0941	1941	2941	3941	4941	5941	6941	7941	8941	9941	400
317	0137	1137	2137	3137	4137	5137	6137	7137	8137	9137	400
	0173	1173	2173	3173	4173	5173	6173	7173	8173	9173	400
	0317	1317	2317	3317	4317	5317	6317	7317	8317	9317	4 000
	0371	1371	2371	3371	4371	5371	6371	7371	8371	9371	400
	0713	1713	2713	3713	4713	5713	6713	7713	8713	9713	400
	0731	1731	2731	3731	4731	5731	6731	7731	8731	9731	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 31	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 31	Sommes à payer Autres séries
3972	2379	F. 10 000	F. 2 000	7239	F. 10 000	F. 2 000
	2397	10 000	2 000	7293	10 000	2 000
	2739	10 000	2 000	7329	10 000	2 000
	2793	10 000	2 000	7392	10 070	2 070
	2937	10 000	2 000	7923	10 000	2 000
	2973	10 000	2 000	7932	10 070	2 070
	3279	10 000	2 000	9237	10 000	2 000
	3297	10 000	2 000	9273	10 000	2 000
	3729	10 000	2 000	9327	10 000	2 000
	3792	10 070	2 070	9372	10 070	2 070
	3927	10 000	2 000	9723	10 000	2 000
	3972	3 000 070	30 070	9732	10 070	2 070

PROCHAIN ARLEQUIN LE 11 MAI 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 27 AVRIL 1983 - N° 28

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES TULIPES

TIRAGE N° 27 DU 27 AVRIL 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	261 6 261 6 711 65 051 97 361	500 2 500 2 000 10 000 10 000	5	34 115 174 195	10 100 1 000 300
2	002 692 2 512 8 102	500 500 2 000 2 000	6	166 42 256 98 266	500 10 000 10 000
3	083 463 963	500 500 500	7	7 07 707 917 0 537 3 937	100 300 800 600 2 100 2 100
4	64 704 6 564 24 284	200 500 2 200 10 000	8	78 98 988	200 200 500
5	5 95 165 465 715 1 055 3 685 00 625 30 895	100 300 600 600 600 2 100 2 100 10 100 10 300	9	349 869 64 799	500 500 10 000
			0	100 540 920 930 7 860 74 100 155 850	500 500 500 500 2 000 10 500 4 000 000

PROCHAIN TIRAGE LE 04 MAI 1983
TRANCHE DU MUGUET à GRAULHET (Tarn)

LOTO TIRAGE N° 17 — 5 8 10 16 19 21 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

PROCHAIN TIRAGE LE 04 MAI 1983 VALIDATION JUSQU'AU 03 MAI APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DES TULIPES 1983 - N°27

D'une Abbaye située en Belgique et des bières qui portent son nom.

Heureux le voyageur qui, traversant la Belgique, prend la peine de visiter l'Abbaye de Leffe à Dinant. Les moines qui le recevront lui conteront l'histoire de St-Norbert, de l'ordre des Prémontrés, et de cette jolie Abbaye qui résista aux crues, aux guerres et aux révolutions.

S'il est épicurien, il prendra le temps de découvrir également les 4 bières de la brasserie de l'Abbaye de Leffe, qui sont brassées suivant l'ancien procédé de la fermentation haute.









« Gardez cette page jusqu'à demain, elle peut vous faire gagner de nombreux prix... ».

Pour commencer, voici la Blonde, qui laisse dans la bouche une agréable saveur très spécifique rappelant les effluves d'un pressoir à la ferme. Elle titre 6,3° et existe en bouteille comme vous le voyez, mais également à la pression.

<u>La Triple.</u>
Il a fallu du temps pour la faire naître. Il faut prendre son temps pour la boire. Prenez le temps de lire son histoire. La Triple de l'Abbaye de Leffe pèse 7,1°, c'est une bière vivante au parfum très fruité qu'il faut verser délicatement pour éviter que la lie ne tombe dans le verre. Cette lie provient des levures qui continuent de fermenter dans la bouteille, comme c'est le cas pour un vin célèbre qui fit connaître, bien au-delà de la Champagne, le nom d'un autre moine.

<u>La Vieille Cuvée :</u>
une Brune qui a son mystère. Les levures de bière ont un pedigree. Celle de la Vieille Cuvée est d'origine anglaise, mais ce qui lui donne son goût spécifique, plus caramélisé que la plupart des brunes, c'est la qualité de son malt et la température de fermentation, plus élevée que les normes de fermentation haute, et que le Maître Brasseur garde secrète. La Vieille Cuvée fait 7,8°.

<u>La Radieuse :</u>
le nec plus ultra ? La Radieuse est le chef-d'œuvre de la brasserie de l'Abbaye de Leffe. C'est une bière brune de 8,6°, très riche en orge grillé et qui vaut largement tous les apéritifs du monde. Ses admirateurs n'hésitent pas à la proclamer liqueur divine en chantant « Ne la boiront que les dieux, nos dames et nous, les dieux debout, nos dames assises, et nous à leur genoux ».

<u>Multi sunt vocati, pauci vero electi.</u>
Les quatre bières de l'Abbaye de Leffe ne se trouvent pas n'importe où. Pour connaître la liste des points de vente les plus proches de votre domicile, écrivez à la brasserie de l'Abbaye de Leffe N.V. 5500 Leffe Dinant Belgique. Si votre soif est très urgente, vous pouvez appeler à Paris le 225.80.83.

Le Monde

LIVRES

La férocité des hommes de lettres

Vacheries, insultes, rosseries...

EST-CE un bon ou un mauvais service que Jean-Marie Monod vient de rendre à la littérature en publiant ce volumineux florilège de toutes les vacheries, insultes, rosseries, que les écrivains n'ont cessé de se balancer à travers les gencives (et quelquefois plus bas) et à travers le temps ?

L'impression générale ressentie est assez débilitante que tant de gloire s'accompagne de tant de haine, tant de talent de mesquinérie, tant de grandeur de petitesse. Que la jalousie, la rancœur, l'envie, la brigue, la cabale et l'intrigue l'emportent sur le mérite reconnu, le talent accepté. Que le sel de l'esprit se change en esprit-de-sel.

Mais c'est peut-être, comme le souligne Jean-Marie Monod dans son introduction, que la férocité est nécessaire à l'art littéraire, en ce qu'elle ébranle la routine et ravive les forces créatrices, qu'écrire, c'est toujours partir d'une page blanche, c'est-à-dire dans l'oubli provisoire des autres livres, et que la meilleure façon de les oublier, c'est encore de les nier ou de les tuer.

Auquel cas ce serait sur notre époque, louangeuse et glossatrice, vénérante et mouchetée, qu'il faudrait nous pencher comme sur une moribonde trop faible pour nourrir en elle la force de la colère, trop désabusée pour avoir encore le courage de se battre pour ses idées. « *La férocité*, écrit encore J.-M. Monod, *participe de la vie. En littérature comme ailleurs, rien n'est pire que la passivité.* »

De Malherbe à Céline

Ils n'y allaient pas de main morte, les ancêtres, et le bon goût n'était pas ce qui les retenait. Malherbe, notre grand épurateur des lettres, n'hésitait pas à dire à un homme qui lui montrait un mauvais poème intitulé *Poème au roi* qu'il n'y avait qu'à ajouter : « pour se torcher le c... »

A l'un de ses émules, Racan, qui lui disait l'avoir imité, il répondit : « *Eh bien ! Mordieu, quand je fais un pet, en voulez faire un autre ?* »

Le scatole, la déjection, l'excrément, sont d'ailleurs des éléments constants de la vindicte littéraire qui courent à travers les siècles, de Malherbe à Louis-Ferdinand Céline.

Voltaire, dont on connaît les démêlés avec Jean Fréron (un serpent piqua Fréron, devinez ce qu'il arriva, ce fut le serpent qui creva), consacra à sa bête noire un poème « pas piqué des hannetons » :

De Loyola chassé pour ses [fredaines
Vermisseau né du c... de [Desfontaines (1)
Digne en tous sens de son [extraction
Lâche Zoïle, autrefois laid giton
Cet animal se nommait Jean [Fréron.

On retrouve ce penchant pour les œuvres basses chez Rivarol, autre méchante langue du dix-huitième, qui écrit des poésies d'un certain François de Neufchâteau « *qu'elles sont de la prose où les vers se sont mis* » ou que « *l'abbé Mignot n'est pas un historien. Il fait des commissions dans l'Histoire.* »

Zola, bien sûr, monopolisera plus tard les comparaisons de ce type. Léon Daudet le qualifie de « *grand fécal* ». Leconte de l'Isle de « *porc épique* » Barbey d'Aurevilly en rajoute : « *S'il est élu à l'Académie, il faudra remplacer son fauteuil par une chaise percée.* »

Mais c'est à Léon Bloy, le grand écorché, qu'il faudra accorder la palme de l'injure coprophagique, Léon Bloy que Laurent Tailhade qualifiait de son côté de « *saint-Jean bouche-d'égout* », ajoutant « *qu'il mange l'ordure il ne m'importe guère, le seul ennui, c'est qu'il la rend* ». Léon Bloy avait écrit de Flaubert qu'il était « *une besace lumineuse, s'efforçant, vingt années, d'extraire de son intestin le ténia séditieux et inextirpable de l'Inspiration* ». Comme quoi la fameuse diatribe de L.-F. Céline sur J.-P. Sartre, le définissant comme un ténia sorti de son entre-fesses, n'avait rien de novateur.

De Voltaire à Rousseau

Mais quittons maintenant ces lieux où l'esprit se meut décidément avec un peu trop de complaisance ou d'*aisance* et gagnons des hauteurs un peu plus éthérées.

C'est Furetière, répondant à Jean de La Fontaine, réputé pour son infortune conjugale, à propos d'une bastonnade que le premier aurait reçue, avec du bois de grume ou du bois de marmenteau :

Il est du bois de plus d'une [manière
Je n'ai jamais senti celui que [vous citez
Notre ressemblance est entière
Car vous ne sentez pas celui que [vous portez.

C'est Boileau, esprit caustique, railleur impénitent, qui écrit de Cotin, cible de ses satires :

A quoi bon tant d'efforts, de [larmes et de cris
Cotin, pour faire ôter ton nom de [mes ouvrages ?
Si tu veux du public éviter les [outrages
Fais effacer ton nom de tes pro- [pres écrits.

C'est Voltaire, encore lui, répondant à Rousseau qui vient de lui envoyer son *Discours sur l'inégalité* : « *On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bête ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Venez donc à Genève boire du lait de nos vaches et brouter nos herbes.* » A quoi Rousseau répond « *Je vous haïrais davantage si je vous méprisais moins.* »

(Lire la suite page 19.)

PAUL MORELLE.

(1) Auteur, sodomite et prêtre.

Dessin de CAGNAT.

La rage de Léon Bloy

Le « désenchanté de la vie »

« *LÉON BLOY est à nos yeux le plus grand prophète des temps modernes, celui qui a dénoncé avec le plus de clairvoyance les causes anciennes et intérieures de la catastrophe actuelle.* » En 1946, pour le centenaire de Bloy, Albert Béguin préfaçait ainsi un recueil d'hommages (1) dus à Jacques et Raïssa Maritain, Pierre Emmanuel, Joseph Bollery ou Georges Rouault. Si la catastrophe rampante où nous sommes aujourd'hui engagés semble moins intolérable, il suffit de lire quelques pages de ce « démolisseur » pour céder à son impatience et à sa rage. Notre époque lui déplairait fort et, comme il le fit en lançant *le Pal* (2), il secouerait les esprits : « *On est fixé dans l'inscrutable sérénité de l'ignominie absolue, et le derrière humain, désormais impassible, est devenu semblable à un immense maelström pour coups de bottes.* »

Ses deux romans, *le Désespéré* et *la Femme pauvre*, que l'on réédite faute de trouver un écrivain capable de prendre l'ignominie moderne à la gorge, sapent terriblement le genre, puisqu'ils tiennent à la fois de l'autobiographie, du pamphlet et de la gnose. Ils répondaient à ce que, contre les histoires vraisemblables du naturalisme, avec Strindberg et Villiers de L'Isle-Adam, avant Bernanos, Bloy ne cessa d'espérer « *un besoin famélique d'hallucinations littéraires* ». Inspirés, le premier par une putain, mystique et folle, Anne-Marie Roulé, le second par une mendiante morphinomane, Berthe Dumont — deux femmes qui partagèrent sa misère ou son exaltation et lui livrèrent quelques « secrets », — ces livres ont une allure fiévreuse qui touchera encore, jusqu'au cœur, ceux qui, en proie à la solitude, attendent des prodiges et des promesses.

Caïn Marchenoir, la projection de lui-même dont, en les transposant comme autant d'épiphanies, Bloy raconte les souffrances et les défis, devient d'une fiction à l'autre une figure que l'on ne s'étonne guère de voir aussi peu citée dans les manuels. Les professeurs, qui ignorent aussi celui qui convertit Bloy, Barbey d'Aurevilly, n'ont pas pu supporter un homme de cet acabit ; Marchenoir, tel un Don Quichotte encombrant, est resté aux oubliettes de l'école laïque.

Comment faire aimer, sous les sarcasmes des imbéciles, un écrivain qui ne craint pas de se peindre avec une franchise aussi dégagée des convenances ? « *Il avait le don des larmes, signe d'une prédestination, disent les mystiques. Ces larmes furent l'allégresse cachée, l'occulte trésor d'une des existences les plus dénuées et les plus tragiques de ce siècle.* » Marchenoir, « *désenchanté de la vie* » et « *contempteur universel* », est en plus l'objet d'un amour fou, deux fois vécu puis embelli, qui écrase les débordements psychologiques, placé entre l'abjection et la grandeur. Il suffit de lire dans *le Désespéré* la scène où Véronique Cheminot (Anne-Marie) se fait arracher toutes les dents pour le dégoûter d'elle, ou la rencontre entre Marchenoir et Clodilde Maréchal (Berthe), dans *la Femme pauvre*, au cours de laquelle il caresse le dos d'un tigre du Jardin des plantes... La frénésie de Bloy, si hyperbolique, parce qu'elle ne baisse jamais d'un cran, tend vers l'absolu et dénonce la fétidité mondaine des marchandises artistiques.

Contre ceux qui produisent celles-ci, *le Désespéré* et *la Femme pauvre* étant des romans à clé, Bloy se déchaîne, comme au temps du *Pal*. Il crible de flèches ardentes les gloires littéraires les plus encombrantes et des comparses, Paul Bourget, Catulle Mendès, Alphonse Daudet, Joséphine Péladan, Paul Arène. Bourget (Alexis Dulaurier) est malmené de façon grandiose.

(Lire la suite page 19.)

RAPHAEL SORIN.

(1) Les Cahiers du Rhône, 1946.
(2) Réédité aux Editions Thot, 1979.

Une tornade noire

LE lieu commun, dit Littré, est une idée usée, rebattue. On ne voit guère la différence de cela avec une « idée reçue ». Mais Flaubert se vend incomparablement mieux que Bloy, et c'est sans doute pour cela que le *Dictionnaire* (des idées reçues) du premier nous est beaucoup plus familier que *l'Exégèse* (des lieux communs) du second, dont Hubert Juin nous rend une édition de poche bienvenue.

Et pourtant les différences ne manquent pas, à l'avantage de Léon Bloy. Différence d'ampleur, de ton (celui de Flaubert sec et grinçant, celui de Bloy ample et prophétique), et surtout de perspective. Bourgeois intelligent, Flaubert n'est sensible qu'à la bêtise prudhommesque de la bourgeoisie, qui l'amuse plus qu'elle ne le révolte. Les idées reçues ne sont que des péchés contre l'esprit, dont il se venge avec esprit. On ne sent jamais, dans le *Dictionnaire*, le souffle de haine sacrée et les tornades de férocité qui balaient d'un bout à l'autre *l'Exégèse* de Bloy.

C'est que, pour celui-ci, ce n'est pas seulement à l'intelligence en quelque sorte laïque qu'attente le lieu commun. Ce ne serait d'ailleurs pas bien grave car on est toujours l'imbécile de quelqu'un. Le lieu commun, cette vérité de bon sens qui permet à tout moment de remettre chaque homme et chaque sentiment à sa place, est l'envers de la parole de Dieu présenté comme son endroit ; ou plutôt, présenté comme la parole même du seul vrai Dieu, celui que se fabrique l'esprit bourgeois pour son confort et son réconfort.

D'où la sainte colère qui saisit Léon Bloy : colère qui prend souvent la forme d'une énorme drôlerie, à sa place ici, puisqu'il s'agit de fustiger des drôles. Le lieu commun est un péché contre l'esprit, dont seule la damnation éternelle punira les auteurs et vengera les victimes.

C'est pourquoi aussi, alors que le *Dictionnaire* n'a guère été qu'une récréation dans l'œuvre de Flaubert, *l'Exégèse* occupe une place centrale dans celle de Bloy, plus que *la Femme pauvre* par exemple ou les *Propos d'un entrepreneur de démolition* (1884), que l'on aimerait voir rééditer.

Livre considérable : Léon Bloy en donne en 1902 une première série, grandiose, furibarde, d'une méchanceté à couper le souffle. Cent quatre-vingt-trois lieux communs retournés et vidés comme des lapins. Il s'arrête là, non que la matière lui manquerait, mais parce que, dit-il, « *ces lieux communs commencent à me puer au nez* ». Il s'y remet néanmoins dix ans plus tard avec une « *jubilation fabuleuse* » ; cette fois pour une série de cent vingt-sept (1913). Et s'arrête de nouveau, parce que (citons-le encore) « *la constante manipulation de ces matières exige une tête de bronze et un estomac d'airain qui m'ont malheureusement été refusés* ».

Nous en sommes donc à deux cent dix exégèses, non de mots comme le plus souvent dans Flaubert, mais de ces aphorismes ou de ces maximes qui sont, paraît-il, la sagesse des nations. Et l'appétit de Bloy pour son entreprise de salubrité publique n'est pas rassasié : en conclusion de cette seconde série, il propose en vrac à celui qui serait « *assez courageux pour entreprendre une continuation de [son] exégèse* » une trentaine de nouveaux lieux communs dignes en effet de stimuler la rage de l'honnête homme.

Ce n'est pas là un livre qu'on pourrait feuilleter avec un sourire et laisser dans un coin de bibliothèque ; mais un livre avec lequel on s'habitue à vivre, comme avec les plus grands, pour y puiser sans cesse de nouvelles raisons d'être féroce « *par amour de l'humanité* ».

JACQUES CELLARD.

★ EXÉGÈSE DES LIEUX COMMUNS, de Léon Bloy. Introduction d'Hubert Juin. 10/18. 416 pages.

le feuilleton

« LA DÉRISION », d'Henri Troyat

Fenêtres sur cour

IL faut être idiot pour écrire des romans ; ou accepter d'en avoir l'air. Sinon, on ne fait pas ressemblant (tant la vie est bête), ou on pense trop, ce qui casse le charme et prive le lecteur du plaisir de se croire plus malin que l'auteur. Prenez Sollers, avec *Femmes* : trop fûté pour s'abaisser à inventer des histoires et des psychologies, ces vieilles naïvetés, il n'offre d'autre spectacle que celui, peu banal au demeurant, de son intelligence en rut.

Henri Troyat a choisi l'ascèse inverse. Pas plus demeuré qu'un autre, à ce qu'il paraît, il s'impose de ne pas étaler ce qu'il sait de l'existence en général et de ses personnages en particulier, laissant aux lecteurs l'illusion, inséparable du bonheur courant en lecture, de découvrir librement, à leur heure, dans les termes qu'ils veulent, ce qui semble avoir échappé au narrateur.

Ce n'est pas parce que ce dernier refuse d'en mettre plein la vue qu'il faut ignorer les difficultés de sa tâche. C'est tout un art, autant que de faire assaut d'érudition, de dissimuler dans un récit

par Bertrand Poirot-Delpech

les clefs d'une énigme policière ou psychologique. Et ce n'est pas un mince mérite de savoir situer ces énigmes loin de soi, à l'opposé de soi. Ainsi du dernier héros de Troyat, aussi raté, amer, désespéré que l'auteur semble comblé et serein... Mais que sait-on des créateurs, surtout de ceux qui ne se livrent que par l'imaginaire ? Ne conjurent-ils pas la crainte rétrospective de ce qu'ils auraient pu devenir ? Quelle réussite n'est pas bâtie sur la hantise de son contraire ?

COMME l'auteur, Jacques Levrault est écrivain, septuagénaire, et il habite rue Bonaparte, à deux pas de la Seine. La ressemblance s'arrête là. Levrault écrit peu. Son dernier manuscrit, *le Mascaret*, vient d'être refusé. Pour des raisons alimentaires, il envisage de réécrire les *Mémoires* d'un alpiniste ; et, pour évacuer sa bile, il songe à un essai, qu'on devine vengeur, sur le déclin présumé de la littérature d'imagination. En fait, il sait qu'il ne fera plus une œuvre. Sa vie d'écrivain se passe dans les bistrots de Saint-Germain-des-Prés à regretter le passé qui l'a fui, et à dénigrer le présent dont il est exclu, en compagnie de deux ratés de son espèce.

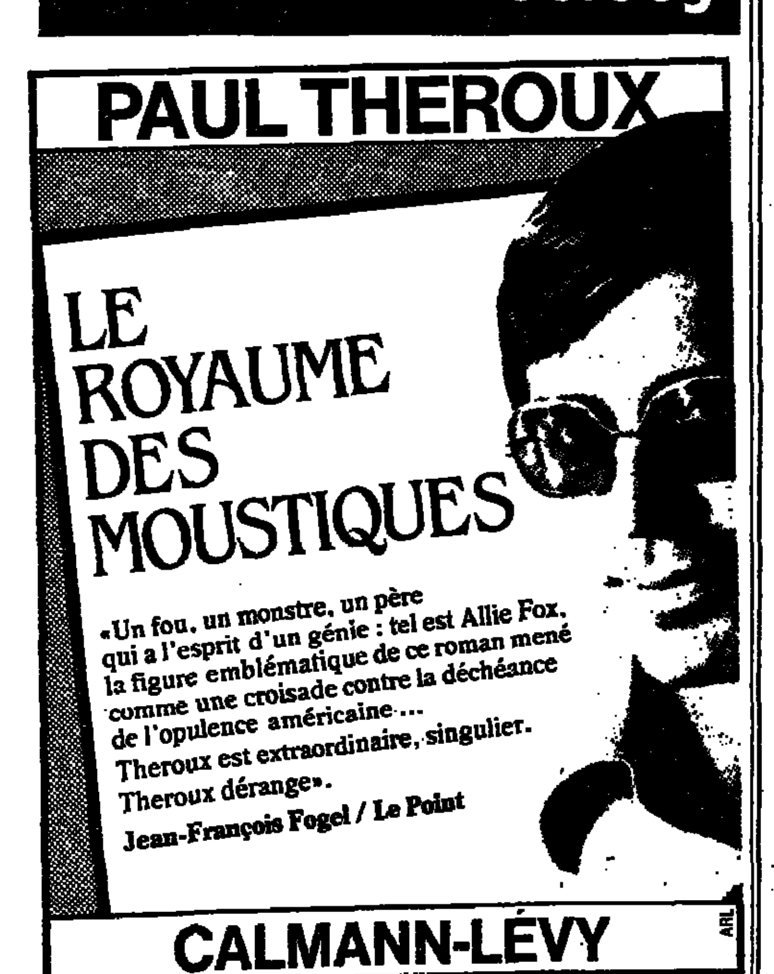
Dans le privé, les choses ne vont guère mieux. Voilà vingt-trois ans que Levrault a pour maîtresse Catherine, encore jeune et qui l'aime, mais qui le traite en « *back street* », sans renoncer à son bonheur familial entre un mari avocat et deux enfants, dont une fille, Caroline. Leurs rencontres de fin d'après-midi ne sont plus illuminées par le plaisir partagé. A mesure que son désir faiblit, Levrault jalouse davantage la paix du foyer ami. Les réussites professionnelles et affectives des autres l'exaspèrent. Les jeunes, notamment, l'irritent, avec leur insolente sensation d'avenir devant soi. Il y a des écarts d'âge qui ressemblent, dit-il, à des différences de race. Les enfants ne sont que les « bavures de l'amour ». Même la petite Caroline, fille de sa maîtresse et peut-être de lui-même, l'agace, malgré sa prévenance ou à cause d'elle, avec son vocabulaire basique, son petit crétin d'amant, et leur manière de claironner que faire l'amour, au début, « *ce n'est pas extra* »...

TOUT ce qui lui rappelle la vie, bientôt, lui est un supplice : le marché de la rue de Buci, trop chargé de victuailles, les livres des autres, les amours des autres, les habitants qui « déshonorent » la ville. Faute de l'enrayer, il se glorifie lugubrement de son naufrage. Entre deux relectures des *Mots* de Sartre, dont l'autodénigrement et la perfection aiguisent la conscience de son échec, il se réfugie dans le sommeil à toute heure, la contemplation de son chat Roméo, ou l'ironie massacrante, vieille consolation des laissés-pour-compte.

Le malheur veut que de telles régressions et ruminations masochistes ne s'arrêtent pas en chemin. Le plaisir de n'être dupe de rien ne compense plus l'épouvante des pactes anciens avec le néant. Levrault doit accepter que Catherine se rapproche de son mari, et que ce dernier lui prête de l'argent. Ce qui lui reste de goût à vivre se flétrit. Il ne se rase plus, se reconnaît dans les clochards, les imite. Son abaissement calculé le réjouit comme une perfection artistique. Il cultive l'âcre plaisir de qui, ne pouvant pas aimer, ne sait plus que décevoir et détruire l'être cher. Il rompt avec Catherine, assiste en maugréant au mariage de la fille.

Il apprend que son roman est finalement accepté. Mais que vaut un bonheur savouré seul ? Dans un réflexe qui en dit long sur son immaturité profonde, il offre son appartement au jeune ménage et va habiter, chez sa maîtresse, la chambre d'enfant devenue libre. Il tolère le spectacle du couple qui s'est ressoudé sans lui et lui tient lieu de parents. Il se blottit comme un chat castré. Il grossit, cependant que le désespoir fait monter en lui des projets d'irrémédiable.

(Lire la suite page 19.)



la vie littéraire

Tarzan aime les bananes

Ce qui retient d'abord l'attention dans cette revue, c'est son *côté* gadget : elle est vendue dans de grandes pochettes transparentes, qui portent l'inscription : *« crachoir vomitif de poche »*.

A l'intérieur on trouve un peu de tout : un phallus en plastique muni d'une poignée ; une poudre blanche dans un sachet : c'est, nous dit-on, du sperme d'artiste ; une image en relief représentant un enfant à deux têtes ; une belle sérigraphie qui reprend le titre de la revue : *Toi et moi pour toujours* ; la revue elle-même, enfin, sorte de capharnaüm d'images — photos et dessins — en noir et blanc, traversées de phrases et de bouts de textes qui font penser à des télégrammes absurdes qui arrivent au milieu d'un cauchemar : *« En quoi la forêt vierge participe-t-elle du mystère de l'Immaculée Conception ? »*, *« Tarzan aime les bananes »*, *« Mesurez votre appétit sexuel »*, *« Tout le monde fait la différence entre quête et racket »*, etc.

C'est une entreprise amusante, car elle tourne en dérision les revues d'art académiques, les revues pornographiques et les romans-photos ; c'est aussi une entreprise intéressante dans la mesure où elle tente d'instaurer un nouveau dialogue entre le texte et l'image.

Créée en septembre dernier par deux jeunes graphistes, Camille Phillibert et Jacques-Elie Chabert, *Toi et moi pour toujours* (131, boulevard Diderot, 75012 Paris, tél. : 340-69-17), vient de sortir son troisième numéro, sur le thème de l'adoration amoureuse (80 F). — VASSILIS ALEXAKIS.

La rivière aux castors

Le Tout sur le tout, libraire-éditeur, (11, rue Barrault, 75013, tél. : 580-08-71, Diff. Distique), propose en fac-similé une édition de 1914 de *la Bièvre*, de J.-K. Huysmans, illustrée à l'époque par Léon Lebègue.

Ce texte a son histoire. Le thème de la Bièvre, cette toute petite mais noble rivière aux castors (c'est l'étymologie de *Bièvre*), qui, venant de la vallée de Chevreuse, se jeta longtemps dans la Seine près de la porte des Tournelles, émeut Huysmans dès 1874. Il y voit sans doute déjà *« l'image de ces vieilles familles... qui sont peu à peu tombées et qui ont fini, de chutes en chutes, par s'interner dans l'inavouable boue d'un fructueux commerce »*.

Car la Bièvre, agonisante voici un siècle et morte aujourd'hui d'avoir trop prêté ses eaux aux teintureries et aux mégisseries qui la bordaient tout au long de l'actuel treizième arrondissement, la Bièvre est aussi la figuration de ces filles de la campagne, saines et charmantes, que le travail forcé dans les bagnes suburbains réduit bientôt à un état lamentable.

En 1885, un jeune admirateur hollandais demande à Huysmans un texte pour une revue d'Amsterdam, *De Nieuwe Gids*, et l'écrivain envoie le premier état de *la Bièvre*. Les Hollandais renâclèrent un peu : ce texte si parisien dans une revue de langue hollandaise ! Ils le prennent cependant, et il paraît en août 1886.

L'édition reproduite aujourd'hui a tout le charme de la typographie et des illustrations « fin de siècle ». La qualité du tirage et du papier justifient le prix, qui reste raisonnable (55 F). Et la Bièvre passait encore, voici cinquante ans, à ciel presque ouvert au bas de l'actuelle rue Barrault. Tout est donc bien qui finit bien, au moins pour Huysmans. — J. C.

Une revue des Arabes immigrés

Les Maghrébins de France ont leur magazine, *Sans frontière*, qui, après interruption, reparaît sous une forme plus attrayante et en témoignant d'un esprit critique qui pourrait peut-être faire de cette publication l'organe « grand public » des musulmans modernistes s'exprimant en français. Ceux-ci paraissent également s'organiser — enfin — dans le domaine culturel, terrain occupé jusqu'ici uniquement par les intégristes islamiques ou par des entreprises à but exclusivement commercial.

Soual (Interrogation) est une *« revue quadrimestrielle plus un numéro par an »* qui se propose, à un bon niveau intellectuel, de susciter une réflexion sur les différents problèmes culturels au sens large, c'est-à-dire englobant aussi la religion et la politique, qui se posent à l'immigration arabe en France. *Soual* est également une publication « engagée », quant à la Palestine par exemple. Mais son intérêt principal réside dans sa curiosité d'esprit et la variété de ses signatures.

Au fil des trois premiers numéros on trouve ainsi celles de Gabriel Garcia Marquez, de Claude Sixou, auteur juif algérien, de Mohamed Harbi, ancien proche du président Bella, dont il n'approuve naturellement pas les opinions « fondamentalistes » actuelles, de Hocine Aït Ahmed, chantre de la personnalité berbère, en exil depuis une vingtaine d'années, etc.

Beaucoup de noms aussi, et c'est peut-être là l'essentiel pour l'avenir de *Soual*, de jeunes émigrés arabes inconnus, aux talents aussi divers que rafraîchissants. (*Soual*. 70, rue Javelot, 75013 Paris.) — J.-P. P.-H.

vient de paraître

Romans

SUZANNE PROU : *le Pré aux narcisses*. — La découverte du corps d'une jeune fille morte dans un pré va plonger dans le trouble, puis la tragédie, un petit village provençal. (Calmann-Lévy, 188 p., 58 F.)

PIERRE GAMARRA : *le Maître d'école* suivi de *la femme de Simon*. — La vie, les drames, les amours et les rêves d'un instituteur exemplaire, Simon Sermet, au retour de la guerre 1914-1918. Dans le second récit, Lucienne poursuit l'œuvre entreprise par Simon, tragiquement disparu. Un hommage aux instituteurs de la « laïque » en cette terre languedocienne chère à Pierre Gamarra. (Temps actuels, 412 p., 95 F.)

PIERRE BOULLE : *la Baleine des Malouines*. — La marine britannique aux Falkland. Et une baleine nommée tante Margot. Cela se passe au printemps 1982, et sur fond d'histoire, c'est un récit humoristique inattendu. (Julliard, 233 p., 65 F.)

MUSTAFA HACIANE : *Quand meurent les cigales*. — Dans l'incendiaire été algérien, deux époux deviennent progressivement étrangers l'un à l'autre. Une longue nouvelle plutôt qu'un roman par ce jeune auteur dramatique algérien inspiré par les déchirements de la double culture. (Editions Publisud. 25, rue de l'Espérance, 75013 Paris. 86 p., 36 F.)

Poésie

JEAN DEJEUX : *la Poésie algérienne de 1830 à nos jours*. — Epuisé depuis près de vingt ans, cet ouvrage de référence du grand spécialiste français de la littérature maghrébine francophone est republié après une large mise à jour et avec une riche bibliographie. (Editions Publisud, 25, rue de l'Espérance, 75013 Paris, 49 F.)

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN : *Poèmes*. — Un choix de poèmes du grand poète du vers libre et disciple de Mallarmé, par B. Delvaille et M. de Paysac. Présentation de B. Delvaille. (Mercure de France, 238 p., 88 F.)

Critique littéraire

RUTH REICHELBERG : *Albert Camus. Une approche du sacré*. — Une lecture de Camus, à travers l'héritage de la pensée hébraïque, par un professeur de littérature à l'université de Jérusalem. Avant-propos de Claude Vigée. (A.-G. Nizet, 182 p., 59 F.)

Récits

CLAUDE PASTEUR : *la Papesse*. — Au neuvième siècle, sous le nom de Benoît III, Joannès Anglicus devient pape. Or dans la poitrine de Benoît III bat un cœur de femme qui va s'émouvoir devant le fringant ambassadeur de Saxe... Pour l'auteur, pas de doute, la papesse Jeanne a bel et bien existé. (Olivier Orban, 390 p., 79 F.)

ANDRÉ FROSSARD : *la Maison des otages. Montluc 1944*. — Le témoignage d'André Frossard, interné par la Gestapo à Montluc en 1944, sur ses compagnons de prison, dont il ne reste que quelques rescapés. Edition définitive. (Fayard, 146 p., 45 F.)

Essais

DIETER S. LUTZ : *La guerre mondiale malgré nous ?* — Une analyse rigoureuse des rapports de forces militaires entre l'Est et l'Ouest pour comprendre et se situer dans la controverse sur les euromissiles. Préface d'Alain Joxe. Traduit de l'allemand par Philippe Lacroix. (La découverte/Maspero, 320 p., 88 F.)

COLLECTIF : *La gauche, le pouvoir, le socialisme*. — Sous la direction de C. Buci-Glucksmann, une analyse collective critique des conditions politiques nouvelles de 1982-1983, dans la lignée de Nicos Poulantzas. (PUF, 376 p., 180 F.)

DOMINIQUE LABBÉ : *François Mitterrand, essai sur le discours*. — Une analyse des œuvres et des discours du président avec les méthodes et les instruments de la linguistique moderne. (La Pensée sauvage, 192 p., 75 F.)

Entretiens

PIERRE MENDÈS FRANCE : *Regard sur la Ve République (1958-1978)*. Publication intégrale d'une série d'entretiens avec François Lanzenberg réalisés pour des émissions télévisées et dont une faible partie fut finalement diffusée. Le regard de PMF sur la Ve République vingt ans après son avènement. (Fayard, 192 p., 49 F.)

Société

COLLECTIF : *La vie tu parles*. — La vie est un roman : cent soixante lettres du courrier des lecteurs du quotidien *Libération* publiées entre 1973 et 1983, insérées dans une sorte de récit collectif, par J.-M. Barrel, B. Montels et F. Fillinger. Préface de Serge July. (P.O.L., 326 p., 75 F.)

Document

RAPPORT DE LA COMMISSION KAHANE. — Pour la première fois en français, dans sa version intégrale, le texte officiel israélien sur les massacres de Sabra et de Chatila. Traduit de l'anglais et de l'hébreu. (Stock, 204 p., 39 F.)

Philosophie

MICHEL SERRES : *Rome, le livre des fondations*. — L'auteur de *Genèse*, qui était le livre des commencements, lui donne une suite, consacrée aux fondations de l'histoire et qui en annonce un troisième, portant sur le temps. (Grasset, 283 p., 82 F.)

Histoire

JEAN-JACQUES ANTIER : *la Bataille de Malte (1940-1943)*. — L'auteur évoque la défense de Malte, « porte-avions incoulable », qui constitua le pivot de la lutte pour sauver l'Egypte et le Proche-Orient durant la dernière guerre mondiale. (Presses de la Cité, 284 p., 70 F.)

revues

Les quatre ans de *Masques*

POUR ses quatre ans, la revue trimestrielle *Masques* cherche son second souffle. Son numéro 17 — printemps 83 — paraît dans un format plus grand, avec une nouvelle maquette. Un passionnant dossier de cinquante pages est consacré à René Crevel, avec notamment des lettres inédites à Marcel Jouhandeau et des photos extraites de l'album d'Elise, dont Crevel était l'ami avant même qu'elle ne rencontrât Jouhandeau.

Depuis sa création, en 1979, par une petite équipe, une dizaine de personnes, réunies autour de Jean-Pierre Joecker, Jean-Marie Combettes, Alain Sanzio et Patrice Lorenzo, *Masques*, *« revue des homosexualités »* n'a cessé de surprendre, par sa qualité, par le dynamisme et l'imagination de son équipe.

Réussir cette revue semblait pourtant une gageure, tant en raison du peu de moyens de l'association que de son « ancrage » homosexuel qui risquait de limiter sa diffusion.

Cependant, malgré le fouillis des premiers numéros, la mise en pages artisanale, les lecteurs ont perçu l'intérêt du projet, et les ventes n'ont cessé d'augmenter, atteignant quatre mille exemplaires pour le numéro consacré à Fassbinder et trois mille pour celui de Nathalie Barney.

« Certes, nous partions de la question homosexuelle, explique Jean-Pierre Joecker, *mais avec la volonté que* Masques *soit un creuset, un lieu d'échanges entre l'expression homosexuelle et les autres. Nous n'avons jamais voulu nous enfermer et tourner en rond. »* La nouvelle formule, passage à un stade plus professionnel, répond aussi à la volonté d'accroître l'ouverture de la revue, *« de ne pas être trop parisiens »*, *« d'être plus divers, fidèles en cela au titre,* Masques, *titre multiforme »*.

Le souci de diversification a toujours été présent chez les fondateurs de *Masques*. Dès 1981, ils ont, sans moyens financiers une fois encore, créé une maison d'édition Persona, qui a déjà publié quatorze livres et se propose de continuer à un rythme de six à huit par an. Persona a notamment publié deux textes de Nathalie Barney, *Éparpillements* et *Aventures de l'esprit*, un livre de Dieter Schidor sur le tournage de *Querelle* par Rainer Werner Fassbinder, et, tout récemment, *Mort de Pasolini* de Dario Bellezza.

Enfin, la librairie *Les Mots à la bouche*, liée à *Masques* (35, rue Simart 75018 Paris) va déménager au début de l'été pour s'installer dans le centre de Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (4e). On pourra désormais, à deux pas de Beaubourg, se laisser aller au plaisir de découvrir et de feuilleter *Masques*... et tous les livres.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ MASQUES Nº 17, 190 p., 50 F. Abonnement annuel 170 F (pli ouvert) ou 210 F (pli fermé). BP 126 75863 Paris Cedex 18. Tél. 258 75 76.

Un débat aura lieu à la FNAC-Forum le mardi 3 mai à 17 h 30, pour les quatre ans de *Masques*, sur le thème « culture et homosexualités », avec Katy Barsac, Jean-Pierre Joecker *(Masques)*, Renaud Camus, Catherine Riboit (écrivains) et Hugo Marsan *(le Gai Pied)*.

en bref

● UNE EXPOSITION ayant pour thème « La littérature libanaise d'expression française et le Liban dans la littérature française » se tiendra du 29 avril au 12 mai au Foyer franco-libanais, 17, rue d'Ulm, à Paris (5e). Du lundi au vendredi de 12 h à 20 h ; le samedi et le dimanche de 10 h à 17 h. Entrée libre.

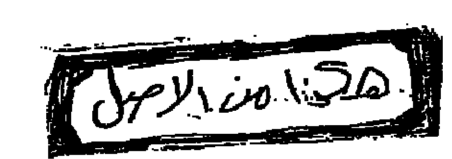
● UN COLLOQUE sur les manuscrits d'*Ulysse* et de *Finnegans Wake* de James Joyce sera organisé les 6 et 7 mai à Paris par le groupe de recherches sur James Joyce, et sous le patronage de la Société française d'études irlandaises. Le colloque aura lieu à la Sorbonne, salle Bourjac.

● UNE EXPOSITION, consacrée à *« Cerisy - trente ans de colloques et de rencontres »*, aura lieu du 6 mai au 16 juin à la bibliothèque municipale de Caen. On y évoquera, à travers des manuscrits, photos, publications, films et documents sonores, les rencontres de ce centre *« plus connu aux États-Unis qu'en Normandie »* et les figures de Gide, Martin du Gard, Valéry et Heidegger, qui prononça son fameux discours, *« Qu'est-ce que la philosophie ? »*, en 1955 à Cerisy.

● LE PRIX LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DE LA PAIX a été attribué, le samedi 23 avril à Liège, à Élie Wiesel, pour ses deux derniers livres, *le Testament d'un poète juif assassiné* (1980) et *Paroles d'étranger* (1982). Fondé en 1954, ce prix, d'un montant de 75 000 francs belges, *« défend l'idéal de la Résistance dans son esprit de justice et de liberté démocratique »*. Son jury est composé d'hommes de lettres francophones.

AVIS PERSONNEL

Nous demandons à M. Claude Deluc qui nous a envoyé une « Supplique » sur le docteur Augoyard de nous donner son adresse. Nous ne pouvons sans cela envisager une publication. Cette adresse ne serait évidemment pas communiquée à nos lecteurs.



au fil des lectures

Poésie

SUR LE QUAI DES BRUMES

« Il y a du fading dans la tendresse. »

Ce seul vers suffit à créer l'ambiance du recueil de Patrice Delbourg, qui vient de recevoir le prix Max Jacob, et à montrer avec quelle habile efficacité le poète associe les mots les moins académiques aux plus traditionnels. Ce n'est pas le moindre charme de ces poèmes au curieux et séduisant mélange de modernisme et de rétro. Il y a là de la révolte et de l'amour, le tout dans une brume de nostalgie triste et belle comme celle du *Quai* où sont Gabin et Morgan. Une révolte et un amour qui font du frivole quelque chose de grave, et de ce qui pourrait être obscène une saine réalité.

Quant à la poésie, elle est au rendez-vous. La vraie. Celle qui crée. Celle du monde de tous les jours où, par la magie des mots d'un seul, chacun se retrouve à un moment ou à un autre avec *« Une larme coincée sur le chemin de ronde des rides. »*

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ GÉNÉRIQUES, de Patrice Delbourg, Belfond, 125 pages, 49 F.

SÉRIE NOIRE

Charles Dobzynski, ou l'irruption du style « polar » dans la poésie et la métaphysique. C'est ce qu'on est tenté d'écrire après avoir refermé *Quarante polars en miniature*, dernier recueil du poète de *Table des éléments* et *Déologiques*. La quasi-totalité de ces poèmes sont courts, parfois quatre ou cinq vers.

Charles Dobzynski sait que le polar, à son plus haut niveau – Chandler, Hammett, Goodis... – en dit bien plus long sur la condition humaine que bien des textes inscrits dans l'« authentique littérature ».

Mais drôle de polar avec Dobzynski poète. Ici le patron des flics pourrait être *Dieu*, le « privé » c'est le poète qui enquête et qui est en quête, le malheur a la sale gueule d'un chef de gang, la langue est la putain au grand cœur. Les mots sont des tueurs à gages, la vie c'est le syndicat du crime organisé.

Ce recueil a des allures de film noir. Chaque séquence brève projette cette lumière sombre, presque sanglante, un peu semblable à celle que dégagent les photos de Weeger, ce grand photographe américain d'origine hongroise qui photographiait dans les années 30 les crimes, le sang et les cadavres.

« Il changea son identité
ses vêtements son domicile
retourna sa vie comme un gant
mais dans ce gant chaque nuit
sa main devenait un abcès
d'empreintes
dont le pus coulait par sa bouche. »

L'humour, noir forcément, cerne ici le détail cruel, sordide. Le trait est puissant, jamais outré. Pour le poète qui publia dans sa jeunesse *Une tempête d'espoir*, il semble que dorénavant le roi soit nu. Comme la victime. Même si *« un jour le visage en sang/remonta à la surface/sous la forme d'une rose/des sables »*.

ANDRÉ LAUDE.

★ QUARANTE POLARS EN MINIATURE, de Charles Dobzynski, Rougerie, 55 p., 27 F.

Société

FANTASMES BLANCS

Enseignant à l'École nationale d'administration de Bangui, Jean-Dominique Penel se penche sur une affaire qui, au milieu du dix-neuvième siècle, à une époque où l'esprit scientifique était en plein essor en Europe, met en évidence la crédulité du monde blanc, pourtant convaincu de sa supériorité intellectuelle et technique : la controverse sur les Niam-Niam, population d'Afrique centrale (dont le nom imagé souligne à dessein les habitudes réputées anthropophages) censée posséder un appendice caudal.

On sait qu'au Moyen Age il était admis que les eaux de l'océan bouillonnaient sous les tropiques, que l'Afrique était peuplée d'hommes à tête de chien ou à tête de singe. Mais on ignore généralement la permanence de certains fantasmes européens jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, qui vit l'expansion coloniale à son zénith. C'est sur l'un d'entre eux que l'auteur attire notre attention. Et si ses propos nous laissent sans voix, c'est parce que les nombreux témoignages auxquels il fait référence concordent pour mettre tristement en évidence le poids de l'imaginaire dans l'ethnologie et celui de la fable dans la géographie, telles que l'une et l'autre furent enseignées à nos arrière-grands-parents. Aussi Jean-Dominique Penel donne-t-il ici une passionnante leçon d'anatomie fantastique à ses lecteurs en même temps qu'une utile démonstration sur la valeur éminemment fragile du témoignage humain.

PHILIPPE DECRAENE.

★ HOMO CAUDATUS, LES HOMMES A QUEUE D'AFRIQUE CENTRALE, UN AVATAR DE L'IMAGINAIRE OCCIDENTAL, de Jean-Dominique Penel, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, 5, rue de Marseille, 75010 Paris, 232 p.

bandes dessinées

Images et hommages

● **LE MAUSOLÉE D'HERGÉ** s'érige en images. Un mois et demi après la mort, le 3 mars, du créateur de Tintin et Milou, le flot des commentaires et de l'hommage culmine dans un remarquable numéro spécial de la revue *(A suivre)* intitulé *Spécial Hergé, Vive Tintin !* Les éditions Casterman, qui publient les aventures du jeune reporter chevaleresque, devaient bien cela au défunt. Comme le lui devaient les nombreux dessinateurs contemporains qui ont accepté, dans ce numéro, d'exercer leur talent pour un dernier coup de crayon, un dernier coup de chapeau. Tous lui doivent beaucoup, beaucoup lui doivent tout.

Une impression se dégage de cet excellent travail. Celle de circuler dans un paysage familier, intime, quasiment domestique. Parodies, clins d'œil, réminiscences : on saisit, à parcourir ces pages, combien le moindre gag hergéen, le moindre personnage, le plus infime détail font partie de notre paysage culturel. Et cette confirmation éclatante, illustrée, que les meilleurs d'aujourd'hui sont les héritiers, les fils, les petits-fils ou les petits-neveux du grand-père bruxellois, qui joua naguère, à l'âge du scoutisme, à créer un personnage qu'il croyait temporaire et devint éternel. *(A suivre)*. Numéro hors série, Ed. Casterman, 100 pages, 25 F.

● **LA NOSTALGIE EN IMAGES**, par Irène Pennacchioni. Voici derrière ce titre rêveur et son sous-titre austère – *Une sociologie du récit dessiné* – un livre qui replace intelligemment, subtilement, la bande dessinée du vingtième siècle dans l'histoire, et même la préhistoire, de nos stéréotypes et des véhicules qu'ils se sont donnés pour atteindre l'imaginaire. Une socio- (et parfois psycho-) analyse très dense de cette culture, de ses codes, récits et personnages, de Lascaux à Reiser, de Bécassine à Tintin, et des frises du Parthénon à Lauzier. L'auteur a voulu *« fonder une sociologie anthropologique du récit en images »* avec l'hypothèse *« articulée autour des deux notions d'hagiographie et de parodie »*. *« Ce double besoin*, dit-elle, *du sacré et de son rire, ce mouvement ambivalent iconolâtre et iconoclaste »*. Ambivalence qui explique bien qu'on ne puisse, ayant goûté au récit en images, s'en passer, et qu'en même temps subsiste, dans le lecteur le plus intoxiqué, une mauvaise conscience irréductible. (Librairie des Méridiens. Collection « Sociologies au quotidien », 200 pages, 89 F.)

● **LÉON LA TERREUR**, par Théo Van den Boogaard et Wim T. Schippers. Saluons l'irruption au firmament des bulles d'un personnage appelé, semble-t-il, à un prodigieux avenir, en dépit de son âge.

Il a soixante-douze ans, il s'appelle Léon Van Oukel et sévit, depuis de longues années, à la télévisin néerlandaise. On l'a vu, un soir de Noël, insulter la reine. Un autre jour, il a vomi en direct. Ce Jacques Martin (celui de la télévision...) batave est aussi illustre chez lui que Léon Zitrone chez nous. Physiquement, il ressemble beaucoup à notre « Léon ». Un soir, un dessinateur qui exerçait jusque-là ses talents dans la pornographie tombe en arrêt devant ce grotesque animateur, finement vulgaire. Il décide d'en faire un personnage de B.D., avec la complicité d'un scénariste qui a le même âge qui lui (trente-cinq ans), Wim T. Schippers. Cela donnera *Léon s'en tire toujours*, album publié naguère par Magic Strip. Avec le deuxième album de ses mésaventures, ce gros Léon, qui promène partout son smoking de présentateur fou, perfectionne son image, peaufine sa démence grotesque.

Si cette B.D. confine au génial, c'est par l'irruption du burlesque – parfois scatologique – dans les décors de Hergé. Mêmes traits, mêmes paysages, même méticulosité propre que chez Tintin. Nous sommes, jusqu'au détail des arbres, des rochers, dans le même univers. Mais, si l'on peut dire, totalement inversé : le héros n'est pas jeune, il a les cheveux blancs, il n'est pas sage mais dément, il n'est pas gentil mais méchant, pas noble mais ignoble, pas chevaleresque mais égoïste. Ce détournement – ce retournement – de l'imaginaire est un clin d'œil aux voisins belges. Comme en France on a, aux Pays-Bas, ses « histoires belges ». La dérision impeccable de Léon est décapante, violente sous des airs propres et lisses. Elle est l'hommage du talent au talent. On attend impatiemment le troisième album, annoncé pour dans six mois. (*L'Echo des Savanes*. Albin Michel, album cartonné, 48 pages, 39 F.)

BRUNO FRAPPAT.

histoire littéraire

Une somme sur les origines de l'édition française

Les éditions Promodis publient une *Histoire de l'édition française*. Le premier tome, qui vient de paraître, traite la période qui mène du Moyen Age à l'avènement de Louis XIV. C'est un luxueux volume de 628 pages, imprimé chez Jouve sur vergé de France ivoire. Henri-Jean Martin, professeur à l'Ecole des chartes, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, et Roger Chartier, maître-assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et directeur du Centre de recherches historiques, en ont assuré la direction, en collaboration avec Jean-Pierre Vivet, directeur de Promodis et de la revue *Livres-Hebdo*. Ils ont demandé des contributions aussi bien à des universitaires qu'aux conservateurs de la Bibliothèque nationale ou de la Newberry Library de Chicago.

On doit l'iconographie à Mme Marie-Henriette Besnier, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale.

Il s'agit à tous points de vue d'un ouvrage de référence et de synthèse, d'une somme impressionnante. Mais la prouesse a sans doute été de faire surgir de ces travaux érudits un livre agréable à lire, passionnant, parfois audacieux, grâce auquel on peut certes travailler, mais aussi rêver. Roger Chartier a bien voulu, à l'occasion de la parution de ce premier volet, intitulé *le Livre conquérant*, répondre à nos questions.

Du Moyen Age à Louis XIV : « le Livre conquérant »

« Quelles sont les ambitions de cette *Histoire de l'édition française* ?

— Depuis 1958 et la parution de l'ouvrage de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *l'Apparition du livre*, il s'est accumulé une quantité de matériel monographique, d'études dispersées et spécialisées. Il nous a paru possible de faire le point. Mais nous voulions éviter le savoir un peu gris des encyclopédies, nous avons donc pris le parti des études de cas, de situations précises, nous voulions une approche vivante, un regard vivant sur cet objet, qui naît, qui circule, qui a sa vie propre, mais qui est aussi l'enjeu d'affrontements culturels et sociaux : le livre. Pour cela, nous avons mêlé des traditions diverses, celle des bibliothèques, où l'on a une approche intime, matérielle du livre, et celles d'une histoire de la culture, religieuse ou sociale, qui le perçoivent comme un véhicule d'idées ou de sentiments, et oublient trop souvent l'objet, sa forme. On a voulu croiser érudition et sociologie, croiser aussi des habitudes universitaires nationales diverses, française, anglaise, américaine.

» Nous avons voulu fabriquer un objet, ce gros livre de plus de 2 kilos, qui lui aussi a son double rythme, sa double logique. Il marie en effet une politique très moderne sur la mise en pages, celle de Pierre Faucheux, et une apparence traditionnelle, celle du beau livre sur papier vergé, en caractère garamond, avec l'iconographie remarquable, mais très classique, rassemblée par Marie-Henriette Besnier. De même, nous avons pris le parti, avec Jean-Pierre Vivet, d'utiliser les procédés les plus modernes de fabrication. Cela n'a pas été sans peine, mais le résultat est là, du moins nous l'espérons.

— Vous vouliez faire un travail de synthèse, mais peut-être aussi ouvrir de nouveaux chemins, contester certaines idées reçues ?

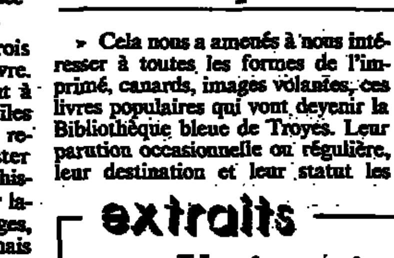
— Si nous commençons au Moyen Age, et pas au quinzième siècle, c'est en effet pour casser cette idée que l'édition commence avec Gutenberg. Il y a une édition médiévale des manuscrits. Il y a une pratique de la lecture, ou plutôt des pratiques de lecture, et une révolution de ces pratiques de lecture antérieure à la date bien connue de la rupture technique : 1470, passage du manuscrit à l'imprimé.

Un éclairage nouveau

» A partir du moment où l'on s'intéresse au livre comme objet, c'est le passage du *volumen*, le rouleau que l'on dévide, au *codex*, le cahier cousu, qui est déterminant. Or cette substitution s'opère aux premiers siècles de l'ère chrétienne. C'est le codex qui rend possible la fabrication d'index, qui rend possibles la comparaison des textes, l'exégèse. Il s'opère alors une révolution des technologies intellectuelles. Troisième rupture, plus subtile et liée à la seconde, et dont on ne parle quasiment jamais, c'est le passage progressif, et différencié selon les milieux, de la lecture à haute voix à la lecture silencieuse et visuelle. Dans une même société, la différence des modalités de lecture est un indice social. Et cela dure très longtemps, puisque vous trouvez, dans la première scène de *la Cagnotte*, de Labiche, un personnage ridiculisé parce qu'il ne sait lire qu'à voix haute.

» Nous avons voulu montrer que dans l'histoire du livre aussi des temps historiques se superposent, celui des techniques, celui de l'objet, et celui des pratiques, des chronologies liées mais autonomes.

» C'est la volonté même de raccorder des points de vue traditionnellement étrangers les uns aux autres qui apporte peut-être un éclairage nouveau. Faire une histoire de l'édition, c'est rassembler sous la houlette de celui qui était alors marchand-libraire les trois grandes traditions d'étude du livre. Cela nous amène nécessairement à contester le silence des bibliophiles sur les enjeux sociaux, culturels, religieux de l'édition. A contester d'autre part le point de vue de l'histoire culturelle quantitative pour laquelle les livres, objets d'échanges, finissaient par ne plus être vus, mais seulement dénombrés. La troisième tradition, celle de l'histoire sociale, nous apporte la mémoire du travail du livre, et de ses ouvriers, c'est l'histoire de l'imprimerie, nous avons voulu lui donner, à elle aussi, toute sa place.



Un colporteur clandestin, *le Grand Triomphateur*, gravé en taille-douce par Bonnart.

— Vous avez accordé un grand espace aux illustrations. Dans quel but ?

— Elles n'ont pas toutes le même statut. Il y a celles qui donnent à voir ce dont on parle, et celles qui sont premières par rapport au texte, qui en devient la légende. Dans ce premier tome, qui nous mène jusqu'en 1660, les illustrations sont d'autant plus importantes qu'on est dans une période où le texte et l'image sont deux langages qui visent l'un et l'autre à produire du sens, de l'intelligibilité. Il s'agit de deux systèmes de signes. Au dix-neuvième siècle, en revanche, l'image est plutôt sensualiste ou descriptive, ce qui, dans les deux cas, la fait relever des émotions, pas de la compréhension, de l'interprétation. Au seizième et au dix-septième siècle, il y a concurrence de l'image et du texte.

— Ce premier tome de votre histoire de l'édition s'appelle *le Livre conquérant*. N'y a-t-il pas aujourd'hui un regain d'intérêt pour l'histoire du livre, pour l'histoire de ses origines, un intérêt lié au sentiment que nous allons peut-être sortir de cette civilisation de l'écrit qui nous a façonnés ?

— Ce premier tome rappelle les engagements humanistes ou réformés qui se sont traduits dans l'édition et dans le livre. Se plonger dans cet univers des ateliers, des marchands-libraires, c'est retrouver les enjeux existentiels qui marquaient si fort la production des livres. Cela donne une dimension autre à ces textes, et pas seulement aux livres : voir le texte des placards protestants de 1534 contre la messe, introduits dans le royaume et affichés à grand-peine, cela permet de reconstituer un ensemble de gestes, avec leur urgence, leur charge d'émotion. Et, sans doute, nous sommes sensibles aujourd'hui à cet âge technique où il y avait moins de médiations entre l'auteur et la fabrication de son livre. Il y a certainement un renouvellement de l'intérêt pour l'objet-livre qui nous fait envisager autrement l'histoire des textes eux-mêmes.

Toutes les formes de l'imprimé

» Cela nous a amenés à nous intéresser à toutes les formes de l'imprimé, canards, images volantes, ces livres populaires qui vont devenir la Bibliothèque bleue de Troyes. Leur parution occasionnelle ou régulière, leur destination et leur statut les portent vers des destins très différents, et nous conduisent à travailler sur les modes de lecture et leur différenciation sociale. On découvre que les choix d'impression, le papier, la mise en pages, le découpage du texte, du même texte, le choix des titres, sont des formes qui fixent différents horizons de lecture. La matérialité de l'imprimé prend forcément une importance décisive pour reconstruire les significations diverses et mobiles données par les lecteurs anciens aux textes qu'ils lisaient. Une histoire de l'édition importe grandement pour retrouver les pratiques culturelles anciennes.

— Comment s'intitulera la suite ?

— Le deuxième tome sera *le Livre triomphant*. Nous le faisons partir du règne de Louis XIV, non par une déférence particulière pour le Roi-Soleil, mais parce que, avec lui et Colbert, l'équilibre de l'édition se modifie. La volonté de censurer les subversions et celle de mettre l'imprimerie au service de la monarchie ont des conséquences économiques fondamentales : les grands marchands-libraires se concentrent à Paris, c'est le déclin de Lyon et de la province. Les imprimeries sont partout sur le territoire, mais l'édition devient exclusivement parisienne. Des monopoles se constituent solidement. L'édition religieuse, qui avait reculé au seizième siècle, reprend un essor prodigieux avec la pénétration de la réforme catholique. Ce deuxième tome doit paraître en décembre 1983. Le troisième, *le Livre concurrencé*, couvre une période qui a commencé en 1830. La première concurrence est, bien entendu, celle du journal périodique.

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BRISAC.

★ LE LIVRE CONQUÉRANT, **premier tome d'*Histoire de l'édition française*. Éditions Promodis, 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 329-73-58.**

Une grande aventure

« *QUE de poètes assassinés, d'écrivains égorgés, d'imprimeurs pendus haut et court, d'éditeurs envoyés au bûcher, au poteau ou dans les camps de concentration (...), que de libraires ruinés pour « délit d'opinion ! » !* En rédigeant son *Histoire du livre*, Fernand Cuvelier ne pouvait manquer de rendre hommage à tous les protagonistes de cette étonnante aventure. Cependant, l'auteur a prudemment limité son champ d'investigation à l'aspect technique du livre, c'est-à-dire à sa fabrication et à sa conservation.

Partant de la naissance de l'imprimerie, et passant par la « découverte » du papier et les progrès de la reliure, l'auteur brosse le tableau d'une évolution foudroyante. Que l'on en juge : durant tout le XV[e] siècle, on publia dans le monde environ trois mille cinq cents titres ; cinq siècles plus tard, entre 1975 et 1980, trois millions ont vu le jour. L'explosion du mouvement des idées n'est pas seule en cause. Les progrès techniques ont joué ici un rôle capital. Fernand Cuvelier montre très bien le passage, pour tous les métiers concernés par le livre, de la production artisanale à la production industrielle.

D'objet rare, précieux, le livre est devenu très rapidement — à partir du XIX[e] siècle — objet de consommation courante. Il a constamment suivi les développements techniques des sociétés où il circulait. Il s'est adapté à de nouveaux procédés, il en a rarement imposé. Ainsi, lorsque Gutenberg invente l'imprimerie, il ne répond pas à une demande, même inconsciente. Il applique tout simplement les récentes techniques des alliages de métaux qui vont lui permettre de fondre des caractères. La démarche reste la même lorsque l'on utilise aujourd'hui l'électronique pour la composition et l'impression.

Il est évident que cette évolution ne va pas sans créer quelques dommages. L'image du relieur ou de l'imprimeur traditionnels attire, bien sûr, la sympathie. Visiblement, le cœur de Cuvelier penche de leur côté, lui qui ne rate jamais une occasion de critiquer sèchement les produits de l'édition actuelle. On peut répondre à cela que le livre moderne satisfait des besoins bien différents de ceux que pouvait connaître Gutenberg.

Dans cette querelle des anciens contre les modernes, Cuvelier insiste à juste titre sur deux problèmes : celui du papier et celui des caractères. Pour ce qui est du premier, l'importance de la consommation entraîne de manière inéluctable une baisse de la qualité du support. Et ce n'est pas le papier synthétique, à base de pétrole, qui arrangera les choses. Pour ce qui est des caractères, la dégradation n'est pas forcément irrémédiable : il reste encore une grande variété de caractères. Néanmoins, note l'auteur, *« dans certains pays, c'est l'Helvetica qui absorbe de 70 à 78 % de la capacité de production »*. A long terme, on risque donc d'assister à une uniformisation des caractères employés. Le livre n'a rien à y gagner. Il y perdrait un peu plus de son identité.

L'étude de Fernand Cuvelier s'achève sur une partie descriptive consacrée à la présentation et à l'histoire des principales bibliothèques mondiales. Le lecteur reste pourtant sur sa faim : rien ne lui est appris sur la diffusion et la circulation du livre à travers les différentes époques. La vie du livre ne se poursuit-elle pas entre les mains du public ? Cela dit, cette *Histoire* décrit très bien, minutieusement parfois, les conditions d'une évolution due à des milliers de créateurs anonymes : imprimeurs, relieurs, graphistes, éditeurs, qui tous font partie de cette grande cohorte d'illuminés convaincus de la valeur du livre.

Il est regrettable que l'auteur ait cru bon d'adopter un style pour le moins relâché. Son humour douteux, ses jugements à l'emporte-pièce et ses partis pris ne passent guère la rampe. Est-il vraiment raisonnable de rendre responsable des difficultés de la librairie *« un personnel rétif et contestataire »* ou *« la dégénérescence du goût du public »* ? Reconnaissons cependant à Fernand Cuvelier le mérite de l'honnêteté. Il cite à plusieurs reprises l'*Histoire du livre* d'Albert Labarre. Ce volume de la collection « Que sais-je ? » semble lui avoir rendu à l'occasion de grands services.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **HISTOIRE DU LIVRE, de Fernand Cuvelier. Ed. du Rocher, 384 p., 90 F.**

extraits

Un imprimeur-libraire hors du commun : Robert Estienne

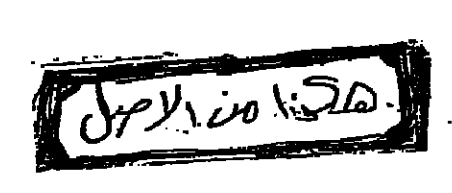
SIMON DE COLINES avait laissé à son beau-fils Robert Estienne le matériel d'Henri I Estienne, largement amélioré par ses soins. Désireux d'affirmer là aussi ses intentions novatrices, Robert ne s'en contenta pas : il fit aussitôt graver par le jeune Garamond un matériel nouveau accompagné de nombreux signes diacritiques. En même temps, il dénonçait les insuffisances du dictionnaire de Calepin et s'engageait avec l'aide de quelques collaborateurs dans la compilation d'un *Thesaurus Linguae Latinae* (1536) dont il tirait ensuite un *Dictionnarium latino-gallicum* (1538) et un dictionnaire français-latin (1540). Parallèlement, son frère Charles s'efforçait de recenser les noms des plantes et des animaux connus des Latins. Mais, pour lui, il convenait avant tout de fournir des bases sûres au renouvellement de la pensée religieuse. Dès 1528, il était en mesure de donner une édition in-folio de la Vulgate revue et accompagnée d'une série d'indices et de tables. Il ne manquait jamais de souligner, dans ses notes marginales notamment, que l'Écriture ne fournissait, par exemple, aucun élément justifiant la conception catholique des sacrements de communion et de confession. Ou il faisait imprimer sous forme de placard, afin qu'elle puisse être affichée dans les collèges, la version établie par ses soins du Décalogue, afin de bien montrer que le culte des images s'y trouvait condamné. Le texte incriminé ayant été aussitôt réimprimé sous la même forme par la Faculté, chacun put désormais en compter les erreurs.

★ **Extrait du chapitre « Le temps de Robert Estienne », par Henri-Jean Martin (p. 232).**

Une fraternité clandestine : la compagnie des Griffarins

SI les compagnons imprimeurs réussissent si bien à défendre leurs coutumes anciennes, c'est grâce à une organisation clandestine qu'ils ont formée en 1539. Elle porte le nom de compagnie des Golfarins ou des Griffarins, le premier terme signifiant glouton, allusion plaisante à leurs gros appétits, et le second évoquant les griffes du griffon et l'atelier de Gryphe (...). Les serments constituent le temps fort de la cérémonie des Griffarins. Ils jurent de « soustenir le droict de maistre des compagnons et de l'imprimerie ». Ils jurent de ne pas travailler pour un maître si le salaire est inférieur aux normes acceptées par la compagnie ou si un confrère est en litige avec lui. Ils jurent de ne pas travailler avec un Forfant, épithète désignant les compagnons qui ont refusé d'être initiés. En cas de bagarre, ils doivent soutenir les Griffarins contre les Forfants, même si leur père ou frère sont eux-mêmes Forfants. Ces serments prennent leur sens dans la vie de tous les jours — y compris celui qui engage à respecter les droits du maître (...). Le compagnon surpris à voler des caractères au maître reçoit un avertissement ; s'il récidive, le maître en est informé, et il est exclu quelque temps de la compagnie. Mais si les Griffarins estiment que le maître est dans son tort, les choses vont autrement. S'il met, par exemple, un apprenti non expert à la presse, ou à la casse, ou s'il tente de redistribuer le travail de manière qui réduit les gages des Griffarins, ces derniers lui demandent par trois fois de changer sa décision. En cas de refus, le signal « tric-tric » est donné, et les compagnons quittent l'atelier pour la journée ou jusqu'au règlement du litige. Tout apprenti restant dans l'atelier est rossé.

★ **Extrait du chapitre « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », par Natalie Zemon Davis (page 274).**



histoire littéraire

La férocité des hommes de lettres

Le « désenchanté de la vie »

(Suite de la page 15.)

La visite de cet *« évangéliste du rien »* à son ami le docteur Chérubin des Bois, *« le thérapeute des salons, l'exorciste délicat des petites névroses distinguées »*, est d'une vacherie qui fait le tour de la comédie des gens en place, pratiquée de nos jours à une plus vaste échelle, grâce à la télévision. Imaginez un romancier à gros tirage, assis à côté d'un médecin lettré, tout fier d'avoir pondu un paquet de banalités. Des millions de témoins devront subir leur *« négoce infini de filasse sentimentale, d'attendrissements hyperboréens, de congratulatoires frictions, de susurrements apologétiques, de petites confidences pointues ou fendillées, d'anecdotes et de verdicts »*.

Mais, initié en 1877 par l'abbé Tardif, Bloy, en s'inspirant de saint Paul, dépasse les circonstances de sa vie et la dénonciation du monde pour chercher une grille absolue de l'univers. Dans deux chapitres du *Désespéré*, il développe sa théorie dont les formules implacables ont séduit Borges et Jünger : *« Il rêvait d'être le Champollion des événements historiques envisagés comme les hiéroglyphes divins d'une révélation, par les symboles, corroborative de l'autre révélation. »* Contre Bossuet, pour qui tout est éclairci, Marchenoir-Bloy est *« arrivé à se persuader que tous les actes humains, de quelque nature qu'ils soient, concourent à la syntaxe infinie d'un livre insoupçonné et plein de mystère, qu'on pourrait nommer les « Paralipomènes de l'Évangile »*.

Bloy, dans son œuvre, va continuer la relecture parallèle de la Bible et des étapes de l'humanité. Avec *l'Ame de Napoléon*, il ira jusqu'aux conséquences les plus déroutantes de son entreprise : *« Napoléon, c'est la face de Dieu dans les ténèbres. »* En décrivant les trois *« éblouissements »* de l'empereur et sa marche vers la défaite, Bloy revit certainement son proche chemin de croix. Mais, dès *le Révélateur du globe*, son premier livre, consacré à Christophe Colomb, il avait – et s'était – « trouvé ».

RAPHAEL SORIN.

★ **Léon Bloy : LE DÉSESPÉRÉ, introduction d'Hubert Juin, « 10/18 », 442 p. ; LA FEMME PAUVRE, introduction d'Hubert Juin, « 10/18 », 434 p. ; L'AME DE NAPOLÉON, « L'Imaginaire » /Gallimard, 86 p., 16 F.**

Vacheries, insultes, rosseries...

(Suite de la page 15.)

C'est Stendhal écrivant de Hugo : *« Il est toujours exagéré à froid. On ne peut nier qu'il sache fort bien faire les vers français. Malheureusement, il est somnifère. »* A quoi Hugo rétorque : *« Ce Stendhal ressemble à un sourd qui, voyant chanter la Malibran, s'écrierait : qu'est-ce que c'est que cette grimace ? »*

C'est Henry Becque réglant leur compte aux deux Dumas, père et fils :

« Comme les deux Corneille, ils /étaient deux Dumas
Mais aucun ne fut Pierre, tous /deux furent Thomas. »

Auquel les deux Dumas répliquent :

« Si ce coup de bec, de Becque, /t'éveille,
O Thomas Corneille, en l'obs- /cur tombeau
Pardonne à l'auteur qui bâille /aux Corneille
Et songe au public qui bâille /aux Corbeaux. »

La bataille entre les romantiques et les classiques donna lieu à un feu nourri d'épithètes malsonnantes et discourtoises : « ci-devant, faux-toupet, aile-de-pigeon, perruque, *chinois, welche, étrusque, invalide*, mâchoire, crétin, chevalier de la routine, ganache, philistin, rétrograde, tardigrade, fossile, académicien (ceci pour les classiques) et pour les romantiques : apostat, sectaire, iconoclaste, novateur, écolier, charlatan, goth, wisigoth, vandale, barbare, aliéné, carnassier, hugotiste, hernaniste et même hugolâtre.

Les jugements, entre pairs, sont tranchants, méchants et lapidaires.

De Balzac sur Sainte-Beuve : *« Sainte-Bévue »*.

De Barbey d'Aurevilly sur Mérimée : *« Le diminutif de Stendhal »*. Gozlan du même : *« Un Stendhal en gelée »*. Et Victor Hugo de rajouter : *« ...un paysage plat comme Mérimée. »*

De Léon Bloy sur Arthur Rimbaud : *« Ce nain qui se soulage au pied de l'Himalaya. »* Sur Paul Bourget : *« L'eunuque. »*

On n'oubliera pas, dans cette revue des bas quartiers de la littérature, les épigrammes et épitaphes qui fleurissent en cette fin du dix-neuvième, début du vingtième. Ainsi, sur Henry Bordeaux : *« Ne dites pas qu'il fait sous lui/Lorsqu'il fabrique de la prose./Dites plus décemment pour masquer votre ennui/Ce Bordeaux vieillit, il dépose. »* Des Goncourt : *« Un couple de brocanteurs unis par une membrane. »* D'Edmond Rostand : *« Chanteclerc, coq de basse-cour/A du succès parmi les poules Pourquoi faut-il qu'aux yeux des foules/Il ne soit bon que pour le four. »* De Proust : *« Ci-gît Proust. Si les Parques ont voulu l'abattre/C'est qu'il voulait couper leur fil en quatre. »* De Gide : *« Chez un moderne Corydon/A la fin de folles agapes/On vient de proclamer, dit-on,/Gide, notre Sphincter le Pape... »*

Enfin, on ne saurait conclure cette énumération de saillies et de sanies sans faire allusion aux lazzis et aux couplets rageurs ou vengeurs qui n'ont cessé d'accompagner la Vieille Dame du quai Conti, dans sa marche trébuchante et cependant infatigable, de sa création à nos jours. Le sujet étant rebattu et la part qu'y consacre l'auteur obligatoirement considérable, nous n'en citerons que deux exemples, qui n'épuisent pas le sujet, certes inusable, mais le cernent.

« Quand pour s'unir à vous, /Alcipe se présente
Pourquoi tant crier « Haro »
Dans le nombre des quarante
Ne faut-il pas un zéro ? »

Et cet autre :

« Quand nous sommes quarante
On se gausse de nous
Quand nous sommes trente-neuf
On est à nos genoux. »

Moralité : les œuvres valent généralement mieux que ceux qui les écrivent, et ce n'est pas le moindre mérite de ce livre de... cuisine littéraire qu'après nous avoir fait humer les relents de l'office il ne nous décourage pas (tout au contraire) d'en goûter les plats.

PAUL MORELLE.

★ **LA FÉROCITÉ LITTÉRAIRE, DE MALHERBE A CÉLINE, de Jean-Marie Monod, La Table ronde. 240 p., 82 F.**

extraits

L'« exégèse » des lieux communs

Les enfants ne demandent pas à venir au monde.

Je suis... peu éloigné de croire, avec le fétide Schopenhauer, que tous les enfants, sans exception, *demandent* à naître et que c'est ainsi que se peuvent expliquer les transports déraisonnables de l'amour.

Les affaires sont les affaires.

L'affaire du salut, les affaires spirituelles, les affaires d'honneur, les affaires d'État, les affaires civiles même sont des affaires qui pourraient être autre chose, mais ne sont pas *les* affaires, sans attribution ni épithète. Être dans les affaires, c'est être dans l'absolu.

On ne peut pas tout avoir.

Assurément, surtout lorsqu'on a déjà la loi pour soi, comme il vient d'être dit. Demander le reste par surcroît, ce serait vouloir avaler le monde.

Quand on est dans le commerce...

Être dans le commerce, cela veut dire, chez les bourgeois, être assis dans de larges trônes d'or pour juger le monde. Aristocratie auprès de laquelle toutes les aristocraties sont un peu moins que de la crotte.

La médecine est un sacerdoce.

Ah ! les sacerdoces ! Qui essaiera de les dénombrer ? Le sacerdoce de l'agriculture, de la magistrature, de la pharmacie, de l'épicerie, de la bureaucratie, de la politique, de l'enseignement ; le sacerdoce de l'épée, le sacerdoce du journalisme, etc., enfin le sacerdoce antique de la prostitution remis en honneur dans ces derniers temps. Il n'y a guère que le sacerdoce religieux qui ne soit plus un sacerdoce, ayant été formellement et judicieusement rayé de la liste par le bourgeois, qui s'y connaît puisque c'est lui-même qui a institué tous les sacerdoces contemporains.

Être comme il faut.

Règle sans exception. Les hommes dont il ne faut pas ne peuvent jamais être comme il faut. Par conséquent, exclusion, élimination immédiate et sans passe-droit de tous les gens supérieurs. Un homme comme il faut doit être, avant tout, un homme comme tout le monde. Plus on est semblable à tout le monde, plus on est comme il faut. C'est le sacre de la multitude.

Être pratique.

Un propriétaire qui fait jeter dans la rue, en plein hiver, des malades et des affamés est absolument un homme pratique, surtout s'il est millionnaire ; et plus il est millionnaire, plus il est pratique.

Être poète à ses heures.

Je vous mets au défi de trouver un bourgeois qui ne soit pas poète à ses heures. Ils le sont tous, sans exception. Le bourgeois qui ne serait pas poète à ses heures serait indigne de la *confrérie et devrait être renvoyé* ignominieusement aux artistes, à ces espèces d'esclaves qui sont poètes aux heures des autres.

Tous les goûts sont dans la nature.

Dans la nature du bourgeois, cela va sans dire. Essayez de vous représenter une telle universalité de goûts chez un poète ! Et remarquez, je vous prie, qu'il n'est pas question de goûts très variés, de goûts très multiples, mais de *tous* les goûts, depuis le goût de l'ambroisie jusqu'à celui de la merde, inclusivement.

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

Déclarons-le sans barguigner. *« Aucune vérité n'est bonne à dire »*, tel est le vrai sens du texte. Peut-être même n'y a-t-il pas de vérité. Pilate, qui la voyait face à face, n'en était pas sûr.

L'argent ne fait pas le bonheur.

Lieu commun de premier ordre et qui nécessite le confident de la tragédie antique. Il faut quelqu'un pour ajouter immédiatement : *« Mais il y contribue. »* Alors, c'est tout à fait beau.

Il faut que tout le monde vive.

« Tout le monde », c'est beaucoup. Ne suffit-il pas que le bourgeois vive, le bourgeois tout seul ?

L'honneur des familles.

Autrefois, lorsque l'abolition du sens des mots n'avait pas encore été promulguée, l'honneur d'une famille consistait à donner des saints ou des héros, tout au moins d'utiles serviteurs de la chose publique. Aujourd'hui, l'honneur des familles consiste uniquement, exclusivement, à échapper aux gendarmes.

Il n'y a pas de plaisir sans peine.

Sans peine pour les autres, bien entendu. Il serait un peu fort que le bourgeois fût obligé d'acheter d'un déplaisir personnel un plaisir quelconque.

On ne meurt qu'une fois.

Autant dire qu'on ne vit qu'une fois, et c'est déjà trop quand on est un imbécile ou un malfaisant, ce qui ne peut jamais être – faut-il sans cesse le redire ? – le cas du bourgeois.

Comment devenir un pamphlétaire

LA férocité littéraire (et journalistique) a désormais sa bible, ou sa somme, avec *Parole pamphlétaire*, un gros livre de Marc Angenot, professeur d'université à Montréal. L'auteur a choisi d'étudier sur une période d'un siècle (1868-1968) toutes les manifestations de la polémique, de la satire et de l'insulte.

Les qualités universitaires du livre sont évidentes : rigueur de la méthode, abondance de citations (avec leurs références), panorama chronologique des pamphlétaires (Léon Bloy y figure en bonne place), bibliographies sérieuses, etc.

Surtout, *Parole pamphlétaire* se lit d'un bout à l'autre avec un plaisir constant ; ce qui est bien rare pour une thèse universitaire de cette ampleur. Est-ce le sujet ? La manière dont l'auteur met en scène ses personnages ? Toujours est-il que ce livre donne l'envie non seulement de lire Bloy, et bien d'autres, mais même... de se faire pamphlétaire soi-même. Maintenant que l'on connaît tous les trucs...

J. C.

★ **LA PAROLE PAMPHLÉTAIRE, de Marc Angenot. Typologie des discours modernes. Payot, 425 pages, 99 francs.**

le feuilleton

Fenêtres sur cour

(Suite de la page 15.)

Il laissera incorrigées les épreuves de son roman, griffonnera en hâte la confession que nous lisons sous le titre *la Dérision*. Après quoi, on s'en doute, il tirera un trait final, laissant ses amis se perdre, comme on dit, en conjectures.

DE fait, Henri Troyat ne nous donne, à aucun moment, la clef certaine de ce destin saccagé. Objectivement, si tant est que cet adverbe veuille dire quelque chose, Levrault avait tout pour être heureux : un hôtel particulier rue Bonaparte, des parents aisés, une intelligence supérieure, de l'humour, et l'envie d'en faire quelque chose. A quel moment, sous quelle emprise mystérieuse, une part de lui a choisi de ruiner ces dons et de cultiver les plaisirs noirs de l'autodestruction ?

Personnellement, j'ai ma petite idée. Non pas venue d'autres lectures, mais tirée du roman : pages 150 et 151, si vous voulez *savoir ! Il s'agit d'un lointain* souvenir, bien entendu : c'est presque toujours dans l'enfance que les choses déraillent. Levrault est resté d'autant plus lié au passé qu'il n'a pas quitté l'hôtel de sa jeunesse. De l'étage des domestiques, où il s'est réfugié, il aura toute sa vie sous les yeux les étages nobles, que d'autres occupent, et où il fut heureux, pense-t-il, incomparablement. Un jour, à sept ans, il a fait *exprès de répondre de travers à un oncle, pour la joie mauvaise* d'attrister sa mère. Le pli du désastre était pris...

Mais peut-être est-ce à une autre occasion que le héros a bifurqué, pour son malheur. L'auteur n'impose aucune explication. Il en fournit une brassée, disséminée au long du livre. Il ouvre quelques fenêtres sur la cour où se joue le sort du héros ; à nous de deviner ce qui se trame derrière le rideau, les souvenirs. *Ce que* j'aime dans cette façon de faire, c'est son exemplaire modestie, la prééminence des faits sur les idées, de l'ambiguïté du vécu sur les concepts clinquants et comminatoires ; c'est que le roman y remplit son rôle le plus précieux et délectable d'école de liberté.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LA DÉRISION, d'Henri Troyat, Flammarion, 204 p., 59 F.**

lettres étrangères

Deux écrivains chinois à Paris

Avant son voyage en Chine, au début du mois de mai, M. Mitterrand a invité, à Paris, une délégation d'écrivains et de scientifiques chinois. Parmi eux, la célèbre romancière Ding Ling et le journaliste-écrivain Liu Binyan sont bien représentatifs de deux générations qui caractérisent la littérature chinoise d'aujourd'hui.

Ding Ling, 76 ans, est une des figures les plus remarquables de ce qu'on appelle en Chine la « génération des années 20-30 ». Liu Binyan, 58 ans, est surtout connu pour avoir dénoncé dans ses écrits la prévarication et la corruption de certains cadres et bureaucrates au pouvoir.

Le destin même de Ding Ling et de Liu Binyan témoigne aussi parfaitement de la détresse des écrivains chinois, lors de ces trente dernières années. Ils ont tous deux été étiquetés droitiers en 1957 et ils n'ont été officiellement réhabilités qu'en 1979, après avoir été traqués, proscrits et maudits pendant plus de vingt ans. Au cours de deux entretiens avec Alain Peyraube, Liu Binyan et Ding Ling ont évoqué leurs mésaventures et leurs activités.

L'inébranlable confiance de Ding Ling dans le parti

DING LING est née en 1907 dans le Hunan. Ses premiers écrits, publiés en 1927, évoquent les états d'âme de jeunes filles bourgeoises en rupture avec leur milieu et avides d'émancipation. Après le succès de sa nouvelle *Meng Ke la rêveuse*, elle décide de se consacrer à la littérature.

A vingt et un ans, Ding Ling rencontre Hu Yebing, qui deviendra son premier mari. Militant communiste, Hu est arrêté en 1931 par la police du Guomindang, qui ne tarde pas à le faire fusiller. Ding Ling, après avoir adhéré au parti communiste en 1932, est arrêtée à son tour en 1933 et ne sera libérée que trois ans plus tard.

« Comment étaient les prisons du Guomindang à l'époque ?

– *Je n'étais pas en prison, j'étais en résidence surveillée. Je n'avais pas le droit de sortir et de rencontrer des gens, c'est tout.* »

Après sa libération, elle rejoint les zones communistes et devient, à Yan'an, une des principales figures intellectuelles du mouvement révolutionnaire. Elle y mène une activité littéraire intense et publie notamment en 1941 un texte célèbre, *Réflexions sur le 8 mars*, qui lui vaut quelques critiques. Elle s'insurge en effet contre le mépris des vieux cadres communistes pour les femmes en qui elle voit une nouvelle classe d'exploitées.

« Vous avez consacré beaucoup de vos écrits à la défense des droits de la femme et l'on vous considère comme un écrivain féministe. Vous êtes d'accord ?

– *Non. Je ne suis pas une spécialiste des questions féminines et je n'ai pas passé ma vie à lutter pour les femmes. J'ai aussi écrit sur les hommes. Mais comme je suis une femme, j'ai naturellement pris souvent des héroïnes dans mes romans, tout simplement parce que je connaissais mieux leurs problèmes.* »

En 1948, Ding Ling écrit un roman, *Le soleil brille sur la rivière Sanka*, qui obtient en 1951 le prix Staline. Au printemps 1958, elle est une des toutes premières victimes de la violente campagne contre les « droitiers », qui clôt l'éphémère période de libéralisation connue sous le nom des Cent Fleurs. Ding Ling disparaît alors brusquement de la scène littéraire. Elle est déportée à la campagne, dans le Nord-Est. A nouveau vilipendée et molestée par des gardes rouges pendant la révolution culturelle, elle finit par échouer, en 1970, dans la prison Qincheng nº 1 de Pékin. Elle y reste cinq ans.

Le soulagement de la prison

« Pour moi, cela a été un soulagement, je me suis enfin reposée. Je venais des bas-fonds de la société, d'un monde de parias où l'on n'avait qu'un seul droit : celui de travailler toute la journée jusqu'à l'épuisement. Aussi, en prison, j'étais bien. On m'apportait des journaux, alors que, pendant la révolution culturelle, je n'avais plus le droit de les lire. Et au bout de quelques temps, j'ai même pu emprunter des livres, les Œuvres du président Mao. Et puis je mangeais correctement. Après quelques jours de prison, j'ai pensé que mes jours n'étaient plus en danger. Pendant la révolution culturelle, on ne me donnait pas assez d'argent pour me nourrir. Le premier jour, à Qincheng, j'ai eu droit à des œufs. Et le deuxième jour, on m'a servi à nouveau des œufs. Imaginez, même quand j'étais dans une ferme d'État où j'élevais des poulets, je n'avais pas l'occasion de manger des œufs ! Voilà, je n'ai rien à redire aux conditions matérielles de Qincheng. Il y avait même l'eau courante et le chauffage, en hiver. Une seule chose a fini par devenir insupportable, l'isolement. Etre seule dans une cellule pendant cinq ans, c'est terrible.

– Votre mari était dans la même prison...

– *Oui, mais je n'en savais rien. On ne s'est jamais rencontrés.* » Ding Ling est officiellement réhabilitée en 1979 et elle perd seulement alors son étiquette infamante de « droitière ».

« Vous avez perdu confiance dans le parti, au cours de ces vingt années d'épreuves douloureuses ?

– *Non, jamais. Je sais, les gens ne me comprennent pas. Et pourtant, c'est ainsi. J'ai toujours pensé que le parti commettait des erreurs mais qu'un jour celles-ci seraient corrigées. Je n'ai jamais perdu confiance.* »

Depuis 1979, Ding Ling a écrit quatre recueils de nouvelles et d'essais, parmi lesquels *la Grande Sœur*, qui raconte l'histoire d'une travailleuse modèle du Heilaogjiang dévouée à la révolution (1).

« J'écris maintenant un long roman sur ce qui s'est passé en Chine ces dix dernières années. J'espère que j'aurai fini l'année prochaine. Cela s'appellera les Jours de froidure.

Propos recueillis par
A. P.

(1) Cette nouvelle est traduite dans le recueil intitulé *la Grande Sœur*. Flammarion, 1980.

★ **Un recueil de nouvelles de femmes chinoises, LA CHINE DES FEMMES, va paraître au Mercure de France (dans sa nouvelle collection dirigée par Colette Garrigue et A.-M. de Vilaine) avec notamment un texte de Ding Ling.**

Liu Binyan : On peut vraiment décrire la réalité telle qu'elle est

« JOURNALISTE au *Quotidien du peuple*, vous êtes spécialiste de ce qu'on appelle en Chine la « littérature de reportage ». Vous êtes journaliste ou écrivain ?

– *Je me considère comme un journaliste. Depuis 1962, j'ai abandonné toute ambition d'être un écrivain. C'est trop difficile. Je suis très libre dans mon travail, je vais où je veux et j'écris ce que je veux. Lorsque mes textes sont trop longs, ils sont publiés dans des revues littéraires ; sinon, ils paraissent dans le* Quotidien du peuple.

– Tous vos écrits ont un caractère sociologique et politique évident. Vous pensez que la littérature doit être politique ?

– *J'estime que les écrivains doivent s'occuper en premier lieu de décrire la réalité sociale et donc politique de la Chine, et je suis en complet désaccord avec ceux qui préconisent aujourd'hui de n'en tenir aucun compte...*

– Vous voulez parler des nouvelles tendances de la littérature chinoise, des « modernistes », des tenants de « l'art pour l'art » ?

– *Oui et non. Je suis opposé aux tenants inconditionnels de la théorie de « l'art pour l'art ». Mais on ne peut pas les assimiler aux « modernistes ». Pour les « modernistes », c'est beaucoup plus complexe. S'ils écrivent des choses singulières, un peu absurdes, à la Kafka, ils partent quand même de la réalité et ils en parlent, indirectement certes et de manière détournée, mais leur méthode n'est pas en soi condamnable. Ils ont d'ailleurs produit quelques œuvres remarquables.*

– On vous considère à Hongkong commme le représentant principal d'un courant, le « néo-réalisme ».

– *Je ne suis pas le seul représentant de cette tendance. En Chine, beaucoup d'écrivains sont contre ce terme de « néo-réalisme » et ils parlent de « réalisme révolutionnaire ». Mais ce sont là des discussions oiseuses. Il s'agit bien de réalisme, et ce réalisme est nouveau dans la mesure où, maintenant, on peut vraiment décrire la réalité telle qu'elle est. Avant 1978, c'était impensable. Les écrivains étaient contraints par exemple de peindre de manière caricaturale les propriétaires fonciers et les paysans riches. En fait, ces derniers sont presque tous des gens très honnêtes, et ce ne sont certainement pas eux les contre-révolutionnaires des campagnes.*

Les autorités polonaises ont tort

– Vous êtes connu à l'étranger comme un des écrivains chinois qui ont osé critiquer les aspects négatifs du régime. Est-ce que vous êtes inquiété pour vos écrits ? Est-ce que les bureaucrates que vous critiquez vous en veulent ?

– *Bien sûr. J'ai encore beaucoup d'ennemis depuis que je me suis remis à écrire en 1979. A la parution d'*Entre homme et démon (1), *le comité provincial du Heilongjiang a porté de graves accusations contre moi. Cela continue aujourd'hui. Ceux qui me calomnient ont des positions très élevées, des relations très haut placées. Mais il n'y a rien d'étonnant à ces tentatives pour me discréditer. Ce qui a changé en Chine, c'est que je suis toujours là et que je continue d'écrire.*

– Vos ennemis pensent-ils que vous êtes toujours un « droitier » ?

– *Oui, pour eux, je suis encore un « droitier ». Ils disent que je n'ai pas été bien rééduqué et que je demeure un élément « anti-parti » et « anti-socialiste ».*

– Vous connaissez bien la Pologne, vous y avez séjourné en 1956. Que pensez-vous de la situation actuelle, de l'avenir du syndicat Solidarité et du combat de Lech Walesa ?

– *Je crois que ce combat forcera finalement les autorités polonaises à procéder à une réforme radicale. Elles ont tort de s'en tenir à des mesures de répression et d'interdiction et de vouloir à tout prix étouffer le mouvement syndical. Je ne connais pas très bien la situation de Solidarité, mais je crois que ce syndicat représente bien les aspirations des Polonais. Sinon, il n'aurait pas su organiser une force aussi considérable – à laquelle participent des membres du parti polonais – et recueilli un tel soutien des masses populaires.*

– Une telle situation peut-elle se développer en Chine ?

– *La Chine est aussi un pays communiste, mais le parti communiste chinois a compris maintenant la nécessité inéluctable de certaines réformes.*

– Quelle est la situation actuelle des intellectuels chinois ?

– *Ils ont un rôle très important à jouer. Mais ils connaissent d'énormes difficultés. Leurs conditions de vie et de travail sont déplorables. Dès 1980, Deng Xiaoping et Hu Yaobang se sont émus de leur situation, et ils ont proposé des mesures concrètes pour l'améliorer. Mais il y a autre chose de plus inquiétant : beaucoup de hauts cadres politiques continuent de mépriser les intellectuels, et ils ne tiennent aucun compte des réhabilitations de ces dernières années. Les dirigeants de l'université du Hunan, par exemple. La presse a raison de critiquer leur attitude.*

Propos recueillis par
ALAIN PEYRAUBE.

(1) Traduit en français dans le recueil *la Face cachée de la Chine* par Jean-Philippe Béja et Wojtek Zafanolli. (Éditions Pierre-Émile, 81, rue du Chevaleret, 75013 Paris.)

Kenneth White et la soif de l'ailleurs

KENNETH WHITE, qui a quitté assez tôt son Écosse natale pour la France, d'où il part vers Katmandou comme pour San-Francisco, fait avant tout penser aux poètes anglais et américains qui avaient, avant lui, le goût et la soif de l'ailleurs. Il est devenu un des grands itinérants d'aujourd'hui. Le plus étonnant, à juger par les deux recueils de poèmes qu'il publie simultanément, en anglais et *en traduction française*, c'est qu'il se trouve partout chez lui, de sorte que, s'il écrit dans sa langue, il s'arrange pour ne jamais être intraduisible : une poésie des notions, des rapports et des étonnements perpétuels doit pouvoir se rendre dans tous les idiomes.

Scènes d'un monde flottant nous restitue des sensations fortes, un peu comme *Feuilles de température*, de Paul Morand, il y a soixante ans. La différence est dans le ton et dans le désarroi : partout l'indécision, partout la surenchère audiovisuelle, partout le règne de l'absurde. Mais Kenneth White sait que l'absurde n'est pas synonyme de désespoir : loin de lui les partis pris de l'existentialisme. Se méconnaître comporte désormais un degré d'exaltation qui est le propre de toute recherche véritable. Il suffit peut-être de flotter au sein d'un univers réduit à ses images et à ses chocs, comme le suggère le titre du livre.

Terre de diamant plaide pour l'intériorité ; sur une planète toujours instable et tyrannique, où ne règnent que le désordre et l'illusion, il est possible au voyageur de s'interroger ; familier de toutes les religions et de toutes les sagesses, laquelle mérite que Kenneth White se l'approprie ? Un long commerce avec le mystère le conduit à une attitude originale : ni le mandala ni la croix, ni l'ascèse ni le vide héroïque ne conviennent à l'être qui veut s'affirmer. La vérité est peut-être dans la confrontation des vérités appelées à se combattre. D'autres y laisseraient leurs plumes ; Kenneth White est, au contraire, un étonnant et habile conciliateur. Et il nous l'annonce dans le plus direct, le plus puissant et le plus clair des langages, comme si la première leçon – perdue – de toute philosophie était de se faire limpide, presque comme une notation journalistique.

Dans ce monde
toujours plus âcre, toujours plus [dur
toujours plus blanc
tu me demandes des nouvelles ?
la glace éclate en caractères [bleus
qui saurait les lire ?
je me parle grotesquement à [moi-même
et le silence répond
. . . .
debout sur le balcon
je disais à haute voix
« je t'aime, Lune, je t'aime
comme un vieux fou de zen. »

ALAIN BOSQUET.

★ **SCÈNES D'UN MONDE FLOTTANT, de Kenneth White. Édition bilingue. Grasset, 116 pages, 42 F.**

★ **TERRE DE DIAMANT, de Kenneth White. Édition bilingue. Grasset, 270 pages, 79 F.**





Le Monde

culture

MUSIQUE

« LA BELLE HÉLÈNE », à l'Opéra-Comique

Le Magic Circus de Sparte

Ce qui manque peut-être à la Belle Hélène *que Jérôme Savary a monté à l'Opéra-Comique, ce sont de vrais « meneurs » d'opérette brûlant les planches, faisant étinceler la musique d'Offenbach et le livret cocasse de Meilhac et Halévy. On n'incriminera pas cette fois le chant français, car Jules Bastin est un formidable Agamemnon d'une drôlerie d'autant plus leste que son apparence est plus lourde, et Michel Trempont un Calchas vaniteux, obséquieux, libidineux et facétieux, dans la plus exacte tradition ; comme Michel Hamel, bouillant Achille grisonnant, lorgnon sur le nez, ou le Ménélas sans voix de Jacques Sereys, qui transcende son rôle pitoyable de mari trompé par une sorte d'esthétisme supérieurement ironique. Citons aussi le gracieux Oreste de Marie-Christine Porta, un peu frêle cependant pour ce rôle de sale gosse, et les deux Ajax, dont Philippe Duminy et Philippe Rouillon font de sombres abrutis fort réjouissants.*

Mais les héros principaux sont assez pâles, et leur prononciation française quasi incompréhensible, ce qui leur ôte beaucoup de sel et rend les couplets répétitifs bien monotones. Le Pâris beau et charmant de l'Américain Michaël Cousins a de plus une voix vissée obstinément dans la même couleur, pointue et haut perchée, qui semble toujours chanter à la cantonade. Susan Daniel, Anglaise au fin visage, a beau se trémousser, se tortiller, parcourir la scène avec des airs de vamp, elle ne peut entrer dans la peau de son éclatant personnage ; elle en fait trop ou pas assez, n'a pas la présence physique et musicale nécessaire, sa voix harmonieuse, au vibrato subtil, restant toujours voilée et ne projetant pas son texte avec cet éclat victorieux qui fait les triomphes.

Dommage pour Jérôme Savary, dont la mise en scène fort peu « spartiate » se tient au plus près d'Offenbach dans ses transpositions très « Magic Circus » : défilé genre majorettes, jongleurs, cracheur de feu, chœurs agitant de petits drapeaux, fanfare des pompiers, entourent le défilé des rois (« Poux de la reine, Bu qui s'avance »), *et le concours de poésie, achevées par un french-cancan à dessous tricolores et le départ de Ménélas pour la Crète, sac de campeur au dos. Au milieu de ces plats d'une truculence gargantuesque, le grand air d'Hélène* (« O ciel, l'homme à la pomme »), *superbe parodie du grand opéra romantique, paraît maigre chair. Et de même, au deuxième acte, le beau duo très tendre.*

C'est plus encore dans le dernier tableau, sur la plage de Nauplie (alias Etretat) que Savary se déchaîne, avec les cabines de bains du siècle dernier et les baigneurs roulés dans les vagues d'un flot de drap bleu, Ménélas en plongeur sous-marin que l'on regonfle avec une pompe, l'énorme Agamemnon, maillot rayé et jupe à volants, ceint d'une chambre à air, pêchant à la ligne avec Calchas, l'arrivée de la galère de Vénus triomphant de la mer démontée, et le départ d'Hélène pour Troie avec Pâris, tandis que la bombe préparée par Calchas pour son rival du « syndicat des augures » éclate entre les mains du malheureux Ménélas.

Comme ce final est aussi l'un des plus endiablés d'Offenbach et comme le public a eu sa ration de calembours (« Tu trembles, Calchas ») *et d'allusions à la dévaluation ou aux restrictions de change, le succès est au rendez-vous, même s'il fut un peu long à se dessiner.*

Danseurs, gymnastes et clowns (de l'École nationale du cirque) se dépensent avec rythme et entrain, les chœurs sont honorables ; l'orchestre sans finesse particulière paraît quelque peu absent, malgré la direction vigoureuse de Claude Schnitzler, qui remplace Alain Lombard. Les décors schématiques aux couleurs vives de Michel Lebois valent bien de lourdes machines et les costumes de Michel Dussarrat mêlent l'Antiquité et le Second Empire, voire les bandes dessinées, avec une verve qui ne craint pas les grincements.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 28, 29 avril, puis du 10 au 31 mai, avec des distributions variées (19 h 30).

« LA CLÉMENCE DE TITUS », à Lyon

Au-delà des apparences

Après Bruxelles, Nantes et Créteil, l'Opéra de Lyon présente à son tour la Clémence de Titus *de Mozart et en donne la vision la plus juste et la plus poignante en son dépouillement.*

Dans le silence de la salle qui s'éteint, l'ultime dialogue de *Bérénice* (dit par Michèle Godet et Alain Rimoux) dispose les esprits, prépare au drame, nous fait sentir la détresse de Titus, le peu d'importance qu'il attachera à celle qui doit remplacer l'inoubliable, et au contraire la nécessité de l'amitié — son ultime rempart contre le désespoir — qui va lui être ôtée par la trahison de Sextus.

L'immense plateau de l'auditorium de Lyon est nu : un parvis de marbre avec seulement, à gauche, trois colonnes massives, carrées, et à droite une grande galerie de tubulures, soutenant les batteries de projecteurs, où passent le flux et le reflux des foules romaines. Rien ne s'interpose entre nous et ces personnages qui flambent d'une passion racinienne dans la lumière blanche et translucide d'un Mozart déjà presque au-delà des apparences.

L'Orchestre de Lyon retrouve une qualité sonore exceptionnelle sous la direction de Theodor Guschlbauer (son ancien chef bien-aimé), rigoureuse, dense, creusant le sentiment au plus profond de ces êtres de chair qui sont souvent considérés comme des marionnettes de la comédie du pouvoir.

Point d'échappatoire dans la magistrale *mise en scène de Pierre* Strosser, révélation de ce spectacle ; sous cette lumière aveuglante de la musique, sur cette scène vide, les gestes expriment dans l'instant le tout du personnage ; les distances, les rapprochements tissent des lignes d'une géométrie inspirée par les situations et le dialogue ; les foules enveloppent l'action en groupes d'une suprême harmonie naturelle ; tout mouvement est musique, et il n'y a rien à expliquer.

Les ravissants costumes de Patrice Cauchetier, librement inspirés de l'époque Directoire, contribuent à l'impression des rapports simples, de la fraternité humaine (révolutionnaire ou maçonnique) qui unissent ces personnages officiels malgré leurs conflits, impression soulignée par tant de gestes amicaux qui font tomber la pompe et le décorum romain.

A tout cela s'ajoutent la fraîcheur, le caractère et l'intensité de chanteurs admirablement choisis : Vitellia, une « merveilleuse », coquette, impérieuse, presque une Tosca, incarnée par Rosalind Plowright, grande voix secouée de passions et de caprices, aux mille facettes : le Sextus de Margarita Zimmermann, aux gestes si maîtrisés, au timbre très uni, mais veiné d'émotion ardente ; les jolies Servilia (Rosemary Musolino) et Annius (Rachel Ann Morgan) ; l'excellent Publius de Dimitri Kavrakos, confident plein d'affection.

Anthony Rolfe-Johnson, aussi délicat et touchant qu'un chanteur de lieder, rend grandeur et vérité psychologique à Titus, dont la « clémence » n'est plus un état de béatitude bien-pensante et égoïste, ou une manière machiavélique d'assurer sa réputation de despote éclairé, mais une héroïque sublimation dans le renoncement.

Ainsi interprétée, l'œuvre, raidie par les contraintes d'un sujet officiel et d'une composition bousculée en trois semaines, retrouve l'accent particulier de Mozart dans cet *hinterland* entre la vie et la mort où se déroulent la plupart des œuvres de 1791 (cantates, concerto, quintette...), où la vie déjà saisie par l'abstraction de l'absolu s'éternise en jeux de lumière. Mais seule *la Flûte enchantée* donne le sentiment d'une humanité entièrement libérée.

J. L.

★ Dernière représentation à l'auditorium de Lyon le 30 avril.

THÉATRE

« LA SALLE Nº 6 », de Tchekhov

Un trou de misère

C'est probablement la spectaculaire et froide esthétique de la piscine désaffectée de Chatenay-Malabry qui a donné au Théâtre Campagnol l'idée d'adapter *la Salle nº 6*, une des plus sublimes nouvelles de Tchekhov, triste à l'extrême. Pour qui a vu le film *Deep End*, inutile de décrire : quelques lits métalliques au fond d'un bassin municipal vidé de son eau et vous obtenez une convaincante fosse à martyrs mentaux. Avant d'arriver sur les rebords de ce trou de misère, le public est invité à suivre un parcours en compagnie d'un groupe de comédiens amateurs.

Premier arrêt sous la piscine, dans une cave obscure au sol sablonneux planté de piliers de béton (vestiges d'odeurs de moisi). Puis station plus longue face à une reconstitution d'intérieur russe, fin XIXᵉ. Dans ce salon naturaliste miteux, le docteur Raguine, médecin-chef d'un hôpital isolé, entouré de sa vieille bonne et d'un prétendu ami, paraît accablé par la routine et l'obscurantisme régnant. Jean Gilibert, qui n'est pas un acteur débutant ni anonyme, en rajoute : on le sent dès l'abord victime d'un sort inexorable. Il se montre plus velléitaire, plus lassé, plus veule encore que le personnage du récit, à qui il restait assez de jeunesse et de capacité de révolte pour s'intéresser à l'intelligence d'Ivan Gromov.

Ivan Gromov, oublié dans le Pavillon des fous sous prétexte de manie de la persécution, est interprété par Marc Berman de manière bien plus juste. On le verra en salle 6. Troisième étape : les spectateurs peuvent se draper dans des couvertures style assistance publique (couleur crème avec liserés rouges), histoire de se réchauffer et de « participer » davantage à l'« ambiance ». Toutefois, l'effet cauchemar ne prend pas. Il est annulé par l'omniprésence lancinante de cinq femmes en longues robes de bure et fichus serrés.

Figurant un chœur de récitantes, elles affichent des airs obstensiblement menaçants ou hagards dans les moments de silence lourds où elles ne profèrent pas *in extenso* les chapitres de la nouvelle. Pour contraindre le public à suivre la progression des scènes, aux dialogues réduits, établies par Marc Berman (le même), elles frôlent la brusquerie.

Cette méthode de prise à partie, qui date de *1789* (le *1789* de Mnouchkine), est ici inadaptée, gênante. Les récitants accentuent certes un sentiment d'enfermement, voire de claustrophobie, mais ils font perdre l'essentiel : cette angoisse montante qu'analysait Tchekhov serrant de près le caractère de Raguine et son évolution.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre du Campagnol, Chatenay Malabry, 21 h 30.

«DON QUICHOTTE»

par Les Grandes Marionnettes de Metz

Lentement, dans une pénombre qui renvoie aux mystères de toutes les Espagnes, d'immenses silhouettes apparaissent. Des loques brunes où grouillent pourtant les pépites, les éclats fantomatiques, l'écho d'une *invisible splendeur*, tels sont les vêtements du Quichotte, et ceux de ses compagnons, car l'aventure des chimères engage derrière le chevalier tout un peuple, complice amusé et ahuri.

L'œuvre de Cervantès est moins parodie qu'épopée du désenchantement et de l'« à quoi bon » jusqu'au bout. D'où la justesse de ce rythme grave, *de cette lumière brun et or*, dans cette mise en scène de Raymond Poirson. Il y a bien, de-ci de-là, de quoi rire et sourire un peu, mais l'essentiel est la tristesse infinie de ce rituel de la mise à mort des songes, et aucune forme ne pouvait mieux servir l'esprit profond de Cervantès que celle des Grandes Marionnettes de Metz.

La bataille contre les moulins à vent, le sacre dans la cour de l'auberge, sont des images superbes, de celles qu'on voit dans les rêves, confuses, un peu tremblées, émouvantes.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre de l'Escalier d'or, tous les soirs jusqu'au 10 mai, 20 h 30. 18, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 523-15-10.

■ *L'Orchestre national de France* organise, les 30, 31 mai et 1ᵉʳ juin, un concours en vue de l'engagement d'un premier cor solo. Renseignements à la régie des orchestres de Radio-France, Maison de Radio-France à Paris. Tél. : 230-37-25.



ÉDITION

DES MESURES EN FAVEUR DU LIVRE

Le Conseil économique et social demande le respect du prix unique

Le Conseil économique et social a adopté, mercredi 27 avril, en assemblée plénière, les propositions du rapport sur *« la diffusion de la culture par le livre et les revues »*. Préparé par la section du cadre de vie, cette étude comprend un texte de 116 pages et une soixantaine de propositions susceptibles d'améliorer la politique du livre et d'étendre l'accès au livre. Elle a été rendue publique vendredi 22 avril par le rapporteur de la section, Mᵐᵉ Nicole Fontaine (*le Monde* du 23 avril).

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, qui assistait aux débats, a défendu lundi 26 avril sa conception du prix du livre. *« La loi sur le prix unique est une loi de liberté, qui favorise la diversité,* a-t-il précisé. *Elle encourage l'éditeur à rester inventif et à renouveler le patrimoine littéraire. On lui attribue à tort un effet inflationniste. »*

Mᵐᵉ Fontaine a choisi de centrer le débat sur les conditions économiques, sociales et structurelles dans lesquelles se crée, s'édite, se distribue, se lit le livre, indépendamment même de son contenu. Ainsi les propositions qu'elle présente s'organisent autour de trois axes : « *Le livre est un produit différent des autres et l'édition est avant tout une industrie d'innovation à risque élevé et constant* »; « *l'importance du livre dans la politique de la France ne se mesure pas seulement à son chiffre d'affaires : il engage son avenir intellectuel et son influence dans le monde* »; « *la politique commerciale en faveur du livre doit s'accompagner d'une politique sociale visant à réduire les inégalités entre les Français dans l'accès à la création littéraire et à la lecture* ».

Il faut donc, en premier lieu, soutenir l'édition, accroître ses possibilités d'investissements, notamment en lui permettant de bénéficier de facilités de crédit comparables à celles des secteurs d'innovation technologique et en adaptant le système d'avances sur recettes actuellement en place pour le cinéma. L'aide aux petits éditeurs et aux éditeurs régionaux doit faire l'objet de mesures spécifiques, à commencer par un tarif postal réduit sur le territoire français et, pour les revues assimilables au livre, le tarif postal des journaux. Pour faire sortir les publications universitaires du stade confidentiel, il conviendrait de créer des imprimeries intégrées ou associées aux universités.

Mais une réflexion sur la politique du livre ne saurait faire silence sur la question du prix, donc l'examen des conséquences de la loi Lang instituant le prix unique du livre (elle est en vigueur depuis janvier 1982 et doit être réexaminée prochainement par le Parlement). Le Conseil économique et social se prononce pour le prix unique du livre et le respect intégral d'un loi encore souvent contournée. Il précise toutefois que l'analyse ne peut être à ce jour que parcellaire, provisoire, et se veut « *prudent dans l'analyse des risques inflationnistes durables de la loi, contestée par des associations de consommateurs et des dirigeants de grandes surfaces* ».

Restent les problèmes de distribution illustrés en ce moment par la grève des libraires parisiens. Face à une trop grande concentration (quatre grands distributeurs), il est proposé de créer des coopératives de libraires, d'accélérer la modernisation de la diffusion et l'informatisation des rapports entre éditeurs et libraires.

Au chapitre de l'accès au livre, le Conseil fait des recommandations en direction des immigrés, des détenus, des personnes hospitalisées et des jeunes au service militaire. Mais il porte une attention toute particulière aux écoliers, tant pour les manuels scolaires — il préconise une concertation entre les éditeurs et le ministère de l'éducation nationale sur les coûts et les programmes — que pour mettre à la disposition des écoles des livres nouveaux non scolaires — on pourrait à ce propos envisager des conventions entre éditeurs et établissements scolaires.

Enfin, dans le souci de protéger la liberté d'expression, il demande au législateur de revoir les textes sur la censure, qui, s'ils sont tombés en désuétude, n'en sont pas moins inscrits dans la loi.

Jo. S.

ROCK

LITTLE STEVEN AU PALACE...

L'urgence et la sensualité

Ils étaient neuf, lundi soir, sur la scène du Palace : un gang survolté, compact, prêt à l'attaque, l'allure puisée directement dans les quartiers chauds de New York. Un groupe monté de toutes pièces pour brûler les planches et embraser les clubs, en prise directe avec la rue, celui de Miami Steve, alias Steve Van Zandt, le guitariste et compagnon de production de Bruce Springsteen.

Si la salle n'était qu'aux trois-quarts pleines, c'est que, délibérément, Little Steven avait refusé de jouer sur la réputation du « boss » pour annoncer le concert. Coiffé d'un foulard de bohémien, menant ses hommes à l'arrachée, la voix nasillarde, à la manière de Dylan, le timbre écorché, il plaque sans discontinuer des accords trépidants sur sa guitare. A ses côtés, un percussionniste noir démultiplie les élans dans un foisonnement étourdissant de rythmes, et un bassiste à la stature impressionnante, noir lui aussi, *le crâne* barré d'une coupe *iroquois* blond oxygéné, gonfle le son de ses notes lascives ; en arrière-plan : un clavier, une batterie et la section de cuivres la plus explosive de ce côté du rhythm'n blues blanc, celle de Southide Johnny.

Partant dans tous les sens, mais sans jamais se disperser, ils n'ont pas *laissé un instant de répit. De la soul* chauffée à blanc, une inspiration et un esprit à la croisée de Bruce Springsteen et de Southide Johnny, assortis d'un son volumineux et d'un savoir-faire infaillible où l'urgence du rock répond à la sensualité du rhythm'n blues. Après une heure et demie et cinq rappels de ce traitement, le public était définitivement conquis.

...et Marc Seberg au Bataclan

Mercredi, l'ambiance était différente avec Marc Seberg au Bataclan. Le groupe de Rennes a imprimé ses climats tendus, ses visions sombres, ses rythmes crispés avec une maîtrise de la progression et un pouvoir évocateur de tous les instants. Ici l'inspiration prend racine dans la culture européenne, rigueur mélodique et construction dépouillée. Il existe une espèce de grâce majestueuse dans la musique de *Marc* Seberg qui tient essentiellement dans la personnalité de Philippe Pascal, l'ancien chanteur de Marquis de Sade. Sa présence, son jeu de scène, sa voix qui s'élève et résonne avec un sens du drame, exercent une réelle fascination sur le public. Le concert venant souligner la superbe du 33 tours, Marc Seberg s'est imposé comme l'un des groupes les plus prestigieux en France.

ALAIN WAIS.

★ Little Steven And The Disciples Of Soul, chez Pathé-Marconi.

★ Marc Seberg, chez Virgin.

VARIÉTÉS

Hubert-Félix Thiéfaine à l'Olympia

Tout va très vite depuis deux ans pour Hubert-Félix Thiéfaine. Longtemps *marginalisé dans les circuits* associatifs et les maisons de jeunes, seul avec sa guitare, puis, à partir de 1977 avec des musiciens, Thiéfaine se faisait cependant peu à peu connaître avec des chansons qu'il parvenait à rassembler ensuite dans des albums aux titres symboliques : *Tout corps vivant branché sur le secteur étant appelé à s'émouvoir* ou *Autorisation de délirer*.

Le bouche-à-oreille a bien fonctionné dans le cas de Hubert-Félix Thiéfaine, et le public des régions a, progressivement, rempli des salles qui n'avaient pas forcément l'aspect triste, froid, antispectacle des maisons de jeunes. Le soutien de l'émission de radio de Jean-Louis Foulquier (« Y'a d'la chanson dans l'air ») a fini de propulser l'aventure jalonnée de repères du chanteur.

Depuis le mardi 26 avril et pendant une courte semaine, Hubert-Félix Thiéfaine chante à l'Olympia devant des salles archicombles à l'écoute de chroniques qui restituent le vécu avec une sensibilité aiguë, intense, qui oscillent entre l'amour et la souffrance, les incertitudes et les fantasmes, la dérision et le besoin de « *recoller du soleil sur [des] ailes d'albatros* ». La force singulière des chansons de Thiéfaine, c'est d'être en prise directe avec la vie telle qu'elle est perçue par un jeune public et d'évoluer naturellement ainsi, avec des doutes et des éclats, des délires et des histoires surréalistes, un plaisir des images lancées par rafales et une manière de dérober du feu avec la folie de vivre.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 45.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ABRAHAM ET SAMUEL - Escalier d'or (523-15-10), 22 h.
LES ATOURS DE NELL - La Huchette (326-38-99), 22 h 30.
ROMÉO ET JULIETTE - Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30.
HIPPOLYTE - Gémier (727-81-15), 20 h 30.
LES EXILÉS - Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
LE RENDEZ-VOUS - C.C. XVII° (227-68-81), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : La Belle Hélène.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Le corps à refaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Falsch.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Sables mouvants.
Petit T.E.P., 20 h 30 : Cultures plurielles.
T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : La géographie aujourd'hui ; à 21 h : Six auteurs autrichiens ; - Cinéma/vidéo : Nouveaux films B.P.I., 16 h : Mikis Théodorakis ; 19 h : Jean Genet ; 18 h : Werner Nekes ; 18 h : Parcours de l'imaginaire.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Eugène Oneguine, par le ballet de Stuttgart.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; 18 h 30 : Michel Portal.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Instablasix — Tant que la tête est sur le cou.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Outrage aux bonnes mœurs.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.

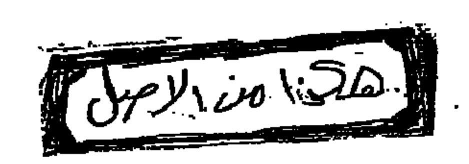
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 28 avril

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie — Tempête (328-36-36), I : La papesse.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Oncle Vania. — Resserre 20 h 30 : Le Devoir.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : l'Histoire la plus extraordinaire de Monsieur E. A. Poe.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azafs.
EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; 20 h 30 : les Femmes savantes.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte.
ESPACE GAITÉ (327-13-54), 22 h : le Faucon mal fait.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Chemin vers la mort.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAÏON (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), 20 h 30 : le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Touik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : le Paradis à l'amiable. — Petite salle 18 h 30 : Om-Saad.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), Petite salle 20 h 45 : la Naissance.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Homme qui rit.
POCHE (548-92-97) 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Sol, je m'égalomane à moi-même.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Ondine.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Des souris et des hommes.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Freud ; 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Fin de partie.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Lettres de guerre.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; 20 h 30 : l'Antichambre ; 22 h 30 : le Discours de l'Indien.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 20 h 30 : les Hommes et la nuit.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. 20 h 30 h : Groupe Non Sens de Prague.
THÉATRE 13 (588-16-30) 21 h : l'Émoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Fissure compacte.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagerie de verre.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande Salle 20 h 30 : l'Ame et la danse.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : P. Pellerin ; 22 h : H.-Cl. et R. Portal.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 19 h : A. Rivage ; 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.



SPECTACLES

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : F. Moncendon, F. Loury.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 22 h : Hommage à J. Cocteau.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. – 20 h 45 : J. Bernard, Emery ; 22 h 30 : L. Capart. – II. 21 h : E. Guilleton, Ph. Boses, C. Villiers.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : J'ai pour chéri ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : S. Bencara.
TH. DU TOURTOUR (887-82-48), 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Museau ; du 3 au 7 mai, à 22 h : Festival G. Couté, avec Claude Antonini, Jacques Florence, Bernard Meulien, Marc Robine, Vania Adrien Sens, 1, rue du Puits de l'Hermite, 75005 Paris.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos rouds... Fisc.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Rite pour une pastorale.
CHAPELLE SAINT-BERNARD (500-05-86), 20 h 45 : Ballet A. Roux.
PASSERELLE (543-99-41), 20 h 30 : B. Morel.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : Esquisses pour une nuit.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : Odeurs.
GYMNASE (246-79-79), voir Théâtres.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : A. Ionatos, F. Marques.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : H.-F. Thiefaine.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 21 h : Holiday on Ice.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Mon mec, c'est mec.
THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 18 h 30 : Y. Theraulaz.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Envoyez la musique.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Contratiempo.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A.-L. Fritsch, J. Rubin (luth et chants).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : F. Pierre (Tchaikowsky, Mozart).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : S. Skrowaczewski (Mendelssohn, Bruckner).
CENTRE CULTUREL DE YOUGOSLAVIE, 20 h : M. et N. Trifunovic (Bach, Carulli, Kukuric...).
SALLE G. EIFFEL, 18 h 30 et 20 h 30 : Trio baroque anglais (Purcell, Dowland, Marais, Vivaldi).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : Orchestre de chambre Ad Artem de Paris, dir. : D. Fanal, Maîtrise de la Résurrection (Bach, Mozart, Britten).
SALLE CORTOT, 20 h 45 : L. Pelon-Surribas (Debussy, Liszt, Balakirew, Chopin).
SALLE ROSSINI, 20 h 30 : Ph. Le Roy, F. Bourdin, C. Fayance, R. Andia (Scheidler, Mozart, Bach...).
ÉGLISE DE L'ÉTOILE, 20 h 45 : Ensemble vocal G. George (Gesualdo, Brahms, Poulenc...).
AMERICAN CENTER, 21 h : Ch. Holland, D. Russel-Davies (Haendel, Scarlatti, Brahms...).
ÉGLISE ALLEMANDE, 21 h : Chorale Audite Nova, dir. : J. Sourisse (Haydn, Franck...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Mouth Music, de G. Nicolas ; Off the Edge, de M. Firth ; 21 h, Eichman, l'homme du IIIe Reich, d'E. Leiser.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Panorama du cinéma australien 1919-1982 : Ma brillante carrière, de G. Armstrong ; 19 h, Mouth to Mouth, de J. Duigan.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BALLES PERDUES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) (H. sp.).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CIRCULEZ Y-A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 7e (329-83-11).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GAIJIN (Bre., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Denfert, 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). – V.f. : Gaité Rochechouart, 2e (878-81-77).
SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 3e (770-72-86 ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
THE VERDICT (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 7e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gare de Lyon, 12e (331-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TRAVAIL AU NOIR (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 16e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse (h. sp.), 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE DE SAIGON, film inédit de Victor Fleming, v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DAR L'INVINCIBLE, film américain de Don Coscarelli, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
LES DERNIERS MONSTRES, film italien de Dino Risi, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
48 HEURES, film américain de Walter Hill, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
SANDY, film français de Michel Nerval : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 1er (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 8e (770-72-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
SARAH, film français de Maurice Dugowson : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TÉNÈBRES (**), film italien de Dario Argento, v.o. : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).





RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : La vitesse du vent.
De G. Lagorce, réal. P. Jamain. Avec S. Joubert, M. Constantin, G. Belle...
Un cadre supérieur et sa femme, pris en otage dans une ambassade parisienne, font appel à un médecin qui se trouve être l'amant de la femme. Ils règlent leurs problèmes d'oreiller. Une histoire à dormir debout, un cocktail sentimental sur vague fond politique

22 h 10 Magazine : Contre-enquête.
d'A. Hoang, C. Vigne et V. Ginier.
Un nouveau magazine mensuel sur les faits divers... composé de trois sujets traités sous les différents angles de la photo, du dessin ou du conte. Cocasse, paraît-il. Attendons pour juger.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Résistances
de M. Thoulouze.
Les droits de l'homme au Bangladesh et au Brésil ; une interview de Mme Mitterrand pour la campagne « Crayons et papiers » pour l'Afghanistan et le Salvador ; la délinquance et les prisons.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Bernard Lavilliers ; jeu : l'impeccable.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film : l'Insurrection.
Film allemand de P. Lilienthal (1980), avec A. Pereira, C. Catania, M.L. Centano de Selaya, O. Castillo (v.o. sous-titrée).
En 1979, dans une ville universitaire du Nicaragua, un jeune homme appartenant à l'armée gouvernementale prend conscience des abus du régime et rejoint la résistance sandiniste, à laquelle appartiennent son père et son oncle. Histoire d'une révolution vue à travers les conflits d'une famille. Homme de gauche, le cinéaste allemand Peter Lilienthal s'intéresse aux révolutions d'Amérique latine. Film inédit.

22 h 10 Débat.
Avec MM. P. Lilienthal, réalisateur du film ; J. Ziegler, professeur de sociologie à l'université de Genève, spécialiste des mouvements révolutionnaires du tiers-monde ; R. Jaulin, ethnologue, professeur à l'université de Paris-VII, et P. Kalfon (UNESCO), tous deux spécialistes du Nicaragua.

22 h 50 Journal.

23 h 12 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Evocation, *de M. Dupré, par Ch. Robert, orgue.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Vincent et l'amie des personnalités, de R. Musil, suivi de « hors texte ».
22 h 30, Nuits magnétiques : Berlin, capitale culturelle.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Concerto pour piano et orchestre », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 3 », de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski, sol. B. Davidovitch, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Italie, mode d'emploi. Œuvres de Boito, Puccini, Cherubini, Berlioz...

Vendredi 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
14 h 5 Émissions du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Montand international.
Réal. G. Job.
Amsterdam, New-York, Hambourg, les plus beaux moments de la tournée internationale du chanteur, en 1982.

22 h 20 Série : Lucien Leuwen.
D'après le roman de Stendhal.
Réal. Cl. Autant-Lara
Lucien Leuwen déserte l'armée, rejoint Paris où son père le place chez le ministre de Maize, pour lui éviter d'autres déboires sentimentaux.

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Mais où sont passés les bourgeois ?
15 h 5 Série : Le chirurgien de Saint-Chad.
16 h 5 Reprise : L'histoire en question.
Complots pour de Gaulle (diff. le 21 avril).
17 h 25 Itinéraires.
Mexico, une ville surpeuplée.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Secret diplomatique.
De D. de la Patellière. Avec B. Crommbe, M. Kovacs, C. de Turckheim, H. Garcin...
Espion du K.G.B., jeunes femmes énigmatiques sur fond de « suspense policier » : une nouvelle en six épisodes d'une étonnante platitude.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Hier, l'ambition », sont invités : E. Badinter (Emilie, Emilie, l'ambition féminine au dix-huitième siècle), *le duc de Castries* (la Pompadour) ; *G. de Diesbach* (Madame de Staël) ; *J. Tulard* (Murat).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Michel Simon) : Tire au flanc.
Film français de J. Renoir (1929), avec G. Pomies, M. Simon, F. Fallon, F. Oudart, J. Helbling (N. Muet. Redif.).
Un fils de famille, poète hurluberlu, subit des brimades à la caserne pendant son service militaire mais finit par s'adapter, à l'exemple de son valet de chambre, incorporé avec lui. Surprenant film muet de Jean Renoir. Le comique troupier d'un vaudeville militaire transformé en fantaisie burlesque. Mise en scène en folie, délire époustouflant de Michel Simon.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi : Adieu Mao, bonjour la Chine !
Magazine d'information d'A. Campana.
Reportage dans la Chine millénaire à travers des extraits de films tournés par les Chinois eux-mêmes sur l'archéologie, les enfants, les minorités et les médecines parallèles.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Egner.
La revue de presse ; Les coulisses du grand reportage ; Portrait de P. Charbonnier ; Flash pratique : les doubleurs de focale et accessoires optiques.

22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Concerto n° 2 en sol mineur » de Durante, par l'ensemble La Follia.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : clés pour comprendre l'automatique ; Thulé et la route du pétrole.
8 h, Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, l'art de la charpenterie.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : l'Abbé de Choisy, de G. Reynes.
11 h 2, Musique : Marcelle Meyer et le groupe des Six (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Vidéo habil, avec R. Ruiz.
12 h 45, Panorama : la Révolution française.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Amateur d'absolu », de L.A. Prat.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire. (Jean Schlumberger).
18 h 30, Feuilleton : Portrait de femme.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : « le Boson W », avec le professeur M. Froissart.
20 h, La psychologie et le problème des valeurs : une approche diélienne, avec M. Bydlowski.
21 h 30, Black and blue : tribune de critiques de disques.
22 h 30, Nuits magnétiques : la vie culturelle et la montée du fascisme.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : « Une éducation manquée », opérette d'E. Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J.E. Gardiner.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Haydn, Prokofiev, par le Quatuor de Moscou.
9 h 5, Le matin des musiciens : Mozart selon Hildesheimer.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Onslow, Cage.
13 h 30, Jeunes solistes (enregistré au studio 119 le 14 avril) : œuvres de Bartok, A. Piechowska, avec Ch.-A. Linale, K. Wataya, violon, A. Piechowska, piano.
14 h, Equivalences : œuvres de Frescobaldi, Bach, Buxtehude.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Bononcini, Schubert, Duparc, Brahms, Sheppard, Soler, Liszt.
17 h 5, Les intégrales : œuvres pour piano seul de E. Granados.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : œuvres de Beethoven, par C. Coin, violoncelle, P. Cohen, piano.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 20, Concert (émis de Sarrebrück) : « Lontano » de Ligeti, « Concerto pour piano et orchestre » de Liszt, « Symphonie n° 2 » de Tchaïkowski par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. H. Iwaki, sol. P. Rogé, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : Italie, mode d'emploi. Œuvres de Busoni, Petrassi, Puccini, Rota, Berlioz, Pfitzner, Respighi.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 28 AVRIL

– *Radio 7 et le Monde de l'Éducation* présentent la deuxième partie de leur émission sur l'amour au lycée. A 19 heures, sur Radio 7.

– *Christine Garin et Jean-Michel Croissandeau* participent à l'émission « Le téléphone sonne » consacrée à l'enquête du *Monde de l'Éducation* sur l'amour au lycée. A 19 h 15, sur France-Inter.

VENDRDI 29 AVRIL

– *M. Jean Kaspar*, secrétaire national de la C.F.D.T., est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.-M.-C., à 8 h 30.

COMMUNICATION

Vu

L'odeur des planches

Le théâtre, pour y être allée, soir après soir, pendant près d'un quart de siècle, pour m'être égarée nuit après nuit dans des forêts de verre et de béton, prise au piège de périphériques rugissants, tournicotant à la recherche d'une petite salle perdue en grande banlieue ; pour avoir traîné, jour après jour, côté jardin, côté cour et côté coulisses et vestiaires et toilettes et boîte à sel ; pour avoir assisté à des milliers de premières, d'auditions, de générales, de couturières, de festivals, de répétitions et de dernières ; pour avoir crevé de froid à ciel ouvert et tremblé d'ennui à bureaux fermés, je m'étais juré qu'on ne m'y reprendrait plus.

Pourtant, mercredi soir, quand je me suis retrouvée au Théâtre des Amandiers, à Nanterre — il m'avait suffi pour ça, d'appuyer ô miracle, sur le bouton de TF 1, — j'ai eu un coup au cœur. Et une irrépressible envie de reprendre ma ronde, de renifler, en attendant les trois coups, cette bonne vieille odeur de plâtre, de velours, de poudre, de fards et de carton pâte dont la télé me redonnait le goût. Il s'agit là d'un magazine (« Le théâtre et les hommes »), un mensuel, destiné à nous ménager des rencontres avec des gens, des auteurs — j'ai bien aimé celui de Combat de nègres et de chiens, il s'appelle Bernard-Marie Koltes et se prête avec une rare intelligence au jeu des questions. Ou des metteurs en scène, demain peut-être des spectateurs, des ouvreuses ou des souffleurs.

Agréable. à suivre, malgré quelques longueurs un peu bavardes, elles m'ont rappelé les pépiements de ces interminables entractes dans des foyers changés en volières, il renseigne sur ce qui se passe, sur ce qui se prépare à Paris et en province. Il propose une approche rassurante, chaleureuse, à un art exigeant, difficile, qui risquerait sans cela d'intimider dès lors qu'il s'éloigne du Boulevard pour explorer de nouvelles voies le gros du troupeau pourtant tout prêt à se laisser conduire, et gagner et séduire.

CLAUDE SARRAUTE.

Au MIP-TV

L'homme de la quatrième chaîne et celui de la C.L.T.

De notre envoyé spécial

Cannes. – Comme toutes les grandes manifestations professionnelles, le marché international des programmes de télévision est une vaste caisse de résonance. Plus que les contrats de vente ou de coproduction préparés depuis de longs mois, ce qui compte ici, c'est modestes à l'ouverture, se sont dramatiquement vidés après l'intervention, samedi, de M. Georges Fillioud : prudence des acheteurs étrangers qui attendent la future société de commercialisation, découragement des services commerciaux des chaînes.

La quatrième chaîne sera « populaire »

Fort heureusement, deux spectres hantent les couloirs, deux sociétés qui n'ont pas de stand et ne figurent même pas dans le guide officiel de la manifestation, mais sont présentes dans toutes les conversations : la quatrième chaîne, Canal Plus, et la Compagnie luxembourgeoise de télévision (C.L.T.). Officialisé par M. Fillioud, Canal Plus est brusquement passé du stade d'Arlésienne à celui de réalité. Depuis, tout le monde se vante d'avoir rencontré l'homme de la quatrième chaîne, de lui avoir montré des programmes, d'avoir des espoirs sérieux. Mais les gens de la quatrième chaîne – ils sont trois ici à représenter le groupe Havas, qui pilote le projet – n'achètent pas. Ils se contentent de prendre des contacts avec des producteurs français et étrangers, d'étudier des tarifs, des calendriers, de discuter longuement avec quelques professionnels présents à Cannes comme Michel Drucker et Pierre Sabbagh.

Havas en est encore au stade de l'étude. Trop de problèmes restent en suspens : les décodeurs tout d'abord. Malgré les assurances de M. François Schoeller, président de T.D.F., on ne voit pas comment les 500 000 décodeurs nécessaires au démarrage de la quatrième chaîne seront disponibles l'an prochain. Les industriels français semblent avoir du mal à monter des séries suffisantes et à proposer un appareil performant à moins de 800 F. Mais M. André Rousselet, P.-D.G. d'Havas, dispose de quelques propositions étrangères comme élément de pression. Trois autres questions font encore l'objet de négociations entre Havas et le gouvernement : le statut juridique de la quatrième chaîne, la part de programmes non codés, diffusés gratuitement, et leur financement.

De ces trois points dépendent toute la viabilité de l'opération et l'engagement final de Havas. Pour le moment les services du groupe peaufinent les scénarios de programmation et le « ciblage » de la chaîne. Mais là, les envoyés de Havas se montrent très discrets. Une consigne gouvernementale récente précise que seuls MM. Fillioud et Rousselet sont autorisés à parler du quatrième canal. Il est pourtant évident que deux événements récents ont modifié la conception de la quatrième chaîne : l'échec du canal britannique et l'arrêt du programme culturel de C.B.S. sur le câble américain. De quoi décourager tous ceux qui pensaient, à la suite du rapport de M. Dahan, que le quatrième canal serait la chaîne *« jeunes adultes de trente ans mécontents des trois autres programmes »* et soucieux d'une programmation culturelle et éducative. Toutes les études américaines montrent que l'abonné-type de la télévision payante est au contraire un gros consommateur de télévision, qui attend d'une chaîne codée des programmes grand public, haut de gamme. Cinéma, sport, spectacle, le menu est classique.

Coup de projecteur

Reste à assurer des programmes pour une chaîne qui, d'ici un an, doit diffuser six heures par jour ! *« Pas de problèmes »*, répondent les responsables de Havas, qui restent persuadés qu'une fois les bonnes structures mises en place la production ne manquera pas de suivre. Les récents mouvements de la Compagnie luxembourgoise de télévision semblent leur donner raison. La Compagnie a le vent en poupe. Samedi dernier, M. Fillioud, après M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a confirmé les négociations avec le Luxembourg pour le troisième canal du satellite. Dans son émission « Champs-Élysées », enregistrée à Cannes lundi pour être diffusée en Belgique, en Suisse, au Luxembourg comme en France, Michel Drucker s'est chargé de faire à la C.L.T. une remarquable promotion publique. R.T.L. qualifiée de meilleure télévision européenne, c'est étonnant, même si l'on sait que Jean Drucker, son frère, dirige la filiale française. Mais la présence dans la salle de M. Gustav Grass, président de la C.L.T., n'était sans doute pas étrangère à ce brusque coup de projecteur.

Contrôlée à 54 % par Audiofina – société dans laquelle on retrouve Havas (30 %) et la Banque belge Lambert (70 %), – la C.L.T. vit tranquillement sur les profits publicitaires de R.T.L. en France et en Belgique. Sa production télévisuelle ne s'est jamais distinguée par une grande originalité. Mais depuis quelques années la C.L.T. a beaucoup investi dans la presse et surtout dans l'audiovisuel. Parmi ses filiales françaises on dénombre ainsi Télé-Union, présidée par Jacques Antoine, le célèbre producteur de jeux radio-télévisés, TIC, société d'animation (Ulysse 31), les laboratoires V.C.L., V.T.S., le producteur des shows télévisés d'Yves Montand, Barbara, Johnny Hallyday et Hamster Productions, une petite société qui produit vingt-cinq heures de télévision par an, dont la célèbre « Dernière séance » d'Eddy Mitchell.

C'est justement à M. Pierre Grimblat, président d'Hamster Productions, que M. Gustav Grass vient de confier la création d'un nouveau département de la C.L.T. : « Création et développements audiovisuels ». C'est le premier signe d'un investissement massif du groupe dans la production. *« Ma mission,* explique Pierre Grimblat, *est d'accueillir des créateurs et des projets pour déboucher rapidement sur des productions audiovisuelles capables d'intéresser la C.L.T. et ses filiales, mais aussi notre actionnaire Havas et les chaînes de télévision, et tout d'abord la future quatrième chaîne. Je vais faire fonctionner ce département comme une sorte de forum permanent entre toutes les formes de création culturelle et de spectacles, et constituer une banque de ressources directement opérationnelles. Le défi posé par les nouveaux moyens de diffusion est tel qu'il y a de la place pour tout le monde ».*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Lu

« UNE LÉGÈRE GUEULE DE BOIS », d'Olivier Todd

Vous avez dit « gaullien » ?

Qui ose, désormais, parler « franchement » au président de la République ? Peu de gens, vraisemblablement. C'était déjà vrai avant mai 1981. Ce doit l'être davantage depuis cette date qui a marqué l'accession de M. Mitterrand à – Constitution oblige – un pouvoir quasi absolu. Or, comme chacun sait, le pouvoir absolu isole absolument. Posant cette question, Olivier Todd donne implicitement la réponse et en conclut, fort logiquement, que pour parler « franchement » au président, mieux vaut encore lui écrire.

Au fil de la plume, la lettre devient un livre qui recense les *« erreurs »* du pouvoir. Il le fait *« sans haine »* et, dit-il, *« sans rejoindre la droite »*. Car l'auteur, licencié précisément en mai 1981 de *l'Express* (où il était rédacteur en chef), avait, lui aussi, fait un peu la fête le 10 mai. Il s'est réveillé avec – c'est le titre de son ouvrage – *« une légère gueule de bois »*. Tout au long de ce bilan désabusé, même s'il se veut bienveillant, Olivier Todd dénonce un *« clanisme excessif »*, raille le côté *« parvenu »* de certains dirigeants, *« accable »* le premier ministre (comme dirait M. Barre) et moque, entre autres, la *« balourdise prétentieuse »* du ministre délégué à la culture.

Olivier Todd a du talent. C'est une affaire entendue. Donc il fait mouche. Mais ce talent est parfois mis au service d'objectifs moins nobles que l'*« honnête subjectivité »* qu'il revendique pour lui-même et qu'il prône – forte justement – à la télévision. Cette télévision, *« notre malade nationale »* qui a surtout eu le tort, semble-t-il, de ne pas donner suite aux projets de l'auteur. Le règlement de comptes n'est pas loin. Dommage...

Plus intéressante est la partie de l'ouvrage consacrée au comportement du chef de l'Etat, et qui remet sur le tapis un argument qui resurgit après chaque prestation présidentielle : M. Mitterrand serait, décidément, « gaullien ». Olivier Todd pèse le pour et le contre, discute chaque argument et penche manifestement pour une réelle continuité entre Charles de Gaulle et François Mitterrand.

Ce dernier serait, selon l'auteur, *« tour à tour ravi et furieux qu'on le dise gaullien »*. Il n'est que d'écouter son entourage pour constater que le *« ravi »* l'emporte sans doute, et de loin, sur le *« furieux »*. On ne sache que le terme « gaullien » soit, en France, aujourd'hui, péjoratif.

Précisément, l'est-il, gaullien ? Olivier Todd a pris du recul. Mais il a écrit avant la mise en place d'un nouveau gouvernement Mauroy et d'un nouveau tour de vis économique, avant l'intervention télévisée du chef de l'Etat du 23 mars.

Or celle-ci était à l'opposé d'une démarche gaullienne. Là où le général de Gaulle jouait à quitte ou double, M. Mitterrand se tient à distance ; là où le général de Gaulle se remettait lui-même en jeu, M. Mitterrand se protège. La démarche du premier conduisait au plébiscite, mais suscitait l'élan ; celle du second est républicaine (le président fixe les orientations, le premier ministre met en musique), mais risque de tomber à plat. Il est vrai que la gestion du temps est un élément essentiel de la stratégie de l'actuel chef de l'Etat. Comme l'est le refus de la dramatisation. Sur ce dernier point, Olivier Todd est d'accord. Au reste, l'image d'une France *« dédramatisée »* et qui reste *« privilégiée »* suffit à le débarrasser de sa *« gueule de bois »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ *Une légère gueule de bois,* d'Olivier Todd. Éditions Grasset. 217 pages, 52 F.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

EXCEPTIONNEL. Part. vend RUE SAINT-HONORÉ, magnifique appt 2 pièces, entièrement refait neuf, soleil, calme, clair. URGENT, 261-52-38.

2e arrdt

Du charme. Appt d'architecte séj., 3 chbres, cft, impeccable. 950.000 F. Vendredi, samedi (13/16 h), 7, rue Léopold-Bellan.

4e arrdt

QUAI AUX FLEURS
Près N.-D., face Seine et île Saint-Louis, ravissant 3 p., 80 m², s. de bns, cuis. Excellent état. Matin-soir, 504-02-52.

ILE SAINT-LOUIS
2 belles p., s. de b., cuis., calme, 735.000 F. 325-43-77.

QUAI CÉLESTINS
Studios en état et à rénover. Px à partir de 211.000 F. Tél. 325-43-77.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate

JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
Prix moyen 15.000 F le m² ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours de 14 h à 19 h, sauf samedi et dimanche
A.W.I., téléphone : 267-37-37.

6e arrdt

Mo VAVIN 327-82-40. Imm. en cours rénovation studios 2/3 p. à part. 300.000 F. Soir 828-72-71.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
BEAU STUDIO 35 m²
Tout confort. 4e étage
GARBI, téléph. : 567-22-88.

GENERAL FOY
Imm. gd stand. appt de prestige 173 m² + gar. + chbre de service. Prix : 1.900.000 F. Téléphone : 261-84-52.

Particulier vend Paris 8e, près parc Monceau, studio sous les toits, refait à neuf, moquette, salle de bains, cuisine équipée. Faibles charges. Px 220.000 F. Pour renseignements, tél. : 553-20-21.

9e arrdt

Rue Lentonnet, pierre de taille, ascenseur. 5 pièces 98 m² ; 4 pièces 81 m², occupé. Téléphonez au : 380-75-20.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL SAINT-MARTIN
du studio au 6 pièces
ce jour et demain 14/19 h
samedi et dimanche 11/13 h, 14/19 h.
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes.
Téléphonez au : 245-73-13.

PL. FRANZ LITZ en duplex 4e/5e ét. balc. s/jard. atelier d'art + 8 P., cft, 170 m². Px 1.500.000. SERIC 523-33-83.

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR
Grand appt 7 pces tt cft, 3e ét. asc., soleil. Possibilité profess. libérale. Téléphone 634-13-18.

12e arrdt

MONTGALLET rare 2 P. tt cft. Imm. Pierre de T. bourgeois rénové. 195.000 F avec 10 % cpt. COGEFIM : 347-57-07.

13e arrdt

4.000 F le m²
ATELIER LOFT
220 m² à aménager, possibilité diviser. Direct propriétaire au : 325-33-08 (heures de bureau). 326-13-00 après 19 heures.

PLACE ITALIE. GRAND 2 PCES. Bel immeuble, 5 étages ascens. 420.000 F. Tél. : 661-26-00.

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
2, 3, 4, 5 PIÈCES
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
ouvert tous les jours sauf mardi/mercredi
14/19 h. Tél. : 546-07-73.

ARAGO, grand standing. 72 m² + balcon, parking. 1.045.000 F. 337-88-14.

Auguste-Blanqui. B. imm. p. de t., asc., 3 P. cuis., w.-c., bns poss., loué 1 personne. 250.000. JACAR 563-82-96.

14e arrdt

PLAISANCE 4 PCES
Imm. tt cft. Vue dégagée. 635.000 F. VERNEL 526-01-60.

Plaisance, 150 m², 354-42-70. 7 p., park., vue, soleil, calme.
TERRASSE 100 m²

ALÉSIA 2 PIÈCES, 55 m² TT CFT DÉGAGÉ, soleil. 560.000 F. 327-28-60.

DENFERT Pierre T., vue dégagée, élevé, cuis. studio. 150.000 F. 326-97-16.

15e arrdt

CAMBRONNE, particulier vend magnif. studio, imm. récent, gd stand., ét. élevé, clair, calme, commerces. 261-52-38.

Mo ÉMILE-ZOLA
117, RUE DU THÉATRE
PETIT IMMEUBLE NEUF
GRAND STANDING
APPTS 2 PIÈCES A PARTIR
de 13.800 F le m²
BUREAU DE VENTE
SUR PLACE 14/19 HEURES
tous les jours, sauf mercredi.
Téléphonez au 579-84-42 ou
MICHEL LAURENT S.A.
723-63-12.

4/5 PIÈCES, 95 m²
Réc., séj. + 3 ch. tt cft, balc., parkgs. 800.000. 522-13-09.

INVESTISSEURS
Appartement occupés
Loi 48 - personnes âgées
Prix très intéressants
Téléphonez au : 567-22-88.

LOFT, ATELIER DUPLEX
3 P., 87 m² + terrasse 80 m². 1.250.000 F. Vend, sam. 10-12 h. 9, r. Mathurin-Régnier 550-34-00.

LACRETELLE
Duplex agencé, 7e, ascenseur, tt cft, 1.150.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

MONTPARNASSE
Ravissant studio tt cft dans imm. stand. avec entrée, gd living, cuis. équipée, s. de b., balcon. 370.000 F. PARIMMO 554-70-72.

16e arrdt

LANNES, 8e ét. Vue sur bois.
3 P. CONFORT, balcon. 1.110.000 F. 577-96-95.

RUE BOILEAU
Grand 2 pièces tout confort, 1er ét., clair, 64 m². 550.000 F. GARBI, téléph. : 567-22-88.

RANELAGH
gd stand. 180 m², s/jard., park. ISIS 504-39-39.

1, AV. ALPHAND
APPT 188 m², déc. luxe, 3e ét., asc., s/place sam. 14-18 h ou tél. pptaire. 984-19-62.

EXELMANS refait neuf charmant
3 P. 490.000 F. 577-96-95.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 PCES et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION
Visite jeudi/vendredi 13/18 h.

Ternes, rav. 2 pces, 50 m², 420.000 F. tt. jolie vue, bel imm. 6e, ss ascen. 370-16-96.

18e arrdt

SUR PLACE DU TERTRE
Grand studio de caractère entrée, cuisine équipée, salle de bains, à saisir. T. 634-13-18.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft.
Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO. MARCADET
88, r. Marcadet, 75018.
Paris. Estimation gratuite.
Publicité à nos frais.
Téléphone : 252-01-82.

19e arrdt

A SAISIR
BUTTES-CHAUMONT
Immeuble neuf luxe 2/3 pièces à partir de 7.700 F le m²
PRÊT A 13 %
Tél. : 506-16-43 le matin ou au : 245-24-55 l'après-midi.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
5 P., 115 m², RÉSIDENCE LUXE PISCINE, CALME, PROX. LYCÉE INTERNATIONAL 832-47-10.

91 - Essonne

A vendre Massy beau 4 pièces 90 m², cuisine, salle de bains, w.-c., cave, parking. Téléph. : 011-56-65 apr. 20 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - DE GAULLE
Gd stand. 7 p. + 3 bns 200 m² + stud. et serv., état except. URGT. Départ USA 553-14-14.

BOULOGNE, Porte St-Cloud, gd séj., 1 ch., 5e asc., soleil. Balc. 510.000 F. 705-22-13.

SÈVRES
81, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces, commerce.
Ce jour et demain, 14 h/19 h, samedi/dimanche, 11 h/13 h, 14 h/19 h.
Téléphonez au : 507-13-47.

NEUILLY-SS-LE-BOIS
(MAURICE-BARRÈS)
SPLENDIDE 340 m²
DÉCORATION EXCEPTIONNELLE
4 récept., 4 ch., park., service. SAINT-PIERRE : 563-11-88.

ANTONY CENTRE R.E.R.
49, RUE DE CHATENAY
Imm. pierre de taille, parc 6 ha. SÉJ. + 2 chbres 97 m², park., urgent 700.000 F à débattre. ESNAULT, téléph. 266-36-47.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 pièces, calme, soleil, terr., limite Neuilly-Levallois, prix intéressants. Dir. pptaire 329-58-65 apr. 19 h 326-13-00

NEUILLY SAINT-JAMES
grand standing du stud. au 4 P. avec terrasse. 15.000 F le m². ISIS : 504-39-39.

93 Seine-Saint-Denis

EXCEPTIONNEL
DRANCY GARE
BEL IMMEUBLE BRIQUES
2 P. 109.000 F
TOUT CONFORT, BALCON
URGENT. Téléph. 294-11-33.

94 Val-de-Marne

A 200 M DU MÉTRO
3 p. 65 m². Prêt conventionné 579.000 F, balcon, park. inclus. Également studios, 2 et 4 pces.
Appartement-témoin
120, avenue de Fontainebleau, 94 - Kremlin-Bicêtre
du jeudi au lundi
Tél. 672-19-49 ou 500-72-00.

LA VARENNE
à 200 mètres du R.E.R. et 100 mètres bord de Marne
PLEIN CALME
Maison à 100 mètres commerçants STUDIOS à 3 P. neufs avec balcon-terrasse. Possib. location. Vente s/place vendredi, samedi, lundi 14 à 18 h. 104 bis, av. du Bac - 783-62-77.

LE PERREUX
à 200 mètres bords MARNE 2 à 4 pièces avec jardin ou balcon terrasse DUPLEX avec poutres apparentes PRÊTS CONVENTIONNÉS. Possibilité location. Vente s/place vendredi, samedi et lundi 14 h/18 h. 17, av. Pierre-Brossolette - 783-62-77.

Ivry, près Mo, beau 3 p., tt cft, imm. récent. Sacrifié. 240.000 F. Tél. : 343-48-98.

95- Val-d'Oise

EAUBONNE CENTRE récent 3 p. cuis., bns. w.-c., balcon, soleil, calme, verdure. Sacrifié 180.000. JACAR 563-82-96.

SANNOIS imm. récent, 5 p. cuis., s.d.b. + s. d'eau, w.-c., cellier, 2 parks. Px 460.000 F. Téléphone : 721-48-72.

Province

DIEPPE FRONT MER
Petit immeuble exceptionnel Appt de 30 à 80 m², terrasse. Tél. : (16-1) 386-11-10.

A SENS, 1 H DE PARIS
VENDS SUP. APPART.
90 m² + loggia, double séjour, cuis. aménagée, 2 chambres, au 4e et dern. étage, ascenseur. Au milieu parc boisé 2,5 ha. Charges réd. (poss. repr. prêt P.I.C.). Prix : 460.000 F. Tél. : h. b. (86) 65-55-89 ou après 19 h (86) 65-89-43.

St-JEAN-DE-LUZ
dans résidence Miramar, luxueux studio 23 m², park. Prix : 280.000 Francs. Téléphone : matin ou ap. 20 h. (1) 561-00-96.

immeubles immeubles

MONTRÉAL, CANADA

COTE SAINT-LUC : Première fois sur le marché, immeuble à appartements de luxe, de 86 logements : 1 à 3 salles de bains par logement. Revenu brut 574.000 $. Revenu net 365.000 $. Prix : 3,5 millions de $, comptant requis : 1,5 million de $.

CENTRE VILLE MONTRÉAL : Immeuble à appartements d'importance, ayant 293 logements et 4 locaux commerciaux. Revenu brut : 1.108.000.000 de $. Prix : 6,8 millions de $. Aucune hypothèque.

WESTMOUNT : Immeuble à appartements de style victorien, contenant 43 unités de 2,5 à 7,5 pièces. Revenu brut : 242.000 $. Prix : 1.595.000 $. Comptant 500.000 $. Bonne opportunité.

COMPLEXE A BUREAUX ET APPARTEMENTS : Tour à logements, 148 unités, 139.961 pieds carrés, 17 étages, incluant toutes les facilités hôtelières. Tour à bureaux 16 étages, total de 177.585 pieds carrés dont 129.222 d'espace locatif. Locataires de prestige. Revenu brut total : 3.563.164 $. Revenu net : 2.083.000 $. Prix : 17,9 millions de $ ferme. Comptant minimum requis : 5 millions de $.

MONTRÉAL TRUST,
1, place Ville-Marie, île Ouest.
Tél. : (514) 861-9511.
Télex : 055-61286.
ATTENTION : ROBERT VIVIAN.

appartements occupés

MARAIS-BEAUBOURG
2-3 p. 62 m², imm. pierre de t., parfait état, tt cft, 3e sans asc., occupé surface corrigée. Téléphone : 227-93-30.

locations non meublées demandes

Paris

De préférence à particulier pr impte société française électron. CADRES venant de province et EMPLOYÉS rech. appts de 2 à 10 PIECES ou VILLAS. 504-48-21 (p. 12).

Collaborateur du journal cherche à partir août-septembre, appartement environ 120 m², préfér. rive gauche ou Marais. Écr. s/no 6.491 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
Collaborateur journal recherche 2 pces, cuis., s. de bs, w.-c., loyer 2.000 F max., quartier indiff. (excellentes références). Écr. s/no 6.492 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
jeune couple sérieux, rech. de part. à part. de préfér. 2-3 p. claires. Paris ou banl. ouest. 2.500 F. charge comprise Téléphone : 224-66-83.

Commerçant recherche location 3 pièces confort Paris ou portes, pour le 15 mai ou 1er juin. Durée 1 an maximum. Tél. 607-09-66.

Diplomate cherche appartement luxueux et grand, beau standing, en location, 16e, 7e, 8e arrdt, Paris ou alors Neuilly-sur-Seine. Pour tout contact : M. CANDILL, 551-90-71.

DIRECT A PARTIC.
Pour import. administration fonctionnaires, recherche appartements tts catégorie, même loyers élevés et villas. 504-90-00, h. bureau.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans, 283-57-02.

COUPLE DE DEUX ENFANTS cherche A LOUER PAVILLON POUR RENTRÉE SCOLAIRE. TÉL. : 828-02-58. Écr. s/no 6.493 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Province

Rech. Maison habitation à louer isolée à la campagne. Région 46, 12, 24. Tél. : (55) 39-17-69.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. : 296-58-10.

268, fg St-Honoré petit 2 p. cuis., douche, w.-c. 5e ét. sans asc. 2.500 F. c.c. Visite 29/4 et 1/5 de 11 h. à 15 h.

9e STUDIO tout confort 3e étage, asc. 1.750 F, ch. compr. 337-88-58.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS, par Sociétés ou Ambassades. Téléphone : 281-10-20.

appartements achats

DORESSAY
RECH. URGENT APPTS. 4-5-6-PIECES
Du 1er au 8e, 14e, 17e et hôtel part. Tél. : 624-93-33.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

FRANCE-AFRIQUE
RECH. URGT STUDIOS à 4 P. PRÉFÉRENCE PARIS OU PORTES. 331-54-55.

MARNIER UN NOM... une garantie
207, bd St-Germain. 222-69-50.

Recherche 1 à 3 pces Paris, préf. Rive Gauche, av. ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

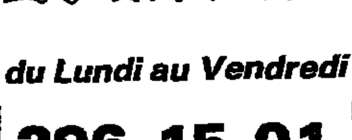
MALESHERBES 73
522-06-96
Pour Consulats ou Ambassades recherche appartements
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et bureaux.

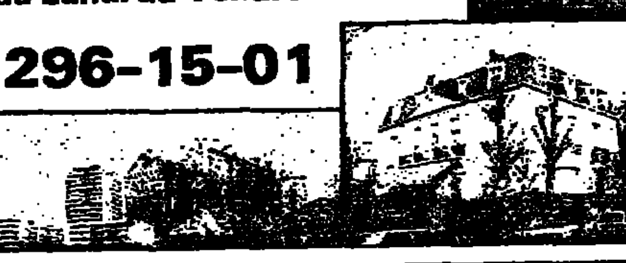
fermettes

140 km de Versailles
Part. vend à Part.
FERMETTE
caractère aménagée
Gd séjour + 3 chbres cft. chauf. cent. Très bien située.
Prix 400.000 F
Tél. : 626-54-32.







terrains

A VENDRE terrain à bâtir, 1.580 m² de lotissement C.U. toutes viabilités, situé à DAUSSE (47), avec vue sur vallée du Lot, 12 km de VILLENEUVE-SUR-LOT. Tél. : (53) 49-06-18.

SOLOGNE
A vendre 23 km sud Orléans BEAU TERRAIN BOISÉ viabilisé et constructible 37.146 m² avec étangs. Écrire no 201.105 à AGENCE HAVAS B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

villas

A ALENÇON (Basse-Normandie). Particulier vend beau pavillon indépendant, 130 m² habitables, dont séjour 45 m², sous-sol, garage, état impeccable, quartier calme, proximité centre ville, beau jardin paysagé 850 m². Libre de suite. 520.000 F, exempt impôt foncier. Tél. : (33) 29-42-12.

A VENDRE de préf. part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 60 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 588-37-38 après 18 h.

LAMORLAYE (60). Près Chantilly, jolie villa récente, pl. pied, 1 entr., séj. dble av. chem., cuis. équip., 3 chbres, bains, garage att. 600 m² env., parf. état. Aff. intér. Px 580.000. Tél. (4) 421-45-39.

A BERGERAC (BORDOGNE)
Particulier à particulier vend VILLA, centre ville, avec jardin, 3 chambres, séjour, cuisine, w.-c., garage 2 voitures, tout confort. Prix : 550.000 F à débattre. Tél. : (16-53) 57-22-68.

LE PARC DE DIANE
« Les Clayes-sous-Bois (78) » Dans un parc boisé de 26 ha maisons 5 et 6 pièces. Prix fermes et définitifs. P.C. cond. très except. jusqu'au 30 juin. Livraison en cours. Trains directs (25 mn) gare Montparnasse. Autoroute Ouest et gare Saint-Lazare.
C. LACHAL S.A.
Maisons décorées sur place. Lundi, jeu., vend. 14 à 19 h ; sam., dim., 10 h 30 à 12 h 30 et 14 à 19 h.
Tél. : 056-06-61, 056-18-02.

CLAYE-SOUILLY (77)
Part. vend très belle villa style anglais, entrée, cuis. éq., gd salon avec cheminée, s. à m., 3 ch., 2 bains, 2 w.-c., garage, terrain paysagé, 845.000 F. 634-13-18 364-18-51 soir.

BÉZIERS (Hérault)
vd VILLA, neuve, 100 m², sur terrain 4.000 m², ds vieux village tourist. (10 km Béziers). Px 650.000 F (à débattre). Tél. (16-67) 92-00-92.

ARGENTEUIL
VILLA 240 m2 s/3 niv. habit.
PISCINE, SAUNA
garage, jardin. 387-71-55.

COLOMBES Superbe maison 8 P., tt conf., impecc., grand jardin, piscine. 704-20-12.

Vend à 15 km nord Draguignan dans domaine Saint-Pierre-de-Tourtour (83690), villa 6 a. 7 pces dont 4 chbres, salle de bains, w.-c., jardin personnel 300 m² ds 180 ha boisé avec en copropriété, piscine, 5 cours tennis, 3 étangs, 750.000 F. Tél. (48) 76-32-32, le soir.

viagers

Près pl. Saint-Augustin, 2 p., cft, 130.000 + 1.700. Occupé, fme 77 ans. Cruz, 266-19-00.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire. PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

VIAGER OCCUPÉ
sur 1 tête 82 ans
AVENUE DE VERSAILLES
3 p., 1er ét., 84 m² Bouquet 400.000 F rente mens. 5.000. Exclusivité LGM 265-55-44.

LIBRE 1 tête, 12e M.-BIZOT. P. de t., 1er ét., 5/6 p. + gd jdin privatif + dépendances. COMPT 930.000 F + rente. TÉL. : 233-58-45.

F. CRUZ : 266-19-00.
8, RUE DE LA BOÉTIE-8e.
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

pavillons

AUXELLES HAUT
Au pied du ballon d'Alsace part. vd BEAU PAVILLON, F6, const. 75, ss-sol intégral, gar. 3 voit., salon, séj. av. chem., 3 ch., s. de bns, w.-c., terr. 10 ares, belles finitions, bne expos. Tél. (16-84) 29-00-14.

ITTEVILLE (91)
Part. vend PAVILLON 4 p., garage, cave, terrain 840 m² clos. Tél. : 493-13-52.

ÉLANCOURT entrée, cuis., équipée, séj., 60 m², 5 chbres, 3 bains, 3 w.c., gar., beau jard., paysager. 980.000 dont 220.000 P.I.C. 050-45-81.

COYE-LA-FORÊT (60)
6 km Chantilly, part. vend pav. 100 m² comprenant double living + 3 chambres, salle de bains et salle d'eau, combles aménageables, jardin arborisé 500 m². Prix 680.000 F. T. : (4) 458-72-32 week-end.

SÈVRES RÉSIDENTIEL
PROPRIÉTÉ 3' R.E.R., 300 m² s/parc, 1.500 m², 1.850.000 F - 522-05-96.

LE PERREUX à 150 m R.E.R. PAVILLON ref. nf. façon rustique séj., chbre, cuis. équipée, bns, w.-c., cft, tt élect., impec., jdin, 280.000 F. Tél. 876-85-79.

propriétés

VALLÉE DE CHEVREUSE
Propriété villa 1972 sur 3.000 m² de jard. arborisé et paysagé. 7 p. de caractère + dépendances, garages. Prix : 1.490.000 Francs. Téléphone : 723-98-78.

ILE DE RÉ
TRÈS BELLE RÉNOVATION
JOLIE MAISON DE STYLE
BEAUCOUP DE CHARME
175 m² HABITABLES
séjour + 4 chbres s/jard.
ÉTAT EXCEPTIONNEL
PRIX JUSTIFIÉ : 1.100.000 F
Renseignements et visite. PARIS. 525-49-49.

PÉRIGORD à 25 km de BERGERAC, rare, propriété de 19 ha d'un seul tenant, bois et terres ; maison de maître restaurée, arbres centenaires, belle vue, piscine, tennis. AG. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-01-58.

A vendre belle ppté entièr. rénovée dans l'Eure, 10 km des Andelys, 35 km de Rouen, s/1.750 m² de terr., ent. clos et bien entretenu. Compr. au r.-de-ch. gde cuisine éq. de 16 m² av. poutres appar., séjour 34 m² av. poutres appar. et gde cheminée neuve, style campagnard, arrière-cuisine, salle d'eau, w.-c. Au 1er étage, 3 ch., cab. de toilette, w.-c., gar., chff. cent. Px 550.000 F. Téléph. : 16 (32) 54-21-11.

BOURBONNAIS PARIS 300 km. Ferme, parf. état, tt cft, gdes dépend., terrain atten., clos 4 ha. Prix total 370.000. Doc. grat. Cab. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. (16-70) 45-35-70.

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 km Porte de Saint-Cloud (R.E.R. à 11 km). Part. vend ravissant petit manoir avec tour du XIIe siècle, admirablement restauré, aménagé, 300 m² environ habit. Mais. d'amis, jardin agrément. BEAUCOUP DE CHARME, 1.500.000 F. 254-65-81 h.b. Sam., dim. (3) 485-21-42.

115 km Sud Paris MOULIN XVIIIe, splendide plan d'eau avec bief, pêche, 200 m² habitable, maison gardien, terrain 2.000 m². Prix : 900.000 F 783-89-86 – 548-54-99.

VERRIÈRES-BUISSON ANCIEN MOULIN
Surface habitable 400 m².
Surface Parc 3.600 m².
MALESHERBES. 73-522-05-96.

ILE-DE-FRANCE, 35 km NORD très élégante restauration
MONASTÈRE XVIIe
s/remparts CRÉPY-EN-VALOIS. Magnifique Parc 8.000 m², clos murs avec TOUR MÉDIÉVALE, 2.600.000 F. VERNEL 526-01-60.

A vendre très belle PROPRIÉTÉ avec château, impec., parc, pièce d'eau et possib. 6 ou 20 ha. Libre, proximité immédiate préfecture du Centre. Cabinet Immobilier J. DERVAULT, 2, rue berthelot. Tél. (70) 44-50-52, B.P. 66, 03002 Moulins.

Rég. VITTEL-MIRECOURT
Vend propriété ds parc de 2 ha, bordé par rivière, parfait état, chauff. central, s. de bs, w.-c., cuis. équip., cheminées, poutres, 18 pces en 3 corps de bât. indépend., nbreuses dépend. (garages, caves, four)., 700.000 F. Tél. (8) 340-36-19, hres bur.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire sous le no 261.185 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

chalets

CHALET
VOSGES, exceptionnel, 2 pces, cuis., s. de bs, w.-c., cheminée, tout cft. Tél. : 339-44-94.

immobilier information

Sud France, choix maisons, commerces. Catalogue gratuit s/dem. Groupe Le TUC Immob. B.P. 14, 84100 ORANGE.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE A PARIS de 150 à 350 F. par mois CONSTIT. DE SOCIETES G.E.I.C.A. Tél. : 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre. Paris-2e.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ciales.

NEUILLY-SUR-SEINE
Proche bd Bineau
800 m², grand standing
Restaurant. Tél. Pkgs.
S.A.R.I. 776-44-88

PORTE MAILLOT
1.200 m² aménagés disponibles fin mars
S.A.R.I. 776-44-88

SUD PARIS
2.500 m² divisibles
Tél.-Restaurant Pkgs
S.A.R.I. 776-44-88

AVENUE D'ITALIE
500 m² sur 1 niveau cloisonnés, bon état,
S.A.R.I. 776-44-88.

SÈVRES
5.000 m² divisibles
Immeuble neuf
Possibilité de vente
S.A.R.I. 776-44-88.

PONT DE ST-CLOUD
340 m² sur 1 niveau
Refait à neuf
S.A.R.I. 776-44-88

PONT DE NEUILLY
668 m² récents, cloisonnés
Tél., park, standing
Vente ou location
S.A.R.I. 776-44-88

PARIS-16e
De 1.000 à 3.400 m²
Disponibles immédiatement
S.A.R.I. 776-44-88.

locaux commerciaux

Ventes

Part. vend local 360 m² + s.-s. 150 m², 12e, à usage commercial et habitation ou bureaux (permis obtenu pour 14 bureaux). Possibilité 6 parkings. Contacter propriétaire, h. de bur 628-14-26, 628-19-72, 346-04-00, domicile 873-21-17.

Locations

BELLE-ÉPINE
Face centre commercial
2.500 m². Tél. : 522-05-96.

locaux industriels

Ventes

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/bureaux
à partir de 600 m²
S.A.R.I. 776-44-88.

(95) ROISSY, PROCHE
Terrains viabilisés
Entrepôts/activités
A partir de 3.000 m²
S.A.R.I. 776-44-88.

Locations

92 PUTEAUX
proche Défense
2.000 m² entrepôt-bureaux
SARI 776-44-11.

fonds de commerce

Ventes

ALENCON
HARAS DU PIN SÉES
Affaire sérieuse, état exceptionnel hôtellerie Logis de France 2★★ NN, 16 ch., salles de restaurant, bar, 2 ha bordure de l'Orne. 2.950.000 F. dont 900.000 F Crédit Agricole. Téléphoner le matin ou après 20 h (1) 561-00-96/(1) 325-11-25.

boutiques

Ventes

PLACE ITALIE murs restaurant. Revenus annuels : 17.600 F. Prix : 172.000 F - 661-25-00.

XVIIIe RUE MARCADET
Pptaire vend boutique louée 40.400 F, net an 350.000 F. 294-91-16 h b, 962-32-29 s.

Locations

8e MALESHERBES
R.-de-C. 90 m², vitrine 9 m. Magasin de sport. Location avec cession. SARI : 776-44-88.

Le Monde

régions

Pays de la Loire

STUPÉFACTION A NANTES

Le maire, M. Chauty (R.P.R.), ordonne l'arrêt des travaux du tramway

De notre correspondant

Nantes. – Le sénateur et maire (R.P.R.) de Nantes, M. Michel Chauty, a pris, le 26 avril, la décision de suspendre totalement les travaux du tramway.

« La municipalité ne peut pas laisser dire plus longtemps qu'elle s'est ralliée au projet », a précisé M. Chauty, en indiquant qu'il avait commandé aux services techniques de la ville une variante du projet pour faciliter l'écoulement du trafic automobile sur les axes perpendiculaires au tracé de la première ligne. *« Faute d'une solution acceptable, la construction du tramway sera peut-être totalement remise en cause »*, a-t-il affirmé.

Ce brutal raidissement de M. Chauty a créé la stupeur à Nantes où le chantier du tramway est très avancé. Les 600 millions de francs de l'opération sont déjà engagés à hauteur des deux tiers. Les vingt voitures sont commandées, la première doit être livrée cet automne pour les essais. Des rails sont déjà posés.

Pendant la campagne électorale, M. Chauty avait très vivement critiqué le projet de tramway, qualifié d'*« inadapté »* et de *« gouffre financier »*. Mais, depuis le 6 mars, les choses semblaient s'être calmées. L'adjoint de M. Chauty qui avait porté les plus vives attaques contre le tramway, M. Jean-Michel Jolivel, nommé P.-D.G. de la Société d'économie mixte des transports de l'agglomération (Semitan), maître d'ouvrage du projet, laissait se poursuivre les travaux.

De plus, M. Chauty, en qualité de nouveau président du syndicat intercommunal, a fait adopter, le 19 avril, un emprunt de 126 millions de francs pour compléter le financement de la ligne de tramway. On s'attendait ce jour-là à des explications de la part du nouveau maire. Mais il n'en fournit aucune, et l'emprunt fut adopté à l'unanimité, sans le moindre débat, par les représentants des dix-neuf communes.

Tout laissait donc croire que les nouveaux élus nantais avaient fini par admettre que le point de non-retour du chantier était franchi et qu'ils s'étaient résolus à mener à mener à bien une opération dont ils avaient dit tant de mal.

Deux éléments peuvent expliquer la soudaine attitude de M. Chauty. La volonté d'affirmer, d'abord par un acte d'autorité et un coup d'éclat, qu'il est vraiment le « patron » et que c'est lui qui décide. Mais aussi le souci de donner un gage à son électorat qu'il importe de garder mobilisé.

Le tribunal administratif de Nantes va, en effet, examiner vendredi 29 avril, plusieurs recours en annulation de l'élection de Nantes : M. Chauty n'avait dépassé la majorité absolue au premier tour que d'un peu plus de cinq cents voix. Il lui est notamment reproché d'avoir utilisé le fichier informatique du personnel communal pour adresser des lettres de propagande électorale au domicile des employés de la ville.

On peut au nombre de ces gages compter aussi les premières décisions budgétaires de la nouvelle municipalité, qui a payé 1 800 000 francs aux huit écoles privées que l'ancien maire, le député socialiste M. Alain Chenard, refusait de prendre en compte, et l'amputation de 2 millions de francs de la subvention inscrite pour la maison de la culture de Nantes.

L'arrêt des travaux du tramway est très lourd de conséquences. La mise en service de la première ligne, prévue pour septembre 1984, sera sûrement retardée d'un an si l'ordre de reprise du chantier n'est pas donné avant la mi-mai. A cette date, les entreprises adjudicataires des marchés vont commencer à réclamer des indemnités.

Les socialistes ont très vivement réagi à cette décision du nouveau maire : *« Prisonnier du lobby des commerçants du centre et de la démagogie de sa campagne électorale, M. Chauty ne sait plus où aller... alors c'est le gâchis »*, déclarent dans un tract les trois sections de Nantes du parti socialiste.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Rhône-Alpes

Les petites communes voient leur place accrue dans le conseil de la communauté urbaine

De notre correspondant régional

Lyon. – Toutes les communes – cinquante-cinq – de la communauté urbaine de Lyon seront représentées directement au conseil de la Courly (1), véritable super-mairie de l'agglomération. Après cet important élargissement, le nombre des conseillers communautaires va passer de quatre-vingt-dix à cent quarante.

« La sagesse a prévalu », a commenté M. Francisque Collomb, maire de Lyon, sénateur (non inscrit). *« C'est un bon accord »*, a estimé M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste, premier adjoint au maire de Villeurbanne et porte-parole des élus socialistes de la Courly. Outre le fait qu'il a permis l'émergence d'un consensus politique entre la droite et la gauche, cet accord est le premier intervenu dans une communauté urbaine.

Chacune des grandes villes a fait des concessions pour assurer la représentation des petites communes. Lyon (à majorité modérée) a cédé cinq sièges à Vénissieux (P.C.), Villeurbanne et Saint-Priest (P.S.) en ont cédé un. Lyon, avec 46 délégués sur 140, est aujourd'hui éloigné de son poids démographique et... fiscal réel au cœur de la Courly. Les grands bénéficiaires sont les maires des communes périphériques qui pourront s'exprimer directement sur les dossiers les concernant.

Les six années de fonctionnement à venir – l'accord est limité dans le temps – diront si l'élargissement de la représentation est ou non un frein à l'expression de *« nouvelle solidarité »* intercommunale. Les petites communes, qui ont désormais un poids électoral important au sein du conseil de la communauté, ne seront-elles pas tentées par des alliances ponctuelles ? Comment s'articuleront les organes politiques de la direction de la communauté avec une administration tentaculaire de 6 000 employés ? M. André Soulier, premier adjoint au maire de Lyon, suit attentivement ce dossier, ainsi que M. Francisque Collomb et... les élus de gauche !

Le président et les vice-présidents seront tous de sensibilité modérée. La gauche – qui comptera seulement quarante-sept représentants « officiels » – n'était pas en mesure de peser de manière décisive pour exiger un partage du pouvoir.

Mais la majorité ne désespère pas de voir sa « base » de quarante-sept délégations s'élargir grâce *« à l'accord de quelques petites communes qui pourraient être gagnées à nos propositions »*, comme le souligne M. Queyranne.

Les maires des petites communes sont en effet souvent des *« apolitiques »* au sens plein du terme. De plus, le maire de Lyon doit aujourd'hui regretter un récent faux pas : en privant de son soutien le maire modéré sortant de Dardilly, M. André Vialle, M. Collomb s'est à coup sûr privé d'une alliance jusque-là fidèle (*le Monde* du 26 avril). Les « petits maires » et surtout leurs électeurs ne sont pas prêts à accepter une ingérence politique trop voyante de la « grande ville ».

CLAUDE RÉGENT.

(1) Communauté urbaine de Lyon.

Ile-de-France

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Jack Lang : Paris fait moins d'efforts que les grandes villes de province en matière culturelle.

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, s'est expliqué, mercredi 27 avril, à l'Assemblée nationale, sur les grands chantiers culturels parisiens, en réponse à une question de M. Gantier (U.D.F. Paris), qui s'inquiétait de leur coût et de la gêne qu'ils allaient occasionner aux habitants de la capitale.

Après avoir affirmé qu'au point de vue culturel *« Paris reste moins bien équipé que la plupart des grandes capitales occidentales »*, M. Lang a expliqué que le coût des grands projets (Exposition universelle, musée de La Villette, Opéra de la Bastille...) ne pouvait encore être calculé avec précision. Mais il a ajouté : *« Si la charge totale de ces opérations, correctement évaluée, se révélait trop lourde pour les finances publiques, le gouvernement les étalerait dans le temps. Mais celles qui dépendent du ministère de la culture représentent une part supportable de son budget : 6 % l'année dernière et autant cette année. »*

M. Lang, qui est aussi conseiller de la capitale, a ajouté : *« Dans le classement des villes de France pour leur effort culturel, j'ai le regret de constater que Paris figure en queue, puisque l'effort budgétaire pour la culture y est de 250 F par habitant le plus faible de France, – alors qu'il est de 830 F à Avignon, 850 F à Annecy, 450 F à Lille, 500 F à Bordeaux... Je vous propose, M. Gantier, qu'ensemble, au Conseil de Paris, nous militions pour que Paris suive ces exemples et que l'Etat n'ait plus à y prendre en charge tant de dépenses culturelles. Paris, où manquent tant d'ateliers d'artistes, où il n'existe pas une seule école publique d'art, pas de véritable conservatoire de région, pas de salles de répétition pour les jeunes, où tous les équipements culturels manquent ! »*

ENVIRONNEMENT

L'incertitude demeure sur l'origine des déchets italiens de Roumazières (Charente)

La préfecture de la Charente a confirmé, le mercredi 27 avril, que des déchets industriels en provenance d'Italie du Nord avaient bien été admis en décharge à Roumazières, entre le 11 et le 24 mars dernier. Selon les premières investigations, il s'agirait de *« produits soufrés, de zinc, de manganèse et d'un pesticide organo-chloré »*, mais rien ne permet encore d'affirmer qu'il s'agit des déchets en provenance de Seveso.

D'après le communiqué de la préfecture, l'origine de ces déchets, transportés jusqu'à Roumazières par la firme Mannesman Italiana, serait Brescia, en Lombardie, et Faenza, en Emilie. Mais on n'a pas eu confirmation d'incendie récent dans des usines de ces régions italiennes, contrairement à ce qui a été officiellement annoncé pour l'origine des déchets (*« provenant d'un incendie »*).

Le gestionnaire de la décharge de Roumazières, M. Jacques Rocher, a été entendu le 27 avril à Buxières-les-Mines (Allier), où il dirige un dépôt de fûts de résidus industriels. Les gendarmes de la brigade de Confolens (Charente) l'ont entendu comme témoin dans l'affaire de Roumazières.

Quant aux 21 tonnes de déchets arséniés, en provenance de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique), qui ont été refusés à Roumazières par le commissaire de la République, ils vont vraisemblablement prendre le chemin de l'Allemagne fédérale, a indiqué la direction interdépartementale de l'industrie des pays de la Loire.

● RECTIFICATIF. – Dans nos éditions du 26 avril, une coquille a malencontreusement transformé l'information sur le colloque ouvert le 23 avril par Mme Bouchardeau. Il ne s'agissait pas de « l'école contre le chômage », mais d'un colloque international intitulé « L'écologie contre le chômage », organisé par les Amis de la Terre.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

CONFRONTÉ A UNE FORTE HAUSSE DES PRIX

Le gouvernement tente de préserver sa politique de modération salariale

La stratégie est-elle seule en cause dans la décision du gouvernement d'échelonner sur deux ans l'application de la taxe sur le tabac, ou bien est-ce la volonté politique qui commence à manquer pour mettre en œuvre le plan de rigueur – courageux mais impopulaire – annoncé fin mars ?

La majoration des prix du tabac et des alcools avait été annoncée en septembre dernier par M. Bérégovoy pour rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale. Les hausses envisagées devaient rapporter 7 milliards de francs par an (6 pour le tabac, 1 pour l'alcool). C'était un ordre de grandeur sensiblement équivalent aux besoins de la Sécurité sociale : 5 à 10 milliards de francs de déficit envisagés pour 1983, après un trou de 10 milliards en 1982.

Six mois plus tard, la création de taxes sur le tabac et les alcools s'est trouvée justifiée par un autre souci – encore plus important – celui de peser sur la demande des ménages pour faire baisser les importations.

Lorsqu'ils mirent au point, fin mars, le plan d'assainissement financier, MM. Mauroy et Delors avaient en tête d'agir prioritairement sur la consommation des Français, jugée excessive, et donc sur leur pouvoir d'achat. Le dispositif annoncé le 25 mars visait, les choses étaient très claires, à ponctionner 37 milliards de francs sur le revenu disponible des ménages, ce supplément s'ajoutant à ce qui avait déjà été décidé : tarifs publics et taxes sur le tabac et les alcools.

En agissant ainsi, c'est-à-dire en freinant indirectement les achats à l'étranger par *« appauvrissement »* relatif des ménages, les pouvoirs publics évitaient des mesures directes aux frontières et l'engrenage protectionniste qu'elles risquaient de susciter.

Ce plan tardif mais cohérent a-t-il sous-estimé les risques que représente pour la France un assainissement financier basé, notamment, sur une hausse des prix supérieure aux augmentations de salaire ?

La taxe sur le tabac aurait eu pour résultat de renchérir de 25 % le prix des cigarettes. Avant les élections municipales, M. Bérégovoy avait annoncé qu'elle s'appliquerait dès avril en même temps que la taxe sur les alcools. L'application de la taxe fut par la suite reportée au 1er juillet pour le tabac, une hausse de cette ampleur entraînant une forte poussée de l'indice des prix (1,3 à 1,4 % prévu pour le mois d'application, dont 0,4 % au titre de la seule taxe).

L'objectif des 8 %

Trois éléments ont incité le gouvernement à faire machine arrière et à ne retenir qu'une hausse de 5 % des prix du tabac. Le premier – et le plus important – est le risque que fait courir à la politique salariale mise en place par M. Delors une hausse des prix qui, sur l'année, dépasserait trop fortement l'objectif officiel de 8 %. Les mauvais résultats du premier trimestre (+ 2,5 % de hausse) montrent que ce risque est grave. En fait, sur sa lancée actuelle, avec la stratégie économique mise en place et la poussée du dollar, la hausse des prix dépasserait les 9 %, frôlerait probablement les 9,5 %.

Difficile dans ces conditions de continuer à négocier des accords salariaux basés sur des augmentations de 18 % pour les deux années 1982 et 1983. D'autant plus difficile que bon nombre d'accords seront discutés en juillet, au moment précisément où l'indice des prix aurait fait un bond de 1,3 à 1,4 %. Or il faut bien voir que la réussite ou l'échec du plan Delors dépend en grande partie de la réussite ou de l'échec de sa politique de modération salariale : modération des évolutions nominales (pour préserver la compétitivité de nos prix sur les marchés étrangers), modération du pouvoir d'achat pour rétablir notre commerce extérieur.

La deuxième raison qui a incité le gouvernement à faire machine arrière est la désinflation qui s'accentue dans le monde. On peut estimer que la hausse des prix ne dépassera pas en moyenne 4 % cette année dans les grands pays industrialisés (Etats-Unis, Royaume-Uni, R.F.A., Japon, Pays-Bas). De ce point de vue, l'objectif Delors d'une hausse de 8 % déjà bien peu ambitieux, s'il était largement dépassé, creuserait par trop les écarts de taux d'inflation entre la France et ses concurrents.

Dans ces conditions – et c'est la troisième raison du changement gouvernemental, – le franc serait de nouveau attaqué et une dévaluation inévitable.

Ne pas vivre au-dessus de nos moyens

Toutes ces raisons doivent être *prises en compte* car elles *sont* sérieuses. Il est des « politiques de l'indice » bêtes, parce que les raisons qui les motivent sont à courte vue. Cette fois, les motifs qui amènent le gouvernement à redonner une certaine priorité à l'évolution des prix sont graves. L'assainissement financier implique notamment de faire payer les services et les produits à leur juste prix. Cet objectif s'impose à l'évidence sur une longue période pour vaincre l'inflation et ramener la demande intérieure à des niveaux compatibles avec notre production (ne pas vivre collectivement au-dessus de nos moyens). Dans l'immédiat, il fait courir un risque. N'est-ce pas ce risque qui avait fait échouer M. Barre dans ses tentatives pour modérer la hausse de salaires en 1978, 1979, 1980 ? L'ancien premier ministre en procédant à une brutale opération de vérité des tarifs en mai-juin-juillet 1978 avait peut-être à l'époque compromis le ralentissement des hausses salariales qui déjà s'imposait de toute urgence (1).

Reste que les problèmes de fond demeurent. Les 2 milliards de francs rendus à la demande des ménages – par suppression de la quasi-totalité du prélèvement tabac – sont en complète contradiction avec l'esprit du plan de rigueur du 25 mars, dont on peut déjà se demander s'il est suffisant. Les *semaines qui* viennent montreront si le gouvernement est décidé à appliquer intégralement la stratégie d'assainissement financier mise en place il y a un mois, ou si la décision qui vient d'être annoncée concernant le tabac préfigure d'autres reculades devant le mécontentement syndical, professionnel et politique.

Dans le premier cas, le gouvernement annoncera prochainement des mesures destinées à compenser la taxe tabac. Ce pourrait être une hausse des cotisations sociales ou de l'assurance-chômage, l'UNEDIC étant aussi, on a tendance à l'oublier, très déficitaire. Dans l'autre hypothèse, la reculade s'amplifiera. Elle concernera d'abord – on peut le prévoir – le deuxième train d'augmentation des tarifs publics qui serait alors supprimé lui aussi.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les tarifs publics (hors énergie) avaient été relevés de 8 % en mai 1978, de 4 % en juin, de 2 % en juillet. Ces hausses avaient entraîné une augmentation de 1,4 % de l'indice. Parallèlement, *les tarifs de l'énergie étaient relevés de* 2,5 % en mai, 2 % en juin, 5 % en juillet.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E-U.	7,3900	7,3915	+ 205	+ 240	+ 405	+ 430	+ 1040	+ 1160
$ can.	5,9680	6,0200	+ 140	+ 180	+ 295	+ 345	+ 750	+ 875
Yen (100)	3,1070	3,1100	+ 160	+ 185	+ 315	+ 345	+ 870	+ 940
DM	2,9985	3,0000	+ 190	+ 210	+ 370	+ 400	+ 1030	+ 1095
Florin	2,6620	2,6640	+ 150	+ 170	+ 305	+ 330	+ 845	+ 910
F.B. (100)	15,0460	15,0500	+ 225	+ 345	+ 465	+ 610	+ 1050	+ 1450
F.S.	3,5750	3,5780	+ 230	+ 255	+ 465	+ 500	+ 1320	+ 1410
L (1 000)	5,0436	5,0460	– 130	– 70	– 300	– 200	– 1185	– 980
£	11,5660	11,5750	+ 185	+ 250	+ 390	+ 465	+ 1130	+ 1345

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8	8 13/16	9 3/16	9	9 5/16
DM	4 3/4	5 1/8	4 11/16	5	4 3/4	5 1/8	5	5 5/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/2	5 1/8	5 1/2	5 5/16	5 11/16
F.B. (100)	9	11	9 3/4	11 1/2	9 3/4	11 1/2	9 3/4	11 1/2
F.S.	11	14	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16	4 3/8	5
L (1 000)	13	15	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2	16 1/4	17 1/4
£	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2	10 1/16	10 7/16	10	10 5/16
F. franç.	12	12 3/4	12	12 3/4	12 1/4	13	14 1/4	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SELON L'INSEE

Le pouvoir d'achat des Français devrait baisser en 1983

La reprise de l'économie mondiale, vainement attendue fin 1982, devrait se produire en 1983 ; mais elle sera lente et contrastée, et son impact sur l'économie française restera limité, note l'INSEE dans sa *« note lourde »* de conjoncture diffusée ce mercredi 27 avril.

C'est aux Etats-Unis qu'une reprise relativement soutenue paraît maintenant en cours. On en attend un effet d'entraînement sensible sur l'économie mondiale dans un contexte international caractérisé notamment par la baisse du prix du pétrole. Avec un léger retard, la R.F.A. et la Grande-Bretagne, *« qui ont, en 1981 et 1982, fortement réduit leur inflation et rétabli l'équilibre de leur balance courante, pourraient entraîner la reprise européenne »*. Au total, la croissance en 1983 dans la C.E.E. pourrait-être de l'ordre de 0,5 %, contre 0,2 % en 1982 et un recul de 0,4 % en 1981.

Pour la France, les mesures adoptées le 25 mars 1983, confirment le ralentissement des dépenses publiques et accentuent les prélèvements sur les ménages.

● *Les prix à la consommation. « La hausse des prix de détail pourrait atteindre 5 % sur le premier semestre, manifestant une tendance au regain des tensions inflationnistes»*. Même en admettant qu'un ralentissement intervienne au second semestre, il ne semble pas que la norme initiale de 8 % en glissement sur l'année puisse être maintenue

● *Le pouvoir d'achat.* Il est difficile de prévoir l'impact du mouvement des prix sur la formation des salaires en 1983. Quoi qu'il en soit, *les prélèvements nouveaux*, décidés le 25 mars, provoqueront une baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages : celui-ci diminuerait de 1,3 %, si on impute l'emprunt obligatoire de 10 % sur le revenu disponible, ou de 0,8 %, si cet emprunt obligatoire est considéré comme une forme d'épargne.

● *L'épargne et la consommation.* Si l'on se réfère aux comportements antérieurs, note l'INSEE, les ménages devraient répercuter les chutes brutales de leur revenu sur leur épargne plutôt que sur leur consommation, du moins dans un premier temps. Le taux d'épargne baisserait en 1983, passant à 14,6 % contre 15,8 % en 1982.

Au second semestre, cependant, les ménages pourraient avoir tendance à reconstituer partiellement les placements antérieurs. Il en résulte que la consommation stagnera sur l'ensemble de l'année. Sa progression serait légèrement positive si elle est calculée en moyenne annuelle (+ 0,6 %), mais négative si elle est mesurée en glissement (décembre 1982 par rapport à décembre 1983, soit – 0,4 %).

● *L'équilibre extérieur.* La baisse de la demande intérieure pèsera sur les importations. Celles-ci devraient connaître un recul, en 1983, de l'ordre de 1 à 2 % en moyenne annuelle, lié aussi à l'amélioration de la compétitivité française compte tenu des remaniements monétaires. Les exportations bénéficieraient également de ces gains de compétitivité et évolueraient, à partir du second trimestre *« plus favorablement que la demande mondiale »* (progression de 1 à 2 % pour les biens manufacturés). Dans l'hypothèse la plus favorable, le déficit commercial pourrait revenir aux environs de 50 milliards de francs contre 93 milliards en 1982.

● *L'emploi.* Le rééquilibrage dans le partage de l'offre au profit des producteurs nationaux et la reprise des exportations ne suffiront pas à compenser la baisse de la demande intérieure. La production industrielle pourrait baisser d'environ 2,5 % en glissement annuel (– 1,1 % au cours du premier trimestre). Les effectifs de l'industrie devraient donc continuer à baisser.

L'ensemble des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles pourraient diminuer de 0,8 % (soit cent mille emplois de moins environ, entre la fin de 1982 et la fin de 1983), ce que ne compensera pas l'augmentation dans le secteur administratif (+ trente cinq mille environ). Le nombre des demandeurs d'emploi pourrait atteindre 2,2 millions de personnes en fin d'année.

Le revenu disponible des ménages a augmenté de 2,3 % en 1982

Très mauvais résultat des comptes des entreprises

Le revenu disponible brut des ménages et des entrepreneurs individuels a augmenté de 14,3 % en 1982, selon les « Comptes de la nation » que vient de publier l'INSEE dans une note d'information. Si l'on élimine l'effet de la hausse des prix (1), le pouvoir d'achat de ce revenu disponible a progressé de 2,3 %.

Le revenu disponible brut tient compte non seulement des revenus directs (salaires) mais aussi des impôts et des cotisations sociales. Il concerne les ménages, mais ausi les *entrepreneurs individuels et notamment* les petits exploitants agricoles. Si l'on considère les seuls ménages, le revenu disponible s'est accru de 2 % en valeur réelle.

Les comptes des entreprises ont en revanche été très mauvais. L'excédent brut d'exploitation – c'est-à-dire ce qui reste aux entreprises après versement des salaires, charges sociales et impôts directement liés à la production (T.I.P.P. et taxe professionnelle) – a progressé de 12,7 % en valeur, soit de 0,4 % en volume réel. Cette quasi-stagnation de la marge brute des entreprises survient après deux années de baisse absolue : –6,2 % en 1981 et –3.8 % en 1980.

Tous les autres ratios relatifs aux entreprises traduisent une dégradation alarmante : le revenu disponible brut des sociétés baisse de 3,5 % en valeur réelle, après s'être déjà littéralement effondré en 1980 et 1981. Même dégradation pour le taux de marge, qui est le rapport entre l'excédent brut et la valeur ajoutée des entreprises : ce taux se stabilise *à un niveau* très bas (21,9 %). Quant au taux d'autofinancement, il dégringole de 51,2 % en 1979 à 47,9 % en 1980, à 41,3 % en 1981 et à 36,7 % en 1982. D'une certaine façon, les entreprises qui ont maintenu leurs investissements en 1982 au niveau de 1981 (0 % de croissance selon les « Comptes de la nation ») ont encore trop investi par rapport à des résultats financiers extrêmement dégradés. Ce n'est pas le moindre paradoxe d'une situation dont on peut dire qu'elle est pour des entreprises historiquement mauvaise.

AL. V.

(1) Pour corriger de l'inflation ce *taux et obtenir une progression en* valeur réelle, nous avons retenu l'indice des prix de la consommation des ménages qui, d'après les « Comptes de la nation », a augmenté de 11,7 % en 1982.

ÉNERGIE

M. AUROUX : il faut fermer des puits de mine

Interrogé, mercredi 27 avril à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité par M. Metzinger (P.S. Moselle) sur l'avenir des mines de charbon, M. Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, a notamment déclaré : *« Il faut sélectionner en fonction de l'intérêt national et des intérêts locaux et dans le respect d'une solidarité durable, les gisements qu'il faut maintenir et les exploitations, trop déficitaires, qu'il faut fermer. Mais le montant de l'aide* (de l'Etat) *ne diminuera pas tant que la période d'adaptation aux nouvelles réalités ne sera pas achevée. »* Il a ajouté que les Charbonnages de France *« pourront passer avec l'Etat, les collectivités locales, les régions, des conventions pour créer des sociétés d'industrialisation, cela afin de favoriser des actions de développement économique. Des sociétés d'économie mixte, créées dans les mêmes conditions, pourront prendre en charge la gestion du patrimoine immobilier des Houillères »*.

AFFAIRES

LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE

I. — *Le nerf de la guerre*

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Pas d'économie prospère sans une industrie forte, moderne et compétitive ! Il aura fallu quelques années pour que la France et ses classes dirigeantes reprennent peu à peu conscience de cette évidence. Rarement les entreprises ont été l'objet de tant de sollicitude orale. Pas un discours ministériel qui ne fasse appel à la mobilisation industrielle, au dynamisme des patrons et des cadres, qui ne lance un hymne à la création d'entreprise.

Sans doute dissertera-t-on longtemps sur les responsabilités des uns et des autres, sur les parts respectives de l'avant et de l'après-10 mai dans les difficultés des entreprises françaises. Peu importe après tout cette querelle sur l'héritage, car les causes structurelles des problèmes de l'industrie française relèvent en fait d'une responsabilité collective. De la gauche comme de la droite, du patronat commes des syndicats. Et d'une technostructure qui a, par trop, privilégié le développement d'un lobby financier au détriment de l'esprit d'entreprise.

Aujourd'hui, les faits sont là. Les déficits s'accumulent. Dans le secteur public où les pertes se chiffrent en dizaines de milliards. Dans le secteur privé où des grands noms comme Peugeot, Michelin, Creusot-Loire plongent dans le « rouge », où les fermetures succèdent aux fermetures, et nombreux sont les industriels publics ou privés qui s'inquiètent tout à la fois de la baisse de leur compétitivité et de leur marge de profit.

Sans doute, le tableau n'est-il pas aussi noir, et l'industrie française n'est-elle pas — encore ? — un vaste cimetière. Pourtant, même si au gouvernement ou Rue de Rivoli, certains se consolent en expliquant que *« la situation financière des entreprises est finalement moins mauvaise que ce que l'on pouvait craindre il y a quelques mois »*, que *« leurs marges devraient s'améliorer lentement »*, il reste que, sans un effort massif, rapide et surtout spectaculaire en sa faveur, l'industrie française continuera de se déliter. Pour le plus grand profit de ses concurrents. Cet effort tant prôné dans les discours doit aujourd'hui se traduire sur le terrain. Il passe, qu'on le veuille ou non, par un transfert de ressources au profit de l'industrie. Il passe aussi par un retour de la confiance... point de passage obligé de toute mobilisation des hommes ... et de leur argent.

Un point de B.N.P.

En 1979, les investissements industriels s'élevaient à 115 milliards de francs, dont 36 milliards de francs dans le secteur de l'énergie et 13 milliards de francs pour les industries agricoles et alimentaires. C'était déjà bien peu quand on compare ce chiffre au PIB (2 400 milliards de francs en 1979), au budget de l'Etat (700 milliards de francs) et au budget social de la nation (680 milliards de francs).

En 1982, la tendance au sous-investissement se serait encore dégradée en termes réels. M. Chevènement avait chiffré à 62 milliards de francs seulement (hors B.T.P., énergie et industrie agro-alimentaire) les investissements industriels. Pour un P.N.B. de 3 000 milliards de francs et un budget social et public de 1 000 milliards de francs chacun.

Ce chiffre de 62 milliards de francs est contesté *mezza voce* par les services de la Rue de Rivoli. Pourtant de récents travaux de M. André Giraud semblent le confirmer (1). L'ancien ministre de l'industrie, qui s'est livré à une minutieuse analyse des comptes de la Nation et d'un document du Conseil national du crédit, estime que la situation par rapport à 1979 s'est encore dégradée en francs constants. Le chiffre de 62 milliards de francs lui paraît donc proche de la réalité. M. Giraud est également parvenu à quelques autres conclusions qui prouvent, si besoin en était, la faible place que l'industrie occupe dans le système économique et financier français.

Ainsi, les encours de crédits accordés aux investissements industriels proprement dits (hors énergie, transport et télécommunication) représentaient à fin 1981 92,2 milliards de francs contre 859 milliards de francs pour ses seuls encours de crédits immobiliers. En ce qui concerne les encours de crédits privilégiés (les prêts bonifiés), 134 milliards seulement ont été consacrés à l'investissement industriel, contre 545 milliards au logement et 197,3 aux collectivités locales.

Rien d'étonnant donc à ce que de divers côtés, au ministère de l'industrie comme dans d'autres instances, au sein de l'ancienne comme de l'actuelle majorité, on conclut à la nécessité de transférer annuellement environ 1 point de P.N.B., soit 30 milliards de francs, vers l'industrie. Cela afin de retrouver le niveau d'investissement qui était celui des débuts de la précédente décennie. Reste à savoir où trouver cet argent et comment le transférer.

Avec une croissance qui tend vers zéro, l'argent ne peut venir que d'un transfert. Celui-ci peut prendre diverses formes. Ponction sur les ménages, certaines catégories sociales, le commerce. Réorientation des circuits d'épargne : faire moins par exemple pour l'immobilier ou les collectivités locales et plus pour l'industrie. Allègement des charges des entreprises, augmentation de la fiscalité indirecte. La panoplie est vaste et non limitative. Encore faut-il faire des choix, les expliquer et les faire appliquer.

Avec des entreprises hyper-endettées qui doivent verser en frais financiers des pourcentages qui atteignent en moyenne 10,5 % de la valeur ajoutée et dépassent parfois 10 % de leur chiffre d'affaires, le recours à l'emprunt classique n'est plus une solution. Ce dont elles ont besoin, c'est plus de fonds propres, de *« cash »*, que de prêts, même bonifiés. Une notion que les pouvoirs publics ont parfois du mal à admettre. L'argent ne peut donc venir que de trois sources : de l'État sous forme d'aides directes ; de l'autofinancement des entreprises ; de l'épargne privée investie directement.

Il est un secret sur lequel une poignée de hauts fonctionnaires veillent jalousement : celui des aides à l'industrie, de leur ventilation détaillée par type d'action, de leurs principaux bénéficiaires.

En 1979, un inspecteur des finances, M. Hervé Hannoun, aujourd'hui conseiller technique de M. Mauroy, rédigeait un rapport sur les aides publiques à l'industrie. Ce rapport était bien vite enfermé dans un coffre de la Rue de Rivoli. Toutefois, certaines de ses conclusions avaient filtré. M. Hannoun dénonçait notamment l'excessive concentration des aides sur une demi-douzaine de groupes industriels (aujourd'hui nationalisés à l'exception d'Empain-Schneider) et la faible efficacité économique de ce soutien public.

Quelques mois plus tard, une version expurgée et aménagée du rapport était publiée. Malgré son flou sur l'affectation des sommes, on y apprenait qu'en 1976 le montant des concours publics à l'industrie était de l'ordre de 15 milliards de francs, se ventilant en 9,5 milliards pour les aides sectorielles spécifiques, 4 milliards pour les aides à l'exportation et 1,6 milliard pour les *« aides non spécifiques »*.

Depuis, même des ministres *« techniciens »*, sous l'ancien comme sous le nouveau septennat, se sont heurtés à un mur du silence. Aussi en est-on réduit à des approximations, à quelques chiffres globaux qui, du fait même de leur généralité, donnent lieu à contestation et ne permettent pas d'avoir une vision claire d'un phénomène pourtant essentiel dans le débat économique.

Le seul document public donnant quelques précisions est un rapport du Commissariat général du Plan d'avril 1982. En 1981, les aides à l'industrie s'étaient élevées à 50,9 milliards de francs, dont 14,6 milliards pour la recherche, 8 milliards pour les investissements, 18,8 milliards pour l'exportation, 7,9 milliards pour la restructuration des bilans (il s'agirait, en fait, pour l'essentiel de la conversion des prêts du F.D.E.S. à la sidérurgie) et 1,5 milliard pour l'emploi.

En 1982, selon des indications officieuses, le montant des aides aurait atteint 55 milliards de francs, dont une quinzaine pour la recherche, 25 milliards pour l'exportation (y compris le réescompte à la Banque de France et les « sinistres » garantis par la Coface), 3 milliards pour les restructurations industrielles, 1 milliard de prêts participatifs simplifiés. Les dotations en capital des entreprises nationalisées et les subventions d'équilibre du secteur public ne sont pas inclues dans ce montant.

Le C.N.P.F. s'est livré, de son côté, à quelques calculs. S'il parvient globalement à un chiffre voisin de celui avancé par les pouvoirs publics, la ventilation de ces aides et leur présentation sont profondément différentes. Sur un total estimé de 60 milliards de francs (dans lequel les dotations en capital du secteur public concurrentiel sont intégrées), le patronat insiste sur le fait que 15 milliards seulement iraient vers le secteur privé. Les aides sectorielles seraient voisines de 9 milliards, les aides générales à l'investissement de 12,5 milliards et celles à l'exportation de 4 milliards seulement.

Au-delà de ces interprétations divergentes, une première constatation s'impose. Les aides de l'État à l'industrie ont sensiblement progressé ces dernières années, notamment celles à l'exportation. Aujourd'hui, compte tenu des contraintes budgétaires, il semble difficile que l'État puisse faire plus. Mais il peut faire mieux !

Prochain article :

II. — CHOISIR ENFIN !

(1) Chroniques du SEDEIS, 141, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Au Luxembourg

AUGMENTATION DES IMPOTS POUR SAUVER L'ARBED

La société sidérurgique luxembourgeoise ARBED représente presque 20 % du P.N.B. du grand-Duché. Or, avec la crise de l'acier, sa production a encore chuté de 25 % dans les premiers mois de 1983. Ses pertes en 1982 avaient atteint 645 millions de francs français.

Pour redresser la situation, le gouvernement a décidé de mobiliser l'ensemble du pays. Chaque citoyen paiera un surplus d'impôt sur le revenu de 10 %, la T.V.A. passera à partir de juillet de 10 % à 12 % sur les produits de luxe et de 5 % à 6 % pour les produits de première nécessité.

Le gouvernement en attend un surplus de recettes de 1,125 milliard de francs français pour financer une nouvelle vague massive de départs. Actuellement dix-sept mille, les effectifs devraient être ramenés à cinq mille en 1987. Toutefois, le plan prévoit une baisse des salaires de 10 % sur deux ans, alors que les syndicats ont déjà obtenu une promesse d'augmentation de 7,5 % en 1983.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES AFFAIRES CULTURELLES
1er Bureau

AVIS

Une instruction administrative est ouverte sur les demandes présentées par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE en vue de la déclaration d'utilité publique des raccordements du poste d'interconnexion et de transformation de MARLENHEIM.

Il s'agit en l'occurrence :

a) du raccordement à deux circuits 400 KV à la ligne électrique BEZAUMONT-MUHLBACH.

b) des raccordements à deux circuits 225 KV à la ligne électrique SARREBOURG-GRAFFENSTADEN-BATZENDORF.

Conformément au décret nº 77-1141 du 12 octobre 1977, pris pour l'application de l'article 2 de la loi nº 76-269 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, le dossier présenté par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE comporte une étude d'impact sur l'environnement.

Durant une période de deux mois à compter du 9 mai 1983, le public pourra prendre connaissance de cette étude d'impact pendant les jours et heures habituels d'ouverture des bureaux dans les lieux désignés ci-après :

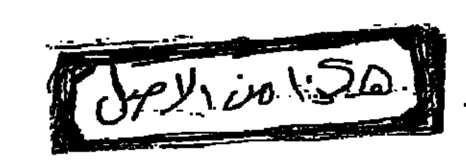
— à la Préfecture du Bas-Rhin, 5, Place de la République à STRASBOURG (bureau nº 127).
— à la Sous-Préfecture de STRSBOURG-CAMPAGNE, Immeuble « Le Sébastopol », 11e étage, 3, quai Kléber à STRASBOURG.
— à la Sous-Préfecture de MOLSHEIM, route de Mutzig à MOLSHEIM (bureau nº 1).
— à la Sous-Préfecture de SELESTAT-ERSTEIN, 4, rue de la 1re-Armée à SELESTAT.
— à La Direction Interdépartementale de l'Industrie pour la région Alsace, 6, rue d'Ingwiller à STRASBOURG.
— ainsi que dans les mairies des chefs-lieux de canton, à savoir TRUCHTERSHEIM - MOLSHEIM - WASSELONNE - ROSHEIM - OBERNAI - ERSTEIN - BENFELD - BARR et SELESTAT.

Dans un souci d'une plus large information du public sur ce projet vital pour l'alimentation en énergie électrique du département du Bas-Rhin et pour faciliter la consultation de l'étude d'impact, un dossier sera déposé dans chacune des communes concernées par cette opération, à savoir :

— ALTORF
— BISCHOFFSHEIM
— CHATENOIS
— DACHSTEIN
— DAHLENHEIM
— DAMBACH-LA-VILLE
— DORLISHEIM
— EBERSHEIM
— EPFIG
— ERGERSHEIM
— FESSENHEIM-LE-BAS
— FURDENHEIM
— GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM
— KERTZFELD
— KOGENHEIM
— KUTTOLSHEIM
— MARLENHEIM
— MEISTRATZHEIM
— NIEDERNAI
— NORDHEIM
— SCHERWILLER
— SERMERSHEIM
— STOTZHEIM
— VALFF
— WESTHOUSE
— ZELLWILLER

Le public pourra faire part de ses observations éventuelles sur le registre prévu à cet effet.

STRASBOURG, le 22 avril 1983
P. LE COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
Jacques DESCHAMPS



AGRICULTURE

Echec des négociations à Luxembourg

(Suite de la première page.)

De fait, s'agissant du problème central du démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) allemands, les positions française et allemande s'étaient rapprochées.

M. Kiechle, le ministre allemand, se disait prêt à accepter une réduction de 2,25 % des M.C.M. applicables aux produits laitiers, de 2,75 % des M.C.M. applicables aux céréales, de 3,25 % de ceux applicables aux autres produits. Moyennant deux astuces techniques (modification de la valeur de l'ECU en intégrant la livre sterling à son cours du 22 avril, moins élevé, au lieu de celui du 21 mars ; augmentation de 0,25 % de la « franchise » avant laquelle est appliqué le M.C.M. positif), il parvenait à limiter l'impact de ce démantèlement sur le niveau *des prix garantis en marks*, car là était sa principale préoccupation.

M. Kiechle rentrait à Bonn avec des hausses de prix en marks d'environ 1,2 % pour les produits laitiers, 1,4 % pour les céréales et près de 3 % pour les autres produits. Ce bricolage, même s'il n'était techniquement pas pleinement favorable pour la France, permettait à M. Rocard d'atteindre l'objectif minimum qu'il s'était fixé en matière de réduction des M.C.M.

Le ministre français présenta à ses collègues une autre revendication, plus importante à ses yeux : il demandait que le M.C.M. négatifs (taxe à l'exportation, subvention à l'importation) appliqués par la France dans le secteur du porc ne soient pas diminués, comme pour les autres produits, de 1,6 %, mais de la totalité de leur montant actuel, soit 5,1 %. Cette requête était doublement justifiée. D'abord, parce que les producteurs de porc français connaissent des difficultés particulièrement aiguës ; ensuite, parce que Paris estime que les M.C.M. sur le porc sont calculés d'une manière très désavantageuse pour les pays à monnaie faible.

En résumé, les demandes de la France n'empêchaient pas la conclusion d'un compromis. M. Rocard a tenu à le souligner après la réunion.

Mais les Italiens se montrèrent très durs. Ils estimèrent d'abord que le démantèlement des M.C.M. allemands n'était pas suffisant. Ensuite, ils demandèrent une aide financière importante pour pouvoir accorder des bonifications d'intérêt à leurs agriculteurs et ainsi réduire leurs coûts de production. Ils faisaient valoir que leurs agriculteurs devaient supporter des taux d'inflation beaucoup plus élevés que ceux des autres pays membres. La plupart des autres délégations, voire la totalité d'entre elles, manifestèrent beaucoup de réserves pour s'engager dans cette voie.

Les Danois, de leur côté, se déclarèrent opposés au démantèlement des M.C.M. négatifs français dans le secteur du porc, par pur souci de défendre leurs intérêts commerciaux. Ils ne souhaitaient pas non plus démanteler leurs propres M.C.M. positifs.

M. Rocard a insisté sur le fait que cet échec n'était pas de nature technique mais bien de nature politique. Il a déclaré : « *Cette politique agricole commune (PAC) menace de s'effondrer sous le poids de ses contradictions ; l'asphyxie de la PAC vient de problèmes financiers, de son coût excessif.* » Comment expliquer ce coût excessif ? M. Rocard a donné deux raisons principales : les gouvernements membres ne se sont pas dotés des moyens nécessaires pour défendre un modèle agricole européen « *moderne, libre, intensif* ». Il a aussi souligné que les mesures prises en matière sociale étaient tout à fait insuffisantes.

Deuxième faiblesse : l'absence de protection dans les secteurs des tourteaux, des matières grasses végétales, des produits de substitution des céréales, qui a permis le développement d'une agriculture industrielle, les fameuses « usines à lait », au détriment de l'agriculture traditionnelle. M. Rocard estime nécessaires des conversations politiques approfondies entre les gouvernements membres avant que le dossier puisse être repris avec une chance raisonnable de succès.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Mauroy condamne « les agriculteurs qui se laissent aller à la violence »

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a condamné, mercredi 27 avril, à l'Assemblée nationale, « *les agriculteurs qui se laissent aller à la violence* ». « *Aucune corporation, aucun groupe social ne peut obtenir satisfaction de la sorte* », a dit M. Mauroy. « *Nous devons tous avoir ici à cœur de défendre l'agriculture, d'obtenir le démantèlement de ces montants compensatoires (...). Il n'est malheureusement pas facile aujourd'hui de défaire ce qui a été demandé naguère par la France. Mais nous devons tous nous battre pour obtenir satisfaction, et nous devrions être unanimes pour défendre les intérêts de la France et de son agriculture au lieu de poser les problèmes comme certains le font* », a-t-il ajouté.

Dans la journée de mercredi, l'agitation paysanne s'est développée dans toute la France, gagnant des départements restés jusque-là relativement calmes. Les barrages routiers destinés à contrôler les importations de produits agro-alimentaires se sont multipliés non seulement en Bretagne, où les agriculteurs ont rassemblé à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) l'ensemble des leurs « prises » – carcasses d'agneaux anglais, lapins chinois, jambons belges, danois et néerlandais, 22 tonnes de viande d'âne en provenance de Turquie, etc., – mais aussi dans le Pas-de-Calais, dans le Gard, l'Hérault et le Vaucluse ou 50 tonnes de fraises et de légumes ont été déversés dans le centre d'Avignon. Plusieurs barrages ont été également mis en place aux postes frontières, notamment dans le Haut-Rhin.

Des manifestations – déprédations diverses ou occupation des locaux des préfectures, incendies de vieux pneus, etc. – se sont également déroulées dans l'Yonne (à Auxerre), dans la Mayenne à Château-Gontier), dans le Tarn-et-Garonne (Montauban), dans le Tarn (Albi) et dans les Côtes-du-Nord, à Lannion, où des incidents ont opposé une centaine d'agriculteurs aux forces de l'ordre dans la nuit de mercredi à jeudi. A Dijon (Côte-d'Or), quelque soixante-dix agriculteurs de la F.N.S.E.A. et du C.D.J.A. ont exigé et obtenu, vers 22 h 45, une réunion au conseil général avec sept élus de l'assemblée départementale.

SOCIAL

A L'ISSUE D'UNE RENCONTRE AVEC M. MAIRE

M. Jospin estime que l'intervention du mouvement syndical est « décisive »

En se rencontrant, le 27 avril rue Cadet à Paris, MM. Edmond Maire et Lionel Jospin, à la tête de délégations de la C.F.D.T. et du P.S., avaient beaucoup de choses à se dire et un certain nombre de malentendus à dissiper. Les déclarations de M. Maire, le 31 janvier à la sortie de l'Elysée, avaient été plutôt mal reçues par M. Jospin.

Tout en acceptant le débat, il avait estimé que le secrétaire général de la C.F.D.T. « *n'étant pas connu comme responsable politique – du moins jusqu'ici – ni comme spécialiste de l'économie, la prudence devrait s'imposer à lui autant qu'à nous* » (*le Monde* du 2 février). A cette occasion, les conceptions divergentes sur le rôle des partis et des syndicats, vieille pomme de discorde entre la C.F.D.T. et le P.S., avaient de nouveau été mises en lumière.

L'entrevue du 27 avril, souhaitée de part et d'autre et qualifiée de « *très utile* », avait donc une première fonction de clarification. D'emblée, a raconté à la presse M. Jospin, M. Maire a présenté, « *d'une façon badine* », son intervention comme celle d'un « *simple syndicaliste* », et le premier secrétaire du P.S. lui a répondu « *en simple politique* », sans s'apesantir « *à l'excès* » sur cette controverse.

Le dirigeant socialiste a réaffirmé le droit des syndicats « *à s'exprimer sur les questions économiques* » et il a joint sa voix à celle des cédétistes pour récuser le « *tout politique* », jugeant l'intervention du mouvement syndical, « *actif, vivant, négociant et créant de bons rapports de force* », « *décisive* ».

Ainsi, l'entretien n'a, à aucun moment, pris une tournure polémique. Aucun communiqué commun n'a été publié, mais un groupe de travail, fonctionnant déjà depuis un an, va poursuivre les discussions. Chaque partie a réitéré ses positions, en mettant au passage les points sur les i. M. Edmond Maire a réaffirmé son « *refus total de tout protectionnisme, qui n'est que l'antichambre de l'échec économique et politique* ». Il a de nouveau déploré que l'effort demandé aux salariés n'ait pas de contreparties en matière de réduction de la durée du travail et d'emploi.

Soucieux de ne pas mener une politique qui couperait les socialistes de leur base sociale – et électorale, – M. Jospin a soutenu le plan gouvernemental en soulignant qu'il serait prochainement complété par un volet industriel. Il a jugé que la diminution de la durée du travail n'était pas une « *voie royale* », de nouvelles étapes en France ne pouvant venir que de progrès au niveau européen prenant en compte les impératifs de productivité et de rentabilité des entreprises.

M. N.

LA C.G.C. VA LANCER UN MOT D'ORDRE DE GRÈVE NATIONALE DE 24 HEURES POUR LE 3 OCTOBRE

Réuni le 29 avril, le comité national de la Confédération française de l'encadrement C.G.C. doit prendre la décision de lancer un mot d'ordre de grève nationale interprofessionnelle de vingt-quatre heures de l'encadrement pour le lundi 3 octobre. Parallèlement à cet arrêt de travail, qui interviendra quelques jours avant l'élection des conseils de caisse de Sécurité sociale qui devrait avoir lieu le 19 octobre, des manifestations seront organisées à Paris et dans plusieurs villes de province.

Par cette action, la C.G.C. entend adresser un solennel avertissement au gouvernement devant les risques d'aggravation accélérée de la situation économique et sociale. Si la mise en garde n'est pas entendue, les dirigeants de la C.G.C. envisagent de durcir encore leur attitude en prenant d'autres initiatives.

● **L'U.G.I.C.T.-C.G.T. signe l'accord sur l'encadrement.** – Après avoir consulté ses instances, L'U.G.I.C.T.-C.G.T. a décidé de signer l'accord national interprofessionnel sur l'encadrement. Le communiqué, publié le 27 avril, précise que, « *sans surestimer cet accord qui reste très imprécis, L'U.G.I.C.T.-C.G.T. entend en faire un point d'appui pour faire progresser et aboutir les revendications des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.* »

● **La C.F.D.T. appelle à une grève des marins.** – *Le syndicat national des marins C.F.D.T.* appelle les gens de mer à des mouvements de grève à partir du 9 mai prochain. Les marins du large sont invités à observer un retard à l'appareillage de quarante-huit heures, « *éventuellement renouvelable* », à leur première escale suivant cette date.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CROUZET

Le chiffre d'affaires de Crouzet – société-mère – s'élève, pour l'exercice 1982, à 1 063 millions de francs, en progression de 15,7 %.

Le résultat s'y rapportant, que l'on peut qualifier de courant, de 7 millions de francs contre 3 millions un an plus tôt, a été influencé par la poursuite de la crise économique, ainsi que par, notamment :

– L'abaissement de l'horaire hebdomadaire à 39 heures avec maintien des rémunérations ;
– La cinquième semaine de congés payés ;
– Les indemnités de 16,7 millions de francs versées au personnel ayant volontairement quitté l'entreprise dans le cadre de la convention conclue avec le fonds national de l'emploi ;
– La provision pour contribution sociale de solidarité ;
– La majoration de la taxe professionnelle.

Cependant, du fait d'une plus-value de 57,7 millions de francs résultant de l'apport de titres, par Crouzet à SIELA, et ce, dans le cadre de l'accord intervenu entre l'Aérospatiale et Crouzet, le résultat figurant au bilan sera de 27,6 millions. Après constitution d'une provision de 36 millions pour risques de fluctuation du portefeuille-titres.

La marge brute d'autofinancement, hors plus-values et provisions exceptionnelles, représente 104 millions (+ 24,9 % sur 1981) et traduit, au niveau des amortissements, l'effort important effectué par Crouzet sur ses investissements qui ont atteint (hors ceux financiers) 112 millions de francs, soit 10,5 % du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Crouzet s'établit à 1 415 millions de francs (+ 12,3 % à structure comparable).

La crise économique a conduit à des résultats déficitaires dans certaines filiales, comme en Italie. En conséquence, compte tenu :

– De la plus-value réalisée par la maison-mère dans ses apports à SIELA, mais déduction faite des provisions ;
– De la contribution de SFENA inférieure à celle de l'exercice précédent ;

Le bénéfice net du groupe s'établit à 23,3 millions de francs.

Malgré les incertitudes, d'ordre conjoncturel, pour l'exercice en cours, le conseil d'administration, dans sa séance du 7 avril 1983, a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 2 F par action, contre 3,50 F l'année précédente.

(Publicité)



AVIS DE PRESELECTION INTERNATIONAL N P. 3372

La Compagnie des Phosphates de Gafsa se propose de lancer un appel d'offres international pour :

● Etude de faisabilité technico-économique des projets Oum El-Khecheb et Sehib Sud.

Dans ce but, la Compagnie procédera à la présélection des soumissionnaires agréés pour participer à cet appel d'offres par la procédure suivante :

Les différents soumissionnaires doivent présenter avant le 30 mai 1983 un dossier incluant leurs références et le curriculum vitae de l'ensemble du personnel proposé pour ladite opération ainsi que leur acceptation du cahier des charges, qui peut être retiré, dès la parution de cet avis, contre le paiement de la somme de vingt dinars tunisiens (ou équivalent en devises) auprès du service général de la Compagnie des phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Séoudite, Tunis.

Les dossiers de soumissions rédigés en langue française doivent être adressés au nom de M. le Directeur des achats de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, 2130 Metlaoui – Tunisie.

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention (ne pas ouvrir) A.O. N P. 3372.

SYNTHÉLABO

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Synthélabo a été en 1982 de 1 922,7 millions de francs hors taxes, en augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 70,7 millions de francs contre 39,6 millions en 1981 et, après impôt et hors plus-values, à 22,5 millions contre 21,6 millions en 1981. Ce bénéfice net eût été de 38,8 millions de francs s'il n'avait été amputé par la taxe non déductible de 5 % sur toutes les dépenses d'information médicale, instaurée en cours d'année.

Les frais de recherche ont marqué une nouvelle progression en 1982 ; ils s'élèvent à 268,6 millions contre 222,8 en 1981, soit une augmentation de 20,6 %. Ils représentent 19,1 % du chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques contre 17,6 % en 1981.

Poursuivant sa politique d'internationalisation, Synthélabo s'est dotée des structures nécessaires dans différents pays :

– aux Etats-Unis, création, en association avec G.D. Searle and Co, d'un « partnership », Lorex Pharmaceuticals, conformément aux accords signés en avril dernier avec cet important groupe américain ;

– en Grande-Bretagne et en Hollande, deux sociétés communes sont en cours de constitution, également en association avec le groupe G.D. Searle, mais avec la participation majoritaire de Synthélabo ;

– en Europe également, acquisition de deux sociétés : Paul Kramer en Suisse, devenue Kramer Synthélabo S.A., et Lirca s.p.a. en Italie ;

– au Japon, création d'une filiale, Lorex Yakuhin, qui, dans un premier temps, sera utilisée comme antenne scientifique dans ce pays.

Dans le but de renforcer l'activité biomédicale du groupe, Synthélabo s'est associé à une entreprise ouest-allemande spécialisée depuis de nombreuses années dans le domaine « Anesthésie-réanimation », la société Draegerwerk A.G. Cette association a pris la forme d'une filiale commune en France : la société Robert et Carrière-Draeger (dont Synthélabo Biomédical détient 53 % du capital).

Début janvier 1983, une participation majoritaire (70 %) a été prise dans la société Biophysic Medical, société spécialisée dans les équipements lasers, notamment à usage ophtalmologique.

Enfin, à la suite d'accords intervenus récemment avec son partenaire australien, Synthélabo Biomédical vient d'accroître sa participation dans le groupe Telectronics, spécialisé dans le domaine des stimulateurs cardiaques, et détient désormais 51 % de la société australienne Telectronics Pty. Ltd et plus de 75 % de Telectronics S.A. (France).

En fonction des priorités qui ont été retenues pour le développement du groupe, Synthélabo a cédé au groupe Sanofi l'ensemble de ses activités dans le domaine vétérinaire (société Cogla), et dans le domaine des vaccins (Institut Ronchese). La cession de l'Institut Ronchese, qui sera réalisée très prochainement, sera accompagnée de la vente de l'usine de fabrication de vaccins de Libourne.

Le conseil d'administration de Synthélabo proposera à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires, convoquée pour le 9 juin 1983, d'une part de distribuer un dividende net de 6,50 F par action, identique à celui de l'exercice précédent, et, d'autre part, d'autoriser le conseil à augmenter le capital social, dans les limites qu'elle fixera.

Le conseil déterminera en temps opportun les modalités d'une telle opération, destinée à permettre à Synthélabo non seulement de poursuivre son effort de recherche et d'élargir l'internationalisation de ses activités, mais aussi de réaliser un très important programme d'investissements en chimie, condition indispensable à la maîtrise et à l'exportation des principes actifs originaux.

DELALANDE S.A.

Le bilan provisoire du Groupe DELALANDE au 31 décembre 1982 fait apparaître une perte consolidée de 79 millions de francs, dont la cause unique est l'évolution défavorable des filiales cosmétiques américaines. La cession de ces filiales, qui a pris effet en décembre 1982, a entraîné la constatation d'une moins-value sur leurs titres et l'abandon des créances que le Groupe possédait sur elles. Au niveau de la holding DELALANDE S.A., la perte ressort à 33 millions de francs.

Mais le compte d'exploitation consolidé, dans lequel n'interviennent plus les filiales américaines, dégage un bénéfice de 27 millions de francs. Ce résultat fait ressortir que l'ensemble des autres sociétés du Groupe demeure en bonne santé. Il est dû principalement à la tenue des produits lancés par les Laboratoires DELALANDE et CARRION depuis deux ans, à la progression des exportations directes de médicaments, aux succès obtenus par le licencié japonais et aux performances satisfaisantes réalisées en Allemagne et en Angleterre.

Au Brésil, la filiale Laboratorios DELALANDE Ltda, qui n'apportait pas encore de contribution positive, a été cédée au Groupe des Laboratoires ESPASIL.

Après avoir éliminé ces activités déficitaires, le Groupe DELALANDE s'est donné pour objectif de rétablir une structure de bilan mieux équilibrée et de retrouver dès 1983 une rentabilité convenable. Les ventes du premier trimestre en France et à l'étranger font espérer que cet objectif est en voie de réalisation.

Compagnie Générale des Eaux

Dans sa séance du 22 avril 1983, le conseil d'administration a examiné les résultats des comptes de la compagnie pour l'exercice 1982.

Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises s'est élevé à 6,363 milliards de francs, contre 5,558 milliards de francs en 1981, soit une progression de 14,48 %. Le solde créditeur du compte d'exploitation générale s'établit à 474,9 millions de francs, à un niveau très proche (+ 1,10 %) du résultat correspondant de l'exercice précédent. Cette stabilité s'explique par le sévère blocage du prix de l'eau, intervenu au cours de l'année.

Le bénéfice net, compte tenu des pertes et profits exceptionnels, s'élève à 226,4 millions de francs. Il est en progression de 9,59 % par rapport à l'exercice 1981.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires la mise en paiement d'un dividende de 15,50 F (soit 23,25 F pour le revenu global avec l'avoir fiscal) à chacune des 11 241 385 actions entre lesquelles est désormais réparti le capital social après les opérations d'attribution gratuite et de souscription en numéraire qui ont été réalisées au début de l'année 1983. En contrepartie de ces deux augmentations de capital ont été créées 3 747 128 actions nouvelles portant jouissance du 1er janvier 1982 et représentant 50 % du nombre d'actions antérieur. La distribution globale de bénéfice s'élèvera ainsi à 174,241 millions de francs.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

L'assemblée générale ordinaire des sociétaires de la Caisse centrale des banques populaires s'est tenue, sous la présidence de M. Henri Barre, le 27 avril 1983, à Caen (Calvados) ; à cette occasion ont été inaugurés les locaux du nouveau Centre d'opérations sur titres de la société édifié dans cette ville.

Le bilan, arrêté au 31 décembre 1982, totalise 44,2 milliards de francs contre 33,4 milliards de francs à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 32 %.

Le bénéfice net, après dotation aux amortissements (16 192 778 F) et constitution de différentes provisions, s'élève à 35 107 535 F contre 26 435 096 F pour l'année 1981 et 28 387 591 F pour 1980.

Compte tenu du montant des emprunts obligataires et des affectations décidées par l'assemblée générale, les capitaux permanents dont dispose la société s'élèvent à 6,94 milliards de francs ; les fonds propres *stricto sensu* s'établissent à 515 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice ; l'intérêt, qui sera mis en paiement le 1er juin 1983, a été fixé à 6 F par part sociale, ce qui détermine, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un montant global de 9 F.

L'assemblée générale a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de M. Francis Allix et renouvelé le mandat d'administrateur de MM. Yves Bernard, Robert Delorozoy et René Eche.

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 avril 1983 pour arrêter les comptes de l'exercice 1982 et prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société.

Les immeubles d'habitation de la société sont pratiquement loués à 100 %. Il en est de même pour ceux de son secteur commercial.

Les produits locatifs, en y incluant les indemnités compensatrices, ont atteint 62 780 000 F contre 57 396 000 F en 1981, l'ensemble des recettes progressant de 12 %.

Après affectation de 7 322 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'établit à 47 451 000 F contre 41 750 000 F en 1981, en progression de 13,6 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 24 juin 1983, la distribution d'un dividende de 16,50 F par action contre 14,50 F en 1981.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968

Les intérêts courus du 15 mai 1982 au 14 mai 1983 sur les obligations Electricité de France 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968 seront payables, à partir du 15 mai 1983, à raison de 42,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,75 F (montant global : 47,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 7,12 F, soit un net de 35,63 F.

A partir de la même date, les obligations restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 580 F (démunies de coupons).

MMB

L'assemblée générale des actionnaires de la société M.M.B. qui s'est tenue le 21 avril 1983 a approuvé toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

De nombreuses questions ont été posées quant à la société Librairie Aristide Quillet (L.A.Q.), dont M.M.B. détient directement ou indirectement 95 % du capital. Le chiffre d'affaires de cette société, déjà en croissance importante depuis deux exercices, connaîtra une augmentation de plus de 20 % entre 1982 et 1983. Le transfert de l'activité éditoriale de la Librairie Aristide Quillet vers le groupe Hachette est prévu pour fin 1983-début 1984. A l'issue de cette opération, L.A.Q. détiendra toujours la majorité de D.N.S. (Dernières Nouvelles de Strasbourg), éditrice du quotidien *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Par ailleurs, M.M.B. annonce pour l'exercice qui prendra fin le 31 octobre 1983 un bénéfice net de l'ordre de 8 millions.



PIERRE-INVESTISSEMENT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Pierre-Investissement, société d'investissement à capital variable, réunie le jeudi 21 avril 1983 sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 et fixé le montant global du dividende à 18,73 F dont : coupon 16,20 F et impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) 2,53 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 17 mai 1983 contre remise du coupon n° 29.

Rappelons qu'au cours de l'exercice 1982 la valeur liquidative de l'action Pierre-Investissement a progressé de 28,45 % compte tenu du coupon détaché en cours d'exercice.

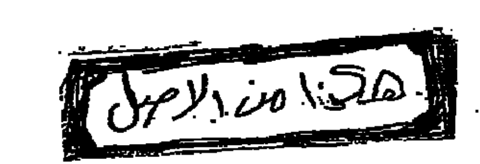
Renseignements et souscriptions : Paluel-Marmont Merrill Lynch, 26, rue Murillo, 75008 Paris.

SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

Banque Populaire

Situation au 31 mars 1983

	Fructifrance	Valorem	Planinter	Fructivar	Fructidor	Sicasden (CASDEN BP)	Fructivalor
	Un placement en actions françaises	Un portefeuille diversifié de valeurs françaises et étrangères	Un placement à vocation internationale	Un placement rémunérateur à court et moyen terme	Un portefeuille d'obligations sélectionnées	Un choix de valeurs de rendement	Une sélection équilibrée entre valeurs françaises et étrangères
NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION (en milliers)	2 872	887	536	19	1091	128	895
ACTIF NET (en millions de francs)	930,45	273,33	290,77	1020,96	216,57	76,38	252,79
VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION (en F)	323,89	307,99	542,44	53403,28	198,37	596,50	282,18
DERNIER DIVIDENDE MIS EN PAIEMENT (en F) au titre de l'exercice	27,78 1982	10,91 1981	22,70 1981	création octobre 1982	14,36 1981	59,47 1981/82	14,56 1981/82
RÉPARTITION DE L'ACTIF (en %)							
• VALEURS FRANÇAISES	88,02	49,44	49,70	89,87	49,77	90,27	48,67
• VALEURS ÉTRANGÈRES	2,03	47,10	48,36	–	41,16	10,36	45,40
• AUTRES EMPLOIS	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
• LIQUIDITÉS	9,95	3,46	1,94	10,13	9,07	-0,63	5,93



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 avril

Redressement

Changement de décor : sérieusement déprimée vingt-quatre heures auparavant, la Bourse de Paris s'est très sensiblement redressée mercredi. Michelin, première valeur cotée, a même réussi, dans ce contexte de hausse, à ne céder que 2 F à 730 F. Quant à l'action Peugeot, malgré l'annonce officieuse d'une perte consolidée de 2,4 milliards de francs pour 1982, elle s'est notablement raffermie.

Que s'est-il donc passé ? Les investisseurs étrangers absents ces derniers jours seraient-ils revenus ? Quelques-uns ont bien pointé le nez et plusieurs valeurs indexées sur le dollar ont repris leur essor. Mais de l'avis des professionnels, c'est surtout la performance accomplie la veille par Wall Street (voir ci-dessus) *qui a redonné de l'énergie au marché. Au reste, les cotations ont été rapides et les courants d'échanges modérément étoffés.*

Le courant de hausse venu d'outre-Atlantique n'est pas seulement parvenu jusqu'à notre place. Il s'est répandu sur toute l'Europe.

L'effet de contagion n'ôte rien à la situation actuelle et autour de la corbeille, toute les conversations portaient encore sur les noires prévisions de l'INSEE.

La devise-titre s'est légèrement détendue pour s'échanger entre 9 F et 9,03 F contre 8,97 F – 9,10 F mardi.

Le prix de l'or à Londres a été fixé à 436,50 dollars l'once contre 435,50 dollars.

Dans les sous-sols du Palais Brongniart, le lingot a perdu 50 F à 103 250 F (après 103 000 F) et le napoléon 1 F à 681 F (après 682 F). Ces mouvements de cours ont été enregistrés dans un marché toujours très creux : 11,85 millions de F de transactions contre 11,40 millions.

NEW-YORK

Marché très résistant

La Bourse de New-York s'est montrée *très active* mercredi 27 avril, consolidant assez facilement sa hausse de la veille. L'indice Dow Jones, qui, mardi 26 avril, s'était élevé, pour la première fois, au-dessus de 1 200, a battu à nouveau ses records en cours de séance, *atteignant 1 215, avec un gain de* 6 points, avant, finalement, d'en céder un à 1 208,40.

Ce léger repli, considéré par beaucoup comme une bonne consolidation, a été dû aux très nombreuses ventes bénéficiaires effectuées au lendemain d'une nouvelle avance des cours. Par ailleurs, beaucoup d'analystes jugent inévitable une correction en baisse après huit mois de hausse quasi ininterrompue. Néanmoins, de nombreux petits porteurs viennent, actuellement, investir en valeurs mobilières.

En outre, l'optimisme des milieux financiers a encore été renforcé par l'annonce de gains de productivité exceptionnels *dans l'industrie américaine* au premier trimestre 1983 : + 4,8 %.

Les valeurs pétrolières ont été recherchées après la déclaration du Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, prédisant une stabilité du prix du brut jusqu'en 1985.

VALEURS	Cours du 26 avril	Cours du 27 avril
Alcoa	33 1/4	32 3/8
A.T.T.	67 1/2	67 1/8
Boeing	39 7/8	39 1/8
Chase Manhattan Bank	55 7/8	55 5/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	45 5/8
Eastman Kodak	81 7/8	81 1/4
Exxon	34 1/8	34 1/4
Ford	49	48 1/4
General Electric	110 3/4	109
General Foods	43 3/8	43 1/2
General Motors	65 1/2	64 3/4
Goodyear	33 5/8	33 3/8
I.B.M.	117 1/4	118 1/8
I.T.T.	37 7/8	38 1/4
Mobil Oil	29 3/8	29 7/8
Pfizer	82 1/4	82 1/4
Schlumberger	43 1/2	43 7/8
Texaco	35 1/4	36 3/8
U.A.L. Inc.	34	33 1/4
Union Carbide	62 3/4	63 3/8
U.S. Steel	23 1/2	23 5/8
Westinghouse	43 3/8	44
Xerox Corp.	45 1/8	46 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON. – Le premier groupe pétrolier mondial annonce pour les trois premiers mois de 1983 un bénéfice net de 1,06 milliard de dollars contre un bénéfice de 839 millions durant la même période de l'exercice *précédent, soit une progression de* 26 % environ d'une année à l'autre. Dans le même temps, le chiffre d'affaires est passé de 23,7 à 26,8 milliards de dollars.

Cette forte progression résulte essentiellement de la hausse de 62 % des bénéfices retirés des activités à l'étranger et de plusieurs autres facteurs, telles l'augmentation du prix du gaz naturel aux États-Unis et la diminution des prix mondiaux du brut à l'issue de la récente conférence de l'OPEP, qui s'est achevée le 15 mars dernier.

SCREG. – Le groupe a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires consolidé de 10,7 milliards de francs contre 10,2 milliards de francs en 1981, dont 43 % à l'étranger (contre 40 % *précédemment*), et un bénéfice net, également consolidé, de 89,3 millions de francs (contre 74,7 millions en 1981), la part de Screg dans ce bénéfice consolidé ressortant à 75,3 millions de francs, soit l'équivalent de 31,86 F par action (contre 23 F pour le précédent exercice), souligne la société. La marge brute d'autofinancement est passée de 444 à 509 millions de francs. Au niveau de la société mère, le bénéfice net a doublé d'une année à l'autre pour atteindre 68,3 millions de francs (contre 33,2 millions en 1981), le montant du dividende net étant majoré à 11,40 F *par action contre* 11 F au titre de l'exercice 1981.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	26 avril	27 avril
Valeurs françaises	118,9	120,8
Valeurs étrangères	127,3	129

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	26 avril	27 avril
Indice général	117,8	118,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 28 avril ……… 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 avril	28 avril
1 dollar (en yens)	236,75	237

BOURSE DE PARIS Comptant 27 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	….	1 718
5 %	36 80	1 178
3 % amort. 45-54	71	2 219
4 1/4 % 1963	103 10	2 720
Emp. N. Eq. 6 % 67	115	5 441
Emp. 7 % 1973	8328	..
Emp. 8,80 % 77	106	8 197
9,80 % 78/93	85 60	7 786
8,80 % 78/86	87 20	3 303
10,80 % 79/94	89 10	6 983
13,25 % 80/90	97 95	11 943
13,80 % 80/87	100 85	7 335
13,80 % 81/99	100 10	3 894
16,75 % 81/87	108 10	10 555
16,20 % 82/90	107 80	4 660
16 % juin 82	106 55	14 159
E.D.F. 7,8 % 61	135 20	3 949
E.D.F. 14,5 % 80-92	98	11 942
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	99 80	4 984
CNB Paribas	99 80	4 984
CNB Suez	99 90	4 984
CNI janv. 82	99 84	4 984

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	186	….
Aciers Peugeot	45 20	45 20
A.G.F. (St Cent.)	333	335
A.G.P. Vie	3347	3345
Agr. Inc. Madag.	58	58 10
Air-Industrie	14 80	14 80
Alfred Herlicq	84 40	81
Allobroge	385	390
André Roudière	35	35
Applic. Hydraul.	249 90	248
Arbel	40	40
Artois	308	314
At. Ch. Loire	25 10	25
Ausedat-Rey	14	13 50
Bain C. Monaco	85	81 60
Banania	401 10	401 10
Banque Hypoth. Eur.	333	333
Blanzy-Ouest	311 50	315
B.N.P. Intercontin.	88	84 50
Bénédictine	1080	1120
Bon-Marché	65 10	65
Borie	327	325
Bras. Glac. Int.	436	433
Cambodge	162	162 30
C.A.M.E.	97	96
Campenon Bern.	169 50	165
Caout. Padang	206	206 50
Carbone-Lorraine	55 95	55 50
Carnaud S.A.	66 10	72 20 d
Caves Roquefort	591	576
C.E.G.Frig.	131	136
Centen. Blanzy	782	800
Centrest (Ny)	109	114 d
Cerabati	74	76 80
C.F.F. Ferrailles	113	113
C.F.S.	660	….
C.G.I.B.	….	….
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	89	86
Chambon (M.)	320	323
Chambourcy (M.)	940	940
Champex (Ny)	121 50	119
Chim. Gde Paroisse	55	54
C.I. Maritime	314	310
Ciments Vicat	217	217 50
Citram (B)	124 80	124 80
Clause	291	291
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	360
CMM-Mar Madag.	6 30	….
Cochery	56 60	….
Cofradel (Ly)	406 30	439
Cogifi	188	187
Cominlus	315	320
Comiphos	157 50	155 10
Comp. Lyon-Alem.	150	150
Concorde (La)	263 20	253
C.M.P.	5 75	5 75
Conte S.A. (Li)	12 45	12 95 d
Crédit (C.F.B.)	215 60	214 50
Créd. Gén. Ind.	330	325 10
Crédit Univers.	403	417
Créditel	112	112
C. Sabl. Seine	115	….
Derblay S.A.	108	103 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	310	….
Degremont	134 80	129 40 o
Delalande S.A.	133	127 70
Delmas-Vieljeux	510	510
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 10	119 10
Didot-Bottin	263	264
Dist. Indochine	340	….
Drag. Trav. Pub.	201	202
Duc-Lamothe	275	264 o
Dunlop	5 60	5 50
Eaux Bass. Vichy	941	975
Eaux Vittel	691	685
Ecco	1958	1959
Economats Centre	501	496
Electro-Banque	225	221
Electro-Financ.	395	398
Elf-Antargaz	158	155
E.L.M. Leblanc	674	687
Entrepôts Paris	233 50	234
Epargne (B)	1249	1245
Epargne de France	247 50	….
Epeda-BF	925	920
Escaut-Meuse	295	295
Eurocom	450	450
Europ. Accumul.	35	36
Eternit	254	251
Félix Potin	925	888
Ferm. Vichy (Ly)	107 10	116 90 d
Files-Fourmies	3 40	….
Finalens	80	79 50
FIPP	79 50	79
Fnac	235	230
Focep (Chât. eau)	1550	1525
Foncière (Cie)	143 50	146
Fonc. Agache-W.	73	76
Fonc. Lyonnaise	1280	….
Foncina	120	120 20
Forges Gueugnon	13 40	12 85
Forges Strasbourg	132	132
Fougerolle	140 10	140
France I.A.R.D.	103	107
France (La)	461	451
Frankel	138	138
Fromageries Bel	460	465
From. P.-Renard	190	213 70
GAN	657	653
Gaumont	512	515
Gaz et Eaux	911	914
Genvrain	128	130
Gér. Arm. Hold.	33	32
Gerland (Ly)	610	610
Gévelot	73 80	80 60 d
Gr. Fin. Constr.	155	153
Gds Moul. Corbeil	100 60	103
Gds Moul. Paris	240	240
Groupe Victoire	386	380
G. Transp. Ind.	122	124
Huard-U.C.F.	43	42
Hutchinson	28 10	29 20
Hydro-Energie	70 70	70 70
Hydroc. St-Denis	52 50	52
Immindo S.A.	167	168
Imminvest	117	115 50
Immobail	239	239
Immobanque	385	390
Immob. Marseille	1301	1305
Immofice	302	298
Imp. G.-Lang	3	….
Industrielle Cie	570	560
Interbail (act.)	282	282
Jaeger	67 30	67 20
Kinta S.A.	625	650
Lafitte-Bail	238 70	229
Lambert Frères	36	38
Lampes	121 20	120 60
La Brosse-Dupont	59 60	….
Lebon Cie	396	396
Lille-Bonnières	239	240
Locabail Immob.	405	405
Loca-Expansion	149	148
Locafinancière	178	185
Locatel	330 20	330 20
Lordex (Ny)	110	….
Louvre	270 10	271
Luchaire S.A.	107	106 50
Magasins Uniprix	64	61 50
Magnant S.A.	48	49
Maritimes Part.	100	100
Marocaine Cie	28 50	29
Marseille Créd.	….	….
Métal Déployé	318	305 o
M. H.	63 20	63
Mic	225	….
Mors	304	300 10
Nadella S.A.	26 80	….

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	109 10	108
Navig. (Nat. de)	54	55
Nicolas	321	318 20
Nodet-Gougis	70	69 80
OPB Paribas	91	94 60 d
Optorg	86	88
Origny-Desvroise	139	140
Palais Nouveauté	293	293
Paris-Orléans	102 10	102 10
Part. Fin. Gest. Im.	200	208
Pathé-Cinéma	162	165
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	….
B. Régl. Internat.	38500	39000
Barlow Rand	100	101
Bell Canada	193	190
Blyvoor	143 50	….
Bowater	24	23 30
British Petroleum	53	55
Br. Lambert	338	….
Caland Holdings	98 80	….
Canadian-Pacific	341 10	337
Cockerill-Ougre	20	18 50
[illegible]		
Océanic	10 20	….
Petrofigaz	379	….
Pronuptia	135	145 80 d
Ratier Forest G.S.P.	12 90	….
Rorento N.V.	623	627
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	….
S.P.R.	96	97
Total C.F.N.	69	….
Ufinex	230	235
Voyer S.A.	1 35	….

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	205	….
Akzo	183	180
Alcan Alum	274	275
Algemeine Bank	1199	1220
Am. Petrofina	462	….
Arbed	190 60	….
Asturienne Mines	51 10	….
Banco Central	103	106
Bco Pop Espanol	84	80

SICAV

27/4	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	172 60	164 77
Actions-Investiss.	234 65	224 01
Actions sélectives	257 22	245 56
Aedificandi	290 11	276 95
A.G.F. 5000	197 95	188 97 c
Agfimo	299 72	286 13 c
Altefi	204 57	195 29
A.L.T.O.	169 64	161 95
Amérique Gestion	474 18	452 66
Bourse-Investiss.	228 40	218 04
[illegible]		
Sogintar	906 62	867 42
Soleil Investiss.	398 93	380 84
U.A.P. Investiss.	284 64	271 73
Unifrance	209 57	200 07
Unifoncier	557 31	532 04
Unigestion	541 51	516 95
Uni-Japon	806 34	769 78
Unirente	1529 17	1478 89
Univer	11908 96	11908 95
Valorem	343 12	327 56
Valrem	119170 86	119051 61
Worms Investiss.	613 48	585 66

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1897	4,5 % 1973	1912	1930	1928	1900
3236	C.N.E. 3 %	3195	3212	3235	3185
580	Agence Havas	584	595	595	583
[illegible]					
660	Europe n° 1	660	671	671	671
670	Facom	633	636	637	624
910	Fichet-Bauche	850	885	885	875
[illegible]					
113	Pechelbronn	111 50	114	114 50	112
406	Penhoet	399	401	401	400
475	Pernod-Ricard	460	473	475	465
[illegible]					
93	Vallourec	91	91	92	90
1290	V. Clicquot-P.	1280	1285	1285	1281
[illegible]	Viniprix	636	653	659	640
[illegible]	Elf-Gabon	925	946	950	927
[illegible]	Amax Inc.	227	246	249	242
[illegible]	Amer. Express	615	629	630	631
[illegible]	Amer. Teleph.	598	615	614	606
[illegible]	Anglo Amer. C.	206 50	205 50	205 40	202 50
[illegible]					
275	Gencor	266	261 50	262	266
196	Gén. Belgique	296	301 50	301 50	295 50
1010	Gén. Electr.	994	1016	1018	1018
590	Gen. Motors	595	602	602	609
75	Goldfields	77 80	77 95	77 95	76 60
205	Harmony	213 50	210	212 60	206 20
30	Hitachi	30	30 35	30 60	30 35
620	Hoechst Akt.	539	553	553	553
83	Imp. Chemical	69 60	70	70 30	70
125	Inco. Limited	125	126 50	126 50	124 40
1040	IBM	1046	1074	1075	1071
42	Ito-Yokado	42 55	42 95	42 90	42 95
340	ITT	342	349	350	351
53	Matsushita	54 60	55 30	55 85	55
736	Merck	762	780	778	775
[illegible]					
710	Unilever	724	722	723	….
670	Unit. Techn.	675	683	684	675
1020	Vaal Reefs	1030	1023	1024	1003
540	West Deep	559	555	549	551
480	West Hold.	503	502	500	500
380	Xerox Corp.	394	404	404 50	402
2 91	Zambia Corp.	2 81	2 92	2 93	2 92

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/4	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 351	7 357	7 140	7 540
Allemagne (100 DM)	299 850	299 850	290	310
Belgique (100 F)	15 051	15 035	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	266 150	266 110	257	277
Danemark (100 krd)	84 370	84 360	80	88
Norvège (100 k)	103 410	103 560	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 549	11 531	11 150	11 950
Grèce (100 drachmes)	8 735	8 760	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 041	5 041	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	357 150	358 050	345	366
Suède (100 krs)	98 320	98 370	93	100
Autriche (100 sch)	42 610	42 570	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 421	5 405	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 390	7 430	….	….
Canada ($ can 1)	5 893	5 989	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 101	3 104	2 930	3 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	103000	103000
Or fin (en lingot)	103300	103250
Pièce française (20 fr)	682	681
Pièce française (10 fr)	401	….
Pièce suisse (20 fr)	694	681
Pièce latine (20 fr)	655	643
Souverain	794	794
Pièce de 20 dollars	3900	3820
Pièce de 10 dollars	2000	1950
Pièce de 5 dollars	1050	….
Pièce de 50 pesos	4245	4200
Pièce de 10 florins	675	674

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1983 a été tiré à 508 297 exemplaires

A Strasbourg

La France signe un traité rendant irréversible l'abolition de la peine de mort

Abolie en France le 1er octobre 1981, la peine de mort pourrait-elle être rétablie un jour ? Oui, si une nouvelle majorité en décidait ainsi. Pour prévenir ce danger, M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, a signé, ce jeudi 28 avril, à Strasbourg, un protocole du Conseil de l'Europe qui exclut tout retour en arrière. Une fois ratifié par le Parlement français, ce protocole interdirait le rétablissement de la peine de mort en temps normal mais aussi en cas de crise, une hypothèse prévue par l'article 16 de la Constitution.

La décision de signer ce texte a été prise mercredi après-midi, à la toute dernière minute, par M. François Mitterrand lui-même, qui a ainsi donné satisfaction à M. Robert Badinter. Mais elle pourrait provoquer une levée de boucliers dans l'opposition, qui risque d'y voir un abandon de souveraineté.

C'est un solide verrou que la France a décidé de tirer contre le rétablissement éventuel de la peine de mort. Sous réserve de sa ratification par le Parlement français, le texte signé ce jeudi matin par M. Chandernagor, au siège du Conseil de l'Europe, interdit en effet tout retour en arrière.

Ce texte, qui a la forme d'un protocole n° 6, additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme, sera inclu dans cette convention. Signé par la France et onze autres pays membres du Conseil de l'Europe (1), il déclare que *« la peine de mort est abolie »*, sauf pour *« les actes commis en temps de guerre ou de danger imminent de guerre »*. Sous réserve d'une extension de la notion de « guerre » à celle de guerre civile, le verrouillage est total puisque le protocole prévoit aussi qu'*« aucune dérogation »* n'est admise, même en cas de *« danger public menaçant la vie de la nation »*.

Le fait de ne prévoir aucune dérogation interdit le rétablissement de la peine de mort selon la procédure législative normale mais aussi par le biais de l'article 16 de la Constitution sur les pouvoirs donnés au président de la République en cas de circonstances exceptionnelles. Ayant valeur de traité, un tel protocole l'emporte, en effet, sur toutes les autres sources de droit interne, la Constitution et les lois.

Un choix de principe de M. Mitterrand

Se lier ainsi les mains constitue un abandon de souveraineté, même s'il existe des précédents. Cela explique que M. Mitterrand – convaincu finalement par M. Badinter de franchir le pas – ait réservé sa décision jusqu'à son retour de voyage dans le Nord-Pas-de-Calais. S'il l'a fait, c'est pour des raisons politiques. Ne pas signer représentait en effet de graves inconvénients. Que n'aurait-on dit sur une abstention de la France, que M. Badinter présente partout comme à l'avant-garde des droits de l'homme en Europe ?

Signer, comme M. Chandernagor l'a fait ce jeudi, sur les instructions du chef de l'État, ne présente pas que des avantages. Au moment du vote de ratification au Parlement, l'opposition risque, en effet, de s'emparer de cette affaire en la présentant comme un abandon inadmissible de souveraineté. Il est clair, au demeurant, qu'un recours devant le Conseil constitutionnel, fondé sur l'inconstitutionnalité de la loi de ratification aurait de bonnes chances d'aboutir. Mais M. Mitterrand a préféré *« ce choix de principe »*, comme on le souligne ce jeudi matin à l'Elysée.

Ce choix n'allait pas de soi. Comme l'Italie, le Royaume-Uni a refusé de signer. « Mère des Parlements », la Grande-Bretagne a fait savoir qu'elle n'entendait pas se lier les mains. Comme en Italie, il existe dans ce pays une majorité de citoyens favorables au rétablissement de la peine de mort. Ceci explique-t-il cela ?

La décision de la France où, autant qu'on le sache, existe aussi une majorité favorable à la peine capitale, ne prendrait dans cette hypothèse que plus de relief.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Ont signé le protocole : l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède et la Suisse.

Dans un seul des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe la peine de mort est encore appliquée : la Turquie. D'autres l'ont encore dans leur législation, mais ne l'appliquent plus, comme la Belgique et la Grèce.

DANS LA SIDÉRURGIE

Les directions de Sacilor et de Sollac annoncent de nouvelles suppressions d'emploi

De nouvelles mesures de suppressions d'emplois dans la sidérurgie ont été annoncées dans la journée du 27 avril, en Lorraine.

La direction de Sacilor a soumis un projet de mise en cessation anticipée d'activité pour 94 salariés et de mise en dispense d'activité de 1 040 ouvriers, qui devrait permettre d'offrir un nouvel emploi à toutes les personnes dont le poste aura été supprimé. A l'issue de la réunion du comité central d'entreprise, les syndicats F.O., C.F.D.T., C.G.C. et C.G.T. se sont déclarés satisfaits de ces mesures, s'insérant dans le cadre de la convention générale de protection sociale.

La direction de Sollac a proposé de recourir au même dispositif pour la suppression de 300 emplois pour raison économique (103 cessations anticipées d'activité et 197 dispenses d'activité), mais les organisations syndicales se sont montrées divisées, la C.G.T. jugeant les mesures inacceptables et la C.F.D.T. regrettant qu'elles ne fassent pas partie d'un plan d'ensemble.

Les Aciéries de Pompey ont, enfin, annoncé la mise en préretraite de 771 salariés d'ici au 1er avril 1984 et mettent à l'étude un projet de réduction du temps de travail de deux heures pour l'ensemble du personnel.

⁂

A Mulhouse, plusieurs centaines d'employés des usines Manurhin du Haut-Rhin ont bloqué un pont pendant une heure et demie, le 27 avril au matin.

Dans le département des Hautes-Pyrénées, nous indique notre correspondant, la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader. A Tarbes, la société Hughes-Tool (matériel de forage pétrolier) vient de faire connaître un projet de cent sept licenciements. L'usine de la Cofaz, à Pierrefitte, réduirait ses effectifs de cent trente personnes, et le groupe préparerait, pour l'ensemble de ses unités (Sète, Tarbes et Bayonne), une compression de personnel pouvant atteindre mille emplois.

A Paris, le dollar bat tous ses records : 7,39 F

Jeudi 28 avril, le dollar s'est montré très ferme sur les marchés des changes, passant de 2,45 deutschemarks à plus de 2,46 deutschemarks à Francfort, en dépit des interventions massives de la Bundesbank, et de 7,3570 francs à 7,39 francs environ à Paris, battant son record de 7.3770 francs établi le mercredi 20 avril. Cette nouvelle poussée s'est produite en dépit d'un léger fléchissement des taux d'intérêt aux États-Unis.

Dans un discours prononcé mercredi soir devant l'Institut français des relations internationales (IFRI), M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, a rejeté les affirmations européennes selon lesquelles le dollar serait trop cher : *« Cela n'a que plus de sens de décrire le dollar comme surévalué que de dire qu'une pomme ou une machine à écrire le sont. »* Il a, néanmoins, attribué la fermeté de la monnaie américaine à la tension des taux qu'entraîne l'accroissement du déficit budgétaire des États-Unis. Quant aux interventions sur les marchés des changes, M. Feldstein les a exclues en ce qui concerne les États-Unis, tout en concédant qu'au sommet de Williamsburg, fin mai, on devra *« examiner attentivement »* certaines idées selon lesquelles des interventions *« très limitées et stérilisées »* sur des marchés *« désordonnés »* pourraient se révéler plus efficaces si elles étaient fondées sur une concertation plus étroite entre les principaux pays et banques centrales. Il a également mis en doute la capacité des gouvernements à distinguer les *« fluctuations désordonnées »* des *« modifications fondamentales »* des taux de change.

M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, qui lui a fait écho, se montre sceptique quant aux possibilités d'effectuer des interventions significatives sur le marché des changes, et *« s'inscrit contre l'impression qu'il existe un certain front uni Europe-Japon, dont l'objectif serait de forcer les Etats-Unis à intervenir plus fortement sur les marchés des changes »*.

Magnétoscopes

LE GOUVERNEMENT LÈVE LE BLOCUS DE POITIERS

A partir du jeudi 28 avril, les magnétoscopes ne devront plus faire de détour par Poitiers pour dédouanement. Retour à la procédure d'avant le 22 octobre dernier, date de la mise en place du « blocus » : les opérations de dédouanement pourront être de nouveau effectuées dans l'ensemble des postes douaniers français.

En Espagne

Le Tribunal suprême aggrave les peines prononcées contre les putschistes de février 1981

De notre correspondant

Madrid. – C'est un verdict très sévère qu'a prononcé ce jeudi 28 avril le Tribunal suprême contre les putschistes du 23 février 1981, après avoir examiné les recours en cassation présentés par le procureur et la défense à l'issue du procès en première instance. Vingt-deux des trente-trois accusés sont condamnés à une peine supérieure à celle qui leur avait été infligée en juin 1982 par le Conseil suprême de justice militaire. Tous les recours présentés par les défenseurs ont été rejetés, tandis qu'une grande partie de ceux déposés par le ministère public ont été acceptés.

La sentence la plus lourde est celle qui frappe le général Armada dont la peine passe de six à trente ans de prison, le maximum prévu. Le tribunal a donc admis la thèse suivant laquelle ce dernier, qui fut longtemps l'un des plus proches collaborateurs du roi, s'était fait passer pour l'interprète des vœux du souverain en incitant plusieurs de ses compagnons d'armes à la sédition. La Haute Juridiction civile a par ailleurs confirmé la peine de trente ans imposée au lieutenant-général Milans del Bosch, qui avait déclaré l'état d'urgence dans la région militaire de Valence, et au lieutenant-colonel Tejero, qui avait dirigé l'assaut contre le Congrès des députés de Madrid.

Le dernier général impliqué, Torres Rojas, qui s'était rendu au siège de la division blindée Brunete de Madrid pour donner son adhésion au putsch, voit sa peine doublée (de six à douze ans), tout comme la plupart des accusés de grade supérieur. Enfin les huit lieutenants qui avaient été acquittés en première instance en vertu de l'*« obéissance aux supérieurs »*, sont cette fois condamnés à un an de prison. Seuls trois accusés, dont le commandant Cortina, membre des services secrets, ont vu leur acquittement confirmé par le Tribunal suprême.

THIERRY MALINIAK.

Au Chili

Les relations sont de plus en plus tendues entre le gouvernement et l'Église

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. – Le gouvernement chilien a affirmé, mercredi 27 avril, qu'il respectait l'indépendance de l'Église catholique chilienne, mais a averti celle-ci de ne pas dénaturer *« les valeurs patriotiques »*. Dans un communiqué, le gouvernement déclare qu'il ne s'est *« jamais immiscé dans les affaires intérieures de la hiérarchie ecclésiastique »* et n'a *« jamais mis de limite à son indépendance dans le cadre de sa compétence légitime »*. Mais, dit-il, les autorités chiliennes estiment que leur mission *« de veiller au plein exercice et au respect des valeurs patriotiques »* leur impose *« le devoir de s'opposer à ceux qui veulent les dénaturer et les affaiblir »*.

Ce communiqué a été publié après que le conseil épiscopal chilien eut affirmé qu'il n'acceptait pas d'interventions dans la mission des évêques et eut rejeté l'accusation de *« trahison envers la patrie »* formulée par le ministre chilien de l'éducation, Mme Monica Madariaga. Celle-ci a remis en question un livre d'enseignement religieux édité par la Congrégation des salésiens, affirmant qu'il avait *« une influence marxiste évidente »*. Elle a d'autre part annoncé une révision de tous les documents utilisés en cours de religion.

Le document publié par les Salésiens mentionne notamment la pratique de la torture au Chili et met en accusation la doctrine de la sécurité nationale en vigueur dans le pays. Le président du conseil épiscopal, Mgr Jose Manuel Santos, a affirmé qu'il était disposé à ce que les chapitres du livre faisant allusion à la torture soient supprimés, à condition que la pratique de la torture soit éliminée au Chili.

Mgr Santos a estimé que la question des droits de l'homme était la cause majeure des relations difficiles entre l'Etat et les évêques chiliens. *« Nous avons un grand respect pour la personne humaine »*, et les autorités *« mettent l'accent sur la défense de l'ordre public*, a-t-il affirmé. *C'est la source de nombreux conflits »*.

[Mgr Jose Manuel Santos est considéré à Santiago comme le probable successeur du cardinal Raul Silva Henriquez, dont les relations avec le général Pinochet sont particulièrement tendues et qui devrait être, selon le *Times* de Londres, remplacé par le Vatican très prochainement.]

Aux Etats-Unis

VINGT-TROIS MILLIONS D'AMÉRICAINS SONT ILLETTRÉS

Washington *(A.F.P.)*. – Les Etats-Unis ont *« commis un acte de désarmement unilatéral en matière d'éducation »*, affirme un rapport publié mardi 26 avril par le ministère de l'éducation sur la demande du président Reagan. *« Une nation en danger »*, tel est le titre de cette étude réalisée par une commission d'experts.

La liste des constatations *« inconcevables »* il y a peu, relevées par le rapport, est longue. Voici les principales :

– Vingt-trois millions d'Américains sont illettrés, dont 13 % des jeunes de dix-sept ans ;

– Sur dix-neuf tests d'aptitude internationaux mettant en concurrence des étudiants de pays industrialisés, les candidats américains n'ont jamais été classés premiers ni deuxièmes. Ils sont arrivés bons derniers de la compétition dans sept cas.

– Le temps consacré aux sciences dans les programmes scolaires des autres pays industrialisés est en moyenne trois fois supérieur à ce qui se fait aux Etats-Unis.

– L'emploi du temps moyen d'un lycéen américain compte cent quatre-vingts jours par an avec six heures de cours par jour alors qu'il *« n'est pas rare, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays industrialisés »* que les élèves passent deux cent vingt jours par an à l'école, à raison de huit heures quotidiennes.

– Aux États-Unis, le temps passé dans beaucoup de lycées à apprendre à conduire et à faire la cuisine compte autant que celui consacré aux mathématiques, à l'anglais, à la chimie, à l'histoire ou à la biologie.

La commission propose un certain nombre de recommandations destinées à améliorer les programmes scolaires, les critères de sélection des élèves, le statut et l'efficacité des enseignants.

DEUX FRANÇAIS ONT ÉTÉ PENDUS AU ZIMBABWE

Deux Français condamnés à mort en mars 1982 pour meurtre, Gervais Boutanquoi et Marc Chemouil, ont été pendus le jeudi 28 avril à la prison centrale de Harare au Zimbabwe, a annoncé le consul de France à Harare.

Les deux hommes avaient assassiné un cafetier allemand en 1981 au Zimbabwe et lui avaient volé environ 10 000 F pour, selon le parquet, payer leur voyage de retour en France.

Gervais Boutenquoi et Marc Chenoul avaient fait partie d'une petite unité de mercenaires francophones qui combattirent pendant six mois aux côtés de l'armée rhodésienne.

Les recours en grâce avaient été rejetés les 20 et 26 avril de cette année en raison de *« la gravité des crimes commis par M.M. Boutanquoi et Chenoul »*.

● *Le retrait des « volontaires » vietnamiens du Cambodge.* – Hanoï a annoncé ce jeudi 28 avril que *« le deuxième retrait des volontaires vietnamiens du Cambodge commencera le lundi 2 mai et sera achevé dans le courant du mois. Il s'agit du retrait du groupe de divisions Cuu Long, équivalent en importance d'effectifs à un corps d'armée, et d'autres unités techniques qui en font partie »*. Des journalistes étrangers ont été invités à y assister. C'est la première fois que les Vietnamiens fournissent des informations aussi précises sur la nature, l'importance et le délai de retrait de certaines de leurs unités du Cambodge.

A B C D E F G

